DS AUTOMOBILES

Nº 4

Manuel D'utilisation



Download on the App Store

GET IT ON Google Play

DSautomobiles EN LIGNE

Bienvenue

Nous vous remercions d'avoir choisi une N°4.
Ce **Manuel d'utilisation** présente les informations et recommandations indispensables à la découverte du véhicule, en toute sécurité.
Il est vivement recommandé d'en prendre connaissance, ainsi que du Carnet d'entretien.
Votre véhicule reprend une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation.
Les descriptions et figures sont fournies sans engagement.
La marque **DS AUTOMOBILES** est commercialisée par Automobiles CITROËN, société anonyme au capital social de 159 000 000€ dont le siège social est situé 43 rue Jean-Pierre Timbaud, 78300 POISSY, FRANCE, et immatriculée auprès du RCS de Versailles sous le numéro 642 050 199, ci-après dénommée le "Constructeur", qui se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques, équipements et accessoires sans être tenu de mettre à jour le présent document.
En cas de cession du véhicule, pensez à remettre ce **Manuel d'utilisation** au nouveau propriétaire.

Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise
Installation de l'application avec le
QR code suivant :

GET IT ON Google Play

Download on the App Store

POUR OBTENIR LE MANUEL D'UTILISATION COMPLET :

ONLINE
Consultez ou téléchargez le Manuel d'utilisation à l'adresse suivante :
http://service.dsautomobiles.com/DSddb/

Scannez ce QR Code pour un accès direct.
Sélectionnez :
– la langue,
– le véhicule et sa silhouette,
– la période d'édition du Manuel d'utilisation correspondant à la date de la 1ère mise en circulation du véhicule.

VERSION IMPRIMÉE
Commander le Manuel d'utilisation au format papier auprès du Réseau.

INTRODUCTION 5 1
PRÉSENTATION DU VÉHICULE 10 2
INSTRUMENTS ET COMMANDES DE LA PLANCHE DE BORD 81 3
DS IRIS SYSTEM 113 4
DÉMARRAGE ET UTILISATION 137 5
SYSTÈMES AVANCÉS D'AIDE À LA CONDUITE 181 6
EN CAS D'URGENCE 236 7
MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE 257 8
SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES 283 9
INFORMATIONS AU CLIENT 292 10
INDEX 303 11

TABLE DES MATIÈRES

Introduction..... 5
Éco-conduite..... 5
Utilisation de ce manuel 6
Types de propulsion..... 8
Modifications / Altérations du véhicule..... 9
Présentation du véhicule..... 10
Clés..... 10
Système d'alerte sonore pour les piétons (MHEV, PHEV, BEV) 16
Système de sécurité du véhicule 16
Portes 19
Vitres 27
Rétroviseurs..... 30
Appuie-tête..... 31
Sièges..... 32
Introduction aux ceintures de sécurité..... 39
Ceintures de sécurité avant..... 40
Ceintures de sécurité arrière 40
Verrouillage..... 40
Déverrouillage..... 40
Alertes de non-bouclage et de débouclage..... 40
Système d'airbags 42
Systèmes de retenue pour enfants..... 46
Volant 55
Commutateur d'allumage 57
Essuie-glaces et lave-glaces 58
Feux extérieurs 61
Éclairage intérieur 71
Toit ouvrant 72
Espace de rangement intérieur- Caractéristiques intérieures 74
Capot actif 80
Instruments et commandes de la planche de bord..... 81
Vue d'ensemble du tableau de bord..... 81
Commandes au combiné du volant..... 82
Barrette de commandes latérale..... 83
Console centrale..... 83
Barres de commandes centrales..... 83
Combiné d'instruments..... 84
Voyants d'avertissement, témoins et messages..... 94
Commandes de climatisation..... 102
Écran tactile et écran d'informations..... 108
Affichage tête haute..... 111
DS IRIS SYSTEM..... 113
Présentation du système d'infodivertissement..... 113
Radio..... 120
Système multimédia..... 123
Applications tierces..... 135
Fonctionnalités complémentaires actionnables à distance (PHEV, BEV)..... 135
Réglage et charge..... 136
Démarrage et utilisation..... 137
Démarrage et arrêt du moteur..... 137
Freins..... 142
Transmission..... 146
Modes de conduite..... 151
Gaz d'échappement..... 153
Carburant..... 153
Charge..... 158
Chargement du véhicule..... 172
Traction d'une remorque..... 173
Conseils de conduite..... 178
Systèmes avancés d'aide à la conduite..... 181
Présentation des systèmes d'aide..... 181
Capteurs de détection..... 182
Système d'aide à la régulation de vitesse..... 183
Système anti-collision..... 193
Système d'aide à la stabilité du véhicule..... 198
Système d'aide à la performance de freinage. 201
Système d'aide à l'amélioration de la visibilité..... 201
Système d'aide au maintien dans la voie..... 203
Système d'aide au stationnement et à la marche arrière..... 218
Système de détection de perte d'attention du conducteur..... 226
Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente..... 228
Autres fonctions d'aide à la conduite..... 229
En cas d'urgence 236
Feux de détresse..... 236
Assistance et SOS 236
Triangle de présignalisation..... 239
Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue 239
Kit de réparation des pneus 245
Démarrage par câbles auxiliaires 248
Remorquage 253
Maintenance et entretien du véhicule 257
Introduction à la maintenance et à l'entretien du véhicule..... 257
Entretien programmé 258
Fluides, lubrifiants et pièces recommandés ... 261
Compartiment moteur..... 262
Entretien du véhicule 268
Fusibles..... 271
Remplacement des ampoules 271
Pneus et roues 273
Remisage du véhicule 276
Carrosserie - Entretien extérieur 278
Entretien de l'intérieur 278
Spécifications techniques 283

Identification du véhicule..... 283
Données du véhicule..... 284
Liquides et lubrifiants..... 285
Contenances des réservoirs..... 285
Données de remorquage..... 285
Roues et pneus..... 291
Informations au client 292
Déclaration de conformité 292
Consommation de carburant et émissions de CO..... 294
Prescriptions relatives à l'élimination 294
REACH 294
Enregistreur des données du véhicule et confidentialité..... 294
Identification par radiofréquence (RFID) 301
Enregistreur de données d'événements 301

INTRODUCTION

Éco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (carburant et/ou électricité) et les émissions de CO2 du véhicule.

Optimisation de l'utilisation de la boîte de vitesses

Avec une boîte de vitesses automatique, privilégier le mode automatique. Ne pas appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.
L'indicateur de changement de vitesse vous invite à engager le rapport le plus adapté. Chaque fois que cette indication s'affiche au combiné d'instruments, la suivre immédiatement.
Avec une boîte de vitesses automatique, cet indicateur apparaît uniquement en mode manuel.

Adopter une conduite souple

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces comportements contribuent à économiser la consommation d'énergie, à réduire le rejet de CO2 et à atténuer le fond sonore de la circulation.
Avec un moteur hybride, le freinage moteur est plus efficace. Anticiper au maximum les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec frein moteur afin de recharger la batterie de traction, d'augmenter la conduite tout électrique et de réduire la consommation de carburant.
En condition de circulation fluide, sélectionner le régulateur de vitesse.

Maîtriser l'utilisation des équipements électriques

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné.
Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts.
Penser à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle (par exemple pare-soleil de toit ouvrant, stores).
Couper l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.
Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.
Arrêter au plus tôt la commande de siège chauffant.
Adapter l'utilisation des phares et/ou feux antibrouillard en fonction du niveau de visibilité, selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
Éviter de faire tourner le moteur avant de démarrer, surtout en hiver (sauf conditions hivernales sévères : température inférieure à -23°C). Le véhicule se réchauffera beaucoup plus rapidement pendant la conduite.
En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (par exemple film, musique, jeu vidéo) pour contribuer à la réduction de la consommation d'énergie.
Débrancher les appareils mobiles avant de quitter le véhicule.

Limiter les causes de surconsommation

Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule.
Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière.
Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (par exemple barres de toit, galerie porte-bagages, porte-vélos, remorque).
Préférer l'utilisation d'un coffre de toit.
Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.
Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneus neige et remonter les pneus été.

Respecter les consignes d'entretien

Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneus, en se référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur.
Effectuer cette vérification plus particulièrement :

- avant un long déplacement ;
- à chaque changement de saison ;

- après un stationnement prolongé.

Ne pas oublier la roue de secours et les pneus de la remorque ou de la caravane.
Entretenir régulièrement le véhicule (par exemple, huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle, etc.). Suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.
Au moment du remplissage du réservoir de carburant, ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet pour éviter un débordement.
Avec un véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3000 premiers kilomètres qu'une meilleure régularité de la consommation moyenne de carburant est constatée.

Optimiser l'autonomie des véhicules électrifiés

La consommation électrique du véhicule dépend fortement du profil du parcours, de la vitesse et du type de conduite, de l'utilisation du chauffage/de la climatisation.
Privilégier les zones **ECO** et **CHARGE** de l'indicateur de puissance en roulant d'une manière souple et à vitesse régulière.

Véhicules BEV

Programmer une destination dans le système de navigation GPS du véhicule pour optimiser la consommation au cours d'un trajet.

Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec le frein moteur de la fonction de freinage régénératif ou les freinages souples ; l'indicateur de puissance entre alors dans la zone **CHARGE**.

Privilégier l'utilisation de la climatisation par rapport au chauffage pour désembuer l'habitacle.

Utilisation de ce manuel

- Le présent manuel décrit toutes les options et fonctions disponibles pour ce modèle. **Certaines descriptions, notamment celles des fonctions de menu et d'affichage, peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en raison des variantes de modèle, de spécifications propres à votre pays, à des accessoires ou des équipements spéciaux.**
- Le sommaire situé au début de ce manuel et à chaque chapitre indique où se trouvent les informations.
- L'index vous permet de rechercher des informations spécifiques.
- Le présent Manuel d'utilisation montre des véhicules avec direction à gauche. L'utilisation de véhicules avec direction à droite est similaire.
- Le Manuel d'utilisation utilise l'appellation du moteur. Les désignations de vente et le code technique correspondants se trouvent dans le chapitre "Caractéristiques techniques".
- Les indications de direction, telles que à gauche, à droite ou vers l'avant et vers l'arrière, sont toujours données par rapport au sens de la marche.
- Les affichages peuvent ne pas prendre en charge une langue spécifique.
- Les messages affichés et l'étiquetage intérieur sont écrits en caractères **gras**.

Légende des symboles


Remarque


Contribution à la protection de la nature


Véhicule avec poste de conduite à gauche


Véhicule avec poste de conduite à droite


Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit

Les références à une page sont par ⇨.
⇨ signifie "voir page".
Les références des pages et les entrées d'index se rapportent aux titres des rubriques donnés dans la table des matières.

Messages de sécurité

⚠ DANGER

Le texte suivant la mention **Danger** fournit des informations sur le risque de blessures mortelles.

Le non-respect de ces informations peut présenter un danger de mort.

⚠ AVERTISSEMENT

Le texte suivant la mention **Avertissement** fournit des informations sur le risque d'accident ou de blessures.

Le non-respect de ces informations peut provoquer des blessures

⚠ ATTENTION

Le texte suivant la mention **Attention** fournit des informations sur l'endommagement possible du véhicule.

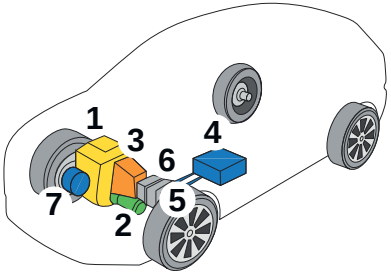
Le non-respect de ces informations peut provoquer des dommages matériels du véhicule.

Types de propulsion

Véhicule à moteur thermique (ICE)

Un véhicule ICE est propulsé par un moteur thermique - diesel ou essence - uniquement.

Véhicule électrique hybride léger (MHEV)



1 Moteur essence

2 Moteur électrique

3 Boîte de vitesses automatique

4 Batterie de traction 48V

5 Batterie d'accessoires 12V

6 Convertisseur DC/DC

7 Démarreur à courroie

La technologie MHEV ne nécessite aucune connexion pour charger la batterie de traction.

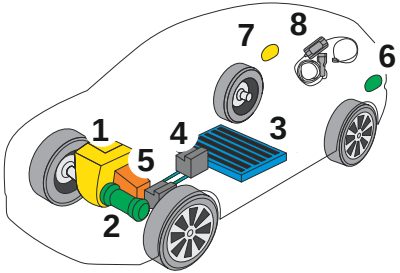
Le **système hybride** ne fonctionne pas en continu, mais s'active en fonction de l'état du véhicule, de l'état de charge de la batterie de traction, du confort thermique de l'habitacle (allumage du chauffage ou de la climatisation), des conditions de conduite (accélération, ralentissement, freinage, démarrage moteur) et les conditions de la route (montée, descente) :

- Le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'assistance au freinage.
- En conduite normale, le moteur essence et le moteur électrique fonctionnent ensemble ou séparément pour optimiser la consommation de carburant et l'énergie électrique ou pour charger la batterie de traction.
- Lors les phases d'accélération, le moteur électrique apporte un coup de pouce supplémentaire pour atteindre le plus rapidement possible le couple nécessaire et améliorer l'accélération à basse vitesse.
- Lors des phases de décélération, le moteur électrique charge la batterie de traction, en utilisant l'inertie du véhicule.
- La conduite en tout électrique est possible pour les manœuvres de stationnement, pour les zones de vitesse de 30 km/h en ville, sur les routes urbaines et de campagne avec une conduite douce et sur les autoroutes en légère décélération ou en descente.

Le moteur électrique est intégré à la boîte de vitesses automatique.

Le convertisseur DC/DC assure la liaison entre l'alimentation des accessoires 12V et l'alimentation de traction 48V.
Le démarreur à courroie redémarre le moteur essence après une conduite en tout électrique.

Véhicule électrique hybride rechargeable (PHEV)



1 Moteur essence

2 Moteur électrique

3 Batterie de traction

4 Batterie d'accessoires 12V

5 Boîte de vitesses automatique

6 Trappe de charge

7 Trappe à carburant

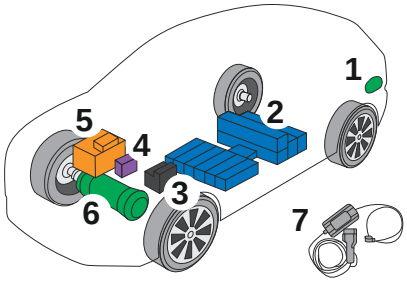
8 Câble de charge domestique

La technologie **PHEV** associe deux sources d'énergie : celle du moteur essence et celle du

moteur électrique qui entraînent les roues avant (traction).

Les deux types de moteurs peuvent fonctionner de manière alternée ou simultanée, en fonction du mode de conduite sélectionné et des conditions de conduite.
L'énergie électrique assure seule la mobilité du véhicule en mode **Électrique**, et en mode **Hybride** en cas de sollicitation modérée. Elle assiste le moteur essence pendant les phases de démarrage et d'accélération.
L'énergie électrique est fournie par une batterie de traction rechargeable.

Véhicule électrique à batterie (BEV)



1 Trappe de charge

2 Batterie de traction

3 Batterie d'accessoires

4 Pompe à chaleur

5 Chargeur embarqué

6 Moteur électrique

7 Câble de charge

Les connecteurs de charge **1** permettent **3** types de charge :

- Charge domestique en mode 2, via l'utilisation d'une prise domestique et d'un câble de charge associé
- Charge accélérée en mode 3, via l'installation d'un boîtier de charge accélérée (Wallbox)
- Charge super rapide en mode 4, via l'utilisation d'un chargeur rapide public

La batterie de traction 400 V **2** est de technologie Lithium-Ion. Elle stocke et fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique, de la climatisation et du chauffage. Son niveau de charge est représenté par un indicateur et un voyant de réserve au combiné d'instruments.

La batterie d'accessoires de 12 V **3** alimente le réseau électrique conventionnel du véhicule. Elle est rechargée automatiquement par la batterie de traction avec le chargeur embarqué.

La pompe à chaleur **4** assure le chauffage dans l'habitacle et régule le refroidissement de la batterie de traction et du chargeur embarqué.

Le chargeur embarqué **5** gère les charges domestique (mode 2) et accélérée (mode 3) de la batterie de traction, ainsi que la recharge de la batterie accessoires de 12 V.

Le moteur électrique **6** assure la traction en fonction du mode de marche sélectionné et des conditions de conduite. Il récupère l'énergie lors des phases de freinage ou de décélération du véhicule.

Modifications / Altérations du véhicule

Le Constructeur recommande d'utiliser les pièces et accessoires d'origine et les pièces homologuées par l'usine correspondant spécifiquement au type de véhicule.
Le Constructeur ne peut porter aucun jugement sur la fiabilité d'autres pièces, même si elles disposent d'un agrément officiel ou autre, et ne peut pas non plus en répondre. Toute modification, conversion ou autres changements apportés aux spécifications standard du véhicule (y compris, mais sans s'y limiter, des modifications de logiciel, des modifications des boîtiers de commande électroniques) peuvent invalider la garantie proposée par le Constructeur. En outre, de telles modifications peuvent avoir un impact sur les systèmes d'aide au conducteur, la consommation de carburant ou d'énergie électrique, les émissions de CO_2 et les autres émissions du véhicule, ce qui peut rendre le véhicule non conforme à l'homologation et remettre en question la validité de l'immatriculation du véhicule.

PRÉSENTATION DU VÉHICULE

Clés

⚠ ATTENTION

Les composants électroniques de la clé peuvent être endommagés si la clé subit des chocs importants. Afin de garantir l'efficacité maximale des éléments électroniques à l'intérieur de la clé, n'exposer jamais la clé aux rayons directs du soleil.

Fonction de la télécommande radio



Verrouillage du véhicule

Une pression prolongée déverrouille et ouvre le hayon

Déverrouille le véhicule

La télécommande permet d'exécuter les fonctions suivantes à distance (selon version) :

- Déverrouillage / Verrouillage / Superverrouillage du véhicule.
- Déverrouillage / Verrouillage du coffre.
- Rabattement / Déploiement des rétroviseurs.
- Rabattement / Déploiement des poignées extérieures.
- Activation / Désactivation de l'alarme.
- Localisation du véhicule.
- Fermeture des vitres.
- Fermeture du toit ouvrant.
- Activation de l'antidémarrage du véhicule.

Des procédures de sauvegarde permettent de verrouiller / déverrouiller le véhicule en cas de dysfonctionnement de la télécommande, du verrouillage centralisé, de la batterie... Pour plus d'informations sur les **procédures de sauvegarde**, consulter la rubrique correspondante ⇨ 15.

Système de clé électronique

⚠ DANGER

La clé électronique peut affecter un pacemaker.
Tenir la clé électronique à l'écart de la poitrine.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de verrouiller le véhicule, vérifier qu'il n'y a personne (ni animal) à l'intérieur, à moins d'avoir une clé physique avec soi.

Manipuler la télécommande avec précaution, la protéger de l'humidité et des températures élevées, éviter tout actionnement inutile.

Clé intégrée

La clé intégrée à la télécommande permet de réaliser les opérations suivantes :

- Activation / Désactivation de la sécurité enfants mécanique.
- Activation / Désactivation de l'airbag passager avant.
- Déverrouillage / Verrouillage de secours des portes.



- Tirer et maintenir le bouton (**1**) pour éjecter ou remettre en place la clé (**2**).

AVERTISSEMENT

Une fois la clé de secours éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

Déverrouille le véhicule

Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

- Appuyer sur le bouton de déverrouillage.

Les poignées du véhicule, et les rétroviseurs extérieurs selon version, se déploient.

Déverrouillage sélectif de la porte conducteur

1. Appuyer sur le bouton de déverrouillage.

- La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (ICE MHEV).
- La porte conducteur est déverrouillée (PHEV).
- La porte conducteur et la trappe de charge sont déverrouillées (BEV).

2. Pour déverrouiller les autres portes et le coffre, appuyer **une seconde fois**.

Le pistolet de charge peut être débranché au second appui.
Le déverrouillage total ou sélectif, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction et l'allumage des feux diurnes.
Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

Déverrouillage sélectif et ouverture du hayon

Par défaut, le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé et le fonctionnement motorisé est activé.

Avec un hayon motorisé : appuyer longuement sur ce bouton pour déverrouiller le coffre et déclencher l'ouverture motorisée du hayon.

Avec un hayon non motorisé : appuyer longuement sur ce bouton pour déverrouiller le coffre et ouvrir partiellement le hayon.

Lorsque le déverrouillage sélectif du hayon est activé, les portes et la trappe à carburant restent verrouillées.
Après un déverrouillage sélectif du hayon, si le véhicule n'a pas été complètement déverrouillé, le hayon se reverrouille automatiquement après fermeture.
Si le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton déverrouille complètement le véhicule.

REMARQUE

Si le fonctionnement motorisé du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton entrebâille le hayon.
Pour verrouiller le véhicule, il est nécessaire de refermer le hayon.

Verrouillage du véhicule

Selon version, l'activation / désactivation du signal sonore de verrouillage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Verrouillage simple

- Appuyer sur le bouton de verrouillage.

Le verrouillage, et l'activation de l'alarme selon version, est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction et des feux de jour.
Les poignées du véhicule se rétractent et, selon version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

REMARQUE

Un ouvrant (porte ou coffre) mal fermé empêche le verrouillage du véhicule. Sur un véhicule équipé, l'alarme s'active néanmoins au bout de 45 secondes.
En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

Super-verrouillage



AVERTISSEMENT

Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé.
L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.

1. Appuyer sur le bouton de verrouillage.
2. Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau sur le bouton de verrouillage pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction).

Pour les véhicules équipés de Proximity Keyless Entry et du système de démarrage, un double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé.

Fermeture des vitres et du toit ouvrant

- Pour fermer complètement les vitres et, selon version, le toit ouvrant, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton de verrouillage au second appui.

Un signal sonore retentit dans l'habitacle avant le début du mouvement pour avertir les éventuels occupants.

- Appuyer de nouveau pour arrêter la fermeture.

AVERTISSEMENT

Lors de la fermeture des vitres et du toit ouvrant, s'assurer que rien ni personne n'empêche leur fermeture correcte.
Sur les versions avec alarme, pour laisser les vitres et/ou le toit ouvrant entrouvert, il est nécessaire de désactiver au préalable la surveillance volumétrique de l'alarme.
Pour plus d'informations sur le **Système d'alarme antivol**, se reporter à la rubrique correspondante. ⇨ 16

Localisation du véhicule

Cette fonction permet de repérer le véhicule à distance, véhicule verrouillé, par :

- Clignotement des indicateurs de direction pendant 10 secondes environ.
- Allumage des spots de rétroviseurs extérieurs.
- Allumage des plafonniers.



Appuyer longuement sur ce bouton.

Conseils

AVERTISSEMENT

Télécommande

La télécommande est un système haute fréquence sensible ; ne pas la manipuler dans ses poches au risque de déverrouiller le véhicule à son insu.
Éviter de manipuler les boutons de la télécommande hors de portée du véhicule : risque de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une réinitialisation.
La télécommande ne peut pas fonctionner tant clé se trouve dans le contacteur d'allumage.

AVERTISSEMENT

Protection antivol

Ne pas apporter de modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements.

AVERTISSEMENT

Verrouillage du véhicule.

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence.
Par mesure de sécurité, prendre la clé électronique en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

REMARQUE

Achat d'un véhicule d'occasion

Faire effectuer une mémorisation des clés par le Réseau afin d'être sûr que les clés détenues sont les seules qui permettent la mise en route du véhicule.

Système de verrouillage centralisé



Manuel

- Appuyer sur ce bouton pour verrouiller / déverrouiller le véhicule (portes et coffre) depuis l'habitacle.

L'allumage du voyant confirme le verrouillage centralisé du véhicule.

AVERTISSEMENT

Si l'une des portes est ouverte, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

REMARQUE

Pour déployer les rétroviseurs extérieurs, appuyer une fois sur le bouton si le véhicule est verrouillé ou deux fois s'il est déverrouillé.

REMARQUE

En cas de verrouillage / super-verrouillage de l'extérieur

Quand le véhicule est verrouillé ou super-verrouillé de l'extérieur, le voyant clignote et le bouton est inopérant.

- Après un verrouillage simple, tirer la commande intérieure de l'une des portes pour déverrouiller le véhicule.
- Après un super-verrouillage, utiliser nécessairement la télécommande, le système Accès et Démarrage Mains Libres ou la clé intégrée pour déverrouiller le véhicule.

Automatique (sécurité anti-intrusion)

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 10 km/h).
Pour désactiver / réactiver cette fonction (activée par défaut) :

- Appuyer sur le bouton jusqu'à l'apparition d'un message de confirmation.

REMARQUE

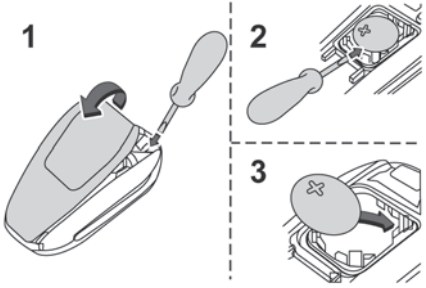
Transport d'objets longs ou encombrants

Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé.

Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 10 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.

Remplacement de la pile

Remplacer la pile dès que le système ne fonctionne plus correctement ou que la portée est réduite.
Un message s'affiche au combiné d'instruments lorsque le remplacement de la pile est nécessaire.
Type de batterie : CR2032 / 3 volts.



1. Déclipper le couvercle à l'aide d'un petit tournevis au niveau de l'encoche, et relever le couvercle.
2. Retirer la pile usagée de son logement.
3. Mettre en place la pile neuve en respectant la polarité. Commencer par l'insérer dans les contacts situés dans le coin, puis clipper le cache sur le boîtier.
4. Réinitialiser la télécommande.

Pour plus d'informations sur la **Réinitialisation de la télécommande**, se reporter à la rubrique correspondante ⇨ 15.



Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement.
Les rapporter à un point de collecte agréé.

⚠ AVERTISSEMENT

Cet équipement contient une pile de type bouton.
Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique ! Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort.
Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.
Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.
Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect ! Remplacer la pile par le même type.

⚠ AVERTISSEMENT

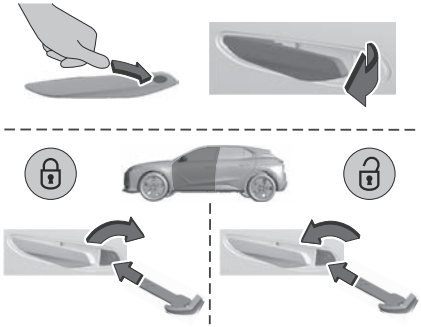
Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable !
Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude.
Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.

Clé de secours

Utiliser cette procédure dans les cas suivants :

- Pile de la télécommande usée.
- Dysfonctionnement de la télécommande.
- Panne de batterie.
- Véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, procéder au changement de la pile de la télécommande.
Dans le deuxième cas, procéder à la réinitialisation de la télécommande.
Se reporter aux rubriques correspondantes.



1. Appuyer sur la poignée de porte conducteur jusqu'au point de résistance pour la dégager puis la tirer pour accéder à la serrure.
2. Insérer la clé dans la serrure de la porte.
3. Relâcher légèrement la poignée conducteur.
4. Tourner la clé vers l'avant ou l'arrière pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule.

REMARQUE

Véhicule équipé de l'alarme, cette fonction ne s'active pas au verrouillage avec la clé. Si l'alarme est activée, la sirène retentit à l'ouverture de la porte ; elle se coupe à la mise du contact.

Procédures de sauvegarde

Clés perdues, télécommande, clé électronique

Se rendre dans le Réseau avec le certificat d'immatriculation du véhicule et une pièce d'identité. Le Réseau pourra récupérer le code des clés et le code du transpondeur pour commander une nouvelle clé.

Verrouillage centralisé inopérant

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :

- Dysfonctionnement du verrouillage centralisé.
- Batterie débranchée ou déchargée.

AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

Porte avant gauche

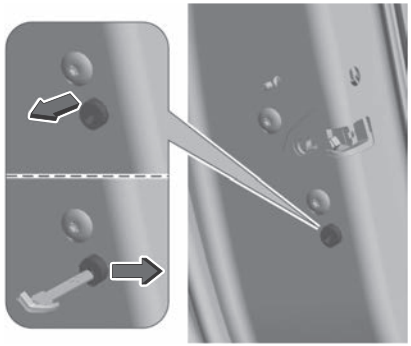
1. Si la poignée est rétractée, appuyer dessus jusqu'au point de résistance pour la déployer.
2. Tirer la poignée pour accéder à la serrure.
3. Insérer la clé dans la serrure et la tourner pour verrouiller la porte.

Autres portes

Déverrouillage

- Tirer la commande intérieure d'ouverture de la porte.

Verrouillage



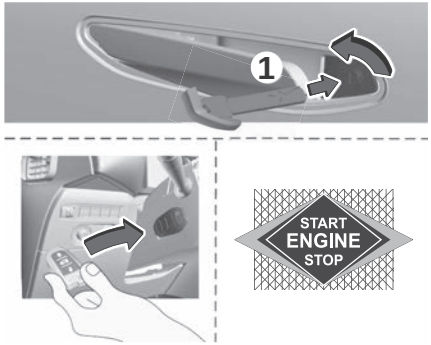
1. Ouvrir les portes.
2. Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée.

Se reporter à la rubrique correspondante.

1. Insérer la clé sans forcer dans le loquet situé dans le verrou de la porte, puis tourner le loquet d'un huitième de tour vers l'extérieur de la porte.
2. Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Réinitialisation de la télécommande

Après un changement de pile ou en cas de dysfonctionnement, il peut être nécessaire de réinitialiser la télécommande.



1. Appuyer sur la poignée jusqu'au point de résistance pour la dégager et accéder à la serrure.
2. Insérer la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure, pour ouvrir le véhicule.
3. Placer la clé électronique contre le lecteur de secours situé sur la colonne de direction et la maintenir jusqu'à la mise du contact.
4. Depuis le mode **P** de la boîte de vitesses automatique, appuyer sur la pédale de frein.
5. Mettre le contact en appuyant sur le bouton **START/STOP**.

Si le dysfonctionnement persiste après la réinitialisation, consulter rapidement le Réseau ou un atelier qualifié.

Système d'alerte sonore pour les piétons (MHEV, PHEV, BEV)

Ce système alerte les piétons de l'approche du véhicule (BEV), lors de la conduite en mode tout électrique (MHEV) ou en mode **électrique** (PHEV/BEV).

L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h, en marche avant et arrière. Cette fonction ne peut pas être désactivée.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Système de sécurité du véhicule

Dispositif de verrouillage anti-vol

Fermeture du véhicule avec système d'alarme complet

1. Couper le contact et sortir du véhicule.
2. Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la télécommande ou par appui sur une poignée de porte avant.

Le système de surveillance est également activé lorsque le conducteur s'éloigne du véhicule. Lorsque le système de surveillance est actif, le voyant rouge du bouton clignote une fois par seconde et les indicateurs de direction s'allument pendant environ 2 secondes.
La surveillance périmétrique extérieure est activée après un délai de 5 secondes, la surveillance volumétrique intérieure après 45 secondes.

⚠ ATTENTION

Porte, coffre ou capot

Si un ouvrant est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périmétrique s'activera après un délai de 45 secondes, en même temps que la surveillance volumétrique.

Déverrouille le véhicule

Appuyer sur l'un des boutons de déverrouillage de la télécommande :



Appui court.

ou



Appui long.

(Avec Passive Entry), se rapprocher du véhicule avec la clé et appuyer sur l'une des poignées des portes avant.
Lorsque le véhicule est déverrouillé, le système de surveillance est désactivé : le témoin lumineux du bouton s'éteint et les indicateurs de direction clignotent pendant environ 2 secondes.

REMARQUE

Après un déverrouillage par télécommande.
En cas de reverrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance s'active automatiquement.

Super-verrouillage



Le système verrouille toutes les portes et désactive les commandes des portes, ainsi que le bouton de verrouillage centralisé. L'avertisseur sonore reste actif.
Toutes les portes doivent être fermées pour pouvoir activer le système.
Un déverrouillage du véhicule désactive le dispositif antivol mécanique.

AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser quelqu'un (personnes, enfants, animaux) à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.

Pour les véhicules équipés du système **Passive Entry**, un double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé. ⇨ 20

Activation/Désactivation



Appuyer deux fois rapidement sur le bouton de verrouillage pour activer/désactiver le super-verrouillage.

Alarme antivol

L'alarme émet un signal sonore puissant qui dissuade les voleurs et les cambrioleurs en surveillant :

- L'ouverture non autorisée des portes et du hayon.
- Les mouvements dans l'habitacle.
- L'attitude du véhicule en cas de tentative de levage ou de déplacement.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant 30 secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction.
Selon le pays de commercialisation, certaines fonctions de surveillance restent actives jusqu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme.

Au déverrouillage du véhicule avec la télécommande ou avec le système **Passive Entry**, le clignotement rapide du voyant rouge du bouton indique que l'alarme s'est déclenchée pendant l'absence de l'utilisateur. À la mise du contact, ce clignotement s'arrête.

Activation automatique

2 minutes après la fermeture de la dernière porte ou du coffre, le système s'active automatiquement.
Pour éviter le déclenchement de l'alarme en entrant dans le véhicule, appuyer au préalable sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou déverrouiller avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

1. Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte avant gauche.
2. Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.
3. Mettre le contact ; l'alarme s'arrête.

Le voyant du bouton s'éteint.

Neutralisation de la surveillance volumétrique et antisoulèvement

Désactiver les surveillances volumétrique intérieure et antisoulèvement pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- Présence d'un occupant ou d'un animal domestique.
- Vitre entrouverte.
- Lavage du véhicule.
- Changement de roue.
- Remorquage du véhicule.
- Transport sur un bateau.



1. Couper le contact et, dans les 10 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe de son témoin rouge.
2. Sortir du véhicule.
3. Verrouiller immédiatement le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres. Seule la surveillance périmétrique extérieure est activée ; le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes.

REMARQUE

Pour être prise en compte, cette désactivation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation des surveillances volumétrique et antisoulèvement

1. Neutraliser la surveillance périmétrique en déverrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.
   Le voyant du bouton s'éteint.
2. Réactiver toute surveillance en verrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Verrouillage du véhicule sans activation de l'alarme

Verrouiller le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte avant gauche.

Fonction autoprotection

Le système contrôle la mise hors service de ses propres composants.
L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, de la commande centrale ou des fils de la sirène.

ATTENTION

Intervention sur le système d'alarme

Consulter le concessionnaire ou un atelier qualifié.

ATTENTION

Ne pas suspendre de vêtements ou d'objets à un appuie-tête ou à une patère.
Ne pas aveugler le capteur d'intrusion en le recouvrant ou en plaçant des objets dessus (par exemple un étui à lunettes).

Défaut

À la mise du contact, l'allumage fixe du voyant rouge du bouton indique le dysfonctionnement du système pendant quelques secondes.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

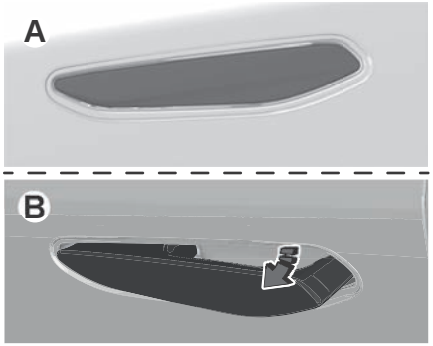
Antidémarrage

Les clés contiennent un code spécial qui doit être reconnu par le véhicule pour que le démarrage soit possible.
En cas de défaut, signalé par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas. Consulter le concessionnaire.

Portes

Les portes sont équipées de poignées qui se déploient et se rétractent automatiquement suivant l'état du véhicule :

- Au déverrouillage du véhicule, les poignées se déploient pour permettre l'accès.
- Au verrouillage du véhicule, les poignées se rétractent.



A Position rétractée

B Position déployée

À tout moment, il est possible de déployer manuellement les poignées en appuyant dessus. Une fois déployées, les poignées se rétractent automatiquement au bout de 3 minutes sans que le véhicule ne se verrouille. Selon version, l'appui sur les poignées permet également le verrouillage / déverrouillage du véhicule, si la clé électronique est détectée.

Pour plus d'informations sur le système **Passive Entry (Proximity Keyless Entry and Start)**, se reporter à la rubrique correspondante ⇨ 20.

REMARQUE

En cas de panne de batterie ou de dysfonctionnement du système, déployer mécaniquement la poignée conducteur en faisant un appui dessus jusqu'au point de résistance. Tirer ensuite la poignée pour accéder à la serrure et appliquer les procédures de secours.
Pour plus d'informations sur les **Procédures de secours**, se reporter à la rubrique correspondante ⇨ 15.

AVERTISSEMENT

Des appuis trop fréquents sur la poignée jusqu'au point de résistance peuvent endommager son mécanisme.

REMARQUE

En cas de gel, appuyer sur la poignée pour la débloquer.

Depuis l'intérieur du véhicule, il est possible de déployer les poignées :

- En ouvrant une porte.
- En appuyant une fois sur le bouton de verrouillage centralisé lorsque le véhicule est verrouillé ou deux fois lorsqu'il est déverrouillé.

En roulant, les poignées se rétractent automatiquement dès que la vitesse du véhicule dépasse 3 km/h.

Ouverture manuelle des portes

De l'extérieur

- Déverrouiller le véhicule pour déployer les poignées de portes.
- Tirer sur la poignée.

REMARQUE

Si le déverrouillage sélectif est activé, seule la poignée de la porte conducteur peut être déployée et seule la porte conducteur peut être ouverte.

De l'intérieur

- Tirer sur le levier d'ouverture de porte interne, les poignées externes se déploient automatiquement.

L'ouverture d'une des portes depuis l'intérieur déverrouille le reste du véhicule.

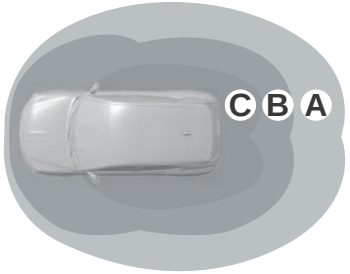
REMARQUE

Déverrouillage sélectif activé :
– L'ouverture de la porte conducteur déverrouille uniquement la porte conducteur (si le véhicule n'a pas été déverrouillé totalement au préalable).

– L'ouverture d'une des portes passager déverrouille le reste du véhicule.
– L'ouverture d'une porte intérieure entraîne le déploiement de toutes les poignées extérieures.

Passive Entry

Il s'agit du système Accès et Démarrage Mains Libres (ADML).
Selon version, ce système permet le verrouillage / déverrouillage automatique du véhicule sur simple détection de la clé électronique.
Lorsque le conducteur a la clé électronique sur lui, le véhicule se déverrouille à son approche et se verrouille à son éloignement.
Zones de reconnaissance de la clé :



Zone A : éclairage d'accueil à l'approche (entre 2 et 5 mètres du véhicule).

Zone B : verrouillage automatique à l'éloignement (2 mètres du véhicule environ).

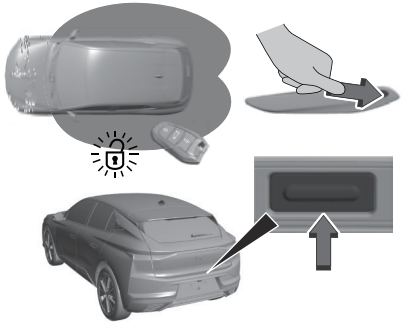
Zone C : déverrouillage automatique à l'approche (entre 1 et 2 mètres du véhicule).

Le paramétrage des fonctions automatiques se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Avec la clé électronique sur lui, le conducteur peut également verrouiller et déverrouiller son véhicule en appuyant sur les poignées de portes affleurantes.

Pour plus d'informations sur les **poignées de portes affleurantes**, se reporter à la rubrique correspondante.

Déverrouille le véhicule



Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

Le véhicule (portes et coffre) se déverrouille :

- soit automatiquement à l'approche du conducteur (zone **C**), si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur une poignée.

Le déverrouillage, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction.
Les poignées du véhicule, et les rétroviseurs extérieurs selon version, se déploient.

REMARQUE

Si la clé reste autour du véhicule (zones **A**, **B** ou **C**) plus de 15 minutes sans action, les fonctions automatiques se désactivent. Pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur une poignée.
En cas de non-fonctionnement du verrouillage/déverrouillage du véhicule par la poignée, rapprocher la clé et refaire l'action souhaitée.

REMARQUE

Une explication sur le stockage longue durée et la nécessité de mettre le moteur en marche pour déployer les rétroviseurs.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur

Ce système fonctionne :

- Soit automatiquement à l'approche de la porte conducteur, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur la poignée.

La poignée de porte conducteur se déploie.
La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (ICE MHEV).
La porte conducteur est déverrouillée (PHEV).
La porte conducteur et la trappe de charge sont déverrouillées (BEV).

- Une fois à l'intérieur du véhicule, porte conducteur fermée, pour déverrouiller l'ensemble des ouvrants, appuyer deux fois sur le bouton de verrouillage centralisé ou tirer la commande d'ouverture de n'importe quelle porte.

REMARQUE

Si l'utilisateur est situé en dehors de la zone **A** et qu'il appuie une première fois sur le bouton de déverrouillage de sa clé électronique, seules la porte conducteur et la trappe à carburant se déverrouillent si la sélectivité est activée. Un deuxième appui sur le bouton déverrouille le reste du véhicule.

Déverrouillage sélectif du hayon

Le hayon se déverrouille automatiquement à l'approche de l'arrière du véhicule.

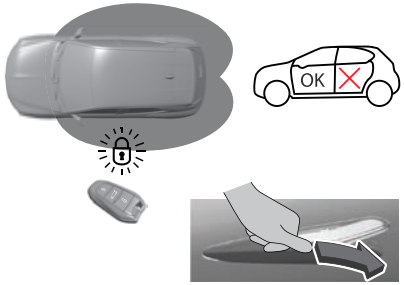
- Appuyer sur la commande du hayon pour ouvrir le coffre.

Les portes restent verrouillées.

Verrouillage du véhicule

Selon version, l'activation / désactivation du signal sonore de verrouillage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Verrouillage simple



Portes et coffre fermés, le véhicule se verrouille :

- Soit automatiquement en sortant de la zone de reconnaissance **B**, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur une des poignées.

Le verrouillage est confirmé par l'allumage des indicateurs de direction ainsi que par un double signal sonore pour le verrouillage à l'éloignement.

AVERTISSEMENT

L'alarme ne s'active pas lors du verrouillage automatique à l'éloignement (les indicateurs de direction ne s'allument pas).

Il n'est pas possible de verrouiller le véhicule si la clé électronique est laissée à l'intérieur.

REMARQUE

Si le véhicule est déverrouillé avec les poignées rétractées, un premier appui sur n'importe quelle poignée déploie toutes les poignées. Le véhicule reste déverrouillé.
Appuyer à nouveau sur l'une des poignées pour le verrouiller.

Super-verrouillage



AVERTISSEMENT

Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé.
L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.

1. Appuyer légèrement sur la poignée conducteur pour verrouiller le véhicule.

2. Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des indicateurs de direction).

Un double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé.

Conseils

REMARQUE

Si l'une des portes ou le coffre restent ouverts ou si une clé électronique pour le système Accès et Démarrage Mains Libres est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

REMARQUE

En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le hayon, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement (si activée auparavant).

REMARQUE

Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'écran tactile.
Pour plus d'informations sur les **Rétroviseurs électriques**, se reporter à la rubrique correspondante ⇨ 30.

AVERTISSEMENT

Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres, même pour une courte durée.
Faire attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé se trouve dans l'une des zones définies, véhicule déverrouillé.

ATTENTION

Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule :

- La fonction déverrouillage à l'approche (zone **C**) se met automatiquement en veille prolongée après plusieurs jours de non-utilisation (une semaine environ). Pour déverrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur l'une des poignées. Au prochain démarrage du véhicule, les fonctions automatiques de déverrouillage et de verrouillage seront réactivées.
- Après plusieurs déclenchements successifs de l'éclairage d'approche sans démarrage du véhicule, celui-ci est désactivé.
- L'ensemble des fonctions "mains-libres" se met en veille prolongée au-delà de 21 jours de non-utilisation. Pour rétablir ces fonctions, déverrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande puis démarrer le moteur.
- Les rétroviseurs extérieurs se déploient uniquement lorsque le contact est mis.

REMARQUE

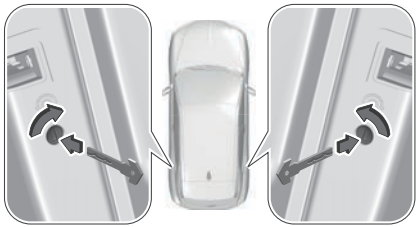
Perturbations électriques

La clé électronique risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électronique (par exemple, un téléphone portable (allumé ou en veille), ordinateur portable, champs magnétiques intenses). Si le cas se présente, éloigner la clé électronique de l'appareil électronique.

Sécurité enfants manuelle

Ce dispositif empêche l'ouverture de la porte arrière par sa poignée intérieure.
La commande est située sur le chant de chaque porte arrière (indiquée par un marquage sur la carrosserie).

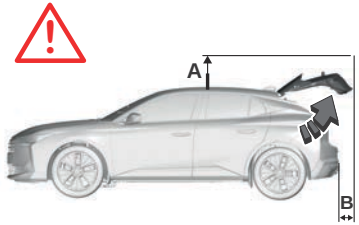
Activation / Désactivation



- Pour activer, tournez la clé intégrée jusqu'en butée :
  - Vers la droite sur la porte arrière gauche.
  - Vers la gauche sur la porte arrière droite.
- Pour désactiver, tourner en sens inverse.

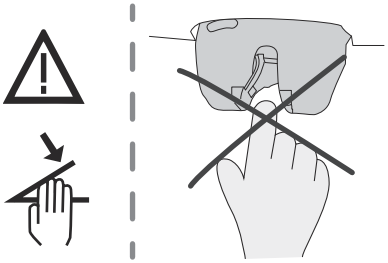
Hayon

(Selon version)
Les demandes de manœuvre du hayon motorisé doivent être effectuées véhicule à l'arrêt.



AVERTISSEMENT

Vérifier que l'espace est suffisant pour permettre le débattement du hayon motorisé.



AVERTISSEMENT

Ne jamais introduire un doigt dans le système de verrouillage du hayon motorisé - Risque de blessure grave !

AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque de blessure par pincement / coincement, avant et pendant les manœuvres du hayon motorisé :

- S'assurer que personne ne se trouve à proximité de l'arrière du véhicule.
- Surveiller le comportement des passagers arrière, en particulier les enfants.

Porte-vélos / Attelage

Le hayon motorisé n'est pas conçu pour supporter un porte-vélos.
En cas d'installation d'un porte-vélo sur le dispositif d'attelage avec branchement du câble sur la prise d'attelage, le fonctionnement motorisé du hayon sera automatiquement désactivé.

AVERTISSEMENT

En cas d'utilisation d'un dispositif d'attelage ou d'un porte-vélos non recommandé par le Constructeur, il est impératif de désactiver le fonctionnement motorisé du hayon.

Fonctionnement manuel

Ouverture du hayon

- Véhicule déverrouillé ou avec la clé électronique dans la zone de reconnaissance, appuyer sur la commande d'ouverture du hayon.
- Soulever le hayon.

REMARQUE

Lorsque que le déverrouillage sélectif est activé, la clé électronique doit se trouver à proximité de l'arrière du véhicule.

Fermeture du hayon

1. Abaisser le hayon à l'aide des poignées de préhension intérieures.
2. Relâcher les poignées et appuyer sur la face extérieure du hayon pour le fermer.

AVERTISSEMENT

En cas d'anomalie ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le hayon lors de son ouverture ou fermeture, le faire rapidement vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'ag-

grave et ne provoque la chute du hayon et des blessures graves.

Hayon électrique

⚠ AVERTISSEMENT

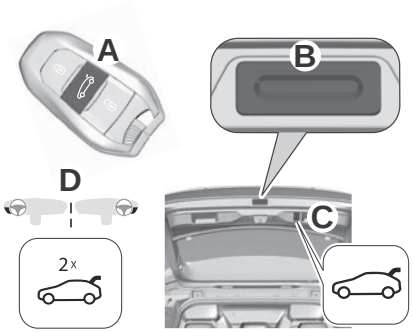
Manipuler le lève-hayon motorisé avec prudence. Risque de blessure, en particulier pour les enfants.
Observer attentivement le hayon amovible en le manipulant.
Vérifier qu'aucun objet n'est coincé pendant son fonctionnement et que personne ne se trouve dans la zone de déplacement.

⚠ ATTENTION

Ne pas forcer l'ouverture ou la fermeture du hayon électrique à la main. Forcer le hayon peut endommager le moteur ou le mécanisme. Toujours utiliser le système mains libres ou les commandes appropriées pour actionner le hayon.

Le hayon motorisé peut être commandé :

Le paramétrage du fonctionnement motorisé du hayon se fait dans l'application **Paramètres** > **Véhicule** de l'écran tactile.

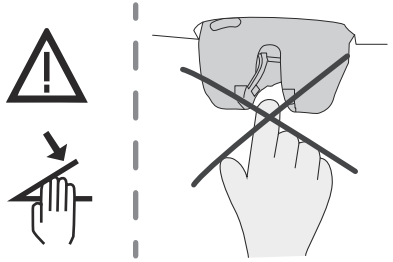


Plusieurs possibilités sont disponibles pour manœuvrer le hayon :

- **A.** Utilisation de la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres
- **B.** Commande extérieure du hayon
- **C.** Commande intérieure du hayon
- **D.** Commande sur la planche de bord

REMARQUE

À tout instant, il est possible d'intervenir pendant une manœuvre du hayon.
Un nouvel appui sur l'une de ces commandes interrompt la manœuvre en cours.
Après une interruption de manœuvre, un nouvel appui sur l'une de ces commandes inverse la manœuvre.
Si le hayon reste ouvert pendant une période prolongée, il peut être nécessaire de le fermer manuellement pour réinitialiser la fonctionnalité du hayon électrique.



⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais introduire un doigt dans le système de verrouillage du hayon motorisé - Risque de blessure grave !

REMARQUE

Si la commande motorisée n'est pas activée, la demande d'ouverture avec cette fonction libère le hayon (position entrouverte).

Ouverture

- Appui long sur le bouton central **A** de la clé électronique.

ou

- Appui court sur la commande extérieure **B** (avec la clé électronique sur soi, si le véhicule ou le hayon est verrouillé).

ou

- Deux appuis consécutifs sur la commande **D** de la planche de bord.

REMARQUE

Le hayon s'ouvre soit complètement par défaut, soit jusqu'à la position préalablement mémorisée.
Si le fonctionnement motorisé n'est pas activé, ces actions libèrent le hayon (position entrouverte).
Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du hayon avec une des commandes **A** ou **B** déverrouille le véhicule, ou le hayon seul si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du hayon.

Fermeture

- Appui court sur la commande extérieure du hayon **B**.

ou

- Appui court sur la commande intérieure **C** du volet de coffre.

Mémorisation d'une position d'ouverture

Afin de limiter l'angle d'ouverture du hayon motorisé :

1. Déplacer manuellement le hayon jusqu'à la position désirée ou par l'appui sur le bouton.
2. appuyer plus de 3 secondes sur le bouton **C** ou sur la commande extérieure **B** (mémorisation confirmée par un signal sonore bref).

Une nouvelle opération de mémorisation annule la précédente.

REMARQUE

La mémorisation n'est disponible qu'à partir d'une hauteur d'ouverture supérieure ou égale à 1 m entre la position basse et la position haute du hayon.

Fonctionnement manuel du hayon électrique

Le hayon peut être manœuvré à la main, même si le fonctionnement motorisé est activé.
Le hayon doit être immobile.

- Manœuvrer le hayon sans à-coup et le plus lentement possible.

Les vérins à gaz n'interviennent pas lors de l'ouverture et de la fermeture manuelles du hayon motorisé. Une résistance à l'ouverture comme à la fermeture est donc tout à fait normale.

REMARQUE

En cas de surchauffe du moteur

Lors de manœuvres successives d'ouverture et de fermeture du hayon motorisé, il se peut que l'échauffement du moteur électrique ne permette plus l'ouverture ni la fermeture de celui-ci.
Laisser refroidir le moteur électrique sans manœuvrer le hayon pendant au moins 10 minutes.
S'il est impossible d'attendre, le manœuvrer manuellement.

Précautions d'usage

REMARQUE

En conditions hivernales

Pour éviter tout problème de fonctionnement, enlever la neige ou attendre la fonte du gel avant de commander l'ouverture motorisée du hayon.

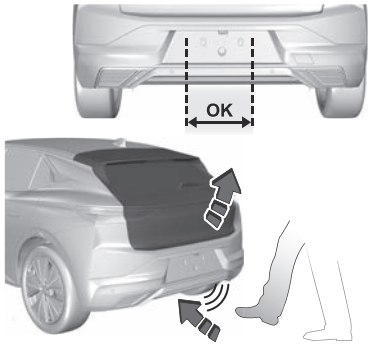
En cas de lavage

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, ne pas oublier de verrouiller et de s'éloigner du véhicule, afin d'éviter tout risque d'ouverture inopinée.

Fonctionnement mains libres

Avec la **clé électronique sur soi**, cette fonction permet l'ouverture, la fermeture ou l'arrêt du mouvement du hayon motorisé par un mouvement de "coup de pied" sous le pare-chocs arrière.

Le paramétrage de la fonction "Ouverture du coffre mains libres" se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.



AVERTISSEMENT

S'assurer d'avoir une position stable avant d'effectuer le geste du coup de pied.
Faire attention à ne pas toucher au système d'échappement qui peut être chaud - Risque de brûlure !

REMARQUE

PHEV, BEV

La fonction n'est pas disponible lorsque le véhicule est branché.

- Se positionner derrière le véhicule au niveau de la plaque minéralogique puis donner un **coup de pied** dans la zone de détection **OK**.

Pour garantir le bon fonctionnement de la commande mains libres, il faut porter la clé sur soi, et dans le rayon de détection arrière.

Le **coup de pied** doit être donné dans le sens de la marche, de manière fluide, pas trop rapide, dans un geste vertical de bas en haut. Lever suffisamment le pied et le retirer immédiatement.

La prise en compte du **coup de pied** est confirmée par l'allumage des indicateurs de direction.

AVERTISSEMENT

Le coup de pied de type "balayage transversal" est proscrit. Si le coup de pied n'a pas été détecté, attendre au moins 2 secondes avant de donner un nouveau coup de pied.
Ne pas donner de coups de pied répétitifs.

Si le mouvement du hayon motorisé ne s'est pas engagé ou fermé, vérifier que :

- La fonction est activée.
- La clé électronique est sur soi, à l'extérieur du véhicule dans la zone de reconnaissance arrière.
- Le "coup de pied" a été effectué dans la zone de détection, suffisamment proche du pare-chocs.
- Le pied a été retiré suffisamment rapidement du pare-chocs.

REMARQUE

Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du hayon avec cette fonction déverrouille le véhicule, ou seulement le hayon si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du hayon.

La fermeture du hayon avec l'Accès bras chargés permet de verrouiller le véhicule.

Recommandations liées à la fonction mains-libres

En cas de non-fonctionnement, vérifier que la clé électronique n'est pas exposée à une source de pollution électromagnétique (par exemple smartphone).
La fonction peut se désactiver ou être altérée en cas de pluie ou de neige.
La fonction peut être altérée avec l'utilisation d'une prothèse de jambe.
Dans certains cas, il est possible que le hayon s'ouvre ou se ferme seul, notamment en cas de :

- Attelage ou retrait d'une remorque.
- Utilisation d'un dispositif de remorquage.
- Montage ou démontage d'un porte-vélos.
- Chargement ou déchargement de vélos sur/d'un porte-vélos.
- Dépôt ou soulèvement de quelque chose derrière le véhicule.
- Approche d'un animal du pare-chocs arrière.
- Lavage du véhicule.
- Entretien effectué sur le véhicule.
- Accès à la roue de secours.

Pour éviter ce type de fonctionnement, éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance ou désactiver la fonction mains-libres.

⚠ AVERTISSEMENT

Dispositif d'attelage

L'installation d'un dispositif d'attelage peut perturber le système de détection.

- Effectuer le geste du coup de pied du côté droit du dispositif d'attelage.

Fermeture manuelle du hayon motorisé en cas de panne

Cette opération est **nécessaire uniquement en cas de panne ou de désinitialisation/perte de la motorisation du hayon.** Si la panne provient de la batterie, il est conseillé de la recharger ou de la changer avec le hayon **fermé**.
Dans cette situation, les efforts pour fermer le hayon peuvent être très importants.

- Le fermer sans à-coup, le plus lentement possible, en appuyant au centre du hayon.

⚠ AVERTISSEMENT

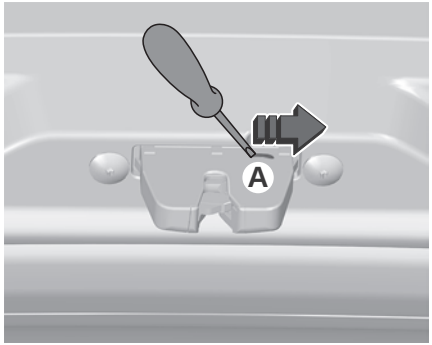
Ne pas abaisser le hayon en appuyant sur l'un de ses côtés - Risque de casse !

Déverrouillage de secours

Pour déverrouiller manuellement le coffre en cas de panne de batterie ou de verrouillage centralisé.

Déverrouillage

- Rabattre les sièges arrière afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.



- Introduire un petit tournevis dans l'orifice **A** de la serrure pour déverrouiller le coffre.
- Déplacer le loquet vers la gauche.

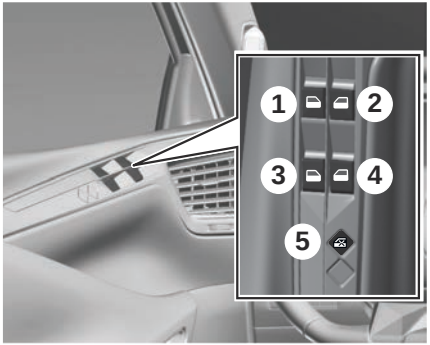
Verrouillage après fermeture

Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre reste verrouillé.

Vitres

Lève-vitres électriques

Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande, sans dépasser le point de résistance ; la vitre s'arrête dès que la commande est relâchée.



1. Avant gauche
2. Avant droit
3. Arrière gauche
4. Arrière droit
5. Désactivation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière

Fonctionnement automatique

- Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande au-delà du point de résistance ; la vitre s'ouvre / se ferme complètement après avoir relâché la commande.

Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

REMARQUE

Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact.
À l'issue de cette temporisation, les commandes sont inopérantes. Pour les réactiver, remettre le contact.

Antipincement

Lorsque la vitre monte et rencontre un obstacle, elle s'arrête puis aussitôt redescend partiellement.

REMARQUE

Dépassement de l'anti-pincement

Après avoir déclenché l'anti-pincement, vérifier qu'aucun obstacle ne bloque le mouvement de la vitre.
Essayer de fermer à nouveau la fenêtre.
Si la fermeture de la vitre est interrompue par l'anti-pincement 3 fois de suite (max. 10 secondes entre chaque action), la fonction anti-pincement devient inopérante.
Sans cette protection, la fenêtre ne peut être fermée que manuellement - risque de blessure !

Désactivation des commandes arrière de lève-vitres arrière



- Pour la sécurité des enfants, contact mis ou moteur allumé, appuyer sur la commande **5** pour désactiver les commandes des lève-vitres arrière, quelles que soient leurs positions.

Le voyant rouge du bouton s'allume.
L'utilisation des lève-vitres électriques arrière à partir des commandes du conducteur reste possible.

Réinitialisation des lève-vitres électriques

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de mouvement anormal des vitres, réinitialiser la fonction antipincement.

REMARQUE

La fermeture automatique des fenêtres n'est plus disponible, seule la fermeture manuelle est possible.
La fermeture des vitres à distance avec la clé électronique n'est également plus disponible dans ce cas.

La fonction anti-pincement est inopérante pendant ces opérations.

Pour chacune des vitres :

1. Tirer sur la commande jusqu'à la fermeture complète de la vitre.
2. Relâcher la commande, puis la tirer de nouveau pendant au moins une seconde.

AVERTISSEMENT

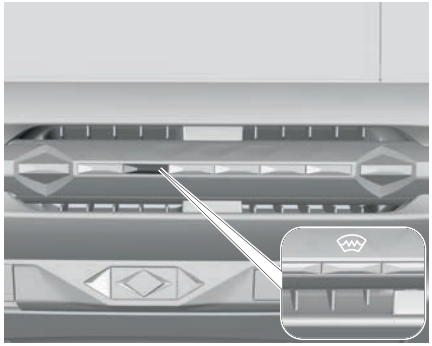
En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, il faut inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyer sur la commande concernée.
Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.
Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.
Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.
Attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à distance à l'aide de la clé électronique.
Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

Pare-brise chauffant



Par temps froid, cette fonction chauffe l'ensemble du pare-brise et vient en complément du Programme automatique Visibilité pour accélérer l'évacuation d'éléments gênant la visibilité (par exemple rosée, buée, givre, neige), se trouvant sur l'une ou l'autre des faces du pare-brise.
Elle peut être utilisée aussi bien avant de partir qu'en roulant.

Marche / Arrêt



- Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.
La fonction s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

Désembuage / Dégivrage avant

Ce mode permet de désembuer ou dégivrer plus rapidement le pare-brise et les vitres latérales.



Appuyer sur ce bouton de la **barre de commandes centrale** pour activer / désactiver le mode (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Le mode gère automatiquement l'air conditionné, le débit, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.
Le débit d'air peut être modifié manuellement sans provoquer la désactivation de ce mode.

REMARQUE

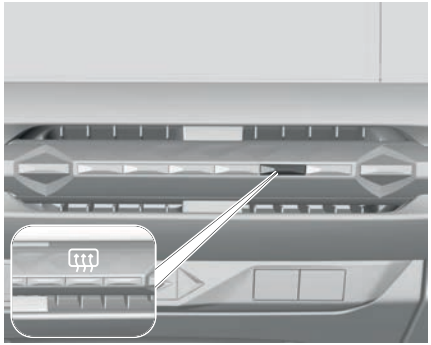
Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.

AVERTISSEMENT

En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la neige ou le givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra.
Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière

Ce désembuage - dégivrage fonctionne uniquement moteur tournant.
Selon version, il prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.



Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

La fonction peut être activée quelle que soit la température extérieure.
La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.
Le désembuage - dégivrage s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

Rétroviseurs

⚠ ATTENTION

Les objets observés sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Prendre cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

Rétroviseurs extérieurs électriques

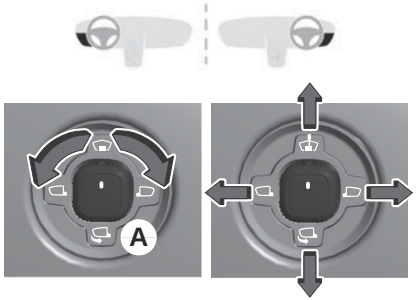
Selon version, le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

Désembuage / Dégivrage

Le désembuage / dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage / dégivrage de la lunette arrière.

Pour plus d'informations sur le **Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière**, se reporter à la rubrique correspondante. ⇨ 103

Réglage



1. Tourner la commande **A** à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.
2. Déplacer la commande dans les quatre directions pour effectuer le réglage.
3. Replacer la commande en position centrale.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour maximiser la sécurité, régler les rétroviseurs de façon à réduire "l'angle mort".
Les objets observés sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Prendre cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

Rabattement

- Automatique : verrouiller le véhicule à l'aide de la clé électronique.

Manuel : contact mis, tourner la commande **A** vers le bas.

REMARQUE

Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande **A**, ils ne se déploieront pas au déverrouillage du véhicule.

REMARQUE

L'inclinaison des rétroviseurs est différente entre les deux côtés. Elle est plus importante

du côté passager de montrer davantage le terrain.

Déploiement

- Automatique : déverrouiller le véhicule à l'aide de la clé électronique.
- Manuel : contact mis, tourner la commande **A** vers le haut.

En cas de nécessité, les rétroviseurs peuvent être rabattus à la main.

REMARQUE

Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Avant un lavage automatique du véhicule, rabattre les rétroviseurs.

Inclinaison automatique à la marche arrière

Cette fonction permet d'orienter automatiquement les rétroviseurs vers le bas pour faciliter les manœuvres de stationnement en marche arrière.
Moteur tournant, dès le passage de la marche arrière, les miroirs s'inclinent vers le bas.
Ils reviennent chacun à leur position initiale :

- Quelques secondes après le désengagement de la marche arrière.
- Dès que la vitesse dépasse 10 km/h.
- À l'arrêt du moteur.

L'activation / désactivation se fait dans l'application **Paramètres > véhicule** de l'écran tactile.

REMARQUE

Une explication sur le stockage longue durée et la nécessité de mettre le moteur en marche pour déployer les rétroviseurs.

Rétroviseur intérieur



Le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

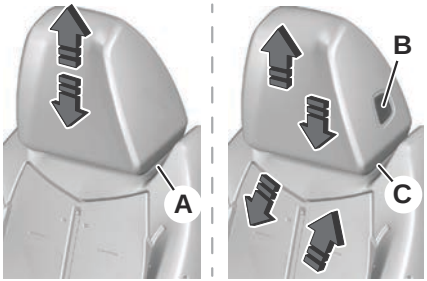
REMARQUE

Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le miroir s'éclaircit automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée.
Le système est inopérant si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.

Appuie-tête

Appuie-tête avant

Réglage en hauteur



Vers le haut

Soulever l'appuie-tête jusqu'à la hauteur souhaitée ; le déclic d'enclenchement est perceptible.

Vers le bas

Selon équipement, appuyer sur l'ergot **A** ou sur le bouton **B** puis, en maintenant l'appui, abaisser l'appuie-tête.

REMARQUE

L'appuie-tête est correctement réglé lorsque son bord supérieur est au niveau du haut de la tête.

Réglage en inclinaison

(Selon équipement)

Vers l'avant :

- Déplacer la partie inférieure de l'appuie-tête vers l'avant.

Vers l'arrière :

- Appuyer sur le bouton **B** puis, en maintenant l'appui, déplacer la partie inférieure de l'appuie-tête vers l'arrière.

Retrait d'un appuie-tête

1. Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
2. Selon équipement, appuyer sur l'ergot **A** ou **C** pour déverrouiller l'appui-tête et le soulever complètement.
3. Par sécurité, ranger l'appuie-tête.

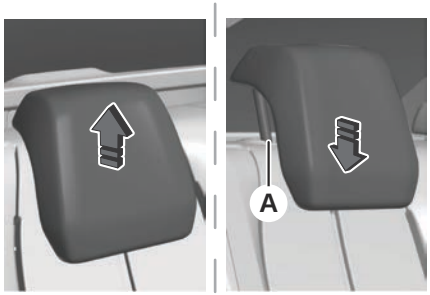
Remise en place d'un appuie-tête

1. Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.
2. Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.
3. Selon équipement, appuyer sur l'ergot **A** ou **C** pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.
4. Procéder au réglage en hauteur.

AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler avec les appuis-tête retirés ; ceux-ci doivent être en place et réglés en fonction de l'occupant du siège.

Appuie-tête arrière



Ils peuvent prendre deux positions :

Position haute, lorsque le siège est occupé :

Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.

Position basse, de rangement, lorsque les sièges ne sont pas occupés :

Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.

Les appuie-tête arrière sont démontables.

Retrait d'un appuie-tête

1. Déverrouiller le dossier à l'aide de la commande **1**.
2. Basculer légèrement le dossier vers l'avant.
3. Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
4. Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le soulever complètement.

Remise en place d'un appuie-tête

1. Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.
2. Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.
3. Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.

AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler avec des passagers installés à l'arrière quand les appuis-tête sont retirés ; les appuis-tête doivent être en place et en position haute.
L'appui-tête du siège central ne peut pas être installé sur un siège latéral et inversement.

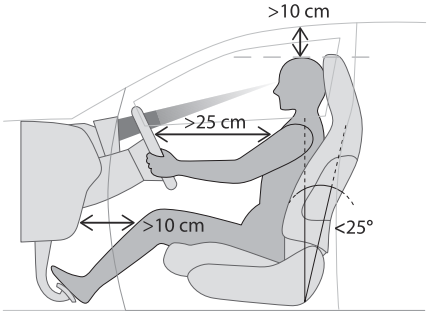
Sièges

Bien s'installer

Adopter une bonne position de conduite contribue à améliorer le confort et la protection du conducteur. Cela permet également d'optimiser la visibilité intérieure / extérieure, ainsi que l'accessibilité des commandes.

Certains réglages de sièges décrits dans cette rubrique dépendent du niveau de finition et du pays de commercialisation du véhicule.

Côté conducteur



- S'asseoir au fond du siège, avec le bassin, le dos et les épaules appuyés contre le dossier. Régler la hauteur de l'assise de façon que les yeux soient au niveau du milieu du pare-brise.
- La tête doit être à une distance minimale de 10 cm du toit.
- Régler la position longitudinale du siège de façon à pouvoir appuyer à fond sur les pédales tout en gardant les jambes légèrement fléchies.
- La distance entre les genoux et la planche de bord doit être de 10 cm minimum, afin de faciliter l'accès aux commandes de la planche de bord.
- Régler l'inclinaison du dossier dans la position la plus verticale possible ; l'inclinaison ne doit jamais excéder 25°.
- Régler l'appuie-tête de façon que son bord supérieur se trouve au niveau du dessus de la tête.
- Régler la longueur de l'assise afin d'assurer un soutien au niveau des cuisses.
- Régler le soutien lombaire pour épouser la forme de la colonne vertébrale.
- Régler le volant en profondeur afin de garantir une distance minimale de 25 cm avec le sternum et de pouvoir le tenir en gardant les bras légèrement pliés.
- Régler le volant en hauteur de façon qu'il ne masque pas les informations du combiné d'instruments.

AVERTISSEMENT

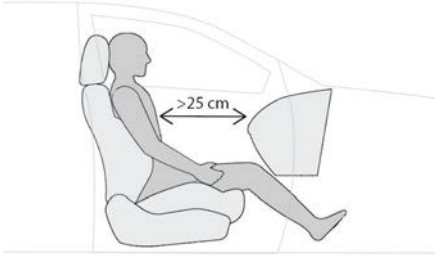
Pour des raisons de sécurité, le réglage des sièges doit être effectué exclusivement à l'arrêt.

REMARQUE

Sièges à réglages électriques

Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Côté passager



- S'asseoir au fond du siège, avec le bassin, dos et épaules appuyés contre le dossier.
- Régler la position longitudinale du siège de façon à pouvoir garantir une distance minimale de 25 cm avec la planche de bord.
- Régler l'appuie-tête de façon que son bord supérieur se trouve au niveau du dessus de la tête.

Avant de démarrer

1. Régler les rétroviseurs extérieurs et intérieur de façon à réduire les angles morts.
2. Attacher la ceinture de sécurité : placer la sangle diagonale de la ceinture au centre de l'épaule et ajuster la sangle ventrale afin qu'elle soit serrée au niveau du bassin.
3. S'assurer que l'ensemble des passagers a correctement attaché sa ceinture.

REMARQUE

Rétroviseurs extérieurs électriques

Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Pendant la conduite

Maintenir une bonne position et tenir le volant à deux mains en position "9h15", de façon à pouvoir accéder rapidement aux commandes situées sur le volant et à proximité.

AVERTISSEMENT

Ne jamais modifier les réglages des sièges ni du volant en roulant. Toujours laisser les pieds sur le plancher.

Position des sièges avant

DANGER

Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant, afin de permettre le déploiement de l'airbag en toute sécurité.

AVERTISSEMENT

Par mesure de sécurité, les réglages doivent impérativement être effectués à l'arrêt.

AVERTISSEMENT

Avant d'effectuer de reculer le siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège. Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Avant de prendre la route et pour profiter de l'ergonomie du poste de conduite, régler dans l'ordre suivant :

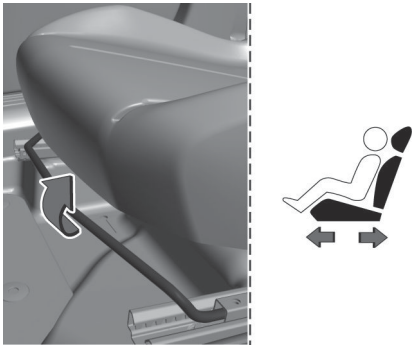
- la hauteur de l'appuie-tête
- l'inclinaison du dossier
- la hauteur de l'assise du siège
- la position longitudinale du siège
- la hauteur et la profondeur du volant
- les rétroviseurs extérieurs et intérieur

AVERTISSEMENT

Une fois ces réglages effectués, vérifier depuis la position de conduite la bonne visibilité du combiné d'instruments.

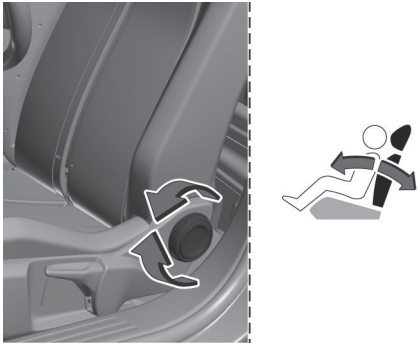
Sièges avant manuels

Longitudinal



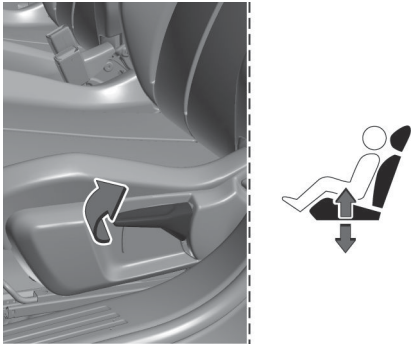
1. Soulever la barre de commande et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.
2. Relâcher la barre de commande pour verrouiller la position sur l'un des crans.

Inclinaison des dossiers



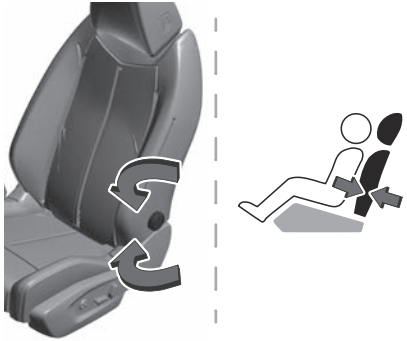
- Tourner la molette pour obtenir l'angle souhaité.

Hauteur



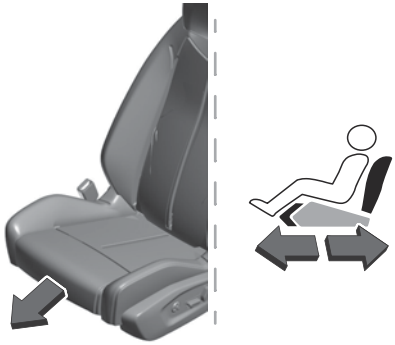
- Tirer la commande vers le haut pour monter ou la pousser vers le bas pour descendre, jusqu'à obtenir la position recherchée.

Lombaire



- Tourner la molette pour obtenir le soutien lombaire désiré.

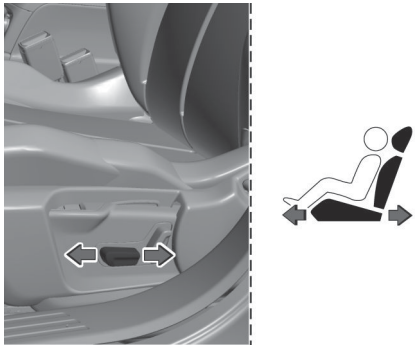
Longueur de l'assise



- Tirer la poignée vers l'avant pour déverrouiller l'assise, puis avancer ou reculer la partie avant du coussin.

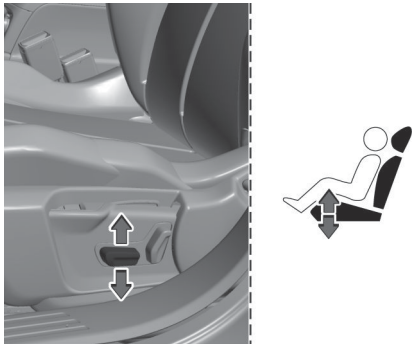
Sièges avant électriques

Longitudinal



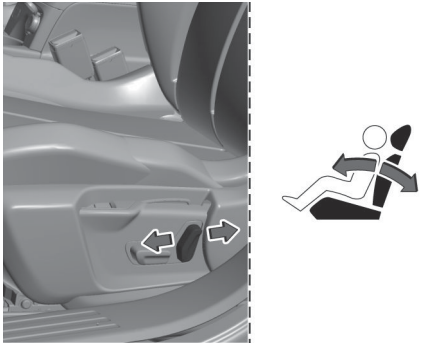
- Pousser la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour faire coulisser le siège.

Hauteur



- Basculer la partie arrière de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir la hauteur et l'inclinaison désirées.

Angle du dossier



- Basculer la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

Lombaire



La commande permet de régler indépendamment la profondeur et la hauteur du maintien au niveau des lombaires.



- Maintenir l'appui sur l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.
- Maintenir l'appui sur le haut ou le bas de la commande pour monter ou descendre la zone d'appui lombaire.

Mémorisation des positions de conduite

Associée au siège conducteur à réglages électriques, cette fonction permet de mémoriser deux positions de conduite pour faciliter ces réglages

en cas de changements fréquents de conducteur.
Elle prend en compte les réglages électriques du siège.
Elle prend également en compte les réglages électriques du siège, des rétroviseurs extérieurs et de l'affichage tête haute étendu.



Avec les boutons 1/2/M

1. S'installer et mettre le contact.
2. Régler le siège, les rétroviseurs extérieurs et l'affichage tête haute étendu.
3. Appuyer sur le bouton **M**, puis dans un délai de 4 secondes, appuyer sur le bouton **1** ou **2**.

Un signal sonore retentit pour indiquer la mémorisation.
La mémorisation d'une nouvelle position annule la précédente.

Rappel d'une position mémorisée

⚠ AVERTISSEMENT

Lors du déplacement du siège, s'assurer que personne, ni aucun objet n'entrave le mouvement automatique du siège.

Contact mis ou moteur tournant

- Appuyer sur le bouton **1** ou **2** pour rappeler la position correspondante.

Un signal sonore retentit à la fin du rappel.
Il est possible d'interrompre le mouvement en cours en appuyant sur le bouton **M**, **1** ou **2** ou en utilisant une commande de réglage du siège.
Le rappel de position est impossible en roulant.
Le rappel de position est désactivé environ 45 secondes après la coupure du contact.
Fonction d'accueil
La fonction d'accueil facilite l'accès et la sortie du véhicule.
Le siège avant recule automatiquement à la coupure du contact et à l'ouverture de la porte conducteur, puis reste en position pour un futur accès au véhicule.
À la mise du contact, le siège avant avance pour atteindre la position de conduite mémorisée.

Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Sièges chauffants

Activation/Désactivation

Dans l'application **Sièges** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Fonctions de chauffage** ou **Sièges ventilés**.

- Sélectionner le siège conducteur ou passager.

La page correspondante s'affiche avec les derniers réglages mémorisés.

Si les réglages conviennent, appuyer pour activer / désactiver la fonction dans l'application **Sièges**.

Sans action, l'affichage revient à son état initial.
L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Modification des réglages

1. Dans la page **Fonctions de chauffage** ou **Sièges ventilés**, sélectionner le siège concerné.
2. Sélectionner une intensité parmi les trois niveaux prédéfinis : "**1**" (Faible), "**2**" (Normal) ou "**3**" (Élevé). Les réglages sont mémorisés à la coupure du contact.

Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.
Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.
Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible.
Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (p. ex., maladie, prise de médicament).
Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- Ne pas verser de liquides.
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempée.

Sièges massants

(Selon versions)
Système avec choix du type de massage et réglage de son intensité.
Ce système fonctionne moteur tournant, ainsi qu'en mode STOP du Stop & Start.

Activation / Désactivation

Dans l'application **Sièges** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Massage**.

- Sélectionner le siège conducteur ou passager.
  La page correspondante s'affiche avec les derniers réglages mémorisés.

Si les réglages conviennent, appuyer pour activer / désactiver la fonction dans l'application **Sièges**.

Sans action, l'affichage revient à son état initial.
L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Modification des réglages

1. Dans la page **Massage**, sélectionner le siège concerné.
2. Sélectionner une intensité de massage parmi les trois niveaux prédéfinis : "**1**" (Faible), "**2**" (Normal) ou "**3**" (Élevé).
3. Sélectionner un autre type de massage parmi ceux proposés.

Les modifications sont prises en compte immédiatement et mémorisées à la coupure du contact.
Une fois activé, le système démarre un cycle de massage d'une heure, composé de séquences de 6 minutes de massage suivies de 3 minutes de pause.
Le système s'arrête automatiquement à la fin du cycle.

Sièges arrière

Banquette avec assises fixes et dossiers rabattables en deux parties (2/3-1/3) pour moduler l'espace de chargement du coffre.

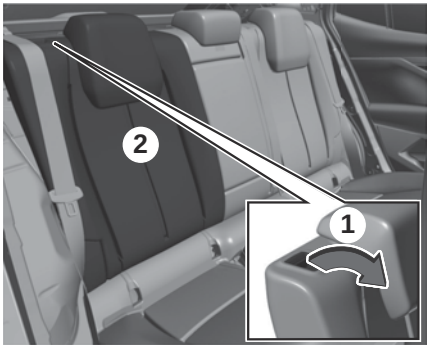
Rabattement des dossiers

⚠ AVERTISSEMENT

Effectuer les manœuvres de dossiers seulement véhicule à l'arrêt.

Premiers pas :

1. Abaisser les appuie-tête des dossiers.
2. Avancer, si nécessaire, les sièges avant.
3. Vérifier que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossiers (vêtements, bagages...).
4. Vérifier que les ceintures de sécurité sont libres, non verrouillées dans les boucles. Les dégager pour assurer le passage du dossier.



1. Presser la poignée **1** de déverrouillage du dossier.
2. Accompagner le dossier **2** jusqu'à l'horizontale.

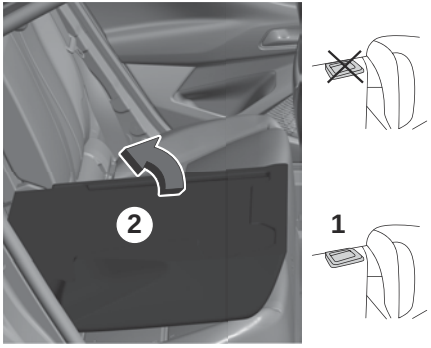
REMARQUE

Lorsque le dossier est déverrouillé, le témoin rouge de la poignée de déverrouillage est visible.

Remise en place des dossiers

AVERTISSEMENT

Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.



1. Redresser le dossier **2** et le pousser fermement pour le verrouiller.
2. Vérifier que le voyant rouge de la poignée **1** de déverrouillage n'est plus visible.
3. Vérifier que les ceintures de sécurité latérales n'ont pas été coincées pendant la manœuvre.

AVERTISSEMENT

Attention, un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc.
Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

Introduction aux ceintures de sécurité

AVERTISSEMENT

Boucler la ceinture de sécurité avant chaque trajet.
En cas d'accident, les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité mettent en danger les autres passagers et eux-mêmes.

Enrouleur

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à la morphologie de l'utilisateur. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.
Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique en cas de collision, de freinage d'urgence ou de retournement du véhicule. Il est possible de le débloquer en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Prétension pyrotechnique

Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux.
Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.
Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives, lorsque le contact est mis.

Limiteur d'effort progressif

Ce système réduit la pression de la ceinture de sécurité sur la poitrine de l'occupant, en tenant compte de sa stature, améliorant ainsi sa protection.

AVERTISSEMENT

En cas de choc

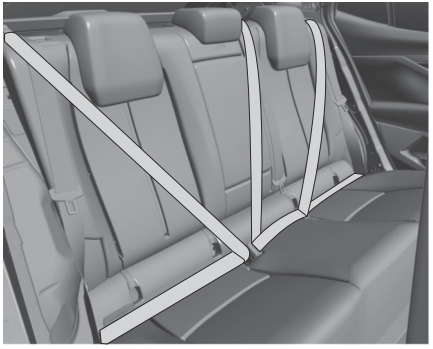
En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.
Dans tous les cas, le voyant d'airbag s'allume.

Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Ceintures de sécurité avant

Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort progressif.

Ceintures de sécurité arrière



Les places arrière sont équipées chacune d'une ceinture, dotée de trois points d'ancrage et d'un enrouleur.
Les places latérales sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Verrouillage

1. Tirer la sangle et insérer le pêne dans la boucle.
2. Vérifier le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Déverrouillage

1. Appuyer sur le bouton rouge de la boucle.
2. Accompagner l'enroulement de la ceinture.

Alertes de non-bouclage et de débouclage



2 / 4 Voyant de ceinture de sécurité avant gauche/droite

1 / 3 / 5 Voyant de ceinture de sécurité arrière gauche/centrale/droite

Voyant de non-bouclage / débouclage

Il s'allume en rouge à la fois au combiné d'instruments et sur l'afficheur des voyants de ceintures de sécurité, dès que le système détecte qu'une ceinture de sécurité est non bouclée ou débouclée.

Alerte de non-bouclage à l'avant

À la mise du contact, si le conducteur ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, le voyant correspondant (**2** ou **4**) s'allume en rouge.

À une vitesse supérieure à 20 km/h, le voyant d'avertissement et le voyant correspondant clignotent, accompagnés d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Une fois ce temps écoulé, le voyant reste rouge fixe jusqu'au bouclage de la ceinture de sécurité.

Alerte de non-bouclage à l'arrière

À la mise du contact, si un des passagers arrière n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, le voyant d'avertissement correspondant (**1**, **3** ou **5**) s'allume en rouge pendant 1 minute.

Alerte de débouclage



Après la mise du contact, si le conducteur ou un passager déboucle sa ceinture de sécurité, le voyant d'avertissement correspondant (**1**, **2**, **3**, **4** ou **5**) s'allume en rouge.

À une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph), ce voyant clignote, accompagné d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Une fois ce temps écoulé, le voyant reste allumé jusqu'au rebouclage de la ceinture de sécurité.



Contact mis, si le conducteur ou un passager attache sa ceinture de sécurité, le voyant d'avertissement correspondant (**1**, **2**, **3**, **4** ou **5**) s'allume en vert.



Contact mis, si l'un des sièges passagers avant ou arrière est considéré comme étant inoccupé, le voyant d'avertissement correspondant (**1**, **3**, **4** ou **5**) s'allume en gris.

Lorsqu'il n'y a plus d'alerte de non-bouclage/débouclage, les voyants verts ou gris restent allumés pendant 30 secondes environ, puis s'éteignent.

Conseils

AVERTISSEMENT

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler. Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée. Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle. Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (par ex. une pièce de monnaie) avant de le fixer. Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée. Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

AVERTISSEMENT

Pose

La partie de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin. La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule. Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- doit être tendue au plus près du corps.
- doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas.
- ne doit maintenir qu'une seule personne ;
- Ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage.
- Ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

AVERTISSEMENT

Recommandations pour les enfants.

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.
Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants.
Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, consulter la rubrique correspondante.

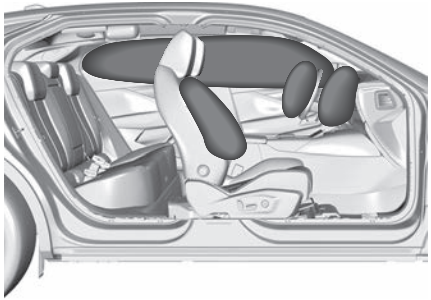
AVERTISSEMENT

Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité du véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter.
Faire vérifier périodiquement les ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.
Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le Réseau.

Système d'airbags

Introduction du système d'airbags



AVERTISSEMENT

Veiller à ce que la zone de gonflage de l'airbag reste toujours dégagée.

AVERTISSEMENT

Ne rien placer (par exemple, un enfant, un animal ou un objet) entre les occupants et les airbags.
Ne jamais fixer ou attacher d'objets à proximité ou à l'intérieur des zones de déploiement des airbags, car cela pourrait provoquer des blessures en cas de déclenchement de l'airbag.

En particulier, ne rien attacher sur :

- Le volant et la planche de bord ;
- Les dossiers des sièges (par ex. vêtements) ;
- Le plafond.

Informations générales

Ce système est conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort. Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

- En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.
- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer la protection dans ces situations.

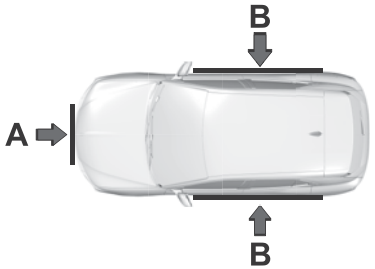
L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

AVERTISSEMENT

Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

Zones de détection de choc



A Zone d'impact frontal

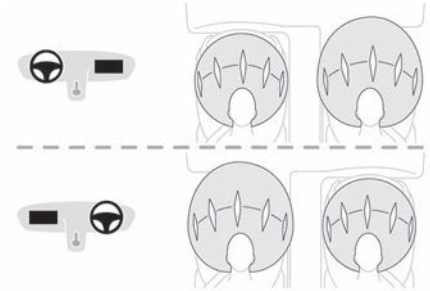
B Zone d'impact latéral

REMARQUE

Le déclenchement du ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.
Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

Airbags avant



Ce système protège, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.
Pour le conducteur, il est intégré au centre du volant ; pour le(s) passager(s) avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

Déploiement

Ils se déclenchent, sauf l'airbag passager avant s'il est désactivé[1], en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal **A**.
L'airbag frontal s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

Airbags latéraux



Ce système protège, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.
Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

Déploiement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.
L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

Airbags rideaux

Ce système contribue à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.
Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déploiement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant, en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag frontal s'interpose entre les occupants à l'avant et l'arrière du véhicule et les vitres correspondantes.

Airbags centraux

Système protégeant, en cas de choc latéral violent, les occupants avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête.

L'airbag central est intégré dans l'armature du dossier du siège conducteur, côté console centrale. Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral, en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

[1] Pour plus d'informations sur la désactivation de l'airbag passager avant, se reporter à la rubrique correspondante

Défaut du système d'airbags



En cas de défaillance, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments.

Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour vérification du système.
Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.
Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les recommandations de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et droite.
Boucler la ceinture de sécurité et la positionner correctement.
Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par exemple enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.
Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, en particulier dans la zone directement autour des airbags.
Même si toutes les précautions mentionnées sont respectées, un risque de blessures ou de brûlures mineures à la tête, à la poitrine ou aux bras ne peut être exclu lors du déploiement d'un airbag. L'airbag se gonfle presque instantanément (en quelques millisecondes) puis se dégonfle dans le même temps, évacuant le gaz chaud par des ouvertures prévues à cet effet.
Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags.
Tous les travaux doivent être effectués uniquement dans le Réseau STELLANTIS.

⚠ AVERTISSEMENT

Airbags frontaux

Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.
Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.
Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.
Ne jamais retirer ni percer jamais le volant, ni ne le frapper violemment.
Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.

⚠ AVERTISSEMENT

Airbags latéraux

Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement de ces airbags. Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, contacter le Réseau STELLANTIS.
Ne fixer ni n'attacher quoi que ce soit aux dossiers du siège (par exemple, des vêtements) car cela pourrait causer des blessures à la poitrine ou au bras lors du déploiement de l'airbag.
Ne pas s'asseoir avec la partie supérieure du corps plus près de la porte que nécessaire.
Les panneaux de porte avant du véhicule comprennent des capteurs de choc latéral.
Une porte endommagée ou toute intervention non autorisée (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux ! Tous les travaux doivent être effectués uniquement dans le Réseau STELLANTIS.

⚠ AVERTISSEMENT

Airbags rideaux

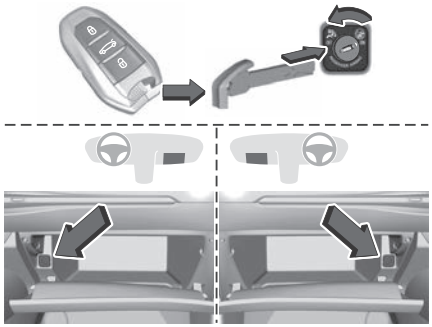
Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.
Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon.

Désactivation de l'airbag passager avant

L'airbag passager avant doit être réglé en fonction du type de dispositif de retenue pour enfants utilisé. Suivre le tableau d'installation des dispositifs de retenue pour enfants. ⇨ 51
Les systèmes d'airbags rideau et latéral, les rétracteurs de ceinture et tous les systèmes d'airbags du conducteur restent actifs. Le système d'airbag passager avant peut être désactivé via un commutateur à clé situé dans la boîte à gants côté passager.

⚠ AVERTISSEMENT

Désactiver l'airbag passager uniquement en utilisation combinée avec un système de retenue pour enfants, selon les instructions et restrictions précisées dans le tableau d'installation des dispositifs de retenue pour enfants.
Le non-respect de cette consigne présente un risque de blessures mortelles pour la personne occupant un siège avec airbag passager avant désactivé.



Utiliser la clé de contact pour choisir la position :

OFF 
L'airbag passager avant est désactivé et ne se gonfle pas en cas de collision.
Le voyant s'allume en permanence dans la console centrale.

ON 
L'airbag passager avant est activé

Activer/Désactiver l'airbag **uniquement avec le véhicule arrêté et le contact coupé**.



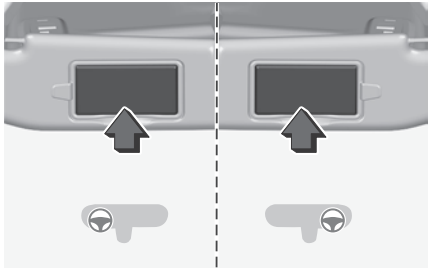
Après la mise du contact :

- Si le voyant **ON** s'allume pendant environ 60 secondes, le système d'airbag passager avant se déploie en cas de collision.
- Si le voyant **OFF** s'allume, le système d'airbag passager avant est désactivé. Il reste allumé tant que l'airbag est désactivé.

Consulter immédiatement un atelier qualifié :

- Si aucun des deux voyants n'est allumé.
- Si les deux voyants sont allumés en même temps, le système présente une défaillance. L'état du système ne peut pas être déterminé. Personne n'est autorisé à occuper le siège passager avant.

Systèmes de sécurité pour enfants sur le siège passager avant avec systèmes d'airbag



Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :



⚠ DANGER

NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

EN : NEVER use a rearward-facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it, DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur.
DE : Montieren Sie auf einem Sitz mit AKTIVIERTEM Front-Airbag NIEMALS einen Kindersitz oder eine Babyschale entgegen der Fahrtrichtung, das Kind könnte schwere oder sogar tödliche Verletzungen erleiden.
FR : NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.
ES : NO INSTALAR NUNCA un sistema de retención para niños de espaldas al sentido de la marcha en un asiento protegido mediante un AIRBAG frontal ACTIVADO, ya que podría causar lesiones GRAVES o incluso la MUERTE del niño.
IT : NON installare MAI seggiolini per bambini posizionati in senso contrario a quello di marcia su un sedile protetto da un AIRBAG frontale ATTIVATO. Ciò potrebbe provocare la MORTE o FERITE GRAVI al bambino.

Systèmes de retenue pour enfants

Consignes générales

⚠ AVERTISSEMENT

Pour transporter des enfants dans le véhicule, les installer dans un siège approprié. **Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.**

⚠ AVERTISSEMENT

La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Veiller à respecter les consignes ci-après et celles fournies avec le siège enfant.

REMARQUE

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, tous les enfants de moins de **12 ans ou d'une taille inférieure à 1 mètre 50 doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leurs taille ou poids**,

aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.

- **Un enfant de moins de 15 mois doit obligatoirement être transporté en position dos à la route à l'avant comme à l'arrière.** L'utilisation de sièges "dos à la route" est recommandée pour les enfants jusqu'à l'âge de 3 ans.
- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière du véhicule.**

⚠ AVERTISSEMENT

Ne rien fixer sur les systèmes de retenue pour enfants et ne pas les couvrir d'autres matériaux. Un système de retenue pour enfants soumis à des contraintes en cas d'accident doit être remplacé.

ⓘ REMARQUE

Ceintures de sécurité

Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, car cela pourrait le déstabiliser.
Lors de l'installation d'un siège enfant sur un siège arrière, vérifier que le siège enfant n'interfère pas avec le fonctionnement de la ceinture de sécurité du siège central arrière.
Veiller à positionner et boucler correctement la ceinture de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

⚠ AVERTISSEMENT

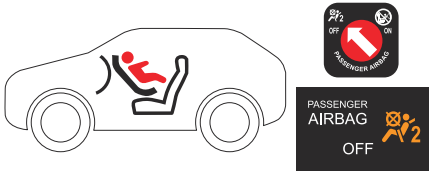
Appuie-têtes

Enlever l'appuie-tête avant d'installer un siège enfant avec dossier ou système Top Tether sur une place passager.
S'assurer que l'appuie-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage brusque.
Remettre l'appuie-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

Installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège avant

⚠ AVERTISSEMENT

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon **l'enfant risquerait d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag**.



⚠ AVERTISSEMENT

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant face à la route.



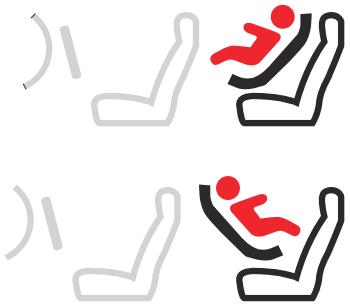
ⓘ REMARQUE

Régler le siège du passager avant à la **position de réglage la plus haute et la position longitudinale entièrement vers l'arrière avec le dossier redressé**.



Installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège arrière

Face à la route ou dos à la route



1. Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant face à la route ou que le siège enfant dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.
2. Vérifier que le dossier du siège enfant face à la route est le plus près possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

Recommandations spécifiques aux sièges

⚠ AVERTISSEMENT

Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.
Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.
Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

⚠ AVERTISSEMENT

Installation d'un siège enfant avec béquille

Veiller à ce que la béquille soit en contact ferme et stable avec le sol.
Un siège avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le système de retenue pour enfants n'est pas utilisé, attacher le siège avec la ceinture de sécurité ou les ancrages ISOFIX, ou le retirer du véhicule. Ne pas le laisser dans l'habitacle sans le fixer solidement. De cette façon, en cas de freinage brusque ou d'accident, les occupants ne seront pas blessés.

⚠ AVERTISSEMENT

L'appuie-tête doit toujours être présent dans le véhicule et installé si le siège est utilisé par un passager adulte ou un enfant assis dans le système de retenue sans dossier.

⚠ AVERTISSEMENT

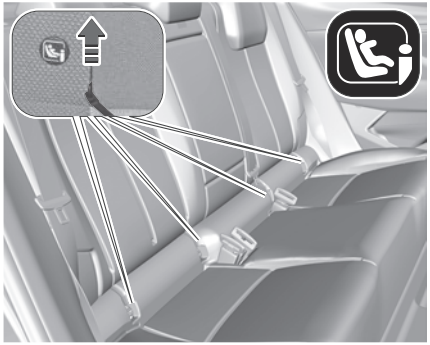
Après avoir installé un système de protection pour enfants dans le véhicule, ne pas avancer ou reculer le siège car il pourrait desserrer les fixations. Retirer le système de protection pour enfants pour régler la position du siège. Réinstaller le système de protection pour enfants une fois le siège réglé.

Pose des ceintures de sécurité

Les systèmes de retenue pour enfants peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité. Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien positionnée et tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule.

Connecteurs d'ancrage ISOFIX

Les positions des systèmes de retenue pour enfant ISOFIX spécifiques au véhicule sont indiquées dans le tableau d'installation des systèmes de retenue pour enfants.
Les sièges extérieurs arrière sont équipés de connecteurs d'ancrage conformes à la norme ISOFIX.



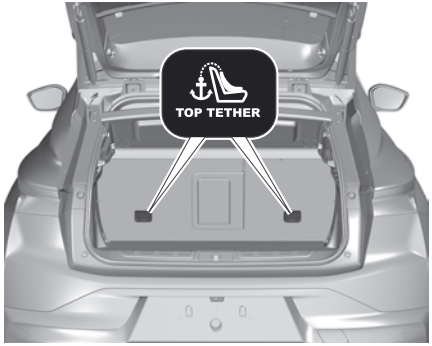
Les connecteurs d'ancrage sont situés derrière les fermetures éclair entre le dossier et l'assise. Ils sont signalés par une étiquette sur le dossier. Ouvrir la fermeture éclair pour accéder aux fixations.

REMARQUE

Lors de la fixation des systèmes de retenue pour enfants compatibles ISOFIX sur les sièges passager réglables, d'abord incliner le dossier autant que nécessaire vers l'arrière pour pouvoir accéder aux connecteurs d'ancrage ISOFIX.
Après la fixation correcte du système de retenue pour enfants ISOFIX, incliner de nouveau le dossier vers l'avant.

Ancrages Top Tether

En plus des anneaux ISOFIX A, les sièges Top-Tether doivent être fixés à un anneau supplémentaire, situé derrière le siège.



Avant d'installer un siège Top Tether :

1. Retirer et ranger l'appuie-tête du siège avant d'installer le siège enfant ;
2. Installer le siège enfant sur les fixations ISOFIX ;
3. Passer la sangle du siège enfant par-dessus le dossier et la fixer aux anneaux Top Tether.
4. Serrer la sangle conformément aux instructions du manuel fourni avec le siège enfant.

Les positions des systèmes de retenue pour enfants ISOFIX de catégorie universelle sont indiquées dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants.

Sièges enfants i-Size

Un système de retenue pour enfant i-Size est un système ISOFIX universel selon la réglementation n° 129 des Nations Unies.
Tous les systèmes de retenue pour enfants i-Size peuvent être utilisés sur un siège de véhicule convenant au système i-Size, comme indiqué dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants.

REMARQUE

Pour éviter que le siège ne bascule vers l'avant en cas de collision, il faut utiliser une sangle d'ancrage supérieure ou une jambe de force en plus des supports ISOFIX.

Les sièges enfant **i-Size** et sièges du véhicule homologués i-Size sont identifiés par le symbole i-Size.

Sièges enfants recommandés

Taille de l'enfant (ECE R129)	Type d'installation	Système de retenue pour enfants	Remarque
Taille : 40 - 85 cm (de la naissance à 15 mois) (jusqu'à 13 kg)	Dos à la route 	**"RÖMER Baby-Safe PRO"**	Recommandé avec sa base ISOFIX**(RÖMER Vario Base 5Z)**
Taille : 61 - 105 cm (de 3 mois à 4 ans) (jusqu'à 18 kg)	Dos à la route Taille : 61 - 105 cm  Face à la route Taille : 76 - 105 cm 	**"RÖMER Dualfix 5Z"**	Installé avec sa base ISOFIX **(RÖMER Vario Base 5Z)** L'installation dos la route est recommandée
Taille : 100 - 150 cm (de 3,5 à 12 ans) (jusqu'à 36 kg)	Face à la route 	**"RÖMER KidFix Pro"**	Peut être installé avec ou sans supports ISOFIX. L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité. **Acheté sur Stellantis & You, Sales and Services** **Il est recommandé d'utiliser un siège enfant avec dossier. En cas de dépose du dossier en présence d'un enfant de plus de 138 cm, il faut également enlever la protection de sécurité**

⚠ DANGER

Si un système de retenue pour enfants ISOFIX universel n'est pas fixé sur les trois points d'ancrage, il ne pourra pas protéger correctement l'enfant. En cas d'accident, l'enfant peut être gravement ou mortellement blessé.

REMARQUE

Suivre les instructions des fabricants de dispositifs de retenue pour enfants afin d'installer le dispositif de retenue pour enfants approprié dans le véhicule.

REMARQUE

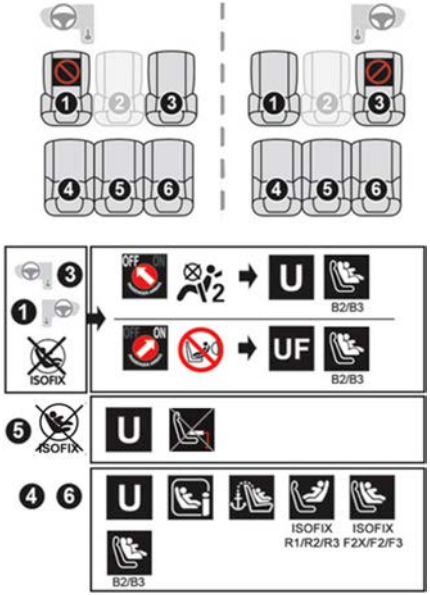
Pour le dispositif de retenue pour enfant semi-universel ou spécifique au véhicule (système de retenue pour enfant ISOFIX ou à

ceinture), se reporter à la liste des véhicules fournie dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfant.

REMARQUE

S'assurer que l'emplacement d'installation du système de retenue pour enfants à l'intérieur du véhicule est correct.
Se référer au tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants.

Emplacement de montage d'un système de retenue pour enfants



AVERTISSEMENT

Respecter les restrictions et les indications du tableau Installation des dispositifs de retenue pour enfants selon la réglementation européenne.

Clé

Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Airbag frontal passager désactivé.

Airbag frontal passager activé.

U — Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué universellement "dos à la route" et/ou "face à la route" (U) de groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.

UF — Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué en universel "dos à la route" et/ou "face à la route", groupes 0, 0+, 1, 2 et 3.



Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant i-Size.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant i-Size "face à la route".



Présence d'un point d'ancrage Top Tether à l'arrière du dossier permettant de fixer un siège enfant universel ISOFIX.



Présence d'un point d'ancrage Top Tether à l'arrière du dossier permettant de fixer un siège enfant universel ISOFIX "face à la route".



Siège enfant ISOFIX "dos à la route" :

- R1 : siège enfant ISOFIX pour nourrisson.
- R2 : siège enfant ISOFIX de taille réduite.
- R3 : siège enfant ISOFIX de grande taille.



Siège enfant ISOFIX "face à la route" :

- F2X : siège enfant ISOFIX pour tout-petits.
- F2 : siège enfant ISOFIX de petite taille.
- F3 : siège enfant ISOFIX de grande taille.



Siège enfant rehausseur : par ceinture de sécurité, avec ou sans fixations ISOFIX :

- B2 : siège rehausseur de largeur réduite.
- B3 : siège rehausseur de grande largeur.



Siège enfant ISOFIX de type "**Nacelle**" :



- **L1** : siège enfant ISOFIX orienté vers la gauche pour nourrisson.
- **L2** : siège enfant ISOFIX orienté vers la droite pour nourrisson.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant **ISOFIX**.



Place interdisant la fixation d'un siège enfant **ISOFIX**.

Pour le réglage des sièges, se référer au tableau récapitulatif dans le tableau **Installation des dispositifs de retenue pour enfants**.

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants fixés par la ceinture de sécurité et homologués universellement **(a)**, ainsi que les sièges les plus grands **ISOFIX** et **i-Size** sur les places assises équipées de fixations **ISOFIX** dans le véhicule.

	Numéro du siège					
	Sièges avant (d)			**Sièges arrière (d)**		
Conduite à gauche	**1**	**3**		**4**	**5**	**6**
Conduite à droite	**3**	**1**				
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" **(b)**	Activé "ON" **(c)**			
Position compatible avec un siège enfant **universel (a) dos à la route (k)**	non	oui **(g)**	non	oui	oui **(e)**	oui
Position compatible avec un siège enfant **universel (a) face à la route (b) (l)**	non	oui **(g)**		oui	oui **(e)**	oui
Position compatible avec un siège pour enfant **i-Size dos à la route**	non	non		oui	non	oui
Position compatible avec un siège pour enfant **i-Size face à la route**	non	non		oui	non	oui
Place équipée d'une attache **Top-tether**	non	non		oui	non	oui

	Numéro du siège				
	Sièges avant (d)		Sièges arrière (d)		
Conduite à gauche	**1**	**3**	**4**	**5**	**6**
Conduite à droite	**3**	**1**			
Siège enfant de type "**Nacelle**" (**L1 / L2**)	non	non	non	non	non
Siège enfant **ISOFIX** "**dos à la route**" (**R1 / R2 / R3**)	non	non	R3 **(h) (i)**	non	R3 **(h) (i)**
Siège enfant **ISOFIX** "**Face à la route**" (**F2 / F2X / F3**)	non	non	F3	non	F3
Siège enfant « **Réhausseur** » (**B2/B3**)	non	B3 **(f) (j)**	B3	non	B3

Règles

- Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1**, **R2** et **F2X**, **F2**, **B2**.
- Une place compatible **R3** est également compatible pour **R1** et **R2**.
- Une place compatible **R2** est également compatible pour **R1**.
- Une place compatible **F3** est également compatible pour **F2X** et **F2**.
- Une place compatible **B3** est également compatible pour **B2**.

(a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.

(b) Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver "**OFF**" IMPÉRATIVEMENT l'airbag passager avant.

(c) Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé "**ON**".

(d) Selon version, consulter la législation en vigueur dans le pays avant d'installer un enfant à cette place.

(e) Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

(f) Le siège du véhicule doit être en position arrière maxi.

(g) Pour un siège avec réglage en hauteur, régler celui-ci en position haute maximum et en position longitudinale arrière maximum.

(h) Régler la hauteur du siège conducteur au maximum.

(i) Régler le siège passager en position longitudinale intermédiaire.

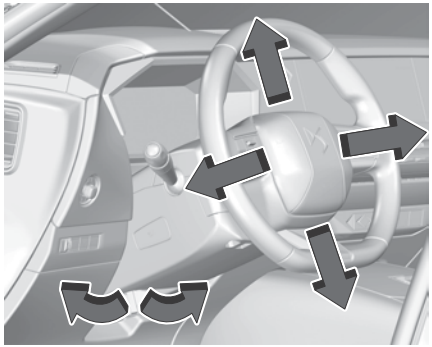
(j) Siège **non** équipé de supports conformes ISOFIX.

(k) Pour un siège universel "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**" (U), pour groupes **0**, **0+**, **1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.

(l) Pour un siège enfant universel "**face à la route**" (UF) pour groupes **1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.

Volant

Réglage du volant

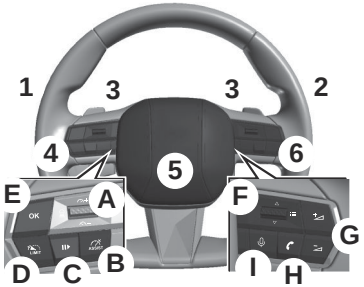


1. À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.
2. Régler la hauteur et la portée en douceur pour vous adapter à votre position de conduite et vérifier que le combiné d'instruments est visible.
3. Pousser la commande pour verrouiller le volant.

⚠ AVERTISSEMENT

Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

Commandes au volant



1. Commandes d'éclairage extérieur / Indicateurs de direction / Page d'affichage du combiné et de l'AFFICHEUR ÉTENDU TÊTE HAUTE DS / Indicateur d'entretien

2. Commandes d'essuie-glace / Lave-glace / Ordinateur de bord

3. Palettes de commande de la boîte de vitesses automatique
Palettes de commande pour freinage régénératif (Électrique)

4. Limiteur de vitesse/Régulateur de vitesse/Régulateur de vitesse adaptatif/Commandes DS DRIVE ASSIST ou DS DRIVE ASSIST 2.0

A. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne
Affichage et réglage de la consigne de distance avec le véhicule qui précède (Atténuateur de choc mobile)

B. Sélection / Désélection du régulateur de vitesse
Sélection/Désélection du régulateur de vitesse adaptatif / DS DRIVE ASSIST

C. Marche / Pause de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée
Confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt automatique (Régulateur de vitesse adaptatif)

D. Sélection / Désélection du limiteur de vitesse

E. Activation de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux

5. Avertisseur sonore / Airbag frontal conducteur

6. Commandes de réglage du système audio

F. Appuyer sur : Affichage de stations radio / médias favoris
Haut / Bas : Sélection de radio / média / smartphone précédent / suivant
Appui : Validation d'une sélection

G. Augmentation / Diminution du volume sonore

H. Décrocher / Raccrocher

Accès au journal des appels de l'application **Phone**

I. Appui court : Commandes vocales du système
Appui long : Commandes vocales du smartphone

Chauffage du volant

Par temps froid, cette fonction chauffe la partie circulaire du volant.
Elle est activable lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C.



Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Volant et sièges**.



Appuyer pour activer / désactiver la fonction.

La fonction est mémorisée à chaque coupure du moteur.

Palettes montées au volant

(Selon équipement)
Le volant est équipé de palettes de chaque côté.
Selon version, ils peuvent remplir différentes fonctions :

- ICE/MHEV/PHEV : Passage manuel des vitesses supérieures et inférieures.
- BEV : Réglage du niveau de freinage régénératif.

Pour plus d'informations, se reporter aux sections correspondantes.



Avertisseur sonore



- Appuyer sur la partie centrale du volant.

Avertisseur sonore piéton (MHEV, PHEV, BEV)

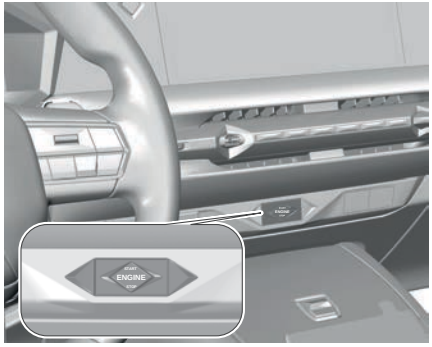
Ce système avertit les piétons de l'approche du véhicule (BEV) lorsqu'il roule en tout électrique (MHEV).
L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h, en marche avant et arrière.
Cette fonction ne peut pas être désactivée.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments.

Commutateur d'allumage



1. Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée
2. Appuyer sur le bouton "START/STOP".

Le moteur démarre.

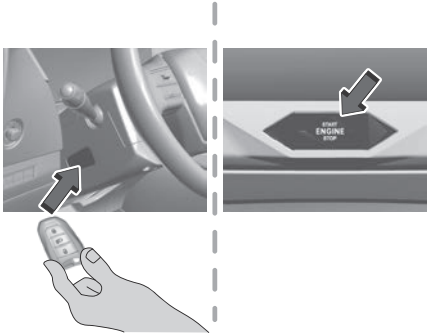
DANGER

Ne jamais mettre le contact pendant la conduite, car cela bloquerait le volant.

AVERTISSEMENT

Ne quitter le véhicule qu'après avoir coupé le moteur, appliqué le frein de stationnement et, selon la transmission, engagé le premier rapport ou sélectionné **P**.

Démarrage de secours



1. Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir en place.
2. **Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite**, sélection-

ner le mode **P** puis appuyer sur la pédale de frein.

Essuie-glaces et lave-glaces

REMARQUE

En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-glace avant de faire fonctionner les essuie-glaces.

AVERTISSEMENT

Ne pas faire fonctionner les essuie-glaces sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les actionner.

REMARQUE

Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

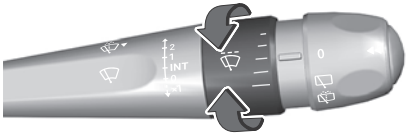
Commande des essuie-glaces et lave-glaces

Avec balayage intermittent



Balayage intermittent avant

En mode Intermittent, le conducteur peut ajuster la cadence de balayage en tournant la bague sur l'une des 5 positions disponibles.



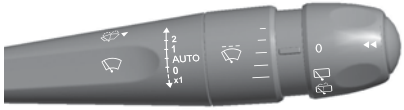
La première position (supérieure) correspond à l'intervalle de temps le plus long entre 2 essuyages pour une pluie faible.
La dernière position (inférieure) correspond à l'intervalle de temps le plus court entre 2 essuyages pour une pluie forte.
Une rotation de la bague d'une position supérieure vers une position inférieure déclenche un essuyage de confirmation.

REMARQUE

Après une coupure du contact supérieure à 1 minute avec la commande d'essuie-glaces en position **INT**, **1** ou **2**, à la remise du contact :

- Le système fonctionne dès que le véhicule dépasse 10 km/h (6 mph), si la température extérieure est inférieure à +3°C.
- Le système fonctionne immédiatement, si la température extérieure est supérieure à +3°C.

Avec balayage AUTO



Balayage automatique avant

En mode **AUTO**, le balayage de l'essuie-glace avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations en fonction de la sensibilité du capteur sélectionnée.

La détection est réalisée par un capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur.

REMARQUE

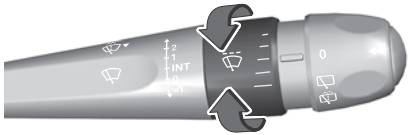
Dans certaines conditions météorologiques (par exemple, brouillard, givre, neige, projections sur routes salées), le conducteur peut être amené à revenir en balayage manuel.

Marche / Arrêt

Pour la mise en service :

1. Placer la commande d'essuie-glace sur la position **AUTO**.
2. Tourner la bague pour régler la sensibilité du capteur. Un cycle d'essuyage, accompagné d'un message confirme la prise en compte de la demande.
3. Pour l'arrêt, placer la commande d'essuie-glace sur une autre position ou sur **0**.

Réglage de la sensibilité



La première position (supérieure) correspond à la sensibilité la plus faible du capteur.
La dernière position (inférieure) correspond à la sensibilité la plus forte du capteur.
Plus la sensibilité est forte, plus le système réagit rapidement et augmente la cadence de balayage.
Une rotation de la bague d'une position supérieure vers une position inférieure déclenche un essuyage de confirmation.

REMARQUE

Après une coupure du contact supérieure à 1 minute avec la commande d'essuie-glace **AUTO** en position, à la remise du contact :

- Le système fonctionne suivant la quantité de pluie détectée dès que le véhicule dépasse 10 km/h (6 mph), si la température extérieure est inférieure à +3°C.
- Le système fonctionne immédiatement suivant la quantité de pluie détectée, si la température extérieure est supérieure à +3°C.

AVERTISSEMENT

Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité.
Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, couper les essuie-glaces automatiques et le contact.
En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Défaut

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-glace fonctionne en mode intermittent.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Essuie-glaces avant

- Pour sélectionner la cadence de balayage : relever ou baisser la commande sur la position désirée.

2	Balayage rapide (fortes précipitations)
1	Balayage rapide (fortes précipitations)
INT	Balayage intermittent

ou

AUTO	Balayage automatique
0	Arrêt
x1	Manuel

REMARQUE

Après la coupure du contact, un léger mouvement des essuie-vitres peut se produire à la base du pare-brise.

REMARQUE

En position **1** ou **2**, la fréquence de balayage diminue automatiquement lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous de 5 km/h. Lorsque la vitesse redevient supérieure à 10 km/h, le balayage retrouve sa fréquence initiale (rapide ou normale).

Balayage simple

Si la commande d'essuie-glace est :

- En position **INT** ou **AUTO**, tirer brièvement la commande vers soi et la relâcher.
- En position **0**, appuyer brièvement sur la commande et la relâcher. Un appui maintenu prolongé déclenche un balayage continu à la cadence de balayage normale.

Lavage du pare-brise

- Tirer et maintenir la commande multifonction vers soi. L'arrêt du lave-glace est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

REMARQUE

Les gicleurs du lave-vitre avant sont intégrés à l'extrémité de chaque bras.
Un gicleur additionnel est installé en-dessous au milieu du bras côté conducteur.
Le liquide lave-vitre est pulvérisé sur toute la longueur du balai d'essuie-glace. Cette solution améliore la visibilité et réduit la consommation de liquide lave-vitre.

REMARQUE

Avec l'air conditionné automatique, toute action sur la commande de lave-vitre entraîne la fermeture momentanée de l'entrée d'air pour préserver l'habitacle de l'odeur.

AVERTISSEMENT

Pour ne pas endommager les balais d'essuie-glace, ne pas actionner le lave-glace si le réservoir de liquide de lave-glace est vide. Actionner le lave-glace seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale. Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

Essuie-vitre arrière





Off



Balayage intermittent



Lave-glace avec balayage

- Tourner la bague pour placer le symbole désiré en face du repère.

REMARQUE

Si le contact a été coupé avec l'essuie-glace arrière actif, manœuvrer la bague pour réactiver le balayage à la mise du contact (sauf si la coupure de contact est inférieure à 1 minute).
La première rotation de la bague vers la position lave-vitre déclenche un balayage unique. Ensuite, si la bague est laissée sur la position balayage intermittent, alors l'essuie-glace arrière adopte une cadence de balayage dépendante de celle de l'essuie-glace avant et de la vitesse du véhicule.

Reverse (marche arrière)

Au passage de la marche arrière, si l'essuie-glace avant fonctionne, l'essuie-glace arrière se met automatiquement en marche.

Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres** > **Véhicule** de l'écran tactile.

AVERTISSEMENT

En cas d'utilisation d'un porte-vélos sur attelage ou d'accumulation de neige ou de givre important, désactiver l'essuie-vitre arrière automatique dans l'application **Paramètres** > **Véhicule** de l'écran tactile.

Lave-glace arrière

- Tourner et maintenir la bague en butée.

Le lave-vitre et l'essuie-glace fonctionnent tant que la bague est tournée.
L'arrêt du lave-glace est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.
Un gicleur supplémentaire est implanté au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon version).

Marche arrière engagée, le lavage de la caméra de recul est déclenché en cliquant sur ce bouton dans le menu latéral droit de l'écran tactile.

Feux extérieurs

Commandes d'éclairage

Selon version, le levier de commande d'éclairage peut être équipé d'une bague d'éclairage à deux ou trois positions :

Trois positions



Deux positions



Pour activer l'éclairage extérieur, tourner le bouton extérieur du levier multifonction gauche dans l'une des positions suivantes :

AUTO — La commande automatique des feux passe automatiquement des feux de jour aux phares

Feux de position

Feux de route / Feux de croisement

Phares

AVERTISSEMENT

En raison de l'intensité de la lumière, éviter de regarder directement dans les phares en marchant devant le véhicule, car cela peut provoquer des lésions oculaires.

REMARQUE

L'intérieur du boîtier de feu peut s'embuer brièvement si le temps est humide, s'il pleut fortement ou après un lavage de voiture. La buée disparaît rapidement d'elle-même. Pour accélérer le processus, allumer les phares.

- Tirer la commande d'éclairage pour permuter l'allumage des feux de croisement / feux de route.

Dans les modes feux éteints ou **AUTO**, selon version, et feux de position, tirer la commande d'éclairage pour allumer directement les feux de route ("appel de phares").

Affichage

L'allumage du voyant correspondant au combiné d'instruments confirme la mise en marche de l'éclairage sélectionné.



Le dysfonctionnement d'un feu est signalé par l'allumage permanent de ce voyant, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Éclairage automatique

Consignes générales

Les systèmes d'éclairage automatiques utilisent une caméra de détection, située en haut du pare-brise.

REMARQUE

Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :

- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (par exemple chute de neige, fortes précipitations).
- Si le pare-brise est encrassé, embué ou occulté (par exemple par un autocollant) devant la caméra.
- Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.

Le système n'est pas en mesure de détecter :

- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre tels que les piétons.
- Les véhicules avec éclairage occulté (par exemple circulant derrière une barrière de sécurité sur autoroute).
- Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinueux, dans des carrefours en croix.

AVERTISSEMENT

Entretien

Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra.
La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra.
Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.
Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra.

Fonctionnement

Avec le levier de commande d'éclairage en position "**AUTO**", en cas de détection de faible luminosité extérieure par le capteur de pluie/luminosité, les feux de position et de croisement s'allument automatiquement sans action du conducteur.

Ils peuvent également s'allumer en cas de détection de pluie, en même temps que le balayage automatique des essuie-glaces.
Lorsque la luminosité est suffisante ou après l'arrêt des essuie-glaces, les feux s'éteignent automatiquement.

Défaut



En cas de défaut du capteur de pluie/luminosité, les feux s'allument, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.

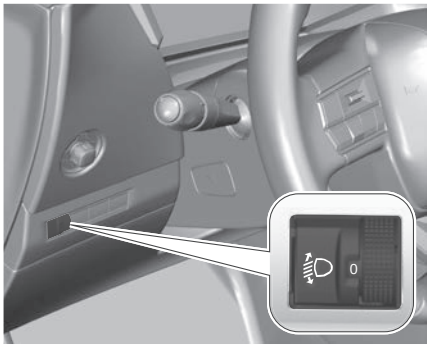
REMARQUE

Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de pluie/luminosité peut détecter une lumière suffisante. Les feux ne s'allumeront donc pas automatiquement.

REMARQUE

La face interne du pare-brise peut être embuée et empêcher le bon fonctionnement du capteur de pluie/luminosité.
Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Réglage du site des projecteurs



Pour régler manuellement la portée des phares en fonction de la charge du véhicule et éviter l'éblouissement, tourner la molette sur la position appropriée.

0	**(Réglage initial)** Conducteur seul ou conducteur + passager avant
1	5 personnes
2	5 personnes + coffre chargé
3	Conducteur seul + coffre chargé
4	Non utilisé
5	Non utilisé
6	Non utilisé

Réglage automatique des projecteurs à technologie DS MATRIX LED VISION

Ce système corrige automatiquement la hauteur du faisceau des projecteurs en fonction de différents paramètres (ex. : la charge du véhicule).

En cas d'anomalie, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système met les projecteurs en position basse.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

Ne pas toucher aux projecteurs DS MATRIX LED VISION - Risque d'électrocution !

Feux de route



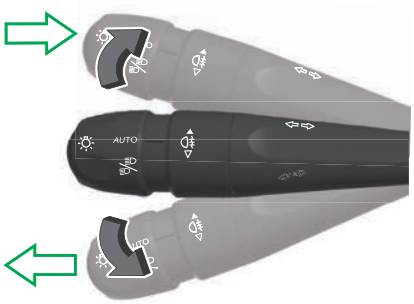
Tirer la commande d'éclairage pour permuter l'allumage des feux de croisement / feux de route.

Dans les modes feux éteints ou **AUTO**, selon version, et feux de position, tirer la commande d'éclairage pour allumer directement les feux de route (appel de phares).

Feux de route automatiques

Le système passe automatiquement des feux de croisement aux feux de route pour éviter d'éblouir les autres véhicules. Il utilise une caméra située en haut du pare-brise pour détecter les conditions environnantes.
Une fois activés, les feux de route automatiques restent actifs et ajustent le faisceau en conséquence.
Le dernier réglage est mémorisé et reste actif à la prochaine mise du contact.
Le témoin vert AUTO s'allume fixe quand les feux de route automatiques sont activés ; le témoin bleu s'allume quand les feux de route sont allumés.
Les feux de route automatiques peuvent être activés et désactivés via le menu Paramètres du véhicule, à l'écran tactile.

Clignotants



- Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

REMARQUE

Laisser les indicateurs de direction pendant plus de 20 secondes entraîne une augmentation du signal sonore lorsque la vitesse est supérieure à 80 km/h.

Trois clignotements

- Donner une simple impulsion vers le bas ou vers le haut, sans passer le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront trois fois.

Avec les projecteurs DS MATRIX LED VISION, l'allumage des indicateurs de direction à LED arrière est défilant.

L'intensité des feux diurnes diminue pendant l'utilisation des indicateurs de direction.

Feux de stationnement

(Selon version)
Balisage latéral effectué par l'allumage des feux de position uniquement du côté de la circulation.

- Dans la minute qui suit la coupure du contact, actionner la commande d'éclairage vers le haut ou vers le bas, en fonction du côté de la circulation (par exemple lors d'un stationnement à droite, baisser la commande d'éclairage vers le bas pour un allumage à gauche).

Ceci est indiqué par un signal sonore et l'allumage au combiné d'instruments du voyant de l'indicateur de direction correspondant.

- Pour arrêter les feux de stationnement, replacer la commande d'éclairage sur la position centrale.

Feux antibrouillard arrière



Marche/arrêt des feux antibrouillard arrière

- Tourner la bague vers l'avant pour l'allumer et vers l'arrière pour l'éteindre.

Lors d'une coupure automatique des feux (position **AUTO**) ou lors d'une coupure manuelle des feux de croisement, le feu antibrouillard et les feux de position restent allumés.
À l'activation des feux antibrouillard arrière, il est possible d'activer à l'avant le mode "brouillard" de la fonction de système d'éclairage frontal adaptatif.
Pour plus d'informations sur le **Système d'éclairage frontal adaptatif**, se reporter à la rubrique correspondante ⇨ 65.

AVERTISSEMENT

L'allumage des antibrouillards est interdit par temps clair ou par temps de pluie, de jour comme de nuit. Dans ces situations, la puissance de leurs faisceaux peut éblouir les autres conducteurs. Ils ne doivent être utilisés que par temps de brouillard ou de chute de neige (les règles peuvent varier selon les pays).
Ne pas oublier d'éteindre les antibrouillards dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

REMARQUE

Extinction des feux à la coupure du contact

À la coupure du contact, tous les feux s'éteignent instantanément, sauf les feux de croisement en cas d'éclairage d'accompagnement automatique activé.

REMARQUE

Allumage des feux après la coupure du contact. Pour réactiver la commande d'éclairage, tourner la bague en position "**AUTO**", puis sur la position souhaitée. Ils s'éteindront automatiquement après un temps qui dépend de l'état de charge de la batterie (passage en mode économie d'énergie).

REMARQUE

Déplacements à l'étranger

Véhicules équipés du réglage manuel du site des projecteurs : Pour conduire dans un pays où le côté de circulation est différent de celui du pays de commercialisation du véhicule, adapter le réglage des feux de croisement afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant en face. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Feux de jour

Ces feux à LED situés à l'avant du véhicule s'allument automatiquement au démarrage du moteur. Ils assurent les fonctions de :

- Feux de jour (levier de commande d'éclairage sur la position "**AUTO**" avec luminosité suffisante).
- Feux de position (commande d'éclairage sur la position « **AUTO** » avec faible luminosité ou « Feux de position seuls » ou « Feux de croisement/route »).

REMARQUE

En feux de position, l'intensité lumineuse des diodes électroluminescentes est plus forte.

Système d'éclairage avant adaptatif

Activation / Désactivation

- Placer la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**".

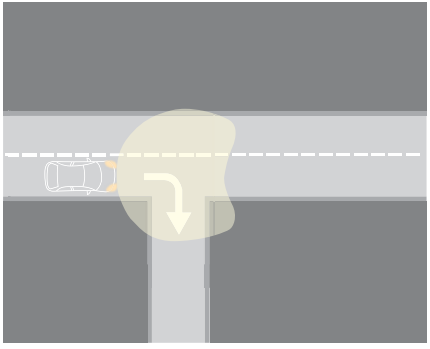
Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

REMARQUE

Dans des pays où la circulation est inversée, il est recommandé de désactiver le système d'éclairage frontal adaptatif, car certains modes sont orientés vers l'extérieur de la route et pourraient éblouir les autres usagers de la route en conduisant dans le sens inverse.

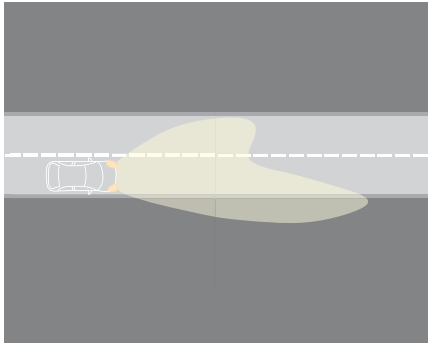
Fonctionnement

Mode "Ville"



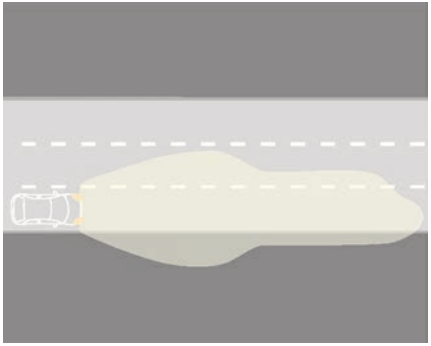
Les projecteurs présentent un éclairage d'intensité moyenne complété par les modules orientés vers l'extérieur.
La largeur du faisceau est augmentée pour permettre de mieux distinguer les dangers sur le bord de la route (piétons, intersections).
La portée de cet éclairage est de 230 m environ.
Ce mode s'active dès que le véhicule roule pendant plus de 3 secondes entre 0 et 50 km/h.

Mode "Route"



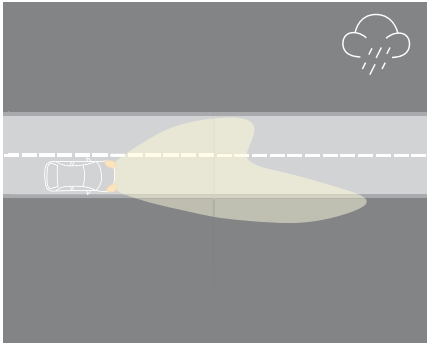
Cet éclairage entraîne un redressement du faisceau lumineux, une augmentation de l'intensité des projecteurs et une diminution de l'intensité des modules.
La portée de cet éclairage est de 240 m environ.
Ce mode s'active dès que le véhicule roule pendant plus de 2 secondes entre 50 et 110 km/h.

Mode "Autoroute"



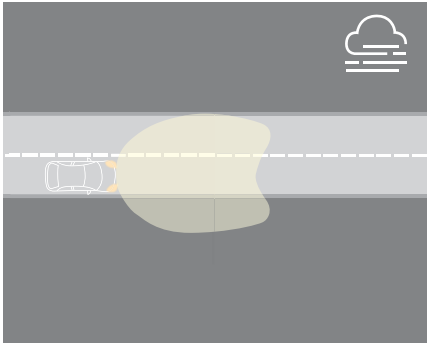
Les projecteurs et modules créent un cône de lumière avec un faisceau relevé, adapté aux voies rapides.
La portée de cet éclairage est de 280 m environ.
Ce mode s'active si le véhicule roule pendant plus de 5 secondes au dessus de 110 km/h et, se désactive si le véhicule roule pendant plus de 5 secondes en dessous de 90 km/h.

Mode "Pluie"



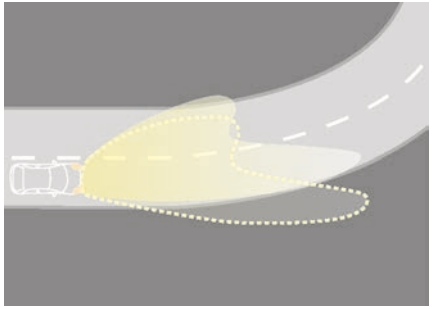
Ce mode s'active si le véhicule roule entre 0 et 70 km/h et 2 minutes après l'activation des essuie-vitres.
Le faisceau est élargi. La puissance des modules augmente pour permettre de mieux distinguer les lignes de marquage au sol tandis que le projecteur principal réduit son intensité afin d'améliorer la vision du conducteur (en tenant compte de la réflexion causée par une chaussée humide).
La portée de cet éclairage est de 220 m environ.
Au-delà de 70 km/h, la fonction bascule en mode "route" ou "autoroute" même si les essuie-vitres sont actifs.

Mode "Brouillard"



Ce mode s'active quand le véhicule roule entre 0 et 70 km/h et que les feux antibrouillard arrière sont allumés.
La portée de cet éclairage est de 180 m environ.
Au-delà de 70 km/h, la fonction bascule en mode "route" ou "autoroute" même si les feux antibrouillard arrière sont allumés.

Éclairage virage dynamique



Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs Full LED avec fonction Matrix Beam.
Les projecteurs suivent la trajectoire du véhicule dans les virages afin de mieux éclairer la route.

Activation / Désactivation

Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Marche / Arrêt

Cette fonction se déclenche à partir d'un certain angle de rotation du volant.
Cette fonction est inactive :

- Au-dessous d'un certain angle de rotation du volant.
- Au passage de la marche arrière.

Assistant feux de route

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**" et la fonction activée à l'écran tactile, ce système permute automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.

AVERTISSEMENT

Ce système est une aide à la conduite.
Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

REMARQUE

Le système devient opérationnel lorsque le véhicule dépasse 25 km/h.
En repassant en dessous de 15 km/h, le système n'est plus opérationnel.

Activation / Désactivation

Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres** > **Véhicule** de l'écran tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

REMARQUE

Lorsque le système détecte du brouillard dense, il désactive temporairement la fonction.

Fonctionnement

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :

Les feux de route s'allument automatiquement. Ces voyants s'allument au combiné d'instruments.

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :

Les feux de croisement sont maintenus. Ces voyants s'allument au combiné d'instruments.

La fonction se désactive lorsque les feux antibrouillard sont allumés ou lorsque le système détecte de mauvaises conditions de visibilité (par exemple brouillard, fortes précipitations, chute de neige).
Dès que les feux antibrouillard sont éteints ou dès que les conditions de visibilité redeviennent favorables, la fonction se réactive automatiquement.

Ce voyant s'éteint à la désactivation de la fonction.

Pause

Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

- Faire une commutation manuelle des feux de croisement / route pour mettre la fonction en pause.

Si les voyants "**AUTO**" et "**Feux de croisement**" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.

Si les voyants "**AUTO**" et "**Feux de route**" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.

- Pour réactiver la fonction, faire une nouvelle commutation manuelle des feux de croisement / route.

Défaut

En cas de défaut du système ou de la caméra, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

DS MATRIX LED VISION

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs Full LED avec fonction Matrix Beam.
Lorsque le collier de la commande d'éclairage est en position AUTO et que le système est activé sur l'écran d'infordivertissement, le système passe automatiquement du mode feux de route au mode feux de croisement, en fonction des conditions d'éclairage, et adapte la répartition de la lumière des projecteurs en fonction des conditions de circulation grâce à une caméra située en haut du pare-brise.

Le projecteur MATRIX LED est composé de 3 modules LED. Le module de feux de route est composé de LED à pixels avec contrôle individuel de l'intensité. Cette technologie permet de diviser la distribution de la lumière en segments horizontaux et verticaux.
Les feux de route peuvent être complets lorsque les conditions de conduite le permettent ou partiels si des véhicules sont détectés (devant le véhicule ou dans la voie en sens inverse).
Le système MATRIX LED permet d'éclairer la route au maximum sans éblouir les autres usagers.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

REMARQUE

Le système est opérationnel dès 45 km/h et devient inactif en dessous de 35 km/h.

REMARQUE

Dans des pays où la circulation est inversée, les fonctions d'éclairage automatique doivent être désactivées car elles sont biaisées pour optimiser l'éclairage en fonction de la circulation dans le pays où le véhicule est vendu.

Pour désactiver les fonctions automatiques :

- Aller dans Paramètres/Véhicule/Éclairage du véhicule.
- Désactive la fonction d'éclairage adaptatif.

Activation / Désactivation

- Placer la section extérieure de la commande d'éclairage en position "**AUTO**".

Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.
À la désactivation, le système d'éclairage bascule en mode "Allumage automatique des feux".

REMARQUE

Par temps de brouillard ou de neige ou en cas de forte buée, il est recommandé de désactiver la fonction.
Lorsque le système détecte du brouillard dense ou lorsque les feux antibrouillard sont allumés manuellement, la fonction se désactive temporairement. Ceci est signalé par l'extinction du témoin au combiné.

Fonctionnement

Si la lumière ambiante est faible et que les conditions le permettent, les feux de route s'allument automatiquement.

Les feux de route peuvent s'allumer complètement, par exemple si aucun véhicule n'est présent.
Ou partiellement, par exemple si un véhicule est détecté. Dans ce cas, les LED s'allument ou s'éteignent progressivement, segment par segment, en fonction des conditions de conduite, afin de maintenir un allumage maximal de la route sans éblouir les autres usagers.



Ces témoins s'allument sur l'écran de contrôle.

Si la lumière ambiante est suffisante ou si les conditions ne permettent pas d'allumer les feux de route, les feux de croisement seront maintenus.



Ces témoins s'allument au combiné.

Grâce à une caméra, le système détecte les conditions de conduite (luminosité, source lumineuse des véhicules croisés ou suivis, courbure de la route) et adapte le faisceau des feux de route en fonction.
Les modules qui composent les feux de route s'allument et s'éteignent progressivement, segment par segment, en fonction des conditions de conduite détectées. L'éclairage nominal des feux de route est réactivé dès que le véhicule n'est plus détecté par le système.

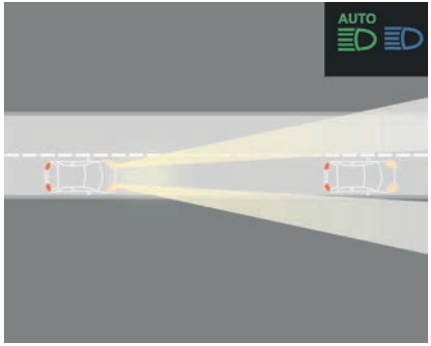


Le système est activé mais indisponible car les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.



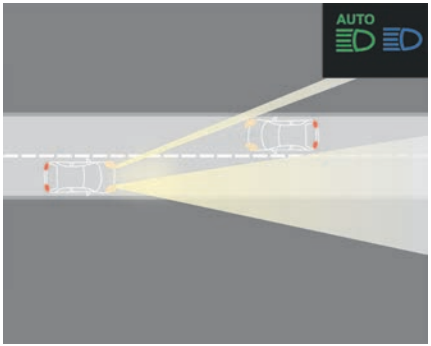
Lorsque d'autres véhicules approchent, seuls les segments faisant face aux véhicules sont éteints pour former un "tunnel" autour de tous les véhicules afin d'éviter d'éblouir les conducteurs. Les autres segments restent allumés.
Ce tunnel change de forme et de position en fonction des conditions de conduite.

Véhicule suivi



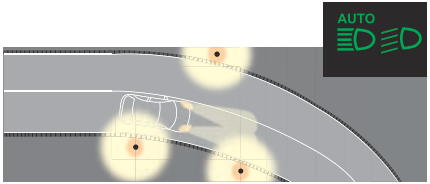
À l'approche d'un véhicule par l'arrière, seuls les segments de feux orientés vers le véhicule suivi s'éteignent, créant ainsi un "tunnel" pour ne pas éblouir son conducteur.

Véhicule croisé



À l'approche d'un véhicule roulant en sens inverse, seuls les segments de feux orientés vers ce véhicule s'éteignent, créant ainsi un "tunnel"pendant toute la durée de l'approche.

Entrée dans une zone éclairée



Lorsque l'on entre dans une zone éclairée (par exemple une ville), les segments des phares s'éteignent progressivement de l'extérieur vers l'intérieur pour passer en mode feux de croisement.

Sortie de zone éclairée

Les segments des phares s'allument progressivement pour passer en mode feux de route, avec ou sans "tunnel" selon les conditions de conduite.

Cas particuliers



Reste allumé au combiné.

Restriction d'autoroute
Le système ne peut pas détecter la présence de véhicules venant en sens inverse sur une chaussée séparée par un muret ou un rail de sécurité. Le système réduit donc le faisceau lumineux du côté de la séparation centrale afin de ne pas éblouir le conducteur d'un véhicule venant en sens inverse.
Dans un virage, l'angle de restriction est ajusté en fonction du rayon de courbe.

Anti-éblouissement pour panneaux de signalisation

Certains panneaux de signalisation peuvent être plus éblouissants pour le conducteur en raison de la réflexion lumineuse des phares à LED.
Le système peut moduler l'intensité lumineuse envoyée aux panneaux de signalisation et ainsi réduire la réflexion lumineuse pour éviter l'éblouissement du conducteur.

Pause

Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

- Faire une commutation manuelle des feux de croisement / route pour mettre la fonction en pause.

Le système d'éclairage bascule en mode "Allumage automatique des feux".

- Pour réactiver la fonction, faire une nouvelle commutation manuelle des feux de croisement / route.

Défaut



Dans le premier cas, ce voyant d'avertissement s'afficheau combiné d'instruments, accompagné d'un message si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de gibre ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.



Dans le deuxième cas, ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et d'un message en cas de défaut de l'éclairage adaptatif des phares ou de la caméra.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Éclairage d'accueil

Au déverrouillage du véhicule, en cas de faible luminosité et si la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, ce système allume automatiquement :

- À l'extérieur, les feux de position, de croisement et les spots de rétroviseurs.
- À l'intérieur, les plafonniers et les éclairages de cave à pieds.

Spots de rétroviseurs extérieurs

Pour faciliter l'accès au véhicule, ces spots éclairent le sol aux abords des portes avant. Les spots s'allument automatiquement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À l'ouverture d'une porte.
- Sur une demande de localisation du véhicule par la télécommande.

Ils s'allument également avec l'éclairage d'accueil.
Ils s'éteignent automatiquement au bout de 30 secondes.

Localisation du véhicule

Cette fonction permet de repérer le véhicule à distance, véhicule verrouillé, par :

- clignotement des indicateurs de direction pendant 10 secondes environ.
- allumage des spots de rétroviseurs extérieurs.
- allumage des plafonniers.



- Appuyer longuement sur ce bouton.

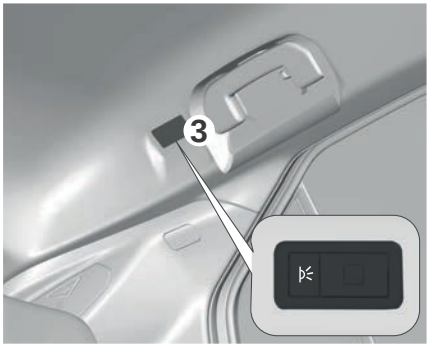
Éclairage intérieur

Éclairage de courtoisie



1 Plafonnier tactile avant

2 Liseuses tactiles avant



3 Liseuses tactiles arrière

Plafonnier tactile

Il s'allume progressivement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À la coupure du contact.
- À l'ouverture d'une porte.
- À l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser le véhicule.

Il s'éteint :

- Au verrouillage du véhicule.
- À la mise du contact.
- 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.

Les liseuses tactiles avant et arrière s'allument et s'éteignent en même temps que le plafonnier.

REMARQUE

Faire un appui long sur le plafonnier tactile avant pour le désactiver complètement (désactivation confirmée par le symbole "**OFF**").

Les liseuses tactiles avant et arrière restent opérationnelles.

Éclairage d'ambiance

En cas de détection de faible luminosité, l'éclairage d'ambiance procure un allumage tamisé et coloré dans l'habitacle.

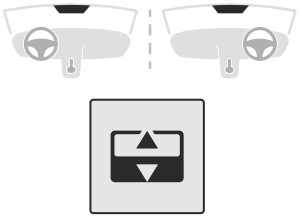
L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de l'intensité lumineuse se font dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

La couleur est sélectionnée via l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

Toit ouvrant

Le toit ouvrant est constitué d'une vitre mobile pouvant coulisser au-dessus du pavillon, et d'un rideau d'occultation pouvant être ouvert indépendamment. L'ouverture du toit entraîne automatiquement celle du rideau d'occultation.

- Pour ouvrir et fermer le toit, utiliser le bouton situé sur la console de pavillon.



Le toit peut être manœuvré dès la mise du contact (avec un niveau de charge suffisant de la batterie), moteur tournant, en mode STOP du Stop & Start, et jusqu'à 45 secondes après la coupure du contact.

Précautions

AVERTISSEMENT

Ne pas passer la tête ni les bras à travers le toit ouvrant lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

AVERTISSEMENT

Ne pas manœuvrer le toit ouvrant en cas de montage de barres de toit transversales - Risque de détérioration importante ! Ne pas poser de charges lourdes sur la vitre mobile du toit ouvrant.

AVERTISSEMENT

Si le toit ouvrant est mouillé, après une averse ou le lavage du véhicule, attendre son séchage complet avant de le manœuvrer.
Ne pas manœuvrer le toit ouvrant s'il est couvert de neige ou de givre - Risque de détérioration !
Pour déneiger ou dégivrer le toit ouvrant, utiliser uniquement des outils en plastique.

AVERTISSEMENT

Vérifier régulièrement l'état des joints du toit ouvrant (par ex., présence de saleté, feuilles mortes).
En cas de nettoyage du véhicule dans une station de lavage, vérifier au préalable la

bonne fermeture du toit ouvrant et ne pas approcher la lance haute pression à moins de 30 centimètres des joints.

AVERTISSEMENT

Ne jamais quitter le véhicule en laissant le toit ouvert.

Fonctionnement

Lors de l'ouverture complète du toit, la vitre mobile passe en position entrebâillée, puis coulisse au-dessus du pavillon. Toutes les positions intermédiaires sont possibles.

AVERTISSEMENT

Avant d'actionner le bouton de commande du toit, s'assurer que rien ni personne n'empêche la manœuvre.
Faire particulièrement attention aux enfants pendant la manœuvre du toit.
En cas de pincement lors de la manipulation du toit, il faut inverser le mouvement du toit en appuyant sur la commande concernée.
Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement le toit ouvrant.
Toute intervention manuelle sur la position du toit ouvrant peut perturber le dispositif d'antipincement.
Procéder à une réinitialisation.

Dispositif d'antipincement

Si le toit rencontre un obstacle pendant sa fermeture, le mouvement est automatiquement inversé.

Ouverture / Fermeture du toit

1. Pour ouvrir le toit, utiliser la partie du bouton située vers l'arrière.
2. Pour fermer le toit, utiliser la partie du bouton située vers l'avant.

Fonctionnement du bouton

1. Une impulsion au-delà du point de résistance du bouton entraîne directement l'ouverture ou la fermeture complète.
2. Une deuxième impulsion interrompt le mouvement en cours.
3. En maintenant l'appui sur le bouton (sans passer le point de résistance), le mouvement de la vitre s'arrête lorsque ce bouton est relâché.
4. Toit fermé : une impulsion simple, sans aller au-delà du point de résistance, le fait passer à la position entrebâillée.

REMARQUE

Le toit et les vitres peuvent être fermés en maintenant l'appui sur le bouton de verrouillage de la télécommande.
Faire un nouvel appui pour interrompre la manœuvre.

Ouverture / Fermeture du rideau d'occultation

1. Pour ouvrir le rideau d'occultation, utiliser sa poignée et tirer vers l'arrière jusqu'à la position désirée.
2. Pour fermer le rideau d'occultation, utiliser sa poignée et pousser vers l'avant jusqu'à la position désirée.

Réinitialisation

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de dysfonctionnement ou de mouvement saccadé du toit ouvrant, une réinitialisation est nécessaire.

- Vérifier que rien ne gêne le déplacement du toit ouvrant et que les joints sont propres.

REMARQUE

La fermeture automatique du toit n'est plus disponible, seule la fermeture manuelle est possible.
La fermeture du toit à distance avec la clé électronique n'est également plus disponible dans ce cas.

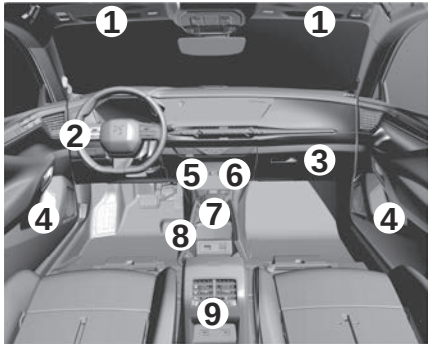


- Contact mis, appuyer sur la partie avant du bouton pour fermer le toit ouvrant et maintenir l'appui.
  Le toit ouvrant se ferme pas à pas. Lorsqu'il est complètement fermé, il effectue un léger mouvement d'ouverture / fermeture.

- Relâcher l'appui sur le bouton 1 seconde après la fin du mouvement.

Espace de rangement intérieur-Caractéristiques intérieures

Aménagements avant



1. Pare-soleil
2. Porte-cartes
3. Boîte à gants éclairée
4. Bacs de porte
5. Prise USB avant / Prise 12 V (120 W)
   Vide-poches ou recharge smartphone sans fil
6. Porte-gobelets
7. Vide-poches ou rangement pour smartphone
8. Accoudoir avant avec rangement
   Prise USB avant
9. Prises USB arrière

Boîte à gants

- Pour ouvrir la boîte à gants, soulever la poignée. Contact mis, la boîte à gants s'éclaire à l'ouverture.

Elle donne accès à la commande de neutralisation de l'airbag frontal passager.

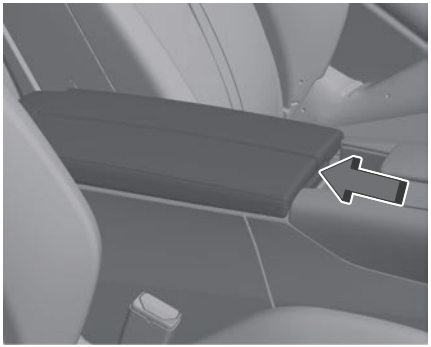
⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est installé à l'avant. Risque de blessure en cas de décélération brutale !

Compartiment de l'accoudoir

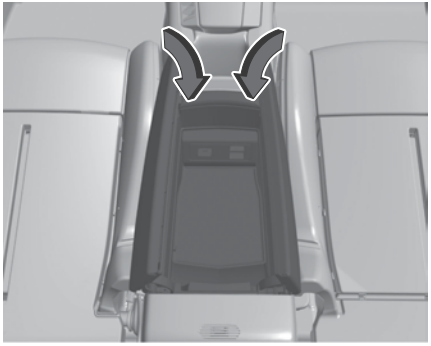
Il comporte un espace de rangement réfrigéré.

Ouverture



- Appuyer sur la palette située sous le couvercle.
  Le couvercle s'ouvre en deux parties.

Fermeture



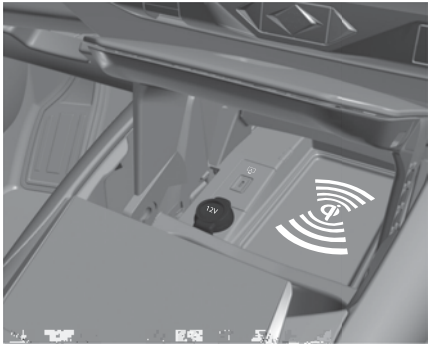
- Rabattre les deux parties du couvercle.

Pare-soleil

- Contact mis, relever le volet d'occultation ; selon version, le miroir s'éclaire automatiquement.

Ce pare-soleil comprend également un range-ticket.

Prises de courant 12 V



- Pour utiliser l'allume-cigares, l'enfoncer et attendre quelques secondes son déclenchement automatique.
- Pour utiliser un accessoire 12 V (puissance maxi : 120 W), retirer l'allume-cigare et brancher un adaptateur approprié. Cette prise permet de brancher un chargeur de téléphone, un chauffe-biberon...

Après utilisation, remettre immédiatement en place l'allume-cigares.

⚠ AVERTISSEMENT

Le branchement d'un équipement électrique non homologué par le Constructeur, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

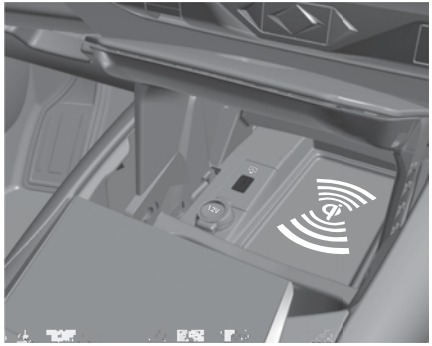
Ports USB

Ces sérigraphies déterminent le type d'utilisation d'une prise USB :

Alimentation et recharge.

Idem, plus échange de données multimédia avec le système audio.

Idem, plus utilisation des applications du smartphone avec l'écran tactile.



Les prises USB permettent de brancher un équipement mobile.

La prise USB, située à l'avant de la console centrale, permet également de brancher un smartphone en connexion via Android Auto® ou CarPlay® pour bénéficier de certaines applications du smartphone sur l'écran tactile.

Pour un fonctionnement optimal, l'utilisation de câble d'origine Constructeur ou certifié Constructeur est nécessaire.
Ces applications peuvent être gérées avec les commandes au volant ou avec celles du système audio.

REMARQUE

Pendant son utilisation en USB, l'équipement nomade peut se recharger automatiquement.
Pendant la recharge, un message s'affiche si la consommation de l'équipement nomade est supérieure à l'ampérage fourni par le véhicule.
Pour plus d'informations sur l'utilisation de cet équipement, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

Chargeur de téléphone sans fil



Ce système recharge sans fil des appareils mobiles tels que les smartphones, en utilisant le principe de l'induction magnétique, selon la norme Qi 1.1.
L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.

Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur. La zone de charge est signalée par le symbole Qi .
La charge fonctionne moteur tournant, avec le système Stop & Start en mode STOP. La charge est gérée par le smartphone.
Avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, le fonctionnement du chargeur peut être momentanément perturbé à l'ouverture d'une porte ou à la demande de coupure du contact.

Charge

- Ouvrir le volet pour accéder à la zone de charge.
- Zone de charge dégagée, déposer un appareil au centre.



Dès que l'appareil est détecté, le voyant du chargeur s'allume en vert. Il reste allumé pendant toute la durée du chargement de la batterie.

REMARQUE

Le système peut ne pas fonctionner correctement si le smartphone est équipé d'une coque de protection.

AVERTISSEMENT

Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

AVERTISSEMENT

Ne pas laisser d'objets métalliques (par exemple, pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un appareil - Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !

AVERTISSEMENT

Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.

Contrôle de fonctionnement

L'état du témoin permet de surveiller le fonctionnement du chargeur.

État du voyant de charge	Signification
Off	Moteur éteint. Pas d'appareil compatible détecté. Charge terminée.
Vert fixe	Détection d'un appareil compatible. Charge en cours.
Orange clignotant	Détection d'un objet étranger dans la zone de charge.

État du voyant de charge	Signification
	Appareil mal centré dans la zone de charge.
Orange fixe	Dysfonctionnement de la jauge de charge de l'appareil. Température trop élevée de la batterie de l'appareil. Dysfonctionnement du chargeur.



Si le témoin est allumé fixe en orange :

- Enlever l'appareil puis le replacer au centre de la zone de charge.

ou

- Enlever l'appareil et faire un nouvel essai un quart d'heure plus tard.

Si le problème persiste, faire vérifier le système par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Tapis de sol

Se baser sur les recommandations suivantes pour une utilisation correcte des tapis de sol.
Les tapis de sol d'origine ont été conçus pour votre véhicule. Si les tapis de sol doivent être remplacés, il est recommandé d'acheter des tapis de sol certifiés. Toujours veiller à ce que les tapis de sol n'interfèrent pas avec les pédales.
Utiliser le tapis de sol en l'orientant du bon côté. Ne pas le retourner.

Ne rien placer sur le tapis de sol du côté du conducteur.
N'utiliser qu'un seul tapis de sol du côté du conducteur.

Pose des tapis de sol



Le tapis de sol du côté du conducteur est maintenu en place par deux fixations.
Pour poser le tapis de sol :

1. reculer le siège au maximum
2. aligner les fentes dans le tapis avec les attaches
3. pousser le tapis sur le sol (un "clic" signale le bon verrouillage)

Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Retrait des tapis de sol

Pour déposer le tapis de sol :

1. reculer le siège au maximum
2. aligner les fentes dans le tapis avec les attaches
3. pousser le tapis sur le sol

⚠ AVERTISSEMENT

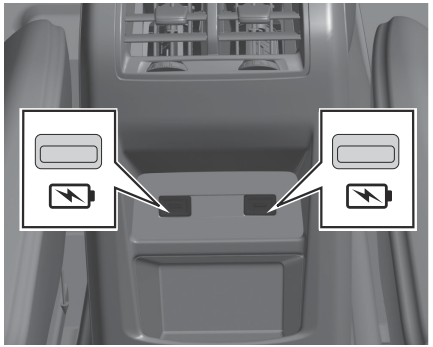
Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est impérative.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

L'utilisation de surtapis non homologués par le Constructeur peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.
Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

Aménagements arrière

Port USB



La prise USB sert uniquement à l'alimentation et à la recharge d'un équipement nomade.

Accoudoir arrière



L'accoudoir comporte deux porte-canettes.
Les porte-gobelets disposent d'un réducteur amovible à utiliser en fonction du diamètre des canettes et des gobelets.
Le range-stylo peut également maintenir un smartphone.

Trappe à skis

Dispositif de stockage et de transport d'objets longs.

Ouverture

- Accoudoir arrière abaissé, ouvrir la trappe en tirant sa poignée vers le bas.



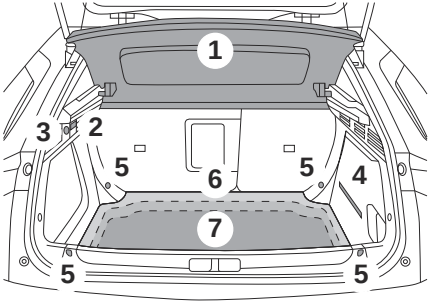
- Charger les objets depuis l'intérieur du coffre.

Antenne requin



Une grille d'aération est présente à l'arrière du pavillon pour le refroidissement de l'antenne requin.
Tout bruit de ventilation, contact mis ou moteur tournant, est tout à fait normal.

Aménagements du coffre



1. Tablette cache-bagages
2. Lampe de coffre
3. Prise 12 V
4. Sangle de maintien
5. Anneaux d'arrimage
6. Plancher de coffre rigide ou tapis de coffre à charnières (PHEV)
7. Bac de rangement

REMARQUE

Les anneaux d'arrimage sont conçus pour maintenir des bagages à l'aide de différents types de filets de retenue ou de sangles adéquates.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Prises 12 V

- Pour brancher un accessoire de 12 V (puissance maxi : 120 W), soulever le couvercle et brancher un adaptateur approprié.
- Mettre le contact.

AVERTISSEMENT

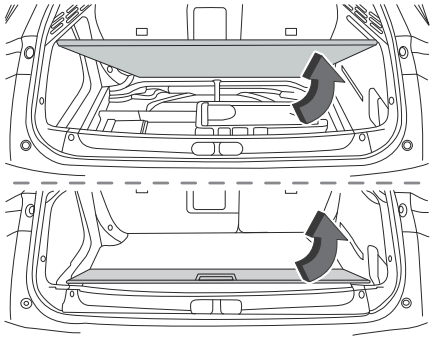
Le branchement d'un équipement électrique non homologué par le Constructeur, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Lampe de coffre

Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.
La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

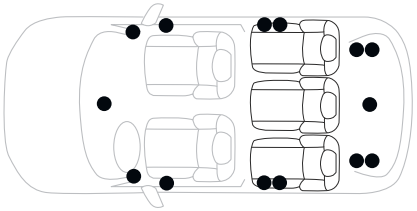
- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

Bac de rangement



- Relever le plancher de coffre au maximum ou soulever le tapis de coffre articulé (selon la version) pour accéder au bac de rangement. Selon version, il contient :
- Un triangle de présignalisation.
- Un kit de dépannage provisoire de pneu avec l'outillage de bord.
- Une roue de secours avec l'outillage de bord.
- Les câbles de recharge de la batterie de traction (PHEV).

Système Hi-Fi FOCAL Electra®



Le véhicule embarque un système audio haute-fidélité signé par la marque française FOCAL®.

- 14 haut-parleurs équipés des technologies exclusives FOCAL® offrent le plaisir d'une expérience musicale à l'intérieur du véhicule :
- Amplification full active 16 voies - 690 Watts technologie Classe D boostée : une puissance audio importante disponible à tout instant malgré une faible consommation électrique.
- Haut-parleur central / haut-parleurs arrière Polyglass : immersion et spatialisation du son.
- Haut-parleurs de graves / médians Polyglass à forte excursion : équilibre, dynamique et précision du son.
- Haut-parleurs d'aigus TNF technologie dômes inversés aluminium : dispersion du son optimale, aigus détaillés.
- Caisson de basses à forte excursion triple bobine Power FlowerTM : restitution profonde et contrôlée des basses fréquences. Deux modes d'écoute personnalisables sont disponibles :
  - "Tous passagers" : un service optimisé pour chaque occupant du véhicule, à l'avant comme à l'arrière.
  - "Optimisé pour l'avant" : une expérience immersive et augmentée, partagée entre le conducteur et le passager avant.

Capot actif



Le capot actif a été conçu pour optimiser la sécurité des piétons en cas de choc avec l'avant du véhicule.
Le système pyrotechnique se déclenche au niveau des charnières du capot pour le soulever, lorsque les capteurs situés à l'avant du véhicule détectent une collision.

REMARQUE

Le déclenchement du capot actif s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système. Le témoin d'airbag s'allume.
Après le déclenchement, ne pas chercher à ouvrir ou fermer le capot. Faire appel à un professionnel du remorquage ou se rendre dans le Réseau ou dans l'atelier qualifié le plus proche à une vitesse inférieure à 30 km/h.

Veiller à adapter le réglage en hauteur du siège conducteur - Risque de gêne au niveau de la visibilité !

AVERTISSEMENT

Cet équipement ne se déclenche qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), le capot actif ne se déclenchera pas.
Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier le système.
Ne pas manipuler les systèmes pyrotechniques, situés sous le capot moteur, à proximité des vérins - Risque d'explosion !
Toute intervention doit être effectuée exclusivement par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Défaut

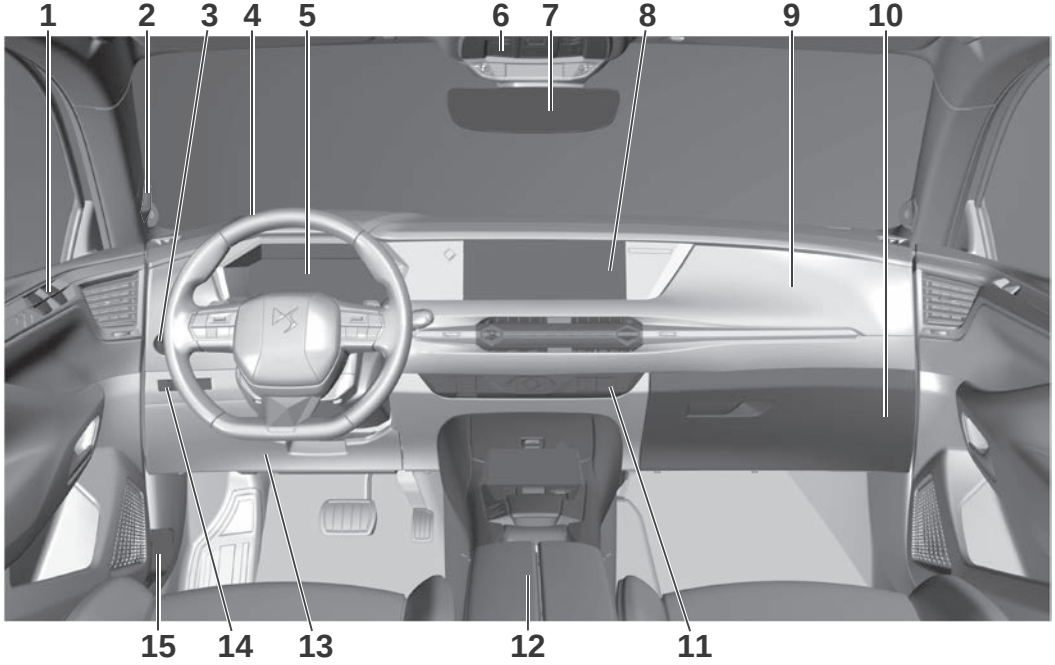


En cas de défaut, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Dans ce cas, contacter le Réseau ou un atelier qualifié pour faire vérifier le système.
Le capot actif pourrait ne pas se déployer en cas de choc.

INSTRUMENTS ET COMMANDES DE LA PLANCHE DE BORD

Vue d'ensemble du tableau de bord



1 Lève-vitres électriques / Bouton de verrouillage centralisé / Verrouillage des vitres arrière

2 Caméra de détection de perte d'attention du conducteur

3 Réglage des rétroviseurs extérieurs et de l'afficheur tête haute étendu tête haute DS

4 Affichage tête haute

5 Combiné d'instruments

6 Vide-poches de pavillon

7 Rétroviseur intérieur

8 Écran tactile 10''

9 Airbag passager avant

10 Boîte à gants

11 Console centrale / Barrette de commandes centrale

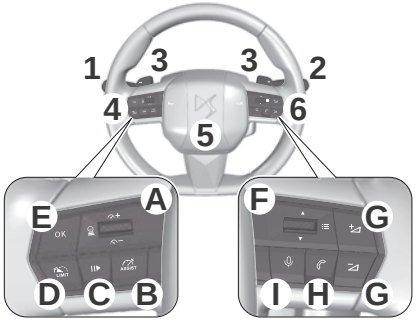
12 Accoudoir avant / Prises USB

13 Boîte à fusibles

14 Barrette de commandes latérale

15 Poignée de déverrouillage du capot

Commandes au combiné du volant



1 Commandes d'éclairage extérieur / Indicateurs de direction / Page d'affichage du combiné et de l'AFFICHEUR ÉTENDU TÊTE HAUTE DS / Indicateur d'entretien

2 Commandes d'essuie-glace / Lave-glace / Ordinateur de bord

3 Palettes de commande de la boîte de vitesses automatique / Palettes de commande du frein régénératif (BEV)

4 Limiteur de vitesse / Régulateur de vitesse / Atténuateur de choc mobile / Commandes DS DRIVE ASSIST ou DS DRIVE ASSIST 2.0

5 Avertisseur sonore / Airbag frontal conducteur

6 Commandes de réglage du système audio

A Augmentation/diminution du réglage de la vitesse, Affichage et réglage de la consigne de distance avec le véhicule qui précède (Atténuateur de choc mobile), Compartiment de rangement / Rangement pour smartphone

B Sélection / Désélection du régulateur de vitesse, Sélection / Désélection de l'atténuateur de choc mobile / DS DRIVE ASSIST

C Démarrage / Pause du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse avec la vitesse de consigne enregistrée, Confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt automatique (Atténuateur de choc mobile)

D Sélection / Désélection du limiteur de vitesse

E Activation du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse à la vitesse de consigne enregistrée, Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux

F Appuyer sur : Affichage de stations de radio / médias favoris
Haut / Bas : sélection de radio / média / smartphone précédent / suivant
Appui : Validation d'une sélection

G Augmentation / Diminution du volume sonore

H Décrocher / Raccrocher

Accès au journal des appels de l'application **Phone**

I Appui court : Commandes vocales du système
Appui long : Commandes vocales du smartphone

Barrette de commandes latérale



1 Réglage des rétroviseurs / AFFICHEUR ÉTENDU TÊTE HAUTE DS

2 Ouverture de la trappe à carburant

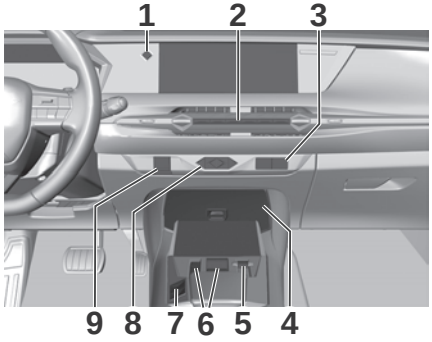
3 Voyant de fonctionnement du préconditionnement thermique

4 Hayon électrique (pousser deux fois pour ouvrir)

5 Pare-brise chauffant

6 Réglage du site des projecteurs à technologie LED

Console centrale



1 Touche Accueil

2 Barrette de commandes centrale

3 Raccourcis des aides à la conduite / Feux de détresse

4 Vide-poches / Prise 12 V / Prise USB / Chargeur de smartphone sans fil

5 Marche / Arrêt / Réglage du volume sonore du système audio

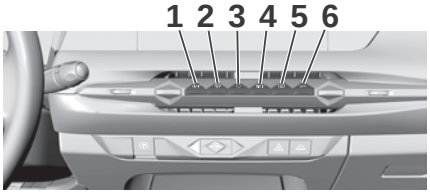
6 Sélecteur de mode de conduite (commande DS E-TOGGLE)

7 Sélecteur de modes de conduite

8 Contacteur à clé moteur

9 Frein de stationnement électrique

Barres de commandes centrales



1 Accès à l'application d'air conditionné

2 Désembuage du pare-brise et des vitres avant

3 Recyclage de l'air ambiant

4 Quick Launch (Gestion automatique des équipements de chauffage / air conditionné en fonction de la température de l'habitacle)

5 Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière

6 Interrupteur d'arrêt de l'air conditionné automatique

Combiné d'instruments

Le combiné d'instruments affiche l'ensemble des informations nécessaires au conducteur sur l'état des différents systèmes du véhicule.
Ces informations apparaissent sous la forme de témoins lumineux et de messages.
Le combiné se présente sous la forme d'une dalle intégralement numérique.

AFFICHAGE TÊTE HAUTE ÉTENDU DS

Selon version, les informations pour le conducteur apparaissent également sur l'affichage tête haute étendu.

Combiné d'instruments numérique

Le combiné numérique est personnalisable par un système de pages.
Selon la page affichée, certaines informations sont masquées ou présentées différemment.



1 ADAS (si la fonction est activée), Affichage des panneaux de limitation de vitesse

2 Compte-tours (tr/min) (ICE), Indicateur d'alimentation (MHEV/PHEV/BEV)

3 Indicateur de vitesse (mph ou km/h), État de la boîte de vitesses, Mode de conduite actif, Indicateur de changement de rapport (flèche et rapport recommandé) (ICE/MHEV/PHEV), Voyant **READY** (PHEV/BEV), Indicateur de niveau de freinage par récupération (BEV)

4 Retours d'information (niveau de volume des médias, radio, etc.)

5 Autonomie, Niveau de batterie, Niveau de carburant

6 Compteur kilométrique (km ou miles) (ICE/MHEV) e-Auto (km ou miles) (PHEV)

REMARQUE

MHEV et PHEV

La vitesse est affichée en bleu en cas de conduite en mode Zéro émission.

Totalisateur kilométrique

Le totalisateur kilométrique mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation.
Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

REMARQUE

En cas de déplacement à l'étranger, il peut être nécessaire de modifier les unités de distances (km ou miles) :
la vitesse doit être affichée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph).
Le changement d'unité se fait par l'application de paramétrage de l'écran, véhicule à l'arrêt.

REMARQUE

Véhicules hybrides rechargeables PHEV

Le totalisateur kilométrique est accessible uniquement à partir de l'ordinateur de bord.
Pour plus d'informations sur l'Ordinateur de bord, se reporter à la rubrique correspondante.

Informations associées

- Ordinateur de bord

Indicateur de niveau d'huile moteur

(Selon version)
Sur les versions équipées d'une jauge électrique, la conformité du niveau d'huile moteur s'affiche quelques secondes au combiné d'instruments,

à la mise du contact, après l'information d'entretien, sous la forme de messages.

REMARQUE

Toute vérification de ce niveau n'est valable que si le véhicule est sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus de 30 minutes.

Manque d'huile

Indiqué par l'affichage du message "**Niveau d'huile incorrect**" sur le combiné d'instruments, accompagné de l'allumage du témoin de service et d'un signal sonore.

Si le manque d'huile est confirmé par la vérification à la jauge manuelle, compléter impérativement le niveau pour éviter la détérioration du moteur.
Vérification des niveaux de liquide ⇨ 258

Défaut de jauge d'huile

Signalé par l'affichage du message **Mesure niveau d'huile invalide** au combiné d'instruments.

Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement de la jauge électrique, le niveau d'huile n'est plus contrôlé. Si le système est défectueux, il faut vérifier le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge manuelle située dans le compartiment moteur. Pour plus d'informations sur la **maintenance et l'entretien du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateur de température du liquide de refroidissement

Cette information est uniquement disponible dans la zone personnalisable du combiné d'instruments.
Moteur tournant :

- Dans la première zone, la température est correcte.
- Dans la deuxième zone, la température est trop élevée. Le voyant d'avertissement associé et le voyant **STOP** s'allument en rouge sur le combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.

Arrêter impérativement le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité.

Attendre quelques minutes avant de couper le moteur.

AVERTISSEMENT

Après avoir coupé le contact, ouvrir prudemment le capot et vérifier le niveau du liquide de refroidissement.

REMARQUE

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateur de puissance (MHEV, PHEV, BEV)

L'indicateur de puissance permet de connaître en temps réel la puissance demandée au véhicule.
Il comporte 3 zones :



Pour les versions MHEV

POWER **Forte sollicitation de puissance, utilisant les capacités combinées du moteur essence et du moteur électrique.**

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite dynamique avec recherche de performance.

ECO **Utilisation optimale de l'énergie (thermique ou électrique).**

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de roulage électrique et lors des phases d'utilisation optimale du moteur essence, accessibles avec une conduite adaptée.

CHARGE **Récupération d'énergie permettant la recharge partielle de la batterie de traction.**

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de décélération : levée de pied de la pédale d'accélérateur ou freinage.

REMARQUE

À la mise du contact et avant le démarrage du moteur, le témoin d'alimentation affiche uniquement « **OFF** ».

Pour les versions PHEV

POWER **Forte sollicitation de puissance, utilisant les capacités combinées du moteur thermique et du moteur électrique.**

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite dynamique avec recherche de performance.

ECO **Utilisation optimale de l'énergie (thermique ou électrique).**

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de roulage électrique et lors des phases d'utilisation optimale du moteur essence, accessibles avec une conduite adaptée.
Un symbole indique le seuil de redémarrage du moteur essence.
Le conducteur peut ainsi ajuster son accélération pour conserver un roulage électrique.

Pour les versions BEV

CHARGE Charge de la batterie de traction pendant les phases de décélération et de freinage.

ECO Consommation électrique modérée et optimisation de l'autonomie.

POWER Consommation d'énergie de la chaîne de traction pendant la phase d'accélération.

NEUTRE À la mise du contact, le véhicule ne consomme ni ne génère d'énergie par sa chaîne de traction électrique ; après balayage, le curseur revient en position "neutre" : entre **ECO** et **CHARGE**.

Consommation électrique

Cette page présente les différents types de consommation des équipements du véhicule.

BEV



PHEV



1 Énergie consommée (%) par le moteur électrique.

2 Énergie récupérée (kWh) pendant les phases de charge.

3 Électricité consommée (kWh) par le moteur électrique.

4 Électricité consommée (%) par les équipements de confort thermique.

5 Électricité consommée (%) par les accessoires électriques.

Indicateurs d'autonomie AdBlue® (BlueHDi)

Les moteurs Diesel BlueHDi sont équipés d'un dispositif qui associe le système d'antipollution SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement. Ils ne peuvent fonctionner sans liquide AdBlue®.
Lorsque le niveau d'AdBlue® devient inférieur au niveau de réserve (entre 2 400 et 0 km) (1 500 et 0 mile), un témoin s'allume à la mise du contact et une estimation du kilométrage pouvant être parcouru avant le blocage du démarrage s'affiche au combiné.

AVERTISSEMENT

Le dispositif réglementaire d'antidémarrage du moteur s'active automatiquement dès que le réservoir d'AdBlue® est vide.

Il n'est alors plus possible de démarrer le moteur tant qu'un niveau minimal d'AdBlue® n'a pas été restauré.

Affichage manuel de l'autonomie de roulage

Lorsque l'autonomie de roulage est supérieure à 2 400 km (1 500 miles), elle ne s'affiche pas automatiquement.

L'information d'autonomie de roulage est accessible dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

- Puis, sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Actions requises liées au manque d'AdBlue®

Les témoins suivants s'allument lorsque la quantité d'AdBlue® est inférieure au niveau de réserve : autonomie de 2400 km.

Accompagnant les voyants, des messages rappellent régulièrement la nécessité de faire l'appoint pour éviter le blocage du démarrage. Se reporter à la rubrique **Voyants d'avertissement et indicateurs** pour le détail des messages affichés.

REMARQUE

Pour plus d'informations sur l'AdBlue® (BlueHDi) et notamment sur l'appoint, se reporter à la rubrique correspondante.

Voyants d'avertissement/ indicateurs allumés	Action	Autonomie restante
AdBlue	Procéder à un appoint.	Entre 2 400 et 800 km (1 500 miles et 500 miles)
AdBlue	Procéder à un appoint dès que possible.	Entre 800 et 100 km (500 miles et 62 miles)
AdBlue	**L'appoint est impératif**, risque de blocage du démarrage.	Entre 100 km et 0 km (62 miles et 0 mile)
AdBlue	Pour pouvoir redémarrer le moteur, verser une quantité minimale de 10 litres AdBlue® dans le réservoir.	0 km

REMARQUE

Prise en compte d'un appoint

Il se peut que le système ne détecte pas un appoint instantanément, mais seulement au bout de quelques kilomètres.

Détection de défaut





En cas de détection d'un défaut, ces voyants s'allument, accompagnés d'un signal sonore et d'un message "**Défaut antipollution**".

L'alerte se déclenche en roulant, lorsque le dysfonctionnement est détecté pour la première fois, puis à la mise du contact lors des trajets suivants, tant que la cause du dysfonctionnement persiste.

REMARQUE

S'il s'agit d'un dysfonctionnement temporaire, l'alerte disparaît au cours du trajet suivant, après contrôle de l'autodiagnostic du système d'antipollution SCR.

Défaut confirmé pendant la phase de roulage autorisé (entre 1 100 et 0 km (685 et 0 miles))

Après 50 km parcourus avec l'affichage permanent du signalement d'un dysfonctionnement, la défaillance du système SCR est confirmée.

Le voyant AdBlue clignote, accompagné d'un message ("**Défaut antipollution : Démarrage interdit dans X km**"), indiquant l'autonomie de roulage exprimée en kilomètres ou miles.

En roulant, le message s'affiche toutes les 30 secondes. L'alerte est renouvelée dès la mise du contact.

Il est possible de rouler jusqu'à 1 100 km avant le déclenchement du dispositif d'antidémarrage **du moteur**.

AVERTISSEMENT

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Démarrage interdit

À chaque mise du contact, le message "**Défaut antipollution : Démarrage interdit**" s'affiche.

AVERTISSEMENT

Pour le redémarrage du moteur

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Indicateur de consommation pour le confort thermique (BEV)

Il est disponible dans les pages d'affichage du combiné d'instruments.

L'indicateur représente la consommation d'énergie électrique de la batterie de traction liée au confort thermique dans l'habitacle.
Les équipements concernés sont le chauffage et l'air conditionné.
Il est possible d'utiliser ces équipements :

- Si le véhicule n'est pas branché, à l'allumage du voyant **READY**.
- Si le véhicule est branché, à la mise du contact (mode "Lounge").

La sélection du mode **ECO** limite les performances de certains de ces équipements. L'indicateur de consommation de confort thermique affiche "**0 w**" (watts).

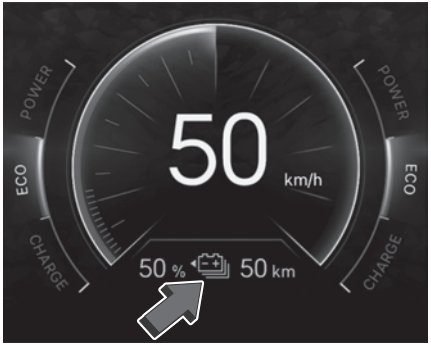
REMARQUE

Pour refroidir ou réchauffer rapidement l'habitacle, ne pas hésiter à sélectionner temporairement le niveau de froid ou de chaud maximum.

Lorsque le chauffage est au maximum, l'indicateur de consommation de confort thermique affiche « **15 000 w** » (watts).

Une utilisation excessive des équipements de confort thermique peut réduire considérablement l'autonomie du véhicule.
Penser à optimiser son utilisation dès que le niveau de confort désiré est atteint et à vérifier son réglage à chaque démarrage.
Après une période prolongée d'inutilisation du chauffage, une légère odeur peut survenir pendant les premières minutes d'utilisation.

Indicateur de niveau de charge (PHEV, BEV)



Le niveau de charge de la batterie de traction et l'autonomie restante en roulage électrique sont affichés en permanence lorsque le véhicule est démarré.

AVERTISSEMENT

L'autonomie affichée dépend de l'usage du véhicule (type de roulage et vitesse), de la température extérieure et des équipements de confort activés.

REMARQUE

Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur.

Voyants associés

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible :

1er niveau : Réserve

Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.
Fixe et voyant dans la zone rouge, accompagné d'un signal sonore.

- Consulter l'autonomie restante au combiné d'instruments.
- Mettre le véhicule en charge dès que possible.

2e niveau : Critique

Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.
Fixe associé au voyant de réserve, accompagné d'un signal sonore.

- Mettre impérativement le véhicule en charge.

AVERTISSEMENT

L'autonomie restante n'est plus calculée. La puissance de la chaîne de traction est progressivement réduite.

Le chauffage et l'air conditionné sont arrêtés (même si l'aiguille ou le curseur indiquant leur consommation n'est pas sur la position «**ECO**").

Test manuel

Cette fonction permet de vérifier certains indicateurs et d'afficher le journal des alertes.

Le test se lance dans l'application **Paramètres** > **Véhicule** de l'écran tactile.

- Puis, sélectionner **Sécurité** > **Diagnostics**.

Les informations suivantes s'affichent au combiné d'instruments :

- Pression des pneus.
- Niveau d'huile moteur (selon moteur).
- Échéance de révision.
- Autonomie de roulage liée à l'AdBlue® et au système SCR (Diesel BlueHDi).
- Alertes en cours.

REMARQUE

Ces informations s'affichent également automatiquement à chaque mise du contact.

Rhéostat d'éclairage

Permet de régler manuellement l'intensité lumineuse du poste de conduite en fonction de la luminosité extérieure.

Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres** > **Luminosité** de l'écran tactile.

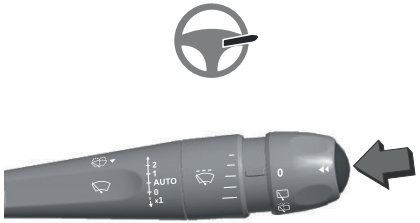
- Dans la catégorie "**Cockpit**", appuyer ou déplacer le curseur sur le réglage souhaité.

Ordinateur de bord

Affiche des informations sur le trajet en cours (autonomie, consommations, vitesse moyenne, etc.).

Affichage des données au combiné d'instruments

Affichage des différents onglets



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-glace pour afficher successivement les onglets suivants :

Informations instantanées :

- Consommation instantanée (ICE/MHEV/PHEV).
- Compteur de temps pour Stop & Start (ICE).
- Pourcentage du trajet en cours parcouru en tout électrique (MHEV/PHEV).
- Totalisateur kilométrique (PHEV).

Trajets "**1**" puis "**2**" :

- Vitesse moyenne.
- Consommation moyenne de carburant/d'énergie.
- Distance parcourue.

REMARQUE

Selon les paramètres choisis pour les pages affichées sur le combiné d'instruments et l'activation / désactivation de l'affichage tête haute étendu, l'ordinateur de bord apparaît sur l'un ou l'autre, ou sur les deux.
Pour plus d'informations sur le **combiné numérique** et l'**AFFICHAGE TÊTE HAUTE ÉTENDU DS**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Page de fin de trajet

(Selon version)
À la coupure du contact, les instruments de bord affichent automatiquement une page supplémentaire de l'ordinateur de bord qui récapitule les informations du dernier trajet.
La page de fin de trajet contient les informations suivantes :

- Autonomie.
- Temps de trajet.
- Distance parcourue.
- Pourcentage du trajet en cours parcouru en tout électrique (MHEV ou PHEV).
- Consommation moyenne.

Remise à zéro du parcours



- Lorsque le trajet désiré est affiché, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre.

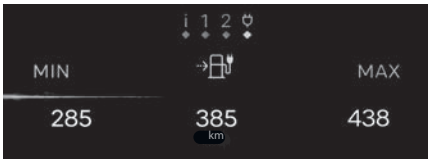
Les trajets "**1**" et "**2**" sont indépendants et d'utilisation identique.

Affichage de l'autonomie

Le combiné peut afficher plusieurs valeurs d'autonomie qui sont calculées à l'aide de différents algorithmes pour fournir au conducteur les meilleures informations concernant la gestion de l'énergie restante du véhicule.
Deux de ces valeurs sont calculées selon la méthode **WLTP** : Autonomie **MIN** et **MAX**

Le test **WLTP** (Worldwide Harmonized Light Vehicles Test Procedure) est la norme mondiale utilisée pour mesurer la consommation de carburant, l'autonomie (pour les véhicules électriques) et les émissions d'échappement des voitures dans des conditions idéales (23 °C, confort thermique désactivé, vitesse moyenne de 46 km/h en cycle mixte).

Affichage Triple autonomie



Le widget d'autonomie affiche trois valeurs :

MIN	Scénario le plus défavorable avec une consommation d'énergie élevée (conduite sur autoroute à basse température).
Autonomie principale	Autonomie estimée en utilisant la consommation moyenne d'énergie des trajets précédents. Également affichée en permanence au combiné.
MAX	Meilleur scénario possible avec une consommation d'énergie minimale. (Autonomie WLTP)

Après une remise à zéro de l'ordinateur de bord, l'**autonomie principale** correspondra à la valeur **MAX** jusqu'à ce que les valeurs de consommation d'énergie soient à nouveau calculées. ⇨ 90
Ces valeurs fournissent une estimation de l'autonomie globale du véhicule en fonction du niveau de charge restant.

Le widget peut être sélectionné depuis la page du sous-menu correspondant en utilisant les commandes du **levier d'essuie-glace** pour faire défiler les widgets disponibles. Selon la configuration du véhicule, il peut rester affiché en permanence.

REMARQUE

En tirant une remorque ou une caravane avec la connexion électrique activée, l'autonomie WLTP affichée peut être considérablement réduite. Dans certaines conditions, l'autonomie réelle peut être inférieure ou égale à un tiers de l'autonomie de référence WLTP.

REMARQUE

L'autonomie réelle peut varier de façon importante selon le style de conduite et les conditions extérieures.
En réduisant les fortes accélérations et les freinages et en utilisant les fonctions de climatisation avec parcimonie, cela augmente l'autonomie.

Définitions

Autonomie

(km ou miles)
(Pourcentage du niveau de charge de la batterie de traction) (BEV)



Nombre de kilomètres pouvant encore être parcourus avec le carburant restant dans le réservoir (en fonction de la consommation moyenne des derniers kilomètres (miles) parcourus).
Niveau de charge réel de la batterie de traction et autonomie restante (BEV).
Cette valeur peut varier suite à un changement de conduite ou de relief, modifiant fortement la consommation instantanée.

Pour les versions ICE

Lorsque l'autonomie est inférieure à 30 km, des tirets s'affichent.
Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km.
L'affichage fixe de tirets à la place de chiffres en roulant indique un défaut.
Consulter le concessionnaire ou un atelier qualifié.

Pour les versions BEV

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible :
Pour plus d'informations sur les **Indicateurs**, et notamment l'**Indicateur de niveau de charge**, se reporter à la rubrique correspondante.

Consommation instantanée

(l/100 km ou km/l ou mpg)
(miles/kWh ou kWh/100 km ou km/kWh) (BEV)



Calculée d'après les dernières secondes écoulées.
Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h.

Consommation moyenne

(l/100 km ou km/l ou mpg)
(miles/kWh ou kWh/100 km ou km/kWh) (BEV)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Vitesse moyenne

(km/h ou mph)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Distance parcourue

(km ou miles)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Compteur de temps Stop & Start



(minutes / secondes ou heures / minutes)

Si le véhicule est équipé de la fonction Stop & Start, un compteur de temps cumule les durées de mise en mode STOP au cours du trajet.
Le compteur de temps se remet à zéro à chaque mise du contact.

Indicateur d'entretien

L'information d'entretien est exprimée en terme de distance (kilomètres ou miles) et/ou de délai (mois ou jours).
L'alerte est donnée au premier de ces deux termes atteint.
L'information d'entretien s'affiche au combiné d'instruments. Selon version du véhicule :

- La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "-".
- Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.

REMARQUE

La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision.
L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance.
Conformément au plan d'entretien du véhicule, le service peut consister :

- Soit en une visite annuelle.
- Soit en un service complet.

Clé d'entretien



Allumé temporairement dès la mise du contact.

L'échéance de révision est comprise entre 3000 km et 1000 km (1860 et 620 miles) ou 60 et 21 jours.



Fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision suivante est inférieure à 1000 km (620 miles) ou 21 jours.
Effectuer la révision très prochainement.

Clé d'entretien clignotante



Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.
L'échéance de révision est dépassée.
Effectuer la révision dès que possible.

Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro.
Si la révision du véhicule a été effectuée par l'utilisateur :

- Couper le contact.



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage et le maintenir enfoncé.
- Sans appui sur la pédale de frein, appuyer une fois sur le bouton **START/STOP** ; une fenêtre d'affichage temporaire apparaît et un compte à rebours commence.
- Lorsque l'affichage indique **=0,** un message de confirmation apparaît ; relâcher le bouton de la commande d'éclairage ; la clé disparaît.

REMARQUE

En cas de débranchement de la batterie après cette opération, verrouiller le véhicule et attendre au moins 5 minutes, pour que la remise à zéro soit prise en compte.

Rappel de l'information d'entretien

L'information d'entretien est accessible par l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

- Puis, sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Affichage des informations au combiné d'instruments

Les informations affichées au combiné d'instruments (par exemple voyants d'avertissement, indicateurs) peuvent avoir un emplacement fixe ou variable selon la page affichée.

REMARQUE

Langue et unités d'affichage Elles dépendent du paramétrage de l'écran tactile. En cas de déplacement à l'étranger, il est impératif d'afficher la vitesse dans l'unité officielle du pays de circulation (km/h, km ou mph, miles).

Choix de la page affichée

Par défaut, des pages sont mémorisées dans le tableau de bord.
Le changement de page entre combiné d'instruments et AFFICHEUR ÉTENDU TÊTE HAUTE DS est synchronisé.



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage pour faire défiler les différentes pages.

La nouvelle page est appliquée immédiatement.

REMARQUE

Lorsqu'un message s'affiche dans une fenêtre temporaire, un appui sur ce bouton fait disparaître la fenêtre immédiatement.

Paramétrage des pages affichées

Les opérations de paramétrage disponibles sont : ajout, suppression et agencement des pages et widgets.
Chaque page peut contenir 1 ou 2 widgets. Il est possible de mémoriser jusqu'à 5 pages.
Il est possible de personnaliser la couleur de chaque mode de conduite. Un réglage par défaut est proposé.

Le réglage est assorti à l'éclairage d'ambiance (selon disponibilité).



Le paramétrage se fait par l'application **Paramètres** > **Personnalisation** de l'écran tactile.

Fonctions supplémentaires (PHEV, BEV)

Geofencinn (PHEV)

Pendant la conduite, le véhicule détecte en permanence la circulation dans les zones à faibles émissions ou les zones à circulation limitée.

À l'entrée d'une de ces zones, le véhicule passe automatiquement en mode de conduite **Électrique**, si l'état de charge de la batterie de traction est suffisant.

Planificateur d'itinéraire (BEV)

En programmant un guidage dans le système de navigation embarqué, le système recherche les bornes de recharge nécessaires au trajet à effectuer.
En fonction de l'avancement du trajet et de l'état de charge de la batterie de traction, le système met à jour en permanence les arrêts à effectuer pour la recharge.

Voyants d'avertissement, témoins et messages

Vue d'ensemble

Les numéros dans le tableau récapitulatif indiquent ce qu'il faut faire lorsqu'un voyant s'allume ou clignote.

(1) Uniquement pour information.

(2) Information et avertissement.

(3) Faire appel à l'assistance d'un atelier qualifié.

(4) Arrêter le moteur et demander l'assistance d'un atelier qualifié.

(5) Faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier qualifié.

Témoins d'avertissement et indicateurs rouges

STOP



Fixe, associé à un autre témoin d'alerte, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Une défaillance grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée, de la boîte de vitesses automatique ou une défaillance électrique majeure est détectée (4).

Température maximale du liquide de refroidissement



Fixe. La température du circuit de refroidissement est trop élevée.

Arrêter le véhicule, puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire (2). Si le problème persiste, effectuer (4).

Pression d'huile moteur (ICE, MHEV, PHEV)



Fixe.
Le circuit de lubrification du moteur (5) présente une défaillance.

Défaut du système de propulsion (MHEV, PHEV, BEV)



Fixe.
Le système de propulsion électrique présente un défaut. Si cela affecte les performances du véhicule, effectuer (5) ou (4).

Câble branché



Fixe lorsque le contact est mis (2).

Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule. Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au

connecteur du véhicule. Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.

Surchauffe ou défaut de la batterie de propulsion



Fixe, associé au voyant d'avertissement STOP, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
La température de la batterie de propulsion est trop haute (4).

Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.

Charge batterie de 12 V



Fixe.
Le niveau de charge de la batterie 12 V est faible (2), s'il persiste, effectuer (5) ou (4).

La batterie 12 V ou le circuit de charge est défectueux (par exemple batterie usée, bornes sales, défaillance de l'alternateur, courroie lâche ou endommagée).

- Arrêter tous les systèmes électriques non essentiels (par exemple la climatisation, la radio, les sièges chauffants) afin de réduire la charge de la batterie 12 V.

Conduire avec un système de charge 12 V défectueux peut éventuellement entraîner l'arrêt du véhicule. Ceci est valable même pour les véhicules électriques, puisque la batterie de propulsion n'alimente que les moteurs électriques.

En fonction des circonstances de l'échec :

- Si le voyant s'allume à l'allumage après une longue période d'inactivité du véhicule, la cause la plus probable est que la batterie 12 V est déchargée, endommagée ou en fin de vie. Pour tous les véhicules à l'exception du BEV, si le moteur ne démarre pas, il est possible de tenter un Démarrage par câbles auxiliaires ⇨ 248
- Si le voyant s'allume pendant la conduite, le système de charge 12 V est probablement défectueux. En fonction des symptômes et de la proximité d'un atelier, se garer en toute sécurité et arrêter le véhicule (4). Si le frein de stationnement électrique devient inopérant, utiliser la cale pour sécuriser le véhicule, en particulier sur les pentes.

Dans tous les cas, demander l'aide d'un atelier dès que possible.

Porte(s) ouverte(s)



Fixe,associé à un message localisant l'ouvrant.
Une porte ou le coffre est mal fermé (2).

Un signal sonore complète l'alerte si la vitesse est supérieure à 10 km/h.

Non-bouclage / débouclage des ceintures de sécurité



Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal audio croissant.
Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

Frein de stationnement électrique



Fixe.
Le frein de stationnement électrique est serré (1).



Clignotant.
Le serrage ou le desserrage du frein de stationnement électrique est défectueux (2). Si le défaut persiste, effectuer (3) ou (4).

Si le frein de stationnement électrique ne se desserre pas :

1. Couper le contact pour réinitialiser les systèmes de contrôle
2. Appuyer sur la pédale de frein et la relâcher
3. Passer la boîte de vitesses automatique en mode **P**, puis revenir en mode **D**
4. Appuyer sur la pédale d'accélérateur et la relâcher doucement
5. Essayer de nouveau de desserrer le frein de stationnement électrique
6. Si le problème persiste, contacter un atelier qualifié ou l'assistance routière (4).

Si le frein de stationnement électrique n'intervient pas :

1. Couper le contact pour réinitialiser les systèmes de contrôle
2. Appuyer sur la pédale de frein et la relâcher
3. Mettre la boîte de vitesses automatique en mode **D**, puis de nouveau en mode **P**
4. Essayer de nouveau de serrer le frein de stationnement électrique

5. Si le problème persiste, utiliser la cale pour sécuriser le véhicule, en particulier sur les pentes. Demander l'assistance d'un atelier pour faire corriger le problème (3).

Panne du freinage



Fixe.
La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante (2). Si le défaut persiste, effectuer (4).

Un faible niveau de pression dans le système de freinage hydraulique peut réduire ou annuler la disponibilité de l'effort de freinage. Dans ce cas :

- Se ranger et arrêter le véhicule en toute sécurité
- Si possible, compléter le liquide de frein avec un produit conforme aux spécifications du fabricant (2).
- Si le problème persiste, effectuer (4).

Panne majeure de la direction assistée



Fixe, accompagné d'un signal sonore.
La direction assistée est défaillante (4).

Le témoin d'avertissement de répartiteur électronique de force de freinage (EBFD)



Fixe.
Le répartiteur électronique de freinage (EBFD) est défaillant (4).

Témoins d'avertissement et indicateurs orange

Entretien requis



Allumé temporairement, accompagné d'un message (3).

Une ou plusieurs défaillances mineures, sans indicateur(s) d'avertissement spécifique(s), sont détectées. Identifier la cause de la défaillance à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments.
Il est possible de traiter soi-même certaines défaillances, comme le changement de la pile de la télécommande.
Pour les autres défauts, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage des pneus, effectuer (3).



Fixe, accompagné d'un message (3).

Une ou plusieurs défaillances majeures, sans voyant d'avertissement spécifique, sont détectées. Identifier la cause de la défaillance à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments, puis effectuer (3).



Fixe, accompagné du message "**Défaillance du frein de stationnement**".

Le desserrage automatique du frein de stationnement électrique est indisponible.
En cas de succès, effectuer (3), sinon effectuer (4).

Panne de la direction assistée



Fixe.
Une défaillance mineure de la direction assistée est détectée.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Niveau mini de carburant (ICE, MHEV, PHEV)



Fixe avec le niveau de réserve représenté en rouge, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Faire le plein du réservoir de carburant dès que possible.

Préchauffage moteur



Allumé temporairement (jusqu'à environ 30 secondes en conditions hivernales sévères).

Allumé temporairement (jusqu'à environ 30 secondes en conditions hivernales sévères).
À la mise du contact, si les conditions climatiques et la température du moteur le nécessitent.
Attendre l'extinction du voyant avant de démarrer.
À l'extinction du voyant, le démarrage est immédiat en maintenant l'appui sur la pédale de frein.
Si le moteur ne démarre pas, renouveler la demande de démarrage en maintenant le pied sur la pédale.

AdBlue®



Allumé pendant 30 secondes environ à chaque démarrage du véhicule, accompagné d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie est comprise entre 2 400 et 800 km (1 500 et 500 miles).
Faire un appoint en AdBlue®.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie est comprise entre 800 et 100 km.

Faire **rapidement** un appoint en AdBlue®, ou effectuer (3).



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est inférieure à 100 km (62 miles).
Faire **impérativement** un appoint en AdBlue® pour **éviter le blocage du démarrage**, ou effectuer (3).



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'interdiction du démarrage.

Le réservoir d'AdBlue® est vide : le dispositif d'antidémarrage réglementaire empêche le redémarrage du moteur.
Pour redémarrer le moteur, faire un appoint en AdBlue®, ou effectuer (3).

Il est **impératif** de verser une quantité minimale de 10 litres d'AdBlue® dans le réservoir.

Système d'antipollution SCR (BlueHDi)



Fixes dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message.
Une défaillance du système d'antipollution SCR est détectée.
Cette alerte disparaît dès que le niveau d'émission des gaz d'échappement redevient conforme.



Clignotant.
Voyant d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé au voyant d'avertissement d'Autodiagnostic moteur fixe, accompagnés d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

Selon le message affiché, il est possible de parcourir jusqu'à 1 100 km (685 miles) avant le déclenchement du dispositif d'antidémarrage du moteur. Effectuer (3) au plus tôt **pour éviter le blocage du démarrage**.



Clignotant.
Voyant d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé au voyant d'avertissement d'Autodiagnostic moteur fixe, accompagnés d'un signal sonore et d'un message informant de l'interdiction de démarrage.

Le dispositif d'antidémarrage empêche le redémarrage du moteur (dépassement de la limite de roulage autorisée après confirmation de la défaillance du système d'antipollution).
Pour redémarrer le moteur, effectuer (2).

Système d'autodiagnostic moteur



Clignotant.
Le système du contrôle moteur est défaillant.

Risque de destruction du catalyseur.
Effectuer **impérativement (4)**.

Avertisseur sonore piéton



Fixe.
Le système d'avertisseur sonore pour piétons est en panne (3).

Désactivation automatique du frein de stationnement



Fixe.
Le serrage/desserrage automatique du frein de stationnement électrique a été désactivé.

Dans des conditions normales, le frein de stationnement électrique est automatiquement serré lorsque le moteur est éteint, et automatiquement desserré lors de la première utilisation de la pédale d'accélérateur.
Le voyant signale une désactivation, qui peut être soit intentionnelle (2), soit due à une défaillance éventuelle (3).
Si le serrage ou le desserrage automatique du frein de stationnement électrique n'est plus possible en raison d'une défaillance éventuelle, essayer d'abord la procédure de réinitialisation suivante (2) :

- Démarrer le moteur.
- Serrer manuellement le frein de stationnement électrique à l'aide de l'interrupteur de commande.
- Relâcher totalement la pédale de frein.
- Appuyer sur l'interrupteur de commande pour le déverrouillage manuel et le maintenir enfoncé pendant 10 à 15 secondes, puis le relâcher.
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Tirer et maintenir l'interrupteur de commande pour appliquer manuellement pendant au moins 2 secondes.
- Relâcher l'interrupteur de commande et la pédale de frein.

Si le voyant du frein de stationnement automatique reste allumé, exécuter (3).

Panne du frein de stationnement électrique



Fixe.
Défaillance du frein de stationnement électrique détectée (3).

Panne du freinage



Fixe.
Un défaut mineur du système de freinage est détecté. Rouler prudemment (3).

Alerte Risque Collision - Freinage actif d'urgence (AEB)



Clignotant.
Le système AEB s'active et les freins sont appliqués pour éviter ou atténuer une collision avec le véhicule qui précède.



Fixe, accompagné d'un message.

Le système AEB a été désactivé intentionnellement via l'écran tactile.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système AEB présente une défaillance. Conduire prudemment, effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur AEB est occulté. Le problème peut être résolu en nettoyant la caméra avant (2).



Fixe.
Le système AEB présente une défaillance nécessitant une intervention.
À l'allumage de ces voyants d'avertissement après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, exécuter (3).



Fixe.
Le système est temporairement désactivé car le conducteur et/ou le passager avant (selon version) est détecté présent, mais la ceinture de sécurité correspondante n'est pas bouclée.

Défaillance du système antiblocage des roues (ABS)



Fixe.
Le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Contrôle dynamique de stabilité (CDS) - Antipatinage des roues (ASR)



Clignotant.
La régulation du système ESC/ASR est activée temporairement en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire (2).



Fixe.
Le système ESC/ASR est défaillant (3).

Désactivation du Contrôle dynamique de stabilité (CDS) - Antipatinage des roues (ASR)



Fixe.
Le système ESC/ASR est désactivé.

Par défaut, la fonction ESC/ASR est active. Le voyant signale une désactivation, qui peut être soit intentionnelle (2), soit due à une défaillance éventuelle (3).

S'il est désactivé intentionnellement, le système se réactive automatiquement au redémarrage du véhicule dès que la vitesse dépasse environ 50 km/h.
Toutefois, si la vitesse reste inférieure à 50 km/h, le système ESC/ASR doit être réactivé manuellement.

Reconnaissance des panneaux



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système présente un défaut, exécuter (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté. Le problème peut être résolu en nettoyant la caméra avant (2).

Aide au maintien dans la voie (LKA)



Clignotant.
Le système LKA intervient automatiquement pour corriger la trajectoire du véhicule (2).

Lorsqu'un marquage de voie discontinu est sur le point d'être franchi sans activation des clignotants, le système se déclenche et intervient pour corriger la trajectoire du véhicule s'il y a un risque de franchissement involontaire d'un marquage de voie ou du bas-côté (selon version).



Fixe.
Le système LKA a été désactivé intentionnellement via l'écran tactile (2).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté. Le problème peut être résolu en nettoyant la caméra avant (2).



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système présente une défaillance.
Effectuer (3).

Aide au positionnement dans la voie (LPA)



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système présente une défaillance.
Effectuer (3).

Alerte attention conducteur par caméra (Détection d'inattention)



Fixe.
Le système a été désactivé intentionnellement via l'écran tactile (2).



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système présente une défaillance. Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté. Le problème peut être résolu en nettoyant la caméra du conducteur (2).

Airbags / Capot actif



Fixe, associé au voyant Service et accompagné d'un message.
L'un des airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant, exécuter (3).

Airbag passager avant (ON)



Fixe. L'airbag passager avant est activé. La commande est actionnée sur la position "**ON**".

Dans ce cas, ne pas installer de siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessures graves !

Airbag passager avant (OFF)



Fixe. L'airbag passager avant est neutralisé. La commande est actionnée sur la position "**OFF**".

Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas de dysfonctionnement des airbags (voyant d'avertissement Airbags allumé).

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS)



Fixe.
Un ou plusieurs pneus sont sous-gonflés (2).

Contrôler et rétablir la pression des pneus le plus rapidement possible. Se reporter à la rubrique Pneus et roues ⇨ 234
Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.



Témoin de sous-gonflage clignotant puis fixe et témoin d'entretien requis fixe.
Le système de surveillance de la pression des pneus présente une défaillance. La détection de sous-gonflage n'est plus assurée. Effectuer (3).

Aide au stationnement



Clignotant.
Le système détecte un obstacle pendant le stationnement (2).



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système présente un défaut, exécuter (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message **Capteur occulté d'aide au stationnement : Nettoyer le capteur, voir le Manuel d'utilisation**.

Un ou plusieurs capteurs de stationnement sont occultés. Le problème peut être résolu en nettoyant les capteurs (2).

Désactivation de Stop & Start (ICE)



Fixe, accompagné d'un message.
Le système a été désactivé intentionnellement via l'écran tactile (2).

Lorsque le système Stop & Start est désactivé, le moteur ne s'arrête pas automatiquement au prochain arrêt.
Le système Stop & Start se réactive automatiquement au prochain redémarrage du véhicule, ou il peut être réactivé manuellement à l'aide de l'écran tactile.



Fixe.
Le système Stop & Start a été désactivé automatiquement en raison de conditions environnementales particulières.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation, si la température extérieure est :

- inférieure à 0°C,
- supérieure à 35°C



Clignotant puis fixe, accompagné d'un message.

Le système présente un défaut, exécuter (3).

Mode e-Auto (hybride)



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le mode e-Auto a été désactivé manuellement.
Le moteur à essence ne s'éteint pas au prochain relâchement de la pédale d'accélérateur ou au prochain arrêt de la circulation.
Réactiver le mode sur l'écran tactile.

Panne de la commutation automatique des feux ou DS MATRIX LED VISION



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Une défaillance des phares DS PIXEL LED VISION ou de la caméra a été détectée, exécuter (3).

Feux antibrouillard arrière



Fixe.
Les feux antibrouillard arrière sont allumés (1).

Mode tortue avec autonomie limitée (BEV)



Fixe.
Le niveau de charge de la batterie de propulsion est très bas (2), s'il persiste, exécuter (4).

Dans ce cas, la puissance moteur diminue progressivement et l'autonomie disponible est fortement limitée.
Mettre le véhicule en charge dès que possible (2).
Si le voyant ne s'éteint pas, exécuter (4).

Niveau mini de la batterie de traction (PHEV, BEV)



Fixe, accompagné d'un signal sonore.

L'état de charge de la batterie de traction est faible, avec une autonomie limitée. Mettre le véhicule en charge dès que possible (2).

Témoins d'avertissement et indicateurs verts

Stop & Start (ICE, PHEV)



Fixe.
Le moteur a été automatiquement coupé à un arrêt de la circulation (1).



Clignotant.

Le mode STOP est momentanément indisponible ou le mode START s'est automatiquement déclenché (1).

Auto Hold



Fixe (**1**).

La pression hydraulique est suffisante pour maintenir le véhicule immobilisé.

Place occupée / ceinture de sécurité bouclée



Fixe.
Contact mis, le conducteur ou un passager a bouclé leur ceinture de sécurité (1).

Aide au positionnement dans la voie (LPA)



Fixe.
Le système LPA est opérationnel (1)

Indicateurs de direction



Clignotement avec signal sonore. Les indicateurs de direction sont allumés (1).

Feux de jour (DRL) - Feux de position

Fixe. Avec une luminosité suffisante, les feux de jour sont allumés (1).

Avec une luminosité insuffisante, les feux de position sont allumés (1).

Feux de croisement

Fixe.
Les feux sont allumés (1).

Commutation automatique des feux ou DS MATRIX LED VISION

Fixe.
La fonction est activée via l'écran tactile.

La bague de la commande d'éclairage est sur la position "**AUTO**" (1).

Véhicule prêt à rouler (PHEV, BEV)

Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage.
Le véhicule est prêt à rouler (1).

Le voyant s'éteint au-delà de 5 km/h environ et se rallume à l'arrêt du véhicule.
Arrêter le moteur pour éteindre le témoin et quitter le véhicule.

Voyants d'avertissement et de signalisation bleus

Feux de route

Fixe.
Les feux de route sont allumés (1).

Fonction e-Save (Hybride rechargeable)

Fixe, accompagné de l'autonomie électrique réservée.
La fonction e-SAVE est activée (1).

Voyants d'avertissement et de signalisation noirs/blancs

Pied sur le frein

Fixe. Oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein.

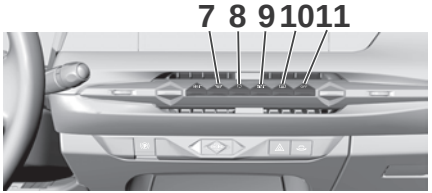
Moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, pour quitter le mode **P** de la boîte de vitesses automatique.

Commandes de climatisation

Climatisation automatique bizone

Ce système régule automatiquement l'activation de l'air conditionné, la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.
Ce système fonctionne moteur tournant, mais l'accès à la ventilation et à ses commandes reste possible contact mis.
Les commandes sont accessibles par l'application **Climatisation** de l'écran tactile et sont aussi regroupées sur le panneau de la console centrale.





1 Réglage de la température

2 Réglage du débit d'air

3 Réglage de la répartition d'air

4 Activation/désactivation de la climatisation

5 Marche/Arrêt automatique de l'air conditionné et réglage (AUTO FAIBLE/AUTO NORMAL/AUTO RAPIDE)

6 Fonction Habitacle propre

7 Désembuage / Dégivrage avant

8 Recyclage de l'air ambiant

9 Fonction Quick Launch

10 Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière

11 Arrêt du système

Commande d'activation/désactivation de la climatisation

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées :

- En été, il abaisse la température.
- En hiver, au-dessus de 3°C, il augmente l'efficacité du désembuage.
- Appuyer sur le bouton **4-A/C** pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné. À la mise en marche de la fonction, "**A/C**" change de couleur.

REMARQUE

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé.
Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur.
L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

Commande de recyclage

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.
Le recyclage de l'air ambiant isole l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures et permet d'atteindre plus rapidement le niveau de température souhaité dans l'habitacle.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

REMARQUE

La fonction s'active automatiquement en cas d'utilisation du lave-glace avant ou à l'engagement de la marche arrière.

Commande de climatisation automatique

En fonction d'un niveau de confort sélectionné, ce mode automatique gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

- Appuyer sur la touche **5-AUTO** pour activer / désactiver le mode automatique du système d'air conditionné.

Lorsque le voyant du bouton est allumé, le système d'air conditionné fonctionne de manière automatique.
L'intensité de la climatisation automatique se module en choisissant l'un des réglages suivants :

- **AUTO SOFT** : privilégie une douceur optimale et le silence de fonctionnement en limitant le débit d'air.
- **AUTO NORMAL** : offre le meilleur compromis entre confort thermique et silence de fonctionnement (réglage par défaut).
- **AUTO RAPIDE** : privilégie une diffusion d'air dynamique et efficace.

Pour changer le mode AUTO, appuyer successivement sur la touche **5-AUTO**.

Pour assurer le confort des passagers aux places arrière, privilégier les réglages **AUTO NORMAL** et **AUTO RAPIDE**.

REMARQUE

Par temps froid et moteur froid, afin de limiter la diffusion d'air froid dans l'habitacle, le

débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte.
En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

Réglages manuels de l'AC automatique

Il est possible de régler manuellement une ou plusieurs de ces fonctions, tout en maintenant les autres fonctions gérées par le système :

- Débit de l'air.
- Répartition de l'air.

Si un réglage est modifié, le témoin du bouton **AUTO** s'éteint.

- Appuyer de nouveau sur la touche **5-AUTO** pour réactiver l'air conditionné automatique.

Réglage du débit d'air

- Appuyer sur l'un des boutons **2 (hélice)** ou faire glisser horizontalement pour diminuer ou augmenter le débit d'air. Il est également possible d'appuyer directement sur l'une des valeurs.

REMARQUE

Arrêt du système d'air conditionné

En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête.

« **OFF** » s'affiche à côté de l'hélice.

Réglage de la répartition d'air

- Appuyer sur les boutons **3** pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Pare-brise et vitres latérales



Bouches d'aération centrales et latérales



Cave à pieds

Une animation s'active pour afficher la présence d'air pulsé dans la direction indiquée.
Pour une diffusion homogène dans l'habitacle, il est possible d'activer les trois touches simultanément.

Désactivation du système d'air conditionné

- Appuyer sur le bouton **12-OFF**.

Son voyant s'allume et tous les autres voyants du système d'air conditionné s'éteignent.
Cette action désactive toutes les fonctions du système d'air conditionné.
La température n'est plus régulée. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

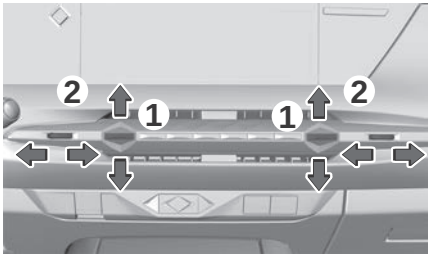
Réglage de la température

Le conducteur et le passager avant peuvent chacun régler la température à leur convenance.
La valeur affichée correspond à un niveau de confort et non à une température précise.

- Appuyer sur l'un des boutons **1** (+ ou -) ou faire glisser verticalement pour augmenter ou diminuer la valeur. Il est possible d'aller au-delà des valeurs minimales et maximales en sélectionnant respectivement **Low ou High**.

Il est recommandé d'éviter une différence de réglage gauche / droite supérieure à 3°C.

Bouches d'aération



Le conducteur et le passager avant disposent chacun de deux commandes pour gérer ces bouches d'aération :

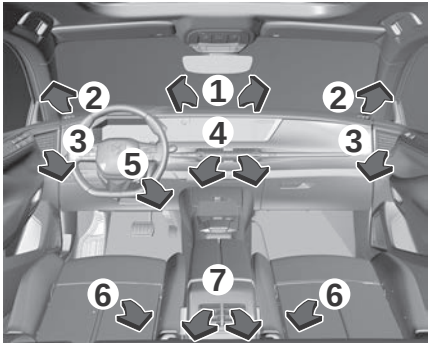
1 Orientation verticale du flux d'air

2 Ouverture / Fermeture
Orientation horizontale du flux d'air

- Pour ouvrir ou fermer, tourner la molette en dépassant le point de résistance.

Répartition du débit d'air

L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient soit de l'extérieur par la grille située à la base du lave-glace, soit de l'intérieur en recirculation d'air.



1 Buses de désembuage / dégivrage du pare-brise

2 Buses de désembuage / dégivrage des vitres latérales avant

3 Bouches d'aération latérales obturables et orientables

4 Bouches d'aération invisibles

5 Sorties d'air aux pieds des passagers avant

6 Sorties d'air aux pieds des passagers arrière

7 Bouches d'aération obturables et orientables

Fonction Quick Launch

La fonction Quick Launch utilise le capteur de température externe pour régler automatiquement les paramètres de climatisation du véhicule. En fonction de la température détectée :
Par température inférieure à 18 °C :

- Climatisation activée, active les fonctions de chauffage, y compris le siège chauffant, le volant chauffant.
- Fournit le débit d'air chaud et adapte la répartition de l'air.

Par température supérieure à 18 °C :

- Climatisation activée, sièges ventilés (selon équipement) et débit d'air maximal.
- Fournit le débit d'air frais et adapte la répartition de l'air.

Pour activer/désactiver la fonction, appuyer sur le bouton **MAX/MIN** des **Commandes centrales**.

Fonction Habitacle propre

Elle comprend les fonctions AQS (système d'air propre) et Air propre.

- Pour activer / désactiver la fonction, appuyer sur le bouton **7**.

Fonction AQS

À l'aide d'une sonde de pollution extérieure, cette fonction active automatiquement le recyclage de l'air ambiant lorsqu'un certain seuil de substances polluantes dans l'air extérieur est détecté.
Lorsque la qualité de l'air est de nouveau satisfaisante, le recyclage de l'air ambiant est automatiquement désactivé.
Cette fonction n'est pas conçue pour détecter les odeurs désagréables.
Le recyclage de l'air est automatiquement activé en cas d'utilisation du lave-glace avant ou de l'engagement de la marche arrière.
La fonction est inactive si la température extérieure est inférieure à 5°C pour prévenir le risque de formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Fonction Clean Air

Grâce à une sonde de pollution intérieure, cette fonction détecte les particules fines (par exemple fumée de cigarette, moisissures, bactéries). La gestion du recyclage de l'air ambiant permet de retrouver un habitacle purifié en quelques minutes, grâce au passage de l'air dans le filtre habitacle haute performance.

Si la qualité de l'air paraît diminuée, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour changer le filtre habitacle haute performance.

Contrôle de la synchronisation de température

Le réglage de la température côté conducteur est appliqué au côté passager.

- Appuyer sur la touche **6-SYNC** pour activer / désactiver la fonction.

La fonction est désactivée automatiquement si le passager utilise ses touches de réglage de température.

Préconditionnement thermique (PHEV, BEV)

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21°C) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités.
Cette fonction est disponible véhicule branché et non branché.

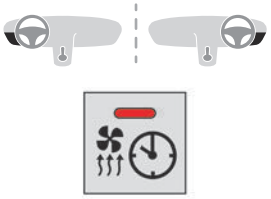
Programmation



- Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Pré-conditionnement**.

- Appuyer sur "+" pour ajouter une programmation.
- Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur OK.
- Appuyer sur ON pour activer cette programmation.

Le pré-conditionnement thermique débute environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché (20 minutes lorsqu'il n'est pas branché) et est maintenu 10 minutes après.



Pour les véhicules PHEV, ce voyant s'allume fixe lorsqu'un cycle de pré-conditionnement thermique est activé. Il clignote lorsque le pré-conditionnement thermique est en cours.

REMARQUE

Il est possible d'effectuer plusieurs programmations.
Chacune est mémorisée dans le système.
Pour optimiser l'autonomie de la batterie, il est conseillé d'effectuer une programmation avec le véhicule branché.



La programmation peut également être effectuée à partir d'un smartphone grâce à l'application **MYDS APP** .

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires actionnables à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE

Le bruit de ventilation qui se produit à l'activation du pré-conditionnement thermique est tout à fait normal.
Les rétroviseurs extérieurs sont rabattus lorsque le préconditionnement thermique et le contact sont mis.

REMARQUE

Véhicules équipés d'un système d'alarme

Selon les versions, les surveillances volumétriques intérieures et anti-renversement peuvent être réduites.

Conditions de fonctionnement

- La fonction n'est activée que lorsque **le contact est coupé** et le **véhicule verrouillé.**
- Lorsque le véhicule n'est pas branché, la fonction s'active uniquement si le niveau de charge de la batterie est supérieur à 20% (PHEV).
- Lorsque le véhicule n'est pas branché, la fonction s'active uniquement si le niveau de charge de la batterie est supérieur à 20% (PHEV) ou 30% (BEV).
- Véhicule non branché, lorsqu'une programmation récurrente est activée (par exemple du lundi au vendredi) et que 2 préconditionne-

ments thermiques sont effectués sans reprise du véhicule, la programmation est désactivée.

Conseils

REMARQUE

Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné

- Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.
- Ne pas masquer le capteur d'ensoleillement, situé sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.
- Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bon état de fonctionnement.
- Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le réseau ou un atelier qualifié.

En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.

AVERTISSEMENT

Éviter de rouler trop longtemps avec la ventilation coupée ou avec un fonctionnement prolongé du recyclage de l(air intérieur. Risque de buée et de détérioration de la qualité de l'air !

Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants.
Placer la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.

REMARQUE

La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule. Ce phénomène est normal.

REMARQUE

Entretien de la ventilation et de l'air conditionné

- Veiller au bon état du filtre d'habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants.

Il est recommandé de privilégier un filtre d'habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il protège les occupants des gaz polluants et mauvaises odeurs.

- Pour garantir le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.

REMARQUE

Stop & Start

Les systèmes de chauffage et d'air conditionné ne fonctionnent que moteur tournant. Désactiver temporairement le système Stop & Start pour maintenir une température confortable dans l'habitacle.

Pour plus d'informations sur le **Stop & Start**, se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE

Véhicules hybrides rechargeables

L'utilisation intensive de la climatisation réduit l'autonomie du véhicule en mode **Electric**.

Ventilation contact mis

À la mise du contact, le système de ventilation et les réglages du débit d'air **2** et de la répartition d'air **3** dans l'habitacle sont actifs pour une durée qui dépend de l'état de charge de la batterie.
Cette fonction n'inclut pas le système d'air conditionné.

Écran tactile et écran d'informations

Écran tactile 10 pouces

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrages des fonctions d'aides à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, des équipements audio et du combiné d'instruments numérique.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Commandes de l'équipement audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).

⚠ AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule avant d'effectuer des opérations nécessitant une attention soutenue.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles pendant la conduite.

Recommandations

L'écran tactile est de type capacitif.
Ne pas utiliser d'objets pointus sur la tablette tactile.
Ne pas toucher la tablette tactile avec les mains mouillées.

- Utiliser un chiffon propre et doux pour le nettoyage de la tablette tactile.

Commandes principales



Accès à l'une des pages d'accueil
Retour à la première page d'accueil



Accès direct à l'application **Climatisation**



Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**

- Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder à une liste de réglages rapides (par exemple **Luminosité, Profil, Confidentialité, Connectivité, HUD, etc.**).
- Selon les pages affichées à l'écran, avec ou sans menu contextuel, faire défiler le texte par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.



Affichage / Masquage du menu contextuel



Retour à la page précédente

- Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



Accès à des informations complémentaires sur la fonction



Accès aux paramètres de la fonction



Ajout / Suppression de raccourcis



Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.
Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.
Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).



Réglage du volume sonore.

Personnalisation du combiné d'instruments

Appuyer sur le crayon dans la partie **"Personnaliser les informations sur le conducteur"** ou appui long sur n'importe quel widget.

La modification de l'organisation des différents widgets apparaît au combiné d'instruments en temps réel.

REMARQUE

Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajout d'un widget



- Pour ajouter un widget, appuyer sur "Widget" à gauche de l'écran.

Ou



- Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

- Sélectionner le Widget souhaité.



- Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Suppression d'un widget



- Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

Applications



Appuyer sur cette touche pour accéder au mur des applications.

Pour obtenir des informations sur les autres applications non décrites ci-après, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.



Aides à la conduite

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'aides à la conduite.



Climatisation

Réglages de la température, du débit d'air, etc.

Pour plus d'informations sur l'**Air conditionné automatique bizone**, se reporter à la rubrique correspondante. Activation / Désactivation du volant chauffant.

Pour plus d'informations sur le **Volant chauffant**, se reporter à la rubrique correspondante.



Sièges

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions de confort des sièges (chauffage, ventilation et massages).
Pour plus d'informations sur les **Sièges chauffants et/ou ventilés** ou sur les **Massages multipoints**, se reporter à la rubrique correspondante.



Paramètres

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du tableau de bord numérique.
Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'éclairage extérieur, d'accès au véhicule et de sécurité.

Luminosité

Permet de régler manuellement l'intensité lumineuse du poste de conduite en fonction de la luminosité extérieure.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

- Dans la catégorie "**Cockpit**", appuyer sur ou déplacer le curseur jusqu'au réglage souhaité.

Énergie

Pour les versions PHEV

Accès aux fonctionnalités du système PHEV (flux d'énergie, statistiques de consommation, charge différée, fonction e-SAVE).

Pour les versions BEV

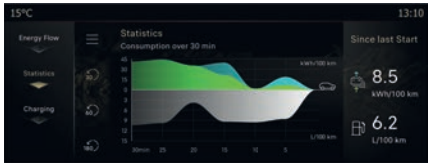
Accès aux fonctionnalités du système de charge (flux d'énergie, statistiques de consommation, utilisation, charge différée).

Application Énergie (PHEV)

Flux d'énergie

La page présente le fonctionnement du système PHEV en temps réel. Les flux d'énergie ont une couleur spécifique pour chaque type de roulage :

- Bleu : énergie 100% électrique.
- Blanc : énergie issue du moteur essence.
- Vert : récupération d'énergie.



Statistiques

Cette page indique les statistiques de consommation d'énergie électrique et de carburant.

Consommation électrique moyenne sur le trajet en cours (kWh/100 km) et valeurs historiques :

- Graphique bleu : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.
- Graphique vert : énergie régénérée lors des phases de décélération et de freinage et utilisée pour recharger la batterie de traction.

Consommation moyenne de carburant sur le trajet en cours (l/100 km) et valeurs historiques (graphique orange).
Il est possible de visualiser les données des 30, 60 ou 180 dernières minutes en cliquant sur la valeur correspondante à gauche du graphique.

Charge

Cette page permet de programmer une charge différée. Pour plus d'informations sur la **Charge de la batterie de traction**, se reporter à la rubrique correspondante.

e-SAVE

La fonction **e-SAVE** permet de réserver tout ou partie de l'énergie électrique de la batterie de traction pour un usage ultérieur au cours d'un trajet (par ex. : passage dans une zone urbaine ou dans une zone réservée aux véhicules électriques).

- Activer la fonction en appuyant sur **Définir e-SAVE**, puis sélectionner l'autonomie électrique à réserver **(10 km, 20 km** ou toute l'autonomie **Maximum**).

L'activation de la fonction est confirmée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments et l'indication de la réserve d'énergie en km.

- Pour utiliser la réserve d'énergie, choisir le mode de conduite **électrique** sur le sélecteur de mode.

AVERTISSEMENT

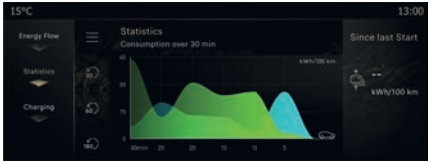
Si l'autonomie demandée dépasse l'autonomie disponible (non recommandé), le moteur thermique démarre pour assurer la recharge de la batterie de traction jusqu'au seuil demandé. Ceci entraîne une surconsommation de carburant.

Application Énergie (BEV)

Flux d'énergie

Cette page présente le fonctionnement de la transmission électrique en temps réel. Les flux d'énergie ont une couleur spécifique pour chaque type de roulage :

- Bleu : consommation d'énergie
- Vert : récupération d'énergie



Statistiques

Cette page présente l'historique de la consommation d'énergie électrique.

- Graphique supérieur (bleu) : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.
- Graphique inférieur (vert) : énergie régénérée lors des phases de décélération et de freinage et utilisée pour recharger la batterie de traction.

Le résultat moyen sur le trajet en cours est exprimé en kWh/100 km.
Il est possible de visualiser les données des 500, 100 ou 50 kilomètres en cliquant sur la valeur correspondante à gauche du graphique.

Utilisation

Cette page présente les différents types de consommation des équipements du véhicule.

Affichage tête haute

Ce système d'affichage tête haute étendu projette des informations sur le pare-brise, dans le champ de vision du conducteur pour lui permettre de ne pas quitter la route des yeux.

AVERTISSEMENT

Aucun objet ne doit être déposé dans la cavité - Risque de détérioration du système !

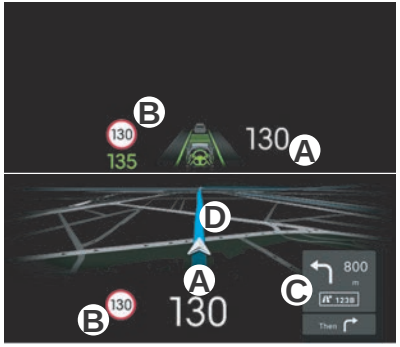
REMARQUE

Pour une utilisation optimale, penser à régler le siège conducteur et la hauteur de l'affichage tête haute étendu.
Dans certaines conditions climatiques extrêmes (ex. : pluie et/ou neige, fort ensoleillement) et en cas de port de lunettes de soleil polarisées, l'affichage tête haute étendu peut ne pas être lisible ou être perturbée momentanément.

REMARQUE

L'AFFICHAGE TÊTE HAUTE ÉTENDU DS est associé à un pare-brise spécifique référencé par le Constructeur.
En cas de remplacement du pare-brise hors Réseau, suivre les préconisations du Constructeur.

Affichages en fonctionnement



Une fois le système activé, les informations regroupées sur l'affichage tête haute étendu sont, par exemple.

A Vitesse du véhicule

B Reconnaissance des panneaux routiers et Aide à la conduite en affichage réduit (si fonction active)

C Consignes de navigation et cartographie du guidage

D Zone personnalisable :

- Navigation (selon équipement).
- Aides à la conduite.
- Vide.

Affichage temporaire de listes de média, d'alertes et de retours d'information suite à une modification ou un réglage (volume sonore, recherche de station, etc.)

Paramètres

Le réglage de la luminosité est disponible après l'activation de la fonction.
L'état du système et les réglages sont mémorisés à la coupure du contact.

Activation / Désactivation

L'activation / désactivation se fait dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

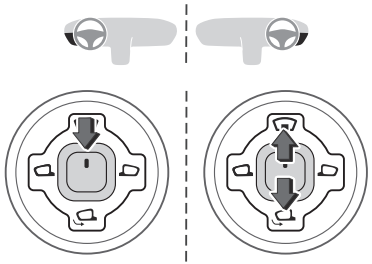
- Contact mis, appuyer sur la touche "**Affichage tête haute**" pour changer l'état de la fonction (confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).

Réglage de la luminosité

Le réglage de la luminosité se fait dans l'application **Paramétrages > Luminosité** de l'écran tactile.

- Contact mis, appuyer ou déplacer le curseur sur le réglage souhaité.

Réglage en hauteur



- Contact mis, commande en position centrale haute, déplacer la commande vers le haut / bas pour ajuster la hauteur souhaitée de l'affichage.

DS IRIS SYSTEM

Présentation du système d'infodivertissement

AVERTISSEMENT

Le système d'infodivertissement doit être utilisé sans jamais compromettre la sécurité de conduite. Par mesure de sécurité, il est préférable d'arrêter le véhicule avant d'utiliser le système d'infodivertissement.

Premiers pas

Le système permet d'interagir avec une série de fonctions à l'aide de l'écran tactile, des commandes au volant et des commandes vocales.
En intégrant un smartphone Bluetooth®, le système offre une interaction aisée avec les applications compatibles audio, multimédia, navigation et smartphone.
L'écran tactile permet d'accéder rapidement à toutes les options d'infodivertissement, communication et navigation.

REMARQUE

Les codes sources OSS (Open Source Software) des systèmes sont disponibles sur les liens suivants : https://www.dsautomobiles.com/en/tools/oss-codes.html

À la mise du contact, le système se met en marche.

Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.
Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.
Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).

- Augmenter ou diminuer le volume sonore à l'aide de la molette ou des touches "plus" ou "moins" (selon équipement).

Information

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).
- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrage des fonctions d'aide à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, de la vision tête haute étendue (selon équipement et version), des équipements audio et du combiné d'instruments numérique.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules PHEV.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Guide d'utilisation interactif.
- Tutoriels vidéo (par exemple gestion de l'écran, aides à la conduite, reconnaissance vocale).

Barre d'état

Certaines informations sont affichées en permanence dans la barre d'état de l'écran tactile :

- Température extérieure issue des capteurs du véhicule (associée à un symbole bleu en cas de risque de verglas).
- Rappel du réglage de la température de l'air conditionné côté conducteur et côté passager.
- Niveau de charge du téléphone connecté.
- État de connexion du système (Bluetooth®, Wi-Fi, réseau de téléphonie mobile).
- Heure.
- Accès rapide aux fonctions Mirror Screen ® (associées à un smartphone connecté).

Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder au centre des notifications et afficher la liste des réglages rapides : Invité, Paramètres de

confidentialité, Luminosité, Mes appareils, Mode nuit, etc.

Principes

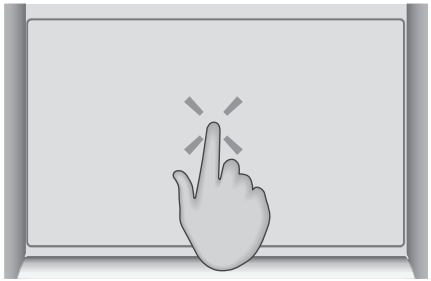
Utiliser ce bouton pour afficher la dernière page d'accueil utilisée, un second appui affiche la première page d'accueil, puis appuyer sur les touches matérialisées sur l'écran tactile.

Faire défiler les pages d'accueil, par glissement du doigt sur l'écran vers la droite ou vers la gauche.

Principe de déplacement dans le système

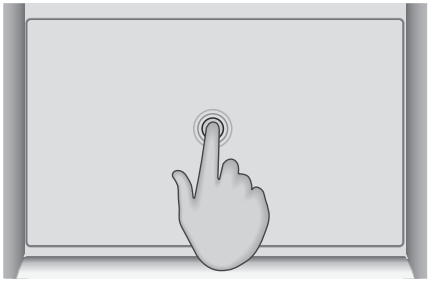
Selon les pages affichées à l'écran, faire défiler le texte ou le menu (à gauche de l'écran) par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.

Appui



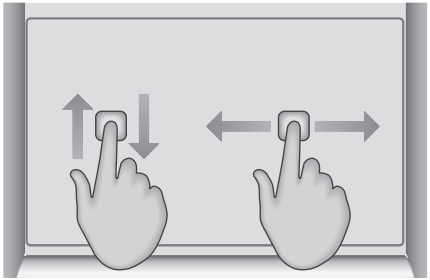
Pour ouvrir un menu ou sélectionner une option, toucher l'écran.

Appui et maintien



Pour sauvegarder des stations de radio, toucher et maintenir appuyé.

Balayage



Le balayage sert à faire défiler un menu ou à effectuer un panoramique sur une carte.

Touches tactiles

Afficher / masquer le menu contextuel.

Retour à la page précédente.

Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).

Accès à des informations complémentaires sur la fonction.

Accès aux paramètres d'une fonction.

Ajouter / supprimer les raccourcis.

Profils

Paramétrage des profils

Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Profil**".

L'écran affiche un profil "Invité" intégré au système et permet de créer et personnaliser plusieurs nouveaux profils associés ou non à un appareil mobile.

Le profil "**Conducteur**" est pré-créé et affiché par défaut. Il est possible de personnaliser ses paramètres et de supprimer ce profil

Le profil "**Invité**" dispose d'un affichage par défaut avec la possibilité de l'enrichir et/ou de rétablir sa configuration initiale. Ce profil est intégré au système et ne peut pas être supprimé.

REMARQUE

Le profil "**Invité**" est destiné aux utilisateurs occasionnels. Bien que ses paramètres puissent être modifiés et sauvegardés, ils reviendront automatiquement à leurs valeurs d'origine lorsque le profil deviendra inactif.

Chaque profil créé peut être associé à un appareil mobile de son choix connecté en Bluetooth® ; activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile. Cette association permet au système de détecter la présence du conducteur dans le véhicule au moment de son démarrage et de proposer l'activation de son profil personnalisé.

Si un profil n'est pas connecté à l'appareil mobile, le dernier profil utilisé sera mis en avant.

Sélectionner **" Créer un profil"**, puis suivre la procédure.

Créer un nouveau profil permet de personnaliser :

- Langue, Unités, Paramètres de confidentialité.
- Configuration écran, aspect.
- Paramètres audio, stations radio favorites.
- Éclairage, ambiance intérieure (se reporter à la rubrique "**Ergonomie et confort**").
- Historique de navigation, points d'intérêts (POI) préférés, paramètres de navigation.
- Certaines aides à la conduite et la liste des favoris.

Pour supprimer un profil, le sélectionner dans la liste des profils puis appuyer sur la corbeille.

Mise à jour du système

Le logiciel et le firmware sont gérés et mis à jour à distance à l'aide de la technologie "Over the Air". Celle-ci met à jour le véhicule par le biais d'une connexion sécurisée au serveur du fabricant (réseau mobile ou Wi-Fi). Indépendamment d'un abonnement valide à un service connecté, la gestion à distance des appareils relative à ou en lien avec la sécurité des appareils et les mises à jour des logiciels et micrologiciels seront effectuées lorsque y procéder est nécessaire pour le respect d'une obligation légale s'appliquant au Fabricant (par exemple, la loi applicable en matière de responsabilité des produits, la réglementation sur l'ecall) ou lorsque cela est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux respectifs des utilisateurs et passagers du véhicule.

L'historique des mises à jour est disponible par l'application mobile **MyDS** ou en ligne sur le site Web DS.

S'assurer que :

- Une connexion Internet stable est établie via le réseau Wi-Fi ou le réseau mobile.
- Les **paramètres de confidentialité** ne sont pas réglés sur le **mode privé**. ⇨ 118
- Le véhicule est garé sur un terrain plat.
- Le moteur est éteint.
- Le contact est mis.
- BEV/PHEV : Le câble de recharge a été débranché pendant au moins quatre heures.

Téléchargement de la mise à jour automatique

Cette fonction est disponible lorsque les téléchargements automatiques sont activés dans l'application Paramètres.

Le véhicule vérifie automatiquement les mises à jour en arrière-plan lorsque le moteur est en marche. Lorsqu'une nouvelle mise à jour du logiciel est disponible, un message s'affiche sur l'écran tactile après l'arrêt du moteur.

REMARQUE

Pour que ce message apparaisse, le moteur doit être coupé et la porte du conducteur fermée.

Vérification manuelle des mises à jour disponibles

1. Ouvrir l'application "**Paramètres**" à l'écran tactile.
2. Sélectionner l'onglet Mise à jour.
3. Sélectionner une mise à jour disponible à télécharger en cliquant dessus.

Lorsque le téléchargement a réussi, un message de confirmation s'affiche à l'écran tactile.
Les mises à jour disponibles s'affichent à l'écran.
Si aucune mise à jour n'est affichée, attendre cinq minutes. Si une mise à jour n'est toujours pas affichée, cela signifie qu'aucune nouvelle mise à jour n'est disponible.

Pose

ATTENTION

Le moteur doit être arrêté lors de l'installation. Le véhicule doit rester déconnecté du câble de chargement.

Choisir une option :

- Lancer immédiatement l'installation de la mise à jour.
- Reporter l'installation.

En cas de report, le message contextuel s'affichera lors de la prochaine coupure du moteur.
La durée d'installation peut prendre de quelques minutes à 2 heures maximum. Un message contextuel donnera une estimation de la durée et une description de la mise à jour.
L'installation d'une mise à jour se poursuit même si le véhicule est quitté et fermé.
Au prochain démarrage du moteur, un message à l'écran indiquera si l'installation s'est terminée avec succès. Si l'installation échoue, contacter un centre d'assistance via l'application MyDS ou un atelier.

Personnalisation



Faire un appui long sur l'écran à partir de l'une des pages d'accueil du système.

Ou



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**". Appuyer dans le champ "**Affichage**".

Une page divisée en 2 parties s'affiche.
Il est possible d'appuyer à tout moment sur le bouton ACCUEIL pour quitter cette page.

Personnalisation de l'écran



Appuyer sur le crayon de la partie "**Personnaliser l'écran tactile**".

Une représentation de l'organisation des différents widgets de la page d'accueil **(ACCUEIL)** apparaît.

REMARQUE

Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajout d'un widget



Pour ajouter un widget, appuyer sur "**Widget**" à gauche de l'écran.

Ou



Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

Sélectionner le Widget souhaité.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Organisation des widgets dans une page d'accueil (ACCUEIL)

- Pour déplacer un widget, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser à l'emplacement souhaité.

Ajouter une page



Pour ajouter une page, appuyer sur "**Page**" à gauche de l'écran.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Suppression d'un widget



Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

Personnalisation du combiné d'instruments



Appuyer sur le crayon de la partie "**Personnaliser l'affichage Conducteur**".

La modification de l'organisation des différents widgets apparaît au combiné d'instruments en temps réel.

REMARQUE

Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajout d'un widget



Pour ajouter un widget, appuyer sur "Widget" à gauche de l'écran.

Ou



Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

Sélectionner le Widget souhaité.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Suppression d'un widget



Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

Raccourcis

Une fois la sélection effectuée, la page « Raccourcis » est automatiquement masquée après quelques secondes.
L'utilisateur peut personnaliser et enregistrer une destination, une station de radio ou un numéro de téléphone préféré pour un accès rapide.

Pour les versions MHEV et diesel

Sans sièges chauffants :

- Navigation
- Média
- Téléphone
- Mur des applications
- Paramètres
- Aide

Avec sièges chauffants :

- Navigation
- Média
- Place
- Mur des applications
- Paramètres
- Aide

Versions PHEV et BEV

- Navigation
- Média
- Téléphone ou siège
- Mur des applications
- Énergie
- Aide

Accès à la page des raccourcis

Une fois la sélection effectuée, la page « Raccourcis » disparaît automatiquement au bout de quelques secondes.
Les destinations favorites, les stations de radio et les numéros de téléphone peuvent être personnalisés et enregistrés.

Personnalisez le widget en enregistrant votre destination ou votre station de radio favorite

Modifier le raccourci "Navigation" pour la destination "Domicile"

1. Sélectionner l'univers "Navigation" sur l'écran tactile central.
2. Ouvrir la page "Raccourcis".
3. Faire un appui long sur le raccourci "Navigation" pendant au moins 3 secondes jusqu'à ce que le message "Sélectionner un raccourci pour le remplacer" s'affiche.
4. Sélectionnez l'adresse souhaitée. Plusieurs options de raccourci sont disponibles. Les adresses doivent avoir été préalablement ajoutées et enregistrées dans le menu de navigation ("Domicile", "Travail" ou "Mes lieux").
5. Sélectionner "Domicile". Le message de confirmation "Raccourci remplacé par Domicile" indique que le raccourci a bien été mis à jour.

Pour définir une station de radio favorite pour le raccourci Radio / Média

1. Sélectionner le menu **Radio / Média** sur l'écran tactile central.
2. Ouvrir la page **Raccourcis**.
3. Appuyer sur le raccourci **Média** et le maintenir enfoncé pendant au moins 3 secondes. Le message "**Sélectionnez un raccourci pour le remplacer**" s'affiche.
4. Appuyer sur le raccourci **Radio / Média** souhaité. Une liste des raccourcis disponibles apparaît. La station de radio doit avoir été mémorisée au préalable.
5. Sélectionner la station de radio favorite. Un message de confirmation, "**Raccourci remplacé par [Nom de la station de radio]**", confirme que le raccourci a été mis à jour avec succès.

Cybersécurité

Services connectés

De nombreux services connectés sont accessibles via l'application, en ligne ou à l'intérieur du véhicule.

REMARQUE

Les services connectés ne sont pas disponibles sur tous les marchés. Pour de plus amples informations, consulter l'atelier.

REMARQUE

Les fonctions complètes des services connectés ne sont disponibles que sous réserve d'enregistrement et d'activation correcte.

De plus amples informations sont disponibles en ligne.
Les services connectés peuvent inclure les données de navigation en direct, telles que les informations en ligne sur la circulation et l'état du véhicule, ainsi que des informations telles que les alertes de rappel d'entretien.
Les services accessibles à bord du véhicule comprennent également l'appel d'urgence et l'appel en cas d'assistance. Ces fonctions sont activées automatiquement. Les termes et conditions s'appliquent.
Des paramètres de connectivité et de confidentialité corrects sont nécessaires pour établir la connexion avec les services connectés disponibles.

Réglages de connectivité

Pour afficher le menu Paramètres du système, ouvrir l'application Paramètres sélectionner . Sélectionner ensuite le menu Connectivité.
Les paramètres suivants peuvent être gérés :

- Périphériques sans fil : afficher tous les périphériques appairés, connecter ou déconnecter un périphérique, choisir les préférences de connexion pour chaque périphérique (Bluetooth ou projection téléphonique) et rechercher les périphériques à proximité
- réseaux Wi-Fi : activer ou désactiver le Wi-Fi, rechercher des réseaux Wi-Fi à proximité et connecter le système à un réseau Wi-Fi
- Réglages de renseignements privés : activer ou désactiver le partage des données et de la localisation pour les services autorisés

Paramètres de confidentialité

Les paramètres de confidentialité peuvent être réglés pour chaque profil. Cette fonction est utilisée avec les profils "Invité" et/ou "Conducteur" :

- préconfiguré par défaut en "mode privé", ou
- à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil mobile.

Pour chaque profil (même "Invité"), les derniers paramètres de confidentialité seront restaurés.

Les paramètres de confidentialité suivants peuvent être réglés :

- partage des données et de la position
- partage des données
- mode privé

Pour utiliser tous les services connectés disponibles sans restrictions, il est nécessaire de partager les données et la position.
Lorsque le mode privé est activé, les services connectés n'effectueront qu'un traitement local à l'intérieur du véhicule, avec des fonctions limitées.
Les paramètres de confidentialité peuvent être réglés via le menu Connectivité dans l'application Paramètres.
Sinon, il est possible de régler les paramètres de confidentialité via la barre d'état en appuyant sur .

Partage de données et localisation



Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.

REMARQUE

Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.

Partage de données



Ce mode permet au véhicule de transmettre en externe toutes les données nécessaires à la localisation (par exemple, les coordonnées GPS).

REMARQUE

Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.

REMARQUE

Ce mode ne s'appliquera pas à la fonction d'appel d'urgence ou à des services spécifiques auxquels l'utilisateur a consenti dans le cadre de contrats commerciaux (par exemple Alarme connectée).

Mode privé



Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule

REMARQUE

Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.

REMARQUE

Ce mode ne s'appliquera pas à la fonction d'appel d'urgence ou à des services spécifiques auxquels l'utilisateur a consenti dans le cadre de contrats commerciaux (par exemple Alarme connectée).

REMARQUE

Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (par exemple parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.

Portail Internet

Lors de la première utilisation, à l'acquisition du véhicule, l'utilisateur est invité à sélectionner le pays de résidence pour l'utilisation du portail Internet.
Si le pays n'est pas sélectionné, la notification est stockée dans le centre de notification et disparaît une fois le pays sélectionné. Faire glisser un doigt sur l'écran tactile du haut vers le bas pour afficher l'ensemble des notifications.
La sélection du pays est nécessaire pour utiliser les applications Internet disponibles.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner "**Services connectés**".



Choisir le pays.



Lors de la première utilisation, par l'intermédiaire d'un appareil mobile connecté, le système fait le lien avec le profil. L'appareil mobile connecté sert de clé d'accès aux informations personnelles enregistrées.

Activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile. Sélectionner l'application souhaitée, une authentification sera demandée si nécessaire. Cette authentification sera sauvegardée pour les prochaines utilisations par l'intermédiaire de l'appareil mobile connecté au profil en cours.
Une authentification sera demandée à chaque utilisation si l'appareil mobile n'est pas connecté au profil en cours ou dans le cas de l'utilisation du profil Invité.



Avec l'utilisation du profil "Invité", une identification est demandée à chaque utilisation.

Radio

Choix des médias



Appuyer sur l'application "**Média**".



Appuyer sur ce bouton pour changer de source (radio, flux audio via une prise USB, Bluetooth® ou Mirror Screen®).

Lecture d'une piste de lecture



Appuyer sur l'application "**Média**".

Si plusieurs appareils sont connectés, appuyer sur ce bouton pour en sélectionner un.

Une fois l'appareil connecté, la navigation à travers les fichiers est possible en appuyant sur le bouton "**Liste de lecture**" ou "**Bibliothèque**".



Appui court : accéder à la piste précédente / suivante.
Appui maintenu : avance / retour rapide dans la piste.



Répétition du titre en cours ou de la liste de titres sélectionnés.



Lecture aléatoire des pistes.



Désactivation / Réactivation du son

Choix de la fréquence radio



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur cette touche pour changer de bande (FM - AM - DAB) selon le pays de commercialisation.

REMARQUE

Le mode de sélection radio AM n'est pas disponible sur les véhicules BEV.

Sélection d'une station radio



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur l'une de ces touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou



Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou



Appuyer sur ce bouton.



Saisir les valeurs de fréquence sur le clavier virtuel.



Appuyer sur ce bouton pour valider.

- Une liste des stations est disponible en appuyant sur l'onglet "**Stations**".



Appuyer sur "**Muet**" pour désactiver / réactiver le son.

⚠ AVERTISSEMENT

La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branchée dans la prise de 12 V.
L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol, etc.) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit pas une défaillance du système.

Recherche automatique des stations radio

Par l'application "**Média**".



Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Stations**".

La recherche se fait automatiquement.



Par les commandes au volant, effectuer un appui long sur ce bouton.



La recherche se fait automatiquement.

Activation du suivi de station radio

Le système change de fréquence automatiquement afin d'obtenir une meilleure réception.



Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



Activer "**Suivi de station radio**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Mémorisation d'une station radio

Sélectionner une station.



Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur le bouton "**Favoris Radio**".



la mémorisation se fait par un appui court ou long sur une de ces boutons, ou un appui long sur une radio favorite déjà existante, elle sera remplacée.



Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

Paramètres audio

Il est possible d'accéder aux paramètres audio de 2 manières différentes.

Par l'application "**Média**"



Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".

Ou
Par l'application "Paramètres".



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Audio et Radio**".

Il est possible de paramétrer :

- Paramètres audio.
- Paramètres radio.
- Réglages volume.

Activation des annonces trafic

Cette fonction rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte **Annonces trafic**. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message.

Dès l'émission d'une info trafic, la radio en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message. L'écoute normale de la radio reprend dès la fin de l'émission du message.



Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



Activer **" Annonce de trafic (TA) ".**

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Streaming audio

La fonction de lecture en continu (streaming) permet d'écouter le flux audio provenant du ou des smartphone(s) connecté(s) via Bluetooth®, USB (iPod® type) ou Mirror Screen®.
Régler d'abord le volume de l'appareil mobile (niveau élevé).
Régler ensuite le volume du système.
Si la lecture ne commence pas , il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.
Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

REMARQUE

Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs mobiles USB Mass Storage, ou les lecteurs Apple® via les prises USB.
Le câble d'adaptation n'est pas fourni.
La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.
Le système lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.
Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).
Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu. Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.
Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.
Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les

caractères particuliers (par exemple " ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage. Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

REMARQUE

Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil mobile.

Système multimédia

Informations générales

REMARQUE

Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

AVERTISSEMENT

Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur votre véhicule.
Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées véhicule à l'arrêt et contact mis :

- Le couplage du smartphone au système en Bluetooth®.
- L'utilisation du smartphone.
- La connexion à Mirror Screen (Apple®CarPlay®ou Android Auto).
- Les réglages et paramétrages du système.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

REMARQUE

L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

Pour plus d'informations sur le **Mode économie d'énergie**, se reporter à la rubrique "Informations pratiques".

AVERTISSEMENT

La navigation est une aide à la conduite. Elle ne peut pas remplacer le conducteur. Toutes les instructions de guidage doivent être soigneusement vérifiées par l'utilisateur.
En utilisant la navigation, vous acceptez les conditions générales suivantes : https://www.tomtom.com/en_gb/legal/eula-automotive/?388448

Commandes au volant



Commande vocale :

Appui court, commandes vocales du système (selon équipement).

Appui long, voix du smartphone connecté par Bluetooth® ou Mirror Screen® (Apple® CarPlay®/Android Auto) via le système.



Augmenter le volume.



Diminuer le volume.

Couper le son : appui long sur le bouton diminution du volume sonore.
Rétablir le son par un appui sur un des deux boutons du volume sonore.



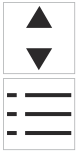
Appel entrant (appui court) : accepter l'appel.

Appel en cours (appui court) : raccrocher.

Appel entrant (appui long) : refuser l'appel entrant.

Hors appel (appui court) : accéder au journal des appels du téléphone connecté via Bluetooth®

En connexion Mirror Screen® (appui court) : accéder à la vue projetée de l'application téléphone de l'équipement Mirror Screen®.



Radio : recherche automatique de la station précédente / suivante (dans la liste des radios triées par nom ou par fréquences).

Média : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Téléphone : naviguer dans le journal d'appels du téléphone.

Appui court : validation d'une sélection. Hors sélection, afficher les listes.

Applications



Depuis la page d'accueil, appuyer sur ce bouton pour accéder au mur des applications.

REMARQUE

Depuis n'importe quelle page, appuyer avec trois doigts ou plus sur la tablette tactile pour faire apparaître le mur des applications.



L'application n'est pas visible tant que l'abonnement et l'activation n'ont pas été effectués par le canal pour l'abonnement aux services connectés. (selon version)



Aide

Accéder au guide d'utilisation et regarder des tutoriels.



Média

Sélectionner une source sonore, une station de radio.



Mirror Screen®

Smartphone connecté avec Mirror Screen® : accès à l'aperçu projeté d'Apple® CarPlay® ou Android Auto.

Smartphone non connecté : accéder au menu permettant de connecter un smartphone.



Navigation

(selon équipement)

Paramétrer le guidage et choisir sa destination. Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.



Commandes vocales

(selon équipement)

Utiliser la reconnaissance vocale du système ou du smartphone via le système.



Téléphone

Téléphone non connecté : permet d'accéder au menu permettant de connecter un téléphone.

Un téléphone connecté : permet d'accéder au journal d'appels, aux contacts et aux réglages du téléphone.
Deux téléphones connectés : permet d'accéder au contenu du téléphone priorisé avec la possibilité de changer la priorité du téléphone.



Paramètres

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du tableau de bord numérique.

Commandes vocales

REMARQUE

Les réponses fournies par le système de reconnaissance vocale peuvent être générées par intelligence artificielle.

Premiers pas

(selon équipement)

Le service de reconnaissance vocale propose un choix de 20 langues minimum (Français, Allemand, Anglais (UK), Anglais (US), Arabe, Brésilien, Chinois, Danois, Espagnol, Hébreu, Italien, Japonais, Néerlandais, Norvégien, Polonais, Portugais, Russe, Suédois, Tchèque, Turque) disponible avec le réseau cellulaire et en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.
Le système embarque deux langues pour les cas où la zone dans laquelle le véhicule circule n'est pas couverte par le réseau cellulaire.
Ces langues dites embarquées sont téléchargées dans le système.
Si la langue choisie n'a pas été téléchargée, un message à l'écran apparaît dès le premier cas de non connexion au réseau cellulaire pour proposer son téléchargement.

Pour utiliser cette nouvelle langue dans toutes les zones, la télécharger au préalable (contact mis sans démarrer le moteur) par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi.
Appliquer la procédure de téléchargement affichée à l'écran.
Le téléchargement de cette nouvelle langue supprime la langue embarquée la moins utilisée.

Informations - Utilisation du système



À l'activation des commandes vocales, prononcer la commande après le signal sonore.

Pour les commandes en plusieurs étapes, un échange se fait avec le système pour compléter la demande initiale.
Certaines commandes s'auto-valident au bout de 7 secondes.
Si le système n'a pas pris en compte la commande, il l'indique par un message vocal et un affichage à l'écran.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Assistant vocal**".



Activer/Désactiver :

- **"Écouter (OK Iris)"** : pour appeler la reconnaissance vocale à l'aide du mot-clé "**OK Iris**".
- "**Utilisation des données**" : pour autoriser notre fournisseur à réutiliser vos données afin de lui permettre d'améliorer globalement ses capacités en termes de reconnaissance vocale et d'assistance vocale.

REMARQUE

Assistant vocal/Utilisation des données. La localisation du véhicule et les enregistrements vocaux ne sont pas concernés ; seules les transcriptions textuelles de vos conversations avec l'assistant vocal sont conservées après avoir été pseudonymisées.

Ouverture de la reconnaissance vocale



Les commandes vocales peuvent être utilisées sur n'importe quelle page-écran, à condition qu'il n'y ait pas d'autres sources prioritaires en actions (marche arrière, appel d'urgence ou d'assistance, appel téléphonique, autre reconnaissance vocale du smartphone déjà lancée).

Choix de l'ouverture de la reconnaissance vocale :

- Dire " **OK Iris** ".

ou

- Appuyer sur le bouton situé sur le volant.

ou

- Appuyer sur la touche de l'écran tactile.

ATTENTION

Pour s'assurer que les commandes vocales sont toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- **Utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni élever la voix.**
- Après l'ouverture de la reconnaissance vocale à l'aide du bouton sur le volant ou du bouton sur l'écran tactile, toujours attendre le "bip" (signal sonore) avant de parler.

Aucun "bip" n'est émis lorsque la reconnaissance vocale est ouverte avec "**OK Iris**".

- Pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres, le toit ouvrant (selon équipement) pour éviter toute perturbation extérieure et d'arrêter la ventilation.
- Avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.

Exemple de commande vocale pour la climatisation :

"Augmenter la vitesse de ventilation"

"Allumer la climatisation"

"J'ai trop chaud"

Exemple de commande vocale pour la radio et les médias :

"J'aimerais écouter du Michael Jackson"

"Passer à la radio"

"Régler sur 88,5"

REMARQUE

Les commandes vocales médias sont disponibles uniquement en connexion USB.

Exemple de commande vocale pour la navigation :

"Aller vers le domicile"

"Aller chez Gabrielle"

"Rechercher un parking public à proximité"

REMARQUE

En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.

Exemple de commande vocale pour le téléphone :

"Appeler le portable de Matthieu"

"Appeler le 0113 345 9869"

"Appeler Jonathan"

REMARQUE

Si aucun téléphone n'est connecté en **Bluetooth®**, une fenêtre contextuelle apparaît : "**Connecter un téléphone par Bluetooth®**" et la séquence vocale sera fermée.

Exemple de commande vocale pour la météo :

"Ai-je besoin d'un imperméable ?"

"Comment est la météo ce soir ?"

"Quel est le taux d'humidité actuel ?"

Assistant IA

L'assistant IA fait partie des Services connectés et en s'y abonnant, l'utilisateur profitera de nombreuses fonctions supplémentaires.

Pour activer l'assistant IA, utiliser la même commande vocale "**OK Iris**".

Navigation

Écran d'accueil de la navigation

(selon équipement)

Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.

Appuyer sur "**Rechercher**" pour entrer une adresse ou un nom.

Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.

Appuyer sur ce bouton pour afficher le mode 3D / 2D.

Par appuis successifs sur ce bouton, sélectionner : "**Son activé**", "**Alertes uniquement**", "**Silencieux**".

Appuyer sur les touches "plus" / "moins" pour zoomer / dézoomer ou avec deux doigts sur l'écran.

Accès à des vidéos complémentaires

https://www.tomtom.com/stellantis-connected-nav

Menu principal

Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.

Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.

Sélectionner "**Rechercher**" pour entrer une adresse, un nom ou des points d'intérêt.

Sélectionner "**Aller au domicile**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "**Ajouter domicile**".

Sélectionner "**Aller au travail**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "**Mes destinations**".

Sélectionner "**Destinations récentes**" pour afficher les dernières destinations recherchées.

Sélectionner "**Trajet actuel**" pour ouvrir un autre menu et effectuer différentes actions sur l'itinéraire planifié en cours.

Sélectionner "**Mes destinations**" pour accéder rapidement aux lieux enregistrés et aux destinations favorites.

Sélectionner "**Mes trajets**" pour afficher les itinéraires préférés.

Sélectionner "**Parking**" pour afficher les différentes possibilités de stationnement dans la région.

Sélectionner "**Station-service**" pour afficher les différentes stations-service sur l'itinéraire en cours ou à proximité.

Sélectionner "**Service TomTom**" pour accéder à l'état du réseau.

Sélectionner "**Paramètres**" pour renseigner le type de véhicule, pour personnaliser l'affichage, les instructions vocales, les options de carte, les planifications de parcours, les sons et alertes et les informations système.

Sélectionner ce bouton pour afficher les détails sur les versions du logiciel ainsi que les informations légales. Les détails sur les bibliothèques de logiciel Open Source utilisés et leurs URL de licence.

REMARQUE

La connexion régulière à un point d'accès Wi-Fi permet de mettre à jour automatiquement la cartographie dans le monde entier.
La cartographie est également mise à jour via un réseau cellulaire, selon version, selon pays de commercialisation, suivant le niveau d'équipement du véhicule, ainsi que la souscription des services connectés et des options.
Cependant, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire de son smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de son forfait de données. Ces frais, le cas échéant, sont reportés sur la facture émise par l'opérateur mobile du propriétaire du smartphone.

EV Routing

REMARQUE

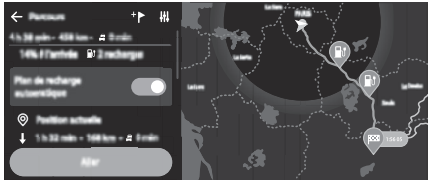
EV Routing fait partie de Connected Services, sous réserve que l'utilisateur y soit abonné.

Le système EV Routing intégré pour véhicules électriques, qui fait partie du système de navigation, permet de planifier les trajets les plus efficaces, en tenant compte des arrêts de charge et du temps de charge nécessaire, des détails à chaque station de recharge ainsi que de l'autonomie du véhicule et des informations sur le trafic.
EV Routing s'adapte également lorsque les conditions changent, par exemple en cas de déviations ou de trafic, et propose les trajets les plus efficaces possibles.
Pour programmer un trajet à l'aide de EV Routing :

- Dire "**OK Iris**".
- Dire l'adresse de destination.

ou

- Taper l'adresse de destination.



Paramètres de navigation

Ouvrir la page **Paramètres de navigation**.

Sur la page **Carte et Affichage**, l'utilisateur peut activer/désactiver la **Visualisation de l'autonomie** qui affiche l'autonomie restante.

Sur la page **Planification et Itinéraire**, l'utilisateur peut régler le niveau de charge en arrivant à une borne de recharge et l'état de charge souhaité en arrivant à destination.

Sur la page **Paramètres du véhicule**, l'utilisateur peut sélectionner la prise de borne de recharge en fonction du câble de recharge dont il dispose dans son véhicule.

Sélection d'une autre station de recharge

Pour choisir une autre station de recharge, appuyer sur **Ajouter arrêt**, aller à l'icône Station de recharge et sélectionner la station de recharge souhaitée.

REMARQUE

Les calculs de charge du système ne tiennent pas compte des stations de recharge ajoutées manuellement. En revanche, dès que le véhicule est chargé et que le moteur redémarre, l'itinéraire est recalculé automatiquement et mis à jour.

Personnalisation de la gestion de la batterie

EV Routing propose deux façons de gérer l'économie de la batterie : par le biais des **Options d'itinéraire** pour des ajustements ponctuels et des Paramètres (**Options > Planification et Trajet**) pour les préférences par défaut.
Pour régler le niveau de batterie ponctuel pour la destination (Options d'itinéraire) :

1. Ouvrir le menu **Options d'itinéraire**.
2. Sélectionner le niveau de batterie souhaité à l'arrivée à destination.

Le système calcule automatiquement les arrêts pour la recharge et le pourcentage de recharge requis à chaque arrêt.

REMARQUE

Ce changement s'applique uniquement au trajet actuel et ne modifie pas les paramètres par défaut.

Pour régler un niveau de batterie minimum pour tous les trajets (**Options > Planification & Trajet**) :

1. Aller à **Paramètres > Options > Planification & Trajet** dans le système de navigation.
2. Régler l'état de charge minimum pour les arrêts pour recharge et pour l'arrivée à destination.

Ces paramètres seront utilisés pour tous les déplacements ultérieurs, à moins qu'ils ne soient modifiés manuellement.

Préconditionnement de la batterie

Pour activer le préconditionnement, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Navigation active
- Destination définie

Connectivité

Connexion d'un appareil filaire par USB

La connexion USB d'un appareil mobile en permet sa recharge. Elle permet de mettre à disposition du système son contenu média autorisé (contenu média type iPod®).



Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen (Apple® CarPlay® ou Android Auto) pour les appareils mobiles connectés compatibles et pour bénéficier de certaines applications de l'appareil sur l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur la prise USB compatible avec la fonction Mirror Screen®, se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements".
L'appareil mobile est en mode charge lors de la connexion avec le câble USB.

REMARQUE

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

AVERTISSEMENT

Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Connexion Bluetooth®

La connexion Bluetooth® d'un appareil mobile au système du véhicule assure l'accès à ses contenus et ses diffusions "Média". Elle permet également l'activation de la fonction Téléphone. La connexion peut être initiée soit à partir du menu Bluetooth® de l'appareil mobile, soit à partir du système du véhicule, ce qui nécessite d'ouvrir le menu "Mes appareils" pour la première connexion.

REMARQUE

Dans certains cas, il convient de déverrouiller votre appareil ainsi que de vérifier l'autorisation à la synchronisation des contacts et des appels récents.
Certaines fonctionnalités peuvent ne pas être supportées par votre appareil.
Pour connaître la compatibilité partielle ou complète des modèles d'appareils ou de smartphones, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Procédure d'appairage à partir d'un appareil



Dans le menu Bluetooth® de l'appareil mobile, sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

REMARQUE

Afin de rendre visible le Bluetooth® du système, ouvrir au préalable le menu "**Mes appareils**" du système.

Poursuivre la première procédure de connexion proposée par le système et sur l'appareil.
Exemple : validation des codes d'appairage.

Procédure d'appairage à partir du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**".



Sélectionner le nom de l'appareil mobile à connecter depuis :

- La liste des appareils connus (si l'appareil a déjà été connecté au système).

ou

- La liste des appareils détectés (si l'appareil n'a jamais été connecté au système ou précédemment supprimé du système).

REMARQUE

Un appareil mobile déjà connecté au système pourra se reconnecter automatiquement au démarrage du véhicule dès lors que le choix du profil utilisateur a été effectué.
La reconnexion automatique est suspendue dès lors que le menu "Appareils" est ouvert. Ceci afin de permettre au système de rendre visible son Bluetooth® en vue de la connexion d'un nouvel appareil.
Une déconnexion s'effectue à l'ouverture de la porte conducteur et contact coupé.

Reconnexion automatique

Le système permet une reconnexion automatique des appareils déjà connectés et détectés dès lors qu'un profil utilisateur est sélectionné. Les appareils reconnectés sont en priorité ceux qui ont été liés au profil utilisateur sélectionné ou à défaut les derniers appareils connectés.

Connexion Wi-Fi

Le système prédispose d'un mode de connexion Wi-Fi extérieur pour effectuer les mises à jour du système.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Wi-Fi**".



Activer/Désactiver "**Wi-Fi**".

Le système lance une recherche des réseaux Wi-Fi environnants. Cette opération peut prendre quelques secondes.
Sélectionner le réseau Wi-Fi à connecter et saisir son mot de passe.

AVERTISSEMENT

Pour assurer la protection de votre système, seuls les réseaux présentant un niveau de sécurité suffisant sont autorisés à la connexion. Un niveau de chiffrement de WPA2, équivalent à un niveau national, est requis.

REMARQUE

Tout réseau déjà connecté au système se reconnectera automatiquement dès lors qu'il est détecté par le système et après avoir au préalable activé la fonction Wi-Fi.

REMARQUE

La connexion Wi-Fi du système à un appareil déjà connecté en Mirror Screen® sans fil n'est pas possible. Dans ce cas, privilégier une connexion Mirror Screen® par la prise USB.

Gestion des appareils

Pour chaque appareil déjà connecté au système de manière sans fil (connexion Bluetooth® ou Mirror Screen® sans fil), il est possible de déterminer son mode de connexion préférentiel (selon les fonctions qu'il supporte).
Ainsi, il est possible de déterminer si l'appareil doit être connecté de manière sans fil en Bluetooth® ou en Mirror Screen® sans fil à chaque démarrage du système dès lors que le profil est choisi.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher la liste des appareils couplés.



Appuyer sur cette touche pour gérer la connexion d'un appareil.

- Choisir un type de connexion, puis confirmer ce choix en appuyant sur "**APPLIQUER**".

Suppression d'un appareil

Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".

Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher la liste des appareils couplés.

Appuyer sur ce bouton.

- Appuyer sur "**SUPPRIMER**".
- Confirmer en appuyant sur "**OUI**".

AVERTISSEMENT

Certains appareils venant d'être supprimés du système redemandent une connexion, refuser cette demande.

Mise en miroir de l'écran

REMARQUE

À la connexion d'un smartphone en Mirror Screen®, la position et certaines données du véhicule sont transmises au smartphone (ex : marque, conduite à gauche ou à droite, mode jour/nuit, vitesse mécanique).

Connexion du smartphone Apple® CarPlay®

La connexion d'un seul smartphone Apple ®CarPlay® peut être effectuée soit par câble USB, soit à l'aide d'une connexion sans fil.

REMARQUE

Activer au préalable la fonction Siri® sur votre smartphone de marque Apple®.
En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Apple pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.
Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction CarPlay dans le menu **Paramètres, Bluetooth** du smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et désactiver CarPlay.

Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible avec Mirror Screen.

Le lancement de Apple® CarPlay® s'effectue automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. Elle peut nécessiter dans certains cas de déverrouiller l'appareil.
Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

REMARQUE

Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen® (Apple® CarPlay®) ; se référer à la rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements".
Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Apple® CarPlay® peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".

Activer au préalable la fonction CarPlay® sur le smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et activer CarPlay.

Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".

Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Apple ®CarPlay ®.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les paramètres de l'ap-

pareil dans la liste des appareils connus et choisir Apple® CarPlay® comme mode de connexion sans fil.
Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son jumelage (se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®").
Le système détecte si le smartphone est compatible avec Apple® CarPlay® et propose de s'y connecter à la suite du processus de jumelage.
La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



Dès que la connexion est établie, appuyer sur ce bouton pour afficher l'interface "**Apple ® CarPlay ®**".



Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Connexion du smartphone à Android Auto

La connexion d'un seul smartphone Android Auto peut s'effectuer soit par câble USB, soit à l'aide d'une connexion sans fil.

REMARQUE

Commencer par installer l'application "**Android Auto**" via "Play Store" sur votre smartphone.

La fonction "**Android Auto**" nécessite un smartphone compatible.

En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Android Auto pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.
Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.
Pour garantir une connexion sans fil optimale, il est recommandé de ne pas placer son smartphone trop près d'autres réseaux Wi-Fi auxquels il peut se connecter automatiquement.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction sans fil Android Auto dans le menu **Paramètres** de l'application "**Android Auto**" du smartphone.



Connecter le smartphone au système à l'aide de la prise USB compatible avec Mirror Screen®.

Android Auto se lance automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. La première connexion nécessite de respecter un parcours de validation sur le smartphone, action à réaliser véhicule à l'arrêt.
Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.
La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

REMARQUE

Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen® (Apple® CarPlay®) ; se référer à la rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements".
Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Android Auto peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".

Commencer par activer la fonction sans fil Android Auto® du smartphone dans le menu Paramètres de l'application "**Android Auto**" du smartphone.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner **"Mes appareils"** pour afficher l'appareil à connecter à Android Auto.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son jumelage (se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®").
Le système détecte si le smartphone est compatible avec Android Auto et propose de s'y connecter à la suite du processus de jumelage.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les paramètres de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Android Auto comme mode de connexion sans fil.
La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



Dès que la connexion est établie, appuyer sur ce bouton pour afficher l'interface "**Android Auto**".



Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Téléphone

Réception d'un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.
Accepter l'appel :



faire un appui court sur le bouton téléphone des commandes au volant pour décrocher.

Ou



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.

Raccrocher l'appel :



faire un appui long...



sur le bouton téléphone des commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile pour envoyer un message automatique indiquant que vous êtes en train de conduire.

Passage d'un appel

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant. Stationner le véhicule.

Appeler à l'aide du clavier numérique



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Clavier**" puis saisir le numéro.



Appuyer sur ce bouton pour lancer l'appel

Appeler depuis la liste des derniers appels



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Appels**".

Ou



appuyer brièvement sur le bouton téléphone des commandes au volant.

- Sélectionner et appeler l'un des derniers appels dans la liste.

REMARQUE

Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Appeler un contact



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Contacts**".
- Sélectionner le contact dans la liste proposée.

Appeler le contact en sélectionnant un des numéros de téléphone du contact.

Organisation de la liste des contacts

Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**" pour afficher les paramètres liés au téléphone.

Choisir de lister les contacts en commençant par leur nom ou leur prénom.

Connexion de deux téléphones

REMARQUE

Le système permet de connecter deux téléphones en simultané :

- 2 en connexion Bluetooth®.

ou

- 1 en connexion Bluetooth® et 1 en connexion Mirror Screen®.

La priorité d'affichage et du contenu est donnée au dernier téléphone utilisé.

Pour changer la priorité du téléphone :

Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Appuyer sur ce bouton pour changer la priorité du téléphone.

Paramètres

Paramétrage de l'affichage de l'écran

Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**".

Il est possible de paramétrer :

- les couleurs de l'écran associées à l'éclairage d'ambiance. Se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort".
- l'ambiance sonore.
- Les animations visuelles de bienvenue et d'adieu.
- Les animations de transition d'écrans.

Gestion de la connectivité du système

- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".

Il est possible de gérer :

- La connexion Bluetooth ®.
- Les connexions smartphone Mirror Screen® (Apple® CarPlay® / Android Auto).
- La connexion Wi-Fi.
- Le mode privé.

Configuration du système

Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "Système".

Il est possible de paramétrer :

- La langue.
- La date et l'heure.
- L'unité de distance et de consommation (kWh/100 miles - miles, mi/kWh - miles, km/kWh - km).
- L'unité de température (Celsius, Fahrenheit).

Il est aussi possible de réinitialiser la configuration du système.

Sélection de la langue



Sélectionner "**Langue**" pour changer de langue.



Appuyer sur la langue souhaitée.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Réglage date et heure

- Sélectionner "**Date et Heure**" pour changer la date et l'heure.



"**Date et Heure automatiques**" est activé par défaut, pour que le réglage s'effectue automatiquement en fonction de la géolocalisation.

- Pour régler manuellement, désactiver "**Date et heure automatiques**".
- Appuyer sur le champ "**Sélectionner le fuseau horaire**", puis définir un fuseau horaire.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

- Appuyer sur la ligne "**Réglage de l'heure**", puis régler l'heure.



Appuyer sur "**OK**" pour confirmer.

- Appuyer sur la ligne de la "**Date**" puis régler la date.



Appuyer sur "**OK**" pour confirmer.



Sélectionner le format heure (12h/24h).

Sélectionner le format date.

REMARQUE

Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Aide



Appuyer sur l'application "**Aide**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Tutoriels**" pour regarder des vidéos explicatives pour une prise en main rapide sur la gestion des écrans, certaines aides à la conduite, la reconnaissance vocale.

Applications tierces

Pour installer des applications tierces, aller sur App Market.
Pour plus d'informations sur **App Market**, se reporter à la rubrique **Applications** correspondante.

Fonctionnalités complémentaires actionnables à distance (PHEV, BEV)

(Selon pays de commercialisation)

Download on the App Store | GET IT ON Google Play



Les fonctionnalités suivantes sont disponibles dans l'application **MyDS App** accessible depuis un smartphone :

- Gestion de la charge de la batterie de traction (charge différée).
- Gestion du préconditionnement thermique.
- Affichage de l'état de charge et de l'autonomie du véhicule.

Procédure d'installation

- Télécharger l'application **MyDS App** dans le store correspondant au smartphone.
- Créer un compte.
- Saisir le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le certificat d'immatriculation).

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE

Couverture réseau. Pour profiter de l'ensemble des fonctionnalités à distance, s'assurer que le véhicule se situe dans une zone couverte par le réseau mobile.

L'absence de couverture réseau peut empêcher la communication avec le véhicule (par exemple dans un parking en sous-sol). Un message sera alors affiché dans l'application indiquant que la connexion avec le véhicule n'a pu être établie.

Connect ONE

REMARQUE

Ce service est inclus pendant 10 ans à partir de la date de début de la garantie et est automatiquement activé lors de l'installation et de l'activation de Connect PLUS.

Connect PLUS

REMARQUE

Ce service est inclus pendant 3 ans à compter de la date de début de la garantie.

L'activation de Connect PLUS entraîne automatiquement l'activation de Connect ONE.

Après la création de votre compte via **MyDS App**, l'installation de Connect PLUS est nécessaire pour accéder aux services connectés.

Connect PLUS offre la NAVIGATION CONNECTÉE, qui comprend des informations sur le trafic et des mises à jour cartographiques, ainsi que la reconnaissance vocale.
Après expiration de la période d'abonnement de 3 ans, accéder à la boutique DS Connected Services pour renouveler les services du pack Connect PLUS.

Réglage et charge

Les fonctions de commande à distance pour les véhicules électriques à batterie (BEV) sont disponibles par l'application **MyDS** (incluse dans Connect ONE).

En plus de l'état de charge, du préconditionnement de l'habitacle, de la planification de la charge, de la planification de la charge et de la fonction "Arrêt de la charge à 80 %", les utilisateurs peuvent également utiliser la fonction "**Définir l'heure de fin de la charge**" pour programmer le moment où la charge doit s'arrêter.

Cette fonction permet d'ajuster les temps de charge en fonction des tarifs d'électricité de jour et de nuit.

DÉMARRAGE ET UTILISATION

Démarrage et arrêt du moteur

REMARQUE

La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative.
La clé électronique est également détectée dans le coffre.
En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche.
Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur.

En cas d'échec, se reporter à la rubrique « **Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours** ».

REMARQUE

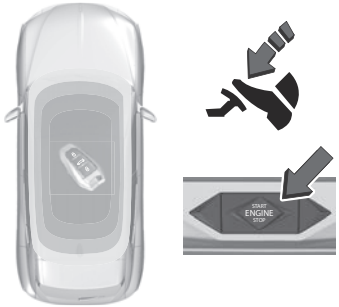
Des animations lumineuses du bouton "**START/ STOP**" signalent a présence ou l'absence de la clé électronique dans l'habitacle.

Démarrage du moteur

REMARQUE

La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative.
La clé électronique est également détectée dans le coffre.
En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche.
Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur.

Si le problème persiste, se reporter à la rubrique "**Fonctionnement en cas de panne**".



1. Sélectionner le mode **P** ou **N** sur le sélecteur de mode de conduite et appuyer sur la pédale de frein.
2. Appuyer sur le bouton **START/STOP** tout en maintenant l'appui sur la pédale de frein jusqu'au démarrage du moteur.

ICE

Par basses températures et/ou moteur froid, le démarrage s'effectue seulement après l'extinction du témoin de préchauffage.



Si ce voyant s'allume après un appui sur le bouton "**START/STOP**" :

- Maintenir la pédale enfoncée et ne pas effectuer de nouvel appui sur "**START/STOP**" jusqu'au démarrage complet du moteur. Dans tous les cas, si l'une des conditions de démarrage n'est pas remplie, un message s'affiche. Dans certains cas, un message indique qu'il est nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton "**START/STOP**" pour aider au déverrouillage de la colonne de direction.

REMARQUE

Moteurs à essence. Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

REMARQUE

Motorisations hybrides

Le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'assistance au freinage.
Après quelques instants, le moteur essence peut s'arrêter si les conditions de fonctionnement le permettent (état de charge de la batterie de traction, température extérieure, demande de couple, mode de conduite sélectionné).

PHEV

- Appuyer à fond sur la pédale de frein et appuyer environ 2 secondes sur le bouton "**START/STOP**".
- Maintenir le pied sur la pédale jusqu'à l'allumage du voyant "**READY**" qui signale l'activation du système PHEV (confirmée par un signal sonore).

AVERTISSEMENT

Pour sortir du mode **Parking**, attendre l'allumage du voyant **READY**.

Par défaut, le système démarre en mode **Électrique**.

En fonction de certains paramètres (niveau de charge de la batterie ou température extérieure), le système détermine s'il est nécessaire de démarrer le moteur essence.

Il est possible à tout instant de modifier le mode de conduite à l'aide du sélecteur de mode.

AVERTISSEMENT

Lorsque le véhicule démarre en roulage électrique, il ne fait aucun bruit.
Faire particulièrement attention aux piétons et cyclistes qui pourraient ne pas entendre le véhicule arriver malgré l'avertisseur sonore piéton.

BEV

Le sélecteur de mode de conduite doit être en mode **P**.

- Appuyer à fond sur la pédale de frein et faire un appui court sur le bouton "**START/STOP**".
- Maintenir le pied sur la pédale de frein jusqu'à l'allumage du voyant **READY** et l'émission d'un signal sonore indiquant que le véhicule est prêt à rouler.
- Pied sur le frein, sélectionner le(s) mode(s) **D** ou **R**.
- Relâcher la pédale de frein, puis accélérer.

Au démarrage, le combiné d'instruments s'éclaire, le curseur de l'indicateur de puissance se place sur la position "neutre". La colonne de direction se déverrouille automatiquement (bruit et mouvement du volant perceptibles).

Arrêt du moteur

- Désactiver le régulateur de vitesse seul ou DS DRIVE ASSIST (selon version).
- Immobiliser le véhicule à l'aide du frein de stationnement.
- Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique.
- Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".
- Pour les véhicules PHEV, avant de quitter le véhicule, vérifier que le voyant **READY** est éteint. La boîte de vitesses automatique se verrouille en mode **P**.

REMARQUE

Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrête pas.

AVERTISSEMENT

Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

AVERTISSEMENT

Ne jamais quitter le véhicule en laissant la clé électronique à bord.

BEV

- Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

Avant de quitter le véhicule, vérifier que :

- Le sélecteur de mode de conduite est en mode **P**.

- Le voyant READY est éteint.

REMARQUE

A l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore retentit accompagné de l'affichage d'un message d'alerte, si les conditions d'arrêt ne sont pas réunies.

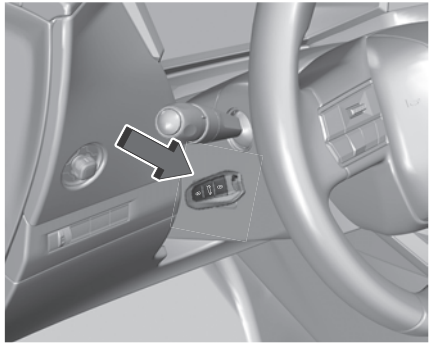
Mise du contact sans démarrer le moteur

Avec la clé électronique dans l'habitacle, l'appui sur le bouton "**START/STOP**", **sans action sur les pédales**, permet la mise du contact sans démarrer le moteur.

- Appuyer de nouveau sur ce bouton pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

Clé non détectée

En cas de dysfonctionnement de la pile de la clé, pour déverrouiller le volant et démarrer le moteur, tenir la clé électronique à l'endroit indiqué sur le couvercle de la colonne de direction, comme le montre l'illustration.



1. Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir en place ;
2. Sélectionner le mode **P**, puis appuyer sur la pédale de frein ;
3. Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

Le moteur démarre.

Arrêt de secours



Lorsque la clé électronique n'est pas détectée ou n'est plus dans la zone de reconnaissance, un message apparaît au combiné d'instruments à la fermeture d'un ouvrant ou à la demande de l'arrêt du moteur.

- Pour confirmer la demande d'arrêt du moteur, appuyer environ 5 secondes sur le bouton "**START/STOP**".

En cas de dysfonctionnement de la clé électronique, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Arrêt d'urgence

En cas d'urgence uniquement, le moteur peut être arrêté sans conditions (même en roulant).

- Appuyer environ 5 secondes sur le bouton "**START/STOP**".

Fonction Stop & Start automatique

La fonction Stop & Start met temporairement le moteur en veille - mode STOP - pendant les phases d'arrêt du véhicule (par exemple feux rouges, embouteillages). Le moteur redémarre automatiquement - mode START - dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir. La fonction est destinée à réduire, essentiellement en conduite urbaine, la consommation de carburant, les émissions de gaz polluants et le niveau sonore à l'arrêt.
La fonction ne modifie pas les fonctionnalités du véhicule, notamment le freinage.

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.

Le paramétrage se fait dans l'application ADAS de l'écran tactile.

Ou Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

L'affichage d'un message au combiné d'instruments confirme le changement d'état.
Si la fonction est désactivée pendant que le moteur est en mode STOP, il redémarre aussitôt.

Témoins associés

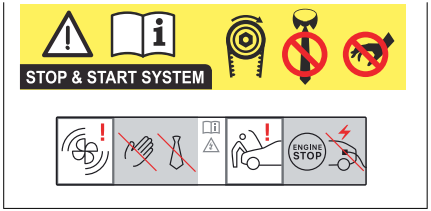
Fonction activée : moteur en veille (mode STOP)

Fonction désactivée ou défaut.

AVERTISSEMENT

Ouverture du capot

Avant toute intervention sous le capot, neutraliser le système Stop & Start pour éviter tout risque de blessure lié à un redémarrage automatique du moteur.



AVERTISSEMENT

Conduite sur chaussée inondée. Avant d'engager le véhicule dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le système Start & Stop.

Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante.

Fonctionnement

Principales conditions de fonctionnement

- La porte conducteur doit être fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur doit être bouclée.
- Le niveau de charge de la batterie doit être suffisant.
- La température du moteur doit être dans une plage de fonctionnement nominale.
- La température extérieure doit être comprise entre 0 et 35°C.

Mise en veille du moteur (mode STOP)

Le moteur se met automatiquement en veille dès que le conducteur manifeste l'intention de s'arrêter :

- Sélecteur de vitesses en mode **D** ou bouton **M**, pédale de frein enfoncée jusqu'à l'arrêt du véhicule.
- Sélecteur de vitesses en mode **N**, véhicule à l'arrêt.

Compteur de temps

Un compteur horaire totalise le temps passé en veille pendant le trajet. Il se remet à zéro à chaque mise du contact.

Cas particuliers

Le moteur ne se met pas en veille si les conditions de fonctionnement ne sont pas respectées et dans les cas suivants :

- Forte pente (montante ou descendante).
- Mode Sport sélectionné (selon équipement).
- Maintien nécessaire pour le confort thermique dans l'habitacle.
- Désembuage actif.

Dans ces cas, ce voyant clignote quelques secondes, puis s'éteint.

REMARQUE

Après redémarrage du moteur, le mode STOP est indisponible tant que le véhicule n'a pas atteint la vitesse de 8 km/h.

REMARQUE

En manœuvre de stationnement, le mode STOP est indisponible pendant les quelques secondes qui suivent le désengagement de la marche arrière ou la rotation du volant.

Redémarrage du moteur (mode START)

Le moteur redémarre automatiquement dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir :

- Sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M** : lorsque la pédale de frein est relâchée.
- Sélecteur de vitesses en mode **N** et pédale de frein relâchée : mode **D** ou **M** sélectionné.
- Sélecteur de vitesses en mode **P** et pédale de frein enfoncée : mode **R, N, D** ou **M** sélectionné.
- Quand la marche arrière est enclenchée.

Cas particuliers

Le moteur redémarre automatiquement si les conditions de fonctionnement sont de nouveau respectées et dans les cas suivants :

- Désélection du mode Sport (selon équipement).
- Boîte de vitesses automatique en mode **N**, vitesse du véhicule dépassant 1 km/h.



Dans ce cas, ce voyant te quelques secondes, puis s'éteint.

Défauts



En cas de dysfonctionnement, ce voyant clignote quelques instants au combiné d'instruments, puis s'allume de manière permanente, accompagné de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Le véhicule cale en mode STOP

Tous les voyants du combiné d'instruments s'allument dans ce cas d'anomalie.

- Couper le contact, puis redémarrer le moteur avec le bouton **START/STOP**.

AVERTISSEMENT

Batterie de 12 V La fonction Stop & Start requiert une batterie de 12 V de technologie et caractéristiques spécifiques. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Mode e-Auto (MHEV)

Le moteur à essence s'arrête lorsqu'une faible puissance ou un faible couple est requis et dans des conditions stabilisées.
Le moteur à essence est redémarré par le démarreur à courroie.

Le mode e-Auto peut couper le moteur essence dans les cas suivants :

- Lorsque les stratégies de fonctionnement le permettent.
- Vitesse du véhicule jusqu'à 145 km/h.
- Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur dans des conditions stabilisées ou en décélération.
- Pendant les phases d'arrêt.

Le redémarrage ne s'effectue que par le démarreur à courroie lorsque la demande de couple est disponible et si la batterie de traction est suffisamment chargée. Lorsque la demande de couple est insuffisante, le moteur à essence redémarre.

REMARQUE

L'utilisation des palettes au volant provoque également le redémarrage du moteur essence.

Le mode e-Auto ne peut pas couper le moteur à essence dans les cas suivants :

- L'état de charge est inférieur à 30% de l'énergie de la batterie de traction.
- Il y a un besoin d'assistance au freinage à dépression en fonction de l'altitude.
- Le mode Sport est sélectionné.
- Maintien du confort thermique dans l'habitacle (chauffage, climatisation, désembuage/dégivrage).

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.

Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

Selon version, sélectionner **e-Auto** ou **Stop & Start**.
L'affichage d'un message au combiné d'instruments confirme le changement d'état.

Fonction désactivée, ce voyant s'allume au combiné d'instruments.

REMARQUE

Si une traction élevée est requise, le conducteur peut désactiver le mode e-Auto à l'aide de l'application de l'écran tactile.

Mode économie d'énergie

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions, afin de conserver un niveau de charge suffisant de la batterie lorsque le contact est coupé. Après avoir coupé le moteur et pendant une durée maximale cumulée d'environ 40 minutes, il est possible de continuer à utiliser des fonctions telles que le système audio et télématique, les feux de croisement ou le plafonnier.

Sélection du mode

L'entrée en mode économie d'énergie est signalée par l'affichage d'un message et les fonctions actives sont mises en veille.

REMARQUE

Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.

Sortie du mode

Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.
Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrer le moteur et le laisser tourner :

- Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.
- Plus de 10 minutes, pour les utiliser pendant 30 minutes environ.

Respecter les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge correcte de la batterie.
Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.

AVERTISSEMENT

Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Batterie de 12 V / Batterie accessoire**, se reporter à la rubrique correspondante.

Mode délestage

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.
Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions telles que l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière.
Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Freins

Frein de stationnement électrique

Ce système effectue, en fonctionnement automatique, le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.





À tout moment, moteur tournant :

- Pour serrer le frein de stationnement, tirer brièvement la commande.
- Pour le desserrer, pousser brièvement la commande, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Par défaut, le fonctionnement automatique est activé.
Ce fonctionnement automatique peut être désactivé dans certaines situations.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur doit appliquer le frein de stationnement électrique uniquement avec le véhicule à l'arrêt.

Voyant



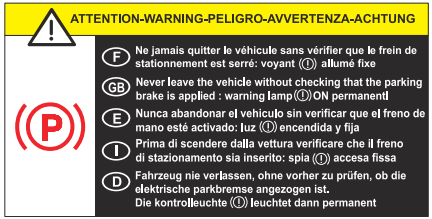
Ce témoin s'allume à la fois au combiné d'instruments et sur la commande pour confirmer le serrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message **Frein de stationnement serré**.

Le voyant s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement, accompagné du message **Frein de stationnement desserré**.

Le témoin clignote lors d'une demande manuelle de serrage ou de desserrage du frein.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas.
Par sécurité, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en installant la cale fournie contre une des roues.
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



⚠ AVERTISSEMENT

Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les témoins de frein de stationnement doivent être allumés fixe au combiné d'instruments et sur la commande.
Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage

Avec une boîte de vitesses manuelle, tourner les roues vers le trottoir et engager une vitesse.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode **P**.

En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12 %.
Lorsque le véhicule est garé en pente, le frein de stationnement électrique doit être serré avant d'enclencher le mode **P** de la boîte de vitesses automatique.

Fonctionnement manuel

Desserrage manuel

Contact mis ou moteur tournant :

- Appuyer sur la pédale de frein.
- En maintenant l'appui sur la pédale de frein, pousser brièvement la commande.

REMARQUE

Sans appui sur la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et un message s'affiche.

Serrage manuel

Véhicule à l'arrêt :

- Tirer brièvement la commande.

La demande de serrage du frein est confirmée par le clignotement du témoin de la commande.

Fonctionnement automatique

Desserrage automatique

S'assurer au préalable que le moteur est démarré et que la porte conducteur est fermée.

Le frein de stationnement se desserre automatiquement et progressivement à la mise en mouvement du véhicule.

Avec une boîte de vitesses automatique

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Sélectionner le mode **D, M** ou **R**.
3. Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Avec un sélecteur de mode de conduite

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Sélectionner le mode **D** ou **R**.
3. Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

REMARQUE

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, si le frein ne se desserre pas automatiquement, vérifier que les portes avant sont correctement fermées.

AVERTISSEMENT

À l'arrêt, moteur tournant, ne pas appuyer inutilement sur la pédale d'accélérateur. Risque de desserrage du frein de stationnement.

Serrage automatique

Véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement se serre automatiquement à la coupure du moteur.

AVERTISSEMENT

Au calage du moteur ou au passage en mode STOP en mode Stop & Start, le serrage automatique ne s'effectue pas.

REMARQUE

En fonctionnement automatique, il est possible à tout instant de serrer ou desserrer manuellement le frein de stationnement à l'aide de la commande.

Cas particuliers

Immobilisation du véhicule, moteur tournant

Pour immobiliser le véhicule moteur tournant, tirer brièvement la commande.

Stationnement du véhicule, frein desserré

AVERTISSEMENT

En cas de grand froid (gel), il est recommandé de ne pas serrer le frein de stationnement.
Pour immobiliser le véhicule, installer la cale contre une des roues.

REMARQUE

Le mode **P** est automatiquement engagé à la coupure du contact. Les roues sont bloquées.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE

Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

- Démarrer le moteur.
- Serrer, avec la commande, le frein de stationnement s'il est desserré.
- Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- Appuyer sur la commande et la maintenir enfoncée 10 à 15 secondes maximum.
- Relâcher la commande.
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Tirer la commande pendant 2 secondes.



La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

- Relâcher la commande et la pédale de frein.

Dès lors, seules les fonctions manuelles, à l'aide de la commande, permettent de serrer et de desserrer le frein de stationnement.

- Suivre de nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique (confirmé par l'extinction du témoin au combiné d'instruments).

Freinage d'urgence

AVERTISSEMENT

Le frein de secours ne doit être utilisé que dans des situations exceptionnelles (ex. : défaillance de la pédale de frein, malaise du conducteur, conduite accompagnée).

Si l'enfoncement de la pédale de frein ne parvient pas à assurer un freinage efficace ou dans des circonstances exceptionnelles (par exemple malaise du conducteur, conduite assistée), le véhicule peut être freiné en tirant longuement sur la commande du frein de stationnement électrique. Le freinage est actif tant que la commande est maintenue tirée ; il s'interrompt dès que celle-ci est relâchée.
Les systèmes ABS et DSC assurent la stabilité du véhicule lors du freinage de secours.

En cas de défaillances du freinage de secours, le message **Défaut frein de stationnement** s'affiche au combiné.



En cas de défaillance des systèmes ABS et CDS, signalée par l'allumage de l'un ou des deux témoins au combiné, la stabilité du véhicule n'est plus garantie.

- Dans ce cas, assurer la stabilité en répétant successivement des actions de "tiré-relâché" sur la commande du frein de stationnement électrique jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

Freinage régénératif (PHEV)

Utilisation du mode B

La fonction de freinage agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein. Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule décélère plus fortement.
L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction, augmentant ainsi l'autonomie du véhicule.

AVERTISSEMENT

La décélération du véhicule qui en résulte provoque l'allumage des feux de stop au-dessus d'un certain niveau.

- Utiliser le bouton **B** du sélecteur de conduite pour activer/désactiver le mode.

Lorsque le mode est activé, D sur le combiné d'instruments est remplacé par B.
L'état du mode n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Utilisation de la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction.
Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.

REMARQUE

Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la pédale de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.

AVERTISSEMENT

Dans certaines situations (par exemple haut niveau de charge batterie, utilisation prolongée du freinage régénératif, conduite en descente sur une longue période, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

Freinage régénératif (BEV)

La fonction de freinage agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein.
Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule décélère plus fortement.
L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction, augmentant ainsi l'autonomie du véhicule.

AVERTISSEMENT

La décélération du véhicule qui en résulte provoque l'allumage des feux de stop au-dessus d'un certain niveau.

Il y a trois niveaux de freinage, contrôlés par les palettes situées derrière le volant :

+ Réduit l'effet du freinage régénératif.

− Augmente l'effet du freinage régénératif.

Pour chaque niveau de décélération, l'information apparaît au combiné d'instruments sous la forme d'une ou de plusieurs flèches "vers le bas", à côté de D.

Le niveau de décélération est mémorisé à la coupure du contact.

REMARQUE

Si les conditions de fonctionnement du système ne sont pas réunies, un message s'affiche sur le combiné.

Avec la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction. Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.

REMARQUE

Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la pédale de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.

Transmission

Boîte de vitesses automatique

Boîte de vitesses automatique à 8 vitesses avec sélecteur impulsionnel.
En fonction du type de propulsion, un mode manuel et un contrôle de niveau de freinage régénératif sont également disponibles à l'aide des palettes situées derrière le volant.

P Parking (stationnement)

- Appuyer sur ce bouton pour passer en mode Parking.

Pour stationner le véhicule : les roues avant sont bloquées.

R Reverse (marche arrière)

N Neutre
Pour mettre le véhicule en roue libre et le déplacer, contact coupé.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

D Marche avant
La boîte gère le passage des vitesses en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.

M Manuel

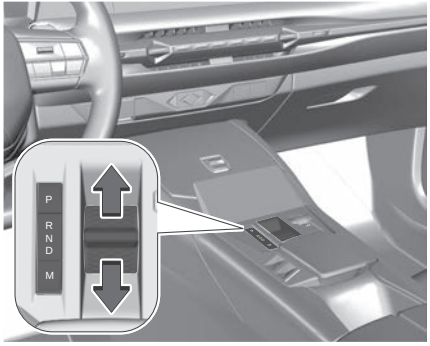
- Appuyer sur ce bouton pour passer en mode manuel. Le conducteur passe les vitesses à l'aide des commandes au volant.

B Frein (PHEV)

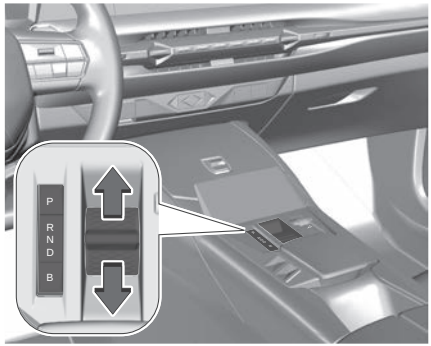
- Appuyer sur ce bouton pour activer la fonction de freinage régénératif.

La boîte gère également le freinage au relâchement de la pédale d'accélérateur.

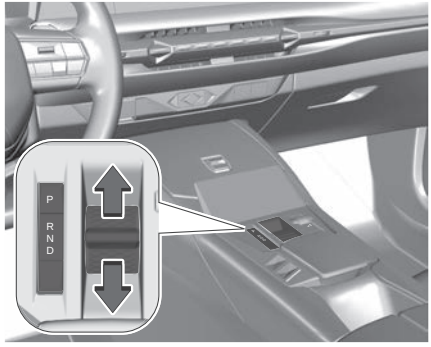
Véhicules ICE et hybrides 48 V



Véhicules PHEV



Véhicules BEV



- En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :
  - Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
  - Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

- En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.
- En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
- Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Fonctions des moteurs électriques MHEV, PHEV

Le moteur électrique inclus dans la boîte de vitesses automatique, qui sert au premier démarrage, fournit une alimentation 12V via le convertisseur CC/CC et une assistance électrique au moteur essence.
Le moteur électrique offre les caractéristiques suivantes :

- Apporter un couple supplémentaire à la boîte de vitesses, optimisant ainsi les performances du moteur essence.
- Récupérer l'énergie cinétique des phases de décélération en la convertissant en énergie électrique, qui peut être utilisée pour la traction ou pour l'alimentation des accessoires électriques installés sur le véhicule.

- Recharger la batterie de traction 48 V lorsque l'état de charge est trop faible (MHEV).
- Fournir une conduite entièrement électrique uniquement.

Ces caractéristiques sont obtenues grâce à l'ensemble de fonctions suivantes du mode de fonctionnement automatique :

e-Launch

Moteur à essence éteint, cette fonction permet au véhicule de rouler en mode électrique sans affecter les performances.
En appuyant sur la pédale d'accélérateur, le véhicule commence à rouler dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Creeping

Moteur à essence éteint, en relâchant la pédale de frein, cette fonction permet d'avancer ou de reculer le véhicule en mode électrique sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur, dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Queueing

Cette fonction permet de suivre une file de véhicules avec plusieurs arrêts suivis de redémarrages du véhicule, en utilisant les modes e-Creeping, e-Launch et conduite électrique.

e-Parking

Cette fonction permet d'effectuer des manœuvres de stationnement à vitesse réduite à l'aide du moteur électrique lorsque le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Boost

Cette fonction permet le fonctionnement simultané du moteur à essence et du moteur électrique, associé à la boîte de vitesses automatique. En appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur (fonction "kick-down"), lorsque la batterie de traction est complètement chargée, il est possible de dépasser le couple du moteur essence seul, grâce au couple supplémentaire apporté par le moteur électrique.

REMARQUE

L'utilisation répétée de la pédale de frein provoque le redémarrage du moteur à essence pour assurer l'assistance au freinage.

Un mode de fonctionnement manuel est également disponible pour activer/désactiver le redémarrage du moteur essence pendant la conduite : le mode e-Auto.

REMARQUE

Lorsque le mode **P** ou **N** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique, le niveau sonore dans le compartiment moteur peut augmenter du fait du démarrage de la phase de charge de la batterie de traction : ceci est normal et ne représente pas un dysfonctionnement.

Affichage des informations au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état de la boîte de vitesses s'affiche au combiné d'instruments :

P	Stationnement
R	Reverse (marche arrière)
N	Neutre
D	Marche avant (BEV)
D1...8	Drive (marche avant automatique)
B1...8	Marche avant automatique avec fonction de freinage régénératif activée (PHEV)
M1...8	Marche avant manuelle (ICE)

En roulage tout électrique, le rapport engagé n'est pas indiqué.
À la coupure du contact, l'état de la boîte de vitesses reste affiché quelques secondes au combiné d'instruments.

Fonctionnement

Seules les demandes de changement de mode conformes sont prises en compte.
Moteur tournant, si un appui sur la pédale de frein est nécessaire pour changer de mode, un message d'alerte s'affiche au combiné d'instruments.

⚠ AVERTISSEMENT

Moteur tournant, freins desserrés, si **R**, **D** ou **M** est sélectionné, le véhicule se déplace même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.
Ne jamais appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein - Risque de détérioration de la boîte de vitesses !

REMARQUE

Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

À une vitesse inférieure à 5 km/h, l'ouverture de la porte conducteur déclenche l'engagement du mode **P** - Risque de freinage brutal !

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de panne de batterie, placer impérativement la ou les cales fournie(s) avec l'outillage de bord contre une des roues pour immobiliser le véhicule.

Particularités du mode automatique

La boîte de vitesses sélectionne le rapport offrant les performances optimales en fonction de la température ambiante, du profil de la route, du chargement du véhicule et du style de conduite.
Pour obtenir une accélération maximale, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur ("kick-down"). La boîte de vitesses rétrograde automatiquement ou maintient le rapport sélectionné jusqu'au régime maximum du moteur.
Les commandes au volant permettent de sélectionner temporairement les rapports si les conditions de vitesse et de régime moteur le permettent.

Particularités du mode manuel

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent.

Freinage régénératif (fonction Brake)

La fonction de freinage régénératif agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein.
Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule ralentit plus fortement.
L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction.

REMARQUE

Cette recharge partielle ne fait pas évoluer l'indicateur de niveau de charge.

- Depuis le mode **D**, appuyer sur le bouton **B** pour activer / désactiver la fonction.
  D est remplacé par **B** au combiné d'instruments.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

⚠ AVERTISSEMENT

Dans certaines situations (par exemple haut niveau de charge batterie, utilisation prolongée du freinage régénératif, conduite en descente sur une longue période, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

REMARQUE

Freinage régénératif par la pédale de frein

L'appui sur la pédale de frein permet également de récupérer de l'énergie pour recharger partiellement la batterie de traction, sans faire évoluer l'indicateur de niveau de charge.

Défauts

Panne de la boîte de vitesses



Ce voyant d'avertissement s'allume, accompagné d'un message et d'un signal sonore, dès la mise du contact.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.
Ne pas rouler à une vitesse supérieure à 100 km/h, dans la limite de la réglementation locale.

Passage de la boîte de vitesses en mode secours

Le mode **D** se bloque sur le troisième rapport.

Les palettes au volant sont inopérantes et le mode **M** n'est plus accessible.

Un choc important peut être ressenti en passant la marche arrière. Il est sans risque pour la boîte de vitesses.

Panne du sélecteur

Panne mineure



Ce voyant s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Rouler prudemment.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.
Dans certains cas, les voyants du sélecteur ne s'allument plus, mais l'état de la boîte de vitesses reste affiché au combiné d'instruments.

Panne majeure



Ce voyant s'allume, accompagné de l'affichage d'un message.

AVERTISSEMENT

L'arrêt du véhicule est impératif. Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Consulter le concessionnaire ou un atelier qualifié.

Indicateur de changement de rapport

(Selon motorisation)
Ce système est destiné à réduire la consommation de carburant en préconisant le rapport de boîte de vitesses le plus adapté.

Fonctionnement

Selon la situation de conduite et l'équipement du véhicule, le système peut préconiser de sauter un ou plusieurs rapport(s).
Les préconisations d'engagement de rapport ne sont pas à considérer comme obligatoires. En effet, la configuration de la route, la densité de la circulation ou la sécurité sont des éléments déterminants dans le choix du rapport optimal.
Le conducteur garde donc la responsabilité de suivre ou non les indications du système.
Le système ne peut pas être désactivé.

REMARQUE

Le système est actif uniquement en mode **M** de la boîte de vitesses automatique.



L'information apparaît dans le combiné, sous la forme d'une flèche et du rapport conseillé.

REMARQUE

Le système adapte les instructions de changement de vitesse en fonction des conditions de conduite (par exemple, pente, charge) et du style de conduite (par exemple, demande de puissance, accélération, freinage).
Le système ne propose jamais :
– d'engager le premier rapport ;
– d'engager la marche arrière.

Mise en roue libre du véhicule

Dans certaines situations, il est nécessaire de mettre le véhicule en mode roue libre (par exemple remorquage, sur route roulante, lavage automatique (mode Wash), transport ferroviaire ou maritime).

AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance lorsqu'il est en mode roue libre.

Procédure de déblocage

Véhicule à l'arrêt et moteur tournant :

- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Sélectionner le mode **N** sur le sélecteur impulsionnel et y rester.
- Appuyer sur le bouton **START/STOP** pendant 1 s environ pour éteindre le moteur (confirmé par le clignotement des témoins **P** et **N**).
- Relâcher la pédale de frein pour mettre le contact et désactiver le frein de stationnement électrique.

AVERTISSEMENT

Un message apparaît sur le tableau de bord pour confirmer le déblocage des roues pendant 15 minutes.
Lorsque le véhicule est en roue libre, la mise à jour de l'autoradio est impossible (message indiqué sur le tableau de bord).

Après 15 minutes ou pour revenir à un fonctionnement normal

- Pied sur le frein, redémarrer le moteur et sélectionner le **P**.

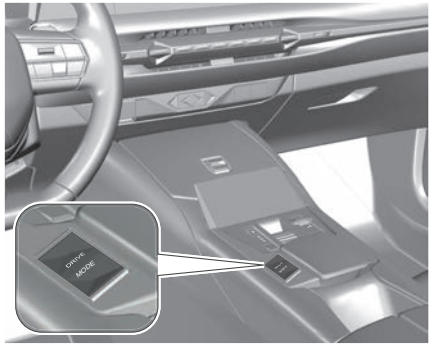
REMARQUE

Accès et Démarrage Mains Libres

Il est impératif de ne pas appuyer sur la pédale de frein pour la remise, puis la coupure du contact. Sinon, le moteur démarre et il faut recommencer la procédure.

Modes de conduite

Les modes de conduite disponibles dépendent de la motorisation et de l'équipement du véhicule.
La sélection d'un mode de conduite s'effectue à partir de la commande suivante :



- Appuyer sur la commande pour afficher les modes au combiné d'instruments.
- Appuyer de nouveau sur la commande pour changer de mode. Le mode sélectionné est immédiatement activé.

Avec un moteur électrique, au démarrage du véhicule, aucun mode ne peut être sélectionné tant que le voyant **READY** ne s'affiche pas.

Le mode sélectionné est immédiatement activé.

Avec le système Advanced Traction Control, des modes de conduite supplémentaires sont disponibles.

Pour plus d'informations sur **Advanced Traction Control**, se reporter à la rubrique correspondante.

Versions ICE, MHEV

À la mise du contact, le mode de conduite **Normal** est sélectionné par défaut.

REMARQUE

Mode Coasting

Selon version ou motorisation, avec le sélecteur de vitesses en modes **D**, **Eco** et **Normal**, relâcher progressivement puis complètement la pédale d'accélérateur permet le passage en roue libre pour économiser du carburant.
Il est alors normal de constater une baisse du régime moteur (compte-tours au ralenti, baisse du niveau sonore du moteur).

Normal

Paramètres par défaut.

Eco

Conçu pour réduire la consommation de carburant en optimisant le fonctionnement du chauffage et de la climatisation et, selon version, de l'accélérateur, de la boîte de vitesses automatique, de l'indicateur de changement de rapport.

Sport

Pour obtenir une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction, l'accélérateur, le passage des vitesses avec la boîte de vitesses automatique, l'ambiance acoustique du moteur et la possibilité d'affichage au combiné des paramètres dynamiques du véhicule.

La sélection du mode **Sport** désactive les fonctions Stop & Start.

e-Auto (MHEV)

Si la puissance demandée est suffisamment basse et que la batterie de traction est suffisamment chargée, ce mode coupe le moteur essence pour fonctionner en mode électrique uniquement. En cas d'augmentation de la puissance requise, le moteur essence redémarre.

Versions PHEV

À la mise du contact, le mode de conduite **Électrique** est sélectionné par défaut.

Électrique

Pour un roulage assuré à 100% par l'énergie électrique.

La vitesse maximale est d'environ 135 km/h. Au démarrage, si les conditions ne permettent pas l'activation ou le maintien du mode Électrique, le message "**Mode électrique actuellement indisponible**" apparaît au combiné d'instruments.

Le véhicule bascule automatiquement en mode **Hybride**.

Conditions d'activation

- Niveau de charge de la batterie suffisant. Un branchement du véhicule après chaque roulage est donc préconisé. Le mode **Électrique** est disponible tant qu'il reste de l'énergie dans la batterie.
- Température extérieure comprise entre -5°C et 45°C environ.

Sortie manuelle du mode

- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur, ou
- Sélectionner un autre mode

REMARQUE

En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plusieurs mois), un redémarrage du moteur essence peut se produire même si la batterie est chargée.

AVERTISSEMENT

En cas de multiples démarrages du moteur thermique sans montée en température suffisante, le mode **Électrique** peut être temporairement indisponible (phénomène naturel de dilution de carburant dans l'huile).
Le message "**Mode électrique indisponible : Opération automatique en cours**" apparaît alors sur le tableau de bord.
Pour retrouver un fonctionnement électrique nominal, rouler environ 80 km en conditions "autoroute" ou environ 200 km en condition urbaine.

Ce phénomène n'engendre aucun endommagement mécanique ou électrique. Il peut se produire plusieurs fois dans la vie du véhicule.

Hybride

Pour optimiser la consommation de carburant du véhicule en gérant le **fonctionnement alterné ou simultané des deux types de moteurs**, en fonction des conditions de roulage et du style de conduite.

En mode **Hybride**, selon la vitesse, il est possible de rouler en 100 % électrique si le niveau de charge de la batterie est suffisant et les besoins d'accélération modérés.

Le compteur de puissance affiche le seuil auquel le système bascule entre le moteur thermique et la traction électrique.

Sport

Pour obtenir une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction, l'accélérateur et le passage des vitesses (avec une boîte de vitesses automatique).
L'énergie électrique vient en appoint du moteur essence tant qu'il reste de l'énergie dans la batterie.

BEV

À chaque mise du contact, le mode **Normal** est sélectionné par défaut.

Normal

Permet d'optimiser l'autonomie et les prestations dynamiques.

Eco

Permet d'optimiser la consommation d'énergie (en diminuant les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver) et en limitant le couple moteur ainsi que la puissance

REMARQUE

Kick-down

En modes **Normal** et **Eco**, il est toujours possible d'obtenir un couple et une puissance maximum en enfonçant à fond la pédale d'accélérateur.

Sport

Permet une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction, l'accélérateur et la possibilité d'affichage au combiné d'instruments des paramètres dynamiques du véhicule.

Gaz d'échappement

AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone incolore et inodore mais néanmoins nocif.
Danger de mort en cas d'inhalation !

Carburant

Compatibilité des carburants

E5 E10

Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5% et 10% d'éthanol.

B7 B10 B20 B30

Carburants Diesel conformes respectivement aux normes EN590, EN16734 et EN16709 et contenant respectivement jusqu'à 7%, 10%, 20% et 30% d'Ester Méthylique d'Acide Gras. L'utilisation même occasionnelle de carburants B20 ou B30 impose des conditions particulières d'entretien appelées "Roulages sévères".

XTL

Carburant Diesel paraffinique conforme à la norme EN15940.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de tout autre type de (bio)carburant (ex. : huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique) est formellement prohibée - Risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant !

REMARQUE

Seule l'utilisation d'additifs carburants respectant les normes B715001 (Essence) ou B715000 (Diesel) est autorisée.

Déplacement à l'étranger

Certains carburants pourraient endommager le moteur du véhicule. Dans certains pays, l'utilisation d'un carburant particulier peut être imposée (indice d'octane spécifique, désignation commerciale spécifique, etc.) pour assurer le bon fonctionnement du moteur.

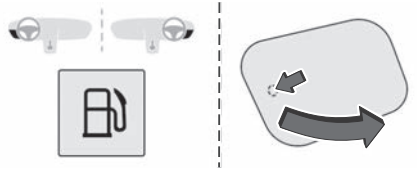
Pour plus d'informations, contacter un concessionnaire.

Ravitaillement

Capacité du réservoir de carburant : environ 52 litres (ICE/MHEV) ou 40 litres (PHEV). Niveau de réserve : 6 litres environ.

Les compléments en carburant doivent être supérieurs à 10 litres pour être pris en compte par la jauge à carburant.
L'ouverture de la trappe peut déclencher un bruit d'aspiration d'air. Cette dépression est tout à fait normale, provoquée par l'étanchéité du circuit de carburant.
Le bouchon est intégré à la trappe ou se dévisse (selon version).
Pour effectuer le remplissage en toute sécurité :

- **Arrêter impérativement le moteur.**



- **Pour les véhicules PHEV uniquement, pour ouvrir la trappe de remplissage, appuyer sur le bouton d'ouverture de la trappe présent sur la planche de bord.**
- Pour les autres types de véhicules, pour ouvrir la trappe de remplissage, véhicule déverrouillé, appuyer sur l'arrière de la trappe de remplissage.

REMARQUE

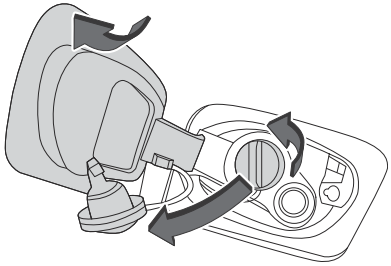
Pour les véhicules PHEV, il sera impossible d'ouvrir manuellement la trappe sans appuyer sur le bouton situé sur la planche de bord en raison de la pressurisation du circuit de carburant.

REMARQUE

Véhicules hybrides rechargeables

Après un appui sur le bouton de la planche de bord, l'ouverture de la trappe peut prendre quelques minutes. Un son accompagne l'ouverture de la trappe.
En cas de blocage de la trappe, faire un appui de plus de 3 secondes sur le bouton du tableau de bord.

- Repérer la pompe correspondant au carburant conforme au moteur du véhicule (rappelé par l'étiquette collée sur la trappe).



- Tourner le bouchon vers la gauche, le retirer et le poser sur son support sur la trappe (selon version).
- Introduire le pistolet jusqu'en butée, avant de le déclencher pour remplir le réservoir (pour minimiser le risque d'éclaboussures).
- Faire le plein.

Ne pas continuer après la troisième coupure du pistolet. Cela pourrait provoquer des défauts.

- Remettre le bouchon en place et le tourner vers la droite (selon version).
- Pousser la trappe à carburant pour la refermer.

Le véhicule est équipé d'un catalyseur réduisant les substances nocives dans les gaz d'échappement.
Pour les moteurs essence, le carburant sans plomb est obligatoire. La goulotte de remplissage a un orifice plus étroit qui n'autorise que l'essence sans plomb.

AVERTISSEMENT

En cas d'introduction de carburant non conforme à la motorisation du véhicule, la vidange du réservoir est indispensable avant la mise en route du moteur.

Réserve de carburant



Lorsque le niveau mini de carburant est atteint, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Au premier allumage, il reste environ **6 litres** de carburant.

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce voyant réapparaît à chaque mise du contact, accompagné du message et du signal sonore. En roulant, ce signal sonore et l'affichage du message d'alerte sont répétés à une fréquence d'autant plus élevée que le niveau de carburant se rapproche de **0**.

Faire rapidement un complément de carburant pour éviter la panne.

Pour plus d'informations sur la **Panne de carburant (Diesel)**, se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE

Une petite flèche au niveau du témoin indique de quel côté du véhicule se situe la trappe à carburant.

⚠ AVERTISSEMENT

Attention

Stop&Start/Mode e-Auto

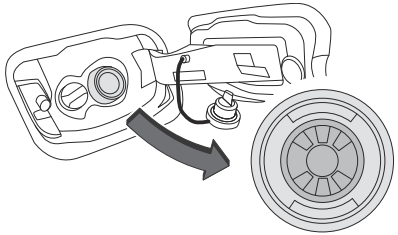
Ne jamais faire le plein en carburant avec le moteur en mode STOP ou en veiller, couper impérativement le contact.

Carburant diesel

Détrompeur carburant

(Selon pays de commercialisation.)
Ce dispositif mécanique empêche le remplissage de carburant essence dans le réservoir d'un véhicule fonctionnant au gazole.
Situé à l'entrée du réservoir, le détrompeur est visible lorsque le bouchon est retiré.

Fonctionnement



Lors de l'introduction dans le réservoir Diesel, le pistolet essence vient buter sur le volet. Le système reste verrouillé et empêche le remplissage.

Ne pas insister et introduire un pistolet de type Diesel.

REMARQUE

Le détrompeur n'empêche pas le remplissage à l'aide d'un jerrycan quel que soit le carburant.

REMARQUE

Déplacements à l'étranger

Les pistolets de type Diesel pouvant être différents selon les pays, la présence du détrompeur peut rendre le remplissage du réservoir impossible.
Préalablement à tout déplacement à l'étranger, il est conseillé de vérifier auprès du Réseau si le véhicule est adapté au matériel de distribution des pays traversés.

Diesel à basse température

À des températures inférieures à 0 °C, la formation de paraffines dans les carburants diesel de type été pourrait empêcher le bon fonctionnement du moteur. Dans de telles conditions de chaleur, utiliser du carburant diesel de type hiver et remplir le réservoir de carburant à plus de 50 %.
À des températures inférieures à -15 °C, il vaut mieux garer le véhicule sous abri (garage chauffé) pour éviter les problèmes de démarrage.

Additif gasoil (Diesel avec filtre à particules)

Le niveau minimum du réservoir d'additif du filtre à particules est indiqué par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et d'un message d'alerte.

Complément

La mise à niveau de cet additif doit être effectuée rapidement.
Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Système SCR

À l'aide d'un liquide appelé AdBlue® qui contient de l'urée, un catalyseur transforme jusqu'à 85 % des oxydes d'azote (NOx) en azote et en eau, inoffensifs pour la santé et l'environnement.

L'AdBlue® est contenu dans un **réservoir spécifique** d'environ 15 litres.

Sa contenance permet une autonomie de roulage d'environ 6 500 km (3 900 miles), **fortement variable** selon le mode de conduite.

Un dispositif d'alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint : il est alors possible de parcourir environ 2 400 km avant que le réservoir ne soit vide et le véhicule bloqué.

REMARQUE

Pour plus d'informations sur les **Témoins** et les alertes associées ou **les Indicateurs**, se reporter aux rubriques correspondantes.

AVERTISSEMENT

Lorsque le réservoir d'AdBlue® est vide, un dispositif réglementaire empêche le redémarrage du moteur.
Lorsque le système SCR est défaillant, le niveau d'émissions du véhicule n'est plus conforme à la réglementation Euro 6 : le véhicule devient polluant.
Dans le cas d'un dysfonctionnement confirmé du système SCR, il est impératif de se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié. Après 1 100 km parcourus, un dispositif s'active automatiquement pour empêcher le démarrage du moteur.
Dans les deux cas, un indicateur d'autonomie indique la distance pouvant être parcourue avant l'immobilisation du véhicule.

REMARQUE

Gel de l'AdBlue®

L'AdBlue® gèle à des températures inférieures à -11 °C environ.
Le système SCR comporte un dispositif de réchauffage du réservoir d'AdBlue® qui permet de rouler en conditions climatiques très froides.

AdBlue®

Pour assurer le respect de l'environnement et de la norme Euro 6, sans altérer les performances ni pénaliser la consommation de carburant de ses moteurs Diesel, le constructeur a fait le choix d'équiper ses véhicules d'un dispositif qui associe le système SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement.
Une alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint.

Pour plus d'informations sur les **voyants d'avertissement** et notamment sur les indicateurs d'autonomie d'AdBlue, se reporter à la rubrique correspondante.

Feux de détresse ⇨ 94
Indicateurs d'autonomie d'AdBlue ⇨ 97
Pour éviter l'immobilisation réglementaire du véhicule, il est impératif d'effectuer le remplissage du réservoir d'AdBlue.

Alimentation en AdBlue®

Il est recommandé de procéder à un appoint en AdBlue® dès la première alerte signalant que le niveau de réserve est atteint.

AVERTISSEMENT

Pour le bon fonctionnement du système SCR :

- Utiliser uniquement du liquide AdBlue® conforme à la norme ISO 22241.
- Ne jamais transvaser l'AdBlue® dans un autre récipient : il perdrait de ses qualités de pureté.
- Ne jamais diluer l'AdBlue® avec de l'eau.

Il est possible de se procurer de l'AdBlue® dans le réseau ou dans un atelier qualifié ainsi que dans les stations-service équipées de pompes à AdBlue® spécialement conçues pour les véhicules particuliers.

Recommandations d'entreposage

L'AdBlue® gèle en-deçà de -11°C environ et se dégrade à partir de +25°C. Il est recommandé de stocker les bidons dans un endroit frais et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.
Dans ces conditions, le liquide peut être conservé au moins un an.
Si le liquide a gelé, il peut être utilisé une fois complètement dégelé à l'air ambiant.

AVERTISSEMENT

Conserver l'AdBlue® hors de portée des enfants, dans son bidon d'origine.

Précautions d'utilisation

L'AdBlue® est une solution à base d'urée ininflammable, incolore et inodore (conservé dans un endroit frais).
En cas de contact avec la peau, laver la zone touchée à l'eau courante et au savon. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement

et abondamment à l'eau courante ou avec une solution de lavage oculaire pendant au moins 15 minutes. En cas de sensation de brûlure ou d'irritation persistante, consulter un médecin. En cas d'ingestion, rincer immédiatement la bouche avec de l'eau claire et boire ensuite beaucoup d'eau. Dans certaines conditions (par forte température, par exemple), on ne peut exclure des risques de dégagement d'ammoniac : ne pas inhaler le liquide. Les vapeurs d'ammoniac ont une action irritante sur les muqueuses (yeux, nez et gorge).

Procédure

Avant de procéder à l'appoint, s'assurer que le véhicule est stationné sur une surface plane et horizontale. Par temps hivernal, vérifier que la température du véhicule est supérieure à -11°C. Dans le cas contraire, en gelant, l'AdBlue® ne peut pas être déversé dans le réservoir. Garer le véhicule dans un local plus tempéré pendant quelques heures pour permettre l'appoint.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais verser l'AdBlue® dans le réservoir de Diesel.

⚠ AVERTISSEMENT

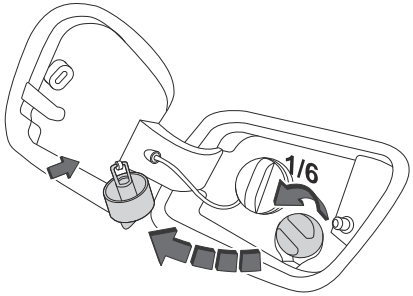
En cas de projections d'AdBlue® ou de coulures sur le côté de caisse, rincer immédiatement à l'eau froide ou essuyer à l'aide d'un chiffon humide.

Si le liquide s'est cristallisé, l'éliminer à l'aide d'une éponge et de l'eau chaude.

⚠ AVERTISSEMENT

Important : **en cas d'appoint après une panne sèche d'AdBlue®**, il est impératif de patienter environ 5 minutes avant de remettre le contact, **sans ouvrir la porte conducteur, ni déverrouiller le véhicule, ni introduire la clé électronique dans l'habitacle**.
Mettre le contact, puis, après un délai de 10 secondes, démarrer le moteur.

- Appuyer sur le bouton "**START/STOP**" pour éteindre le moteur.



1. Tourner le bouchon bleu du réservoir d'AdBlue® dans le sens anti-horaire et le retirer.
2. Avec un bidon d'AdBlue® : après avoir vérifié la date de péremption, lire attentivement les consignes d'utilisation figurant sur l'étiquette avant de verser le contenu dans le réservoir d'AdBlue® du véhicule.
3. Avec une pompe AdBlue® : introduire le pistolet et remplir le réservoir jusqu'à l'arrêt automatique du pistolet.

⚠ AVERTISSEMENT

Afin de ne pas faire déborder le réservoir d'AdBlue® :

- Faire un appoint entre 10 et 13 litres en utilisant des bidons d'AdBlue®.
- Ne pas insister après le premier arrêt automatique du pistolet dans le cas d'un approvisionnement dans une station-service.

Tout appoint intermédiaire d'AdBlue® doit être au minimum de 5 litres pour être pris en compte par le système.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le réservoir d'AdBlue ® est à sec – ce qui est confirmé par le message "**Faites l'appoint en AdBlue : Démarrage impossible**" – il est essentiel d'ajouter au moins 10 litres.

Il se peut que le système ne détecte pas un appoint instantanément, mais seulement au bout de quelques kilomètres.

Filtre à particules (Diesel)

Le début de colmatage du filtre à particules est indiqué par l'allumage temporaire de ce témoin, accompagné d'un message d'alerte.

Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h, avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min pendant environ 15 minutes (jusqu'à l'extinction du témoin).
S'il n'est pas possible d'atteindre une vitesse de 60 km/h, laisser le moteur tourner au ralenti pendant environ 15 minutes, puis rouler avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min pendant 15 minutes.

AVERTISSEMENT

Ne pas couper le moteur jusqu'à ce que la régénération complète du filtre ; des intervalles répétés peuvent dégrader prématurément l'huile moteur.
La régénération du filtre lorsque le véhicule est à l'arrêt n'est pas recommandée.

REMARQUE

Après un fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, il est possible de constater exceptionnellement des émissions de vapeur d'eau à l'échappement, lors d'accélérations. Ces émissions sont sans conséquence sur le comportement du véhicule et sur l'environnement.

REMARQUE

Véhicule neuf

Les premières opérations de régénération du filtre à particules peuvent s'accompagner d'odeurs de "brûlé". Ce phénomène est normal.

Charge

Consignes générales

Ces recommandations et informations générales s'appliquent aux véhicules électriques :

- MHEV
- PHEV
- BEV

Système haute tension

DANGER

La tension du système haute tension est dangereuse et peut causer des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort.
Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, le Réseau recommande de :

- Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.
- Ne jamais intervenir sur les câbles haute tension (violet ou orange) ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.
- Ne jamais endommager, modifier ni retirer les câbles de haute tension (violet ou orange) ou les débrancher du réseau haute tension.
- Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.
- Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.

Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.

DANGER

Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. Le constructeur vous recommande de :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.

- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident ; les gaz émis sont inflammables et peuvent provoquer un incendie.

⚠ DANGER

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement, le remplissage devra uniquement être effectué dans un atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction.

⚠ AVERTISSEMENT

Lavage à haute pression

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis.
Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bar.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de choc sur le soubassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
S'éloigner du véhicule.
Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'accident avec déploiement d'un airbag

La batterie de traction est automatiquement déconnectée du circuit électrique pour éviter le déclenchement de courts-circuits et/ou d'incendies.

⚠ AVERTISSEMENT

Ce système peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact.
Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes.

Véhicules MHEV

La batterie de traction 48V, de type Li-ion (Lithium-ion), emmagasine l'énergie électrique dédiée au mouvement du véhicule.
Le circuit électrique du système MHEV est identifié par des câbles de couleur violette et ses éléments sont repérés par ce symbole :



La batterie de traction est automatiquement chargée pour garantir que le niveau de charge se situe toujours autour de 50% du niveau maximum, afin d'exploiter pleinement la fonctionnalité MHEV et, en même temps, de toujours disposer d'une certaine capacité disponible pour la récupération d'énergie.
Elle est située en dessous du siège avant gauche.
L'autonomie de la batterie de traction varie en fonction du type de conduite, du parcours et du vieillissement de ses composants.

ⓘ REMARQUE

Le vieillissement de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques ou le kilométrage parcouru.

⚠ AVERTISSEMENT

Afin de préserver le kilométrage du véhicule et la longévité de la batterie de traction, le fabricant recommande de :

- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30°C et supérieures à +60°C pendant plus de 24 heures.
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction du véhicule.

REMARQUE

Véhicule immobilisé plus de 1 mois

Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et +30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction). Procéder au chargement de la batterie de traction (48V) à l'aide de la batterie d'accessoires (12V) et du convertisseur DC/DC.

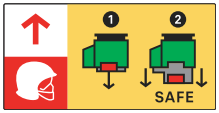
Se reporter à la rubrique **En cas d'urgence / Batterie d'accessoires** pour la procédure de recharge des batteries avec un chargeur de batterie.

Véhicules PHEV, BEV

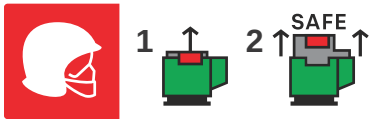
⚠ AVERTISSEMENT

Ces étiquettes sont exclusivement réservées aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule.
Personne d'autre ne doit pas toucher aux dispositifs illustrés sur cette étiquette :

PHEV :



BEV :



⚠ ATTENTION

Afin de préserver l'autonomie du véhicule et la longévité de la batterie, le Constructeur recommande de :

- Dans la mesure du possible, la batterie ne doit être chargée qu'à 80%.
- Ne jamais laisser la batterie se décharger jusqu'à 0%.
- En cas de stockage de longue durée (plus de 12 heures), lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou élevé, préférer un niveau de charge compris entre 20 et 40%.
- Limiter l'utilisation de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30°C et supérieures à 60°C plus de 24 heures.
- Éviter de charger le véhicule lorsque la température est inférieure à 0°C (sauf si le véhicule a roulé pendant plus de 20 minutes) ou supérieure à +30°C.
- Ne pas utiliser la batterie de traction du véhicule comme source d'énergie, sauf si le véhicule est équipé du système V2L (Vehicle to Load).
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction du véhicule.

⚠ ATTENTION

En cas de lavage

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée. Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

Batterie de traction

Surchauffe



Si les voyants suivants s'allument, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, il convient de :

- Immobiliser le véhicule dès que possible si les conditions permettent de le faire en toute sécurité.
- Couper le contact.
- Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.
- Appeler les pompiers et/ou les services de secours et de leur préciser qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

⚠ AVERTISSEMENT

Danger de mort / Risque de blessures graves

Une batterie de traction qui prend feu peut entraîner une réaction en chaîne.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'endommagement de la batterie de traction

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule.
Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite.
S'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

Mise au rebut de la batterie de traction

La batterie de traction est conçue pour durer toute la vie du véhicule si les recommandations du Réseau sont respectées.
Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel au Réseau pour obtenir des instructions sur son évacuation. Une évacuation incorrecte implique des risques de brûlure grave, de choc électrique et de dommages pour l'environnement.
En conformité avec les règlementations, le Réseau assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.

Précautions pour les porteurs de pacemaker

Porteur d'un pacemaker ou équivalent, se renseigner auprès d'un médecin ou du fabricant de l'appareil électro-médical sur les précautions à prendre, à respecter et s'assurer que son fonctionnement est garanti dans un environnement respectant les recommandations de l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection - 1998 Guidelines).

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de charge **domestique ou accélérée**, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de charge ou encore du boîtier de charge, même pour une courte durée.

En cas de **charge super rapide**, ne pas l'utiliser soi-même et éviter de s'approcher d'un chargeur rapide public. Quitter la zone et demander à une tierce personne de recharger le véhicule.

Circuit de charge

Le circuit électrique du système électrique est identifié par des câbles de couleur violette et ses éléments sont repérés par ce symbole :



⚠ DANGER

En cas de problème

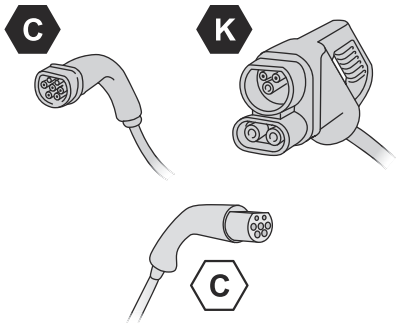
Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, connecteurs, câbles orange et composants visibles de l'intérieur ou de l'extérieur) est strictement interdite - Risques de brûlure grave ou de choc électrique (court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) ! Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

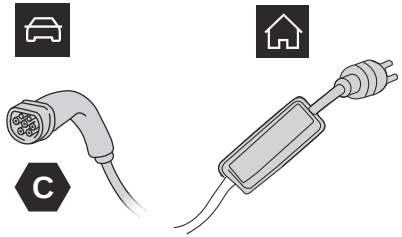
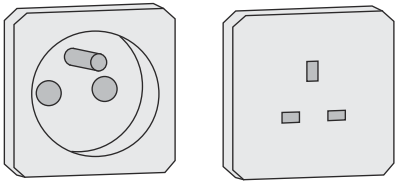
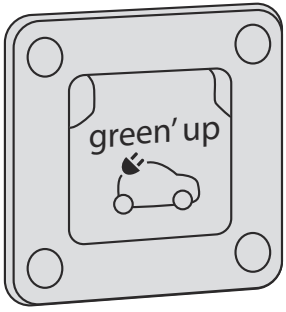
Câbles de charge, prises et chargeurs

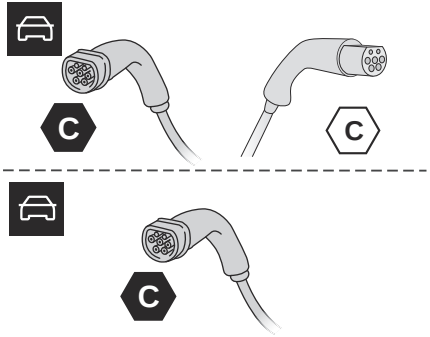
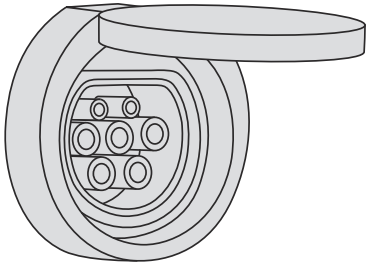
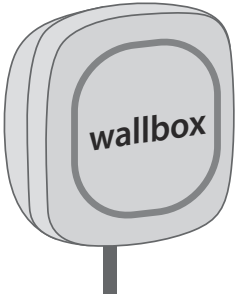
Il est possible de charger la batterie de traction à l'aide de plusieurs types de câbles.
Les câbles de charge livrés avec le véhicule sont compatibles avec les installations électriques du pays de commercialisation. En cas de départ à l'étranger, se reporter aux tableaux suivants pour vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec les câbles de charge. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour se procurer le ou les câbles de charge adéquats.

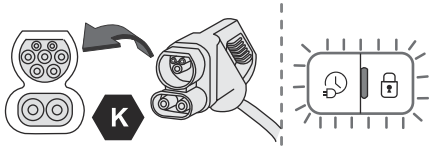
Étiquettes d'identification sur les prises / connecteurs de charge

Les étiquettes d'identification collées sur le véhicule, le câble de charge et le chargeur permettent à l'utilisateur de savoir quels appareils utiliser.



Type de recharge	Compatibilité	Spécifications
Câble de charge mode 2 avec boîtier de contrôle intégré  Étiquette d'identification **C** sur le connecteur de charge (côté véhicule)	Prise électrique classique (selon pays) 	Charge limitée à 10 A maximum
	Prise de type **Green'Up**  	Charge limitée à 16 A maximum

Type de recharge	Compatibilité	Spécifications
Câble de charge mode 3  Étiquettes d'identification **C** sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur).	Prise de boîtier de charge accélérée.  Boîtier de charge accélérée.  	Charge limitée à 32 A maximum par phase.

Type de recharge	Compatibilité	Spécifications
Câble de charge mode 4  Étiquettes d'identification **K** sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur).	Station de charge super rapide DC	Jusqu'à 250 A.

REMARQUE

Le temps de charge estimatif est indiqué sur le tableau de bord au branchement du véhicule. Il varie en fonction de différents facteurs tels que la température extérieure ou la qualité de l'alimentation électrique.
Si la température extérieure est inférieure à -10 °C, il est recommandé de brancher le véhicule dès que possible, car le temps de charge peut augmenter significativement. La batterie de traction pourrait ne pas se charger complètement.

ATTENTION

Câble de charge domestique (mode 2)

Il est recommandé de faire contrôler le réseau électrique domestique par un professionnel avant de l'utiliser pour recharger le véhicule.
Il est impératif de ne pas détériorer le câble de charge et de le conserver intact.
En cas de détérioration, ne pas l'utiliser et contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour le faire remplacer.

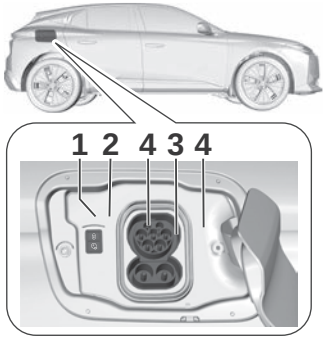
ATTENTION

Boîtier de charge accélérée (mode 3)

Ne pas démonter ou modifier le boîtier de charge accélérée - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Pour connaître les consignes d'utilisation, se reporter à la notice du boîtier de charge accélérée.

Trappe de charge

La trappe de charge est située sur le côté arrière gauche du véhicule.

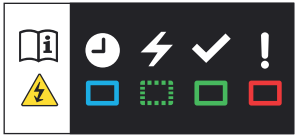


1 Bouton d'activation de charge différée (appui court)
Déverrouillage de la fiche si le véhicule est ouvert (appui long)

2 Témoin de verrouillage du pistolet :
- Rouge fixe : pistolet correctement positionné et verrouillé dans le connecteur
- Rouge clignotant : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage

3 Connecteur de charge

4 Voyant du connecteur de charge



État du voyant de charge	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe et au débranchement du câble de charge.
Blanc clignotant	Initialisation de la charge.
Bleu fixe	Charge différée.
Vert clignotant	Charge en cours.
Vert fixe	Charge terminée.
Rouge fixe	Dysfonctionnement.

DANGER

En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser.
Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Consulter le concessionnaire ou un atelier qualifié.

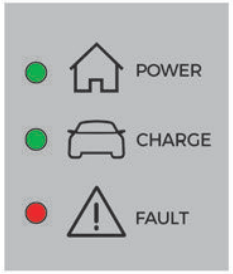
AVERTISSEMENT

Veiller à ne pas faire passer le câble de charge sous le pare-chocs lors de son branchement ou débranchement, car cela pourrait ouvrir le hayon par inadvertance.

Boîtier de contrôle (mode 2)

Se référer au manuel fourni avec le boîtier de contrôle avant toute utilisation.
Si la réinitialisation de l'appareil ne fonctionne pas, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.





S'allume fixe lorsque l'appareil est sous tension.

S'allume fixe lorsque la charge est terminée ou que la batterie est en phase de préconditionnement. Clignote lorsque le véhicule est alimenté en électricité.

S'allume fixe pendant l'autotest ou en cas de défaut.

Procédure de réinitialisation manuelle

Le boîtier de contrôle peut être réinitialisé en débranchant simultanément le connecteur de charge et la fiche murale.
Ensuite, rebrancher en premier la fiche murale.
Pour plus d'informations, consulter le Manuel d'utilisation fourni avec le boîtier de contrôle.

Étiquette du boîtier de contrôle - Recommandations

Avant toute utilisation, consulter le Manuel d'utilisation fourni avec le boîtier de contrôle.



Procédure de charge

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales sur les véhicules électriques** et les **Recommandations spécifiques sur les véhicules BEV**.

Pour charger, connecter le véhicule à un concessionnaire domestique (charge domestique ou accélérée) ou à un chargeur rapide public (charge super rapide).
Pour une charge complète, suivre la procédure de charge souhaitée sans l'interrompre, jusqu'à son arrêt automatique. La charge peut être immédiate ou différée (sauf en chargeur rapide public, mode 4).
Au branchement du véhicule, les informations suivantes s'affichent au combiné d'instruments :

- État de charge de la batterie de traction (%).
- Autonomie restante (km ou miles).
- Temps de charge estimé (le calcul peut prendre quelques secondes).
- Vitesse de charge (km ou miles acquis par heure).

Après la mise en veille du combiné d'instruments, il est possible de ré-afficher ces informations en déverrouillant le véhicule ou en ouvrant une porte.
Pour interrompre la charge domestique ou accélérée, à tout moment, déverrouiller le véhicule et retirer le pistolet. Pour la charge super rapide, se reporter à la rubrique Chargeur rapide public.
Pour plus d'informations sur les affichages liés à la charge dans le combiné d'instruments et l'écran tactile, se reporter aux rubriques correspondantes.

ATTENTION

Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché sur le connecteur du véhicule.
Un avertissement s'affiche au combiné d'instruments.

REMARQUE

Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur du compartiment moteur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

AVERTISSEMENT

Niveau de charge bas / Roulage

Conduire lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est trop bas peut causer une immobilisation du véhicule et entraîner des accidents ou de graves blessures. TOUJOURS s'assurer que le niveau de charge de la batterie de traction est suffisant.

ATTENTION

Niveau de charge bas / Stationnement

Si la température extérieure est négative, il est recommandé de ne pas stationner son véhicule à l'extérieur plusieurs heures avec un niveau de charge bas (inférieur à 20%).

ATTENTION

Véhicule immobilisé plus de 1 mois

En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plus de 4 semaines) sans possibilité de le recharger au redémarrage, la décharge automatique peut rendre impossible le redémarrage si le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou très faible, spécialement à des températures ambiantes négatives. TOUJOURS s'assurer que la charge de la batterie de traction est comprise entre 20 et 40% si l'on prévoit de ne pas utiliser le véhicule pendant plusieurs semaines.

Ne pas brancher le câble de charge.
Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et 30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).
Débrancher le câble de la borne (+) de la batterie d'accessoires dans le compartiment moteur.
Brancher un chargeur de batterie 12V aux bornes (+) et (-) de la batterie d'accessoires environ tous les 3 mois afin de recharger la batterie d'accessoires et conserver une tension de service.

Se reporter à la rubrique **Batterie de 12 V / Batterie d'accessoires** pour la procédure de débranchement des batteries.

Branchement

- Avant la charge, vérifier que le sélecteur de mode de conduite est en mode **P**, sinon la charge est impossible.
- Appuyer sur les symboles sur l'arrière de la trappe de charge pour l'ouvrir et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge.

⚠ ATTENTION

Avant la charge :

Selon le contexte :

- Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.
- Faire installer par un professionnel une prise domestique dédiée ou un boîtier de charge accélérée compatible avec le véhicule.

Utiliser de préférence le câble de charge disponible comme accessoire. Pour plus d'informations, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

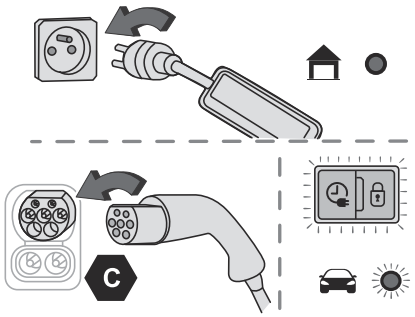
⚠ DANGER

Pendant la charge

Charge en cours, le déverrouillage du véhicule entraîne l'arrêt de la charge.
Sans action sur un des ouvrants (porte ou coffre) ou sur le pistolet de charge, le véhicule se reverrouille au bout de 30 secondes et la charge reprend automatiquement.
Ne jamais intervenir sous le capot :

- Certaines zones restent très chaudes même une heure après la fin de la charge - Risque de brûlure !
- Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !

Charge domestique (CA), Mode 2



- Brancher le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.

Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.

- Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

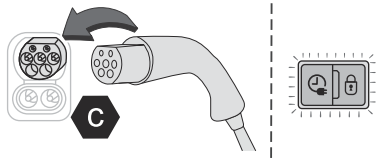
Le début de la charge est confirmé par le clignotement des voyants **CHARGE** verts dans la trappe, puis sur le boîtier de contrôle.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects.
L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

REMARQUE

Charge terminée et câble de charge toujours branché, l'ouverture de la porte conducteur rappelle l'affichage du niveau de charge au combiné pendant une vingtaine de secondes.

Charge accélérée (CA), Mode 3



- Suivre les consignes d'utilisation du boîtier de charge accélérée.
- Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe. Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.
L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Station publique de recharge rapide (CC), Mode 4

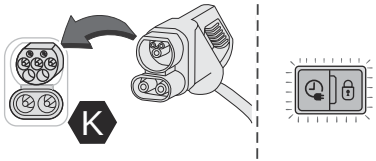
(Version **BEV** uniquement)

REMARQUE

Avant la charge

Vérifier la compatibilité du chargeur rapide public et de son câble de charge avec le véhicule.
Si la température extérieure est inférieure à :

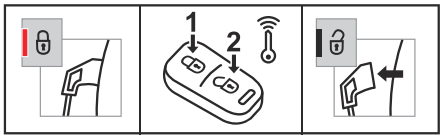
- 0°C, les temps de charge peuvent être plus longs.
- -20°C, la charge reste possible, mais les temps de charge sont encore plus longs (liés au réchauffement préalable de la batterie).



- Selon version, retirer le cache de protection sur la partie basse du connecteur.
- Suivre les consignes d'utilisation du chargeur rapide public et brancher le câble du chargeur rapide public sur le connecteur du véhicule.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du témoin de charge dans la trappe. Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.
L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Débranchement



Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

- Si le véhicule est déverrouillé, le **verrouiller puis le déverrouiller**.
- Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller.

L'extinction du témoin rouge dans la trappe de charge confirme le déverrouillage du pistolet de charge.

- En modes 2 et 3, retirer le pistolet de charge dans les **30 secondes.**

Le voyant de charge s'allume en blanc.

REMARQUE

Déverrouillage sélectif des portes activé, appuyer 2 fois sur le bouton de déverrouillage pour débrancher le pistolet de charge.

REMARQUE

Charge terminée, le voyant de charge vert dans la trappe s'éteint au bout d'environ 2 minutes.

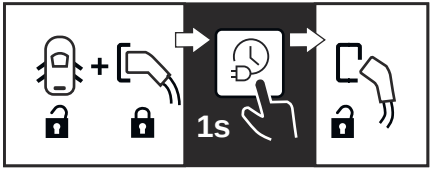
DANGER

Après la charge

Vérifier la fermeture de la trappe de charge. Ne pas laisser le câble branché sur la prise domestique - Risque de court-circuit ou d'électrocution en cas de contact ou d'immersion dans l'eau !

Déverrouillage manuel du connecteur de charge

Si le pistolet reste bloqué dans le port de charge, appuyer sur le bouton de charge différée à l'intérieur de la trappe de charge et le maintenir enfoncé pour le déverrouiller.



Charge différée

La charge différée permet de fixer une heure précise pour le début de la charge.
Par défaut, l'heure de début de la charge différée est paramétrée aux alentours de minuit.
L'heure peut être modifiée.

Paramètres

- Dans l'application **Énergie** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Charge**.
- Définir l'heure de début de la charge.
- Appuyer sur **OK** pour confirmer.

Le paramétrage est mémorisé dans le système.

Le paramétrage de la charge différée peut également être effectué depuis un smartphone via l'application **MyDS**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires actionnables à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

Limiteur de charge de la batterie

La fonction de limiteur de charge de la batterie fait partie des systèmes conçus pour préserver l'intégrité et les performances de la batterie pendant toute la durée de vie du véhicule.

Cette limite est fixée à **80%** pour une utilisation quotidienne.

Pour modifier exceptionnellement la limite de charge, par exemple pour des trajets plus longs, désactiver cette limite et charger jusqu'à 100%.

REMARQUE

Cette limite ne s'applique pas à la charge rapide DC (mode 4).

REMARQUE

Lors de la livraison d'un nouveau véhicule, il est possible que le limiteur de charge ne soit pas activé. Vérifier et activer le limiteur si nécessaire.

Activation

Si la limite de charge de la batterie n'est pas activée, il est possible de l'activer manuellement.

- Ouvrir l'application **Énergie**
- Aller à l'onglet **Charge**
- Activer la **Limite de charge**.

Désactivation

- Ouvrir l'application **Énergie**
- Aller à l'onglet **Charge**
- Désactiver la **Limite de charge**.

⚠ ATTENTION

Il n'est pas recommandé de laisser la limite de charge désactivée, car cela aura un impact négatif sur la santé de la batterie au fil du temps et réduira les performances globales.

Préconditionnement de la batterie

Pour obtenir les meilleures performances de charge de la batterie et des temps de charge réguliers, la batterie doit atteindre une température spécifique.
Le préconditionnement de la batterie permet de chauffer la batterie jusqu'à cette température en préparation d'un arrêt de charge.

REMARQUE

Si le niveau de charge de la batterie est inférieur à 30%, le préconditionnement n'est pas disponible.

REMARQUE

L'activation du préconditionnement utilise une petite partie de la charge de la batterie, ce qui a un impact sur l'autonomie du véhicule.

Préconditionnement manuel

Le préconditionnement manuel de la batterie est activé par le conducteur lorsqu'un arrêt de charge est prévu.



- Ouvrir l'application **Énergie**.
- Aller dans l'onglet **Charge**.
- Activer le **Préconditionnement de la batterie**.

REMARQUE

Le préconditionnement thermique est le plus efficace lorsqu'il est activé 30 à 45 minutes avant le début de la charge pour permettre à la batterie d'atteindre sa température idéale.

Préconditionnement automatique avec planificateur d'itinéraire

(Selon version)
Lorsqu'un trajet comprenant des arrêts de charge est entré dans le système de navigation, le système lance automatiquement le processus de préconditionnement pour atteindre la station de charge avec la batterie prête à se charger dans des conditions optimales.

Activation automatique avant le départ

Si le véhicule est branché et que la batterie est chargée à plus de 80%, la programmation d'une heure de départ sur l'écran ou via l'application smartphone permet de programmer le préconditionnement de l'habitacle et de la batterie afin d'atteindre les températures idéales prédéfinies avant de prendre le départ.
Cette fonction est utile si l'on s'attend à ce que le véhicule soit chargé peu de temps après le départ.

Plug & Charge

Plug&Charge est spécifique aux modèles BEV.
Cette fonction permet l'authentification et le paiement automatiques lorsque le véhicule est connecté à une borne de recharge compatible.
Fonctionnalités (basées sur le modèle du véhicule) :

- **Méthode de paiement automatique pour les événements de recharge,** le véhicule autorise et traite les paiements sans intervention de l'utilisateur.
- **Possibilité pour l'utilisateur d'activer et de désactiver la fonction,** le client a un contrôle total sur les paramètres de Plug&Charge.
- **Examen de toutes les transactions de recharge,** possibilité d'accéder à l'historique détaillé de la session de recharge.
- L'**expérience client à bord et en dehors du véhicule,** un système entièrement intégré à travers les affichages à bord des véhicules et les plates-formes numériques externes, garantit un parcours de recharge sans faille.

Vehicle to Load (V2L)

La fonction V2L (Vehicle to Load) permet d'utiliser la batterie de traction pour alimenter ou charger des appareils externes tant que la charge de la batterie est supérieure à 30%. Si la batterie atteint 30%, le transfert d'énergie s'arrête automatiquement.

L'adaptateur se branche sur le port de charge du véhicule et offre une prise standard 230V / 16A pour connecter l'appareil externe.

AVERTISSEMENT

Une mauvaise utilisation de l'adaptateur peut provoquer des chocs électriques ou un incendie.

AVERTISSEMENT

L'appareil est étanche à la pluie, mais il est déconseillé de le brancher par mauvais temps, car cela pourrait endommager l'appareil externe. L'adaptateur V2L ne résiste pas à l'immersion.

REMARQUE

L'utilisation de l'appareil décharge la batterie, vérifier que le véhicule est suffisamment chargé pour atteindre un point de charge.

REMARQUE

Faire attention au véhicule et à l'appareil externe lors de l'utilisation du V2L afin que seules les personnes prévues utilisent le système.

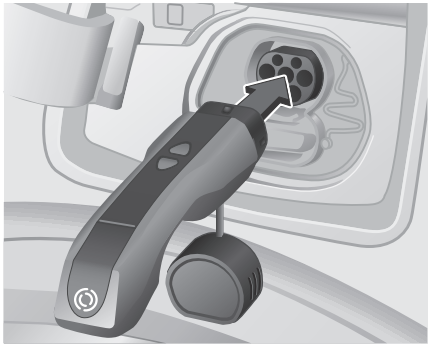
REMARQUE

Pour plus d'informations, consulter le manuel fourni avec l'appareil V2L.

Activation

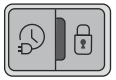
Lorsque le véhicule est déverrouillé et que le contact est mis :

1. Brancher l'adaptateur dans la prise.



2. Appuyer sur le bouton de l'adaptateur.
3. Lorsque la LED de l'adaptateur est allumée en vert fixe, brancher l'appareil externe sur l'adaptateur

Lorsqu'il est connecté, l'écran d'infodivertissement ouvre une page dédiée au transfert d'énergie et les LED suivantes s'allument :



Vert clignotant



Fixe

Désactivation

1. Appuyer sur le bouton de l'adaptateur pour arrêter l'alimentation de l'appareil externe
2. Débrancher l'appareil externe
3. Débrancher l'adaptateur et fermer le port de charge.

Chargement du véhicule

Barres de toit

AVERTISSEMENT

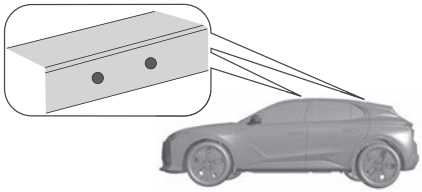
Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule.
Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

AVERTISSEMENT

Charge maximale répartie sur les barres de toit transversales, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm (sauf porte-vélos) : **70 kg.**

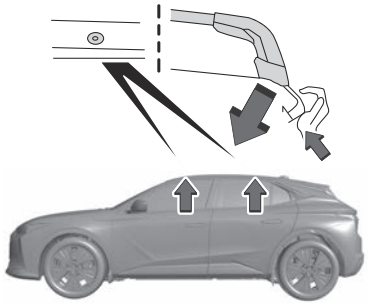
Cette valeur pouvant être modifiée, vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit.
Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule.
Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

Pose sur barres longitudinales



Les barres transversales doivent être fixées au niveau des repères situés sur les barres longitudinales.

Pose directe sur pavillon

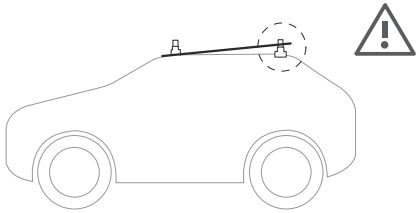


Les barres transversales doivent être fixées exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon. Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsque les portes sont fermées.
Les fixations des barres de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

AVERTISSEMENT

Recommandations

Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger un des côtés.
Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.
Arrimer solidement la charge.
Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.
Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.
Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.



AVERTISSEMENT

Toit ouvrant

Ne pas ouvrir le toit ouvrant lors de l'utilisation des barres de toit - Risque de détérioration importante !

Traction d'une remorque

Consignes générales

Répartition des charges

- Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

La densité de l'air diminue avec l'altitude, réduisant ainsi les performances du moteur. Il faut

réduire la charge maximale remorquable de 10% par tranche de 1000 mètres d'altitude.

REMARQUE

Utiliser les dispositifs d'attelage et leurs faisceaux d'origine homologués par le Constructeur.
Il est recommandé d'en confier le montage au Réseau ou à un atelier qualifié.
En cas de montage hors Réseau, ce montage doit se faire impérativement en suivant les préconisations du Constructeur.
Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué.

Pour plus d'informations sur la conduite avec un attelage équipé d'une remorque et associé au **Contrôle de stabilité de la remorque**, se reporter à la rubrique correspondante.

AVERTISSEMENT

Respecter la masse maximale remorquable autorisée indiquée sur le certificat d'immatriculation du véhicule, l'étiquette fabricant, ainsi que dans la rubrique **Données techniques** de ce guide.

AVERTISSEMENT

En cas d'utilisation d'accessoires fixés au dispositif de remorquage (par ex. porte-vélos, coffres de remorquage) :
– Respecter le poids maximal autorisé sur flèche.
– Ne pas transporter plus de 4 vélos classiques ou 2 vélos à assistance électrique.
Lors du chargement de vélos sur un porte-vélos sur boule d'attelage, veiller à toujours placer les vélos les plus lourds le plus près du véhicule.

AVERTISSEMENT

Respecter la législation en vigueur dans le pays dans lequel on circule.

AVERTISSEMENT

Véhicule équipé du hayon motorisé avec fonction mains-libres Accès mains libres au hayon (Accès bras chargés)

Pour éviter l'ouverture inopinée du hayon motorisé lors de la manipulation du dispositif d'attelage :
– Désactiver au préalable cette fonction dans l'application de paramétrage du véhicule.
– Ou éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance, hayon fermé.

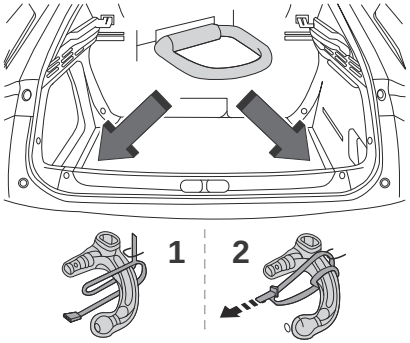
AVERTISSEMENT

Véhicules électriques

Un véhicule électrique peut être équipé d'un dispositif d'attelage.
Il est toutefois impossible de tracter une remorque ou une caravane.
N'utiliser le dispositif d'attelage que pour installer un porte-vélos.

Rangement

Il est conseillé de suivre cette procédure sur les versions dont le coffre n'a pas de rangement dédié.



Attacher la rotule à l'anneau de coffre au moyen d'une sangle. Faire deux boucles avec la sangle autour de la rotule, puis faire passer la sangle dans l'anneau.

Entretien

Le fonctionnement correct n'est possible que si la rotule et son support restent propres.
Avant de nettoyer le véhicule avec un jet à haute pression, la rotule doit être déposée et l'obturateur inséré dans le support.

REMARQUE

Intervention sur le dispositif d'attelage

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Conseils de conduite

AVERTISSEMENT

La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige une attention particulière.

REMARQUE

Respecter les masses remorquables maximales.

En altitude : réduire la charge maximale de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude ; la densité d'air réduite en altitude diminue les performances du moteur.

AVERTISSEMENT

Véhicule neuf : ne pas tracter une remorque avant d'avoir roulé au minimum 1 000 kilomètres.

REMARQUE

Lorsque la température extérieure est élevée, laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Avant la conduite

Poids sur flèche

- Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche (au point d'attelage du véhicule et de la remorque) approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

Pneus

- Vérifier la pression des pneus du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Éclairage

- Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.

REMARQUE

Si un dispositif d'attelage d'origine est utilisé, l'aide au stationnement arrière se désactive automatiquement pour éviter d'activer le signal sonore.

Pendant la conduite

Refroidissement

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement. La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure. La capacité de refroidissement du ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

- Réduire la vitesse et le régime moteur, afin de limiter l'échauffement.
- Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement.



En cas d'allumage de ce voyant d'avertissement et du voyant **STOP**, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.

Freins

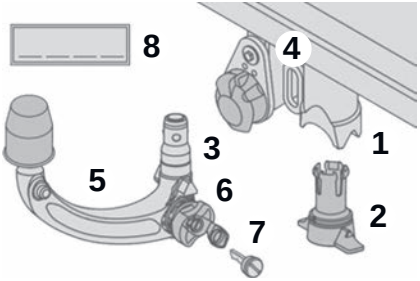
Utiliser le frein moteur est recommandé pour limiter l'échauffement des freins. Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Vent latéral

Tenir compte de l'augmentation de la sensibilité au vent du véhicule.

Dispositif d'attelage

L'installation et le retrait de ce dispositif d'attelage d'origine ne nécessitent pas d'outil.



1 Support de fixation

2 Obturateur de protection

3 Prise de raccordement

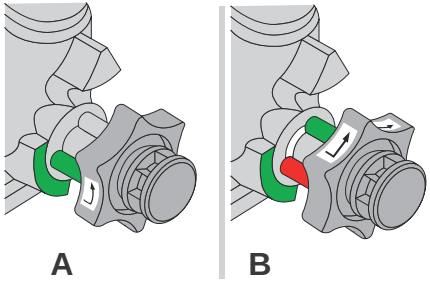
4 Anneau de sécurité

5 Rotule amovible

6 Molette de verrouillage / déverrouillage

7 Serrure à clé

8 Étiquette pour noter les références de la clé



A **Position verrouillée** (repère **vert** en face du repère **blanc**) ; la molette est en contact avec la rotule (aucun espace).

B **Position déverrouillée** (repère **rouge** en face du repère **blanc**) ; la molette et la rotule ne sont plus en contact (espace d'environ 5 mm).

REMARQUE

Pour rouler en toute sécurité avec un **Dispositif d'attelage**, se reporter à la rubrique correspondante.

AVERTISSEMENT

Avant chaque utilisation

Contrôler que la rotule est correctement montée en vérifiant les points suivants :

- Le repère vert de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule.
- La molette est en contact avec la rotule (position A).
- La serrure de sécurité est fermée et la clé retirée ; la molette ne peut plus être actionnée.
- La rotule ne doit absolument plus bouger dans son support ; essayer de la secouer avec la main.

Si la rotule n'est pas verrouillée, la remorque peut se détacher - Risque d'accident !

AVERTISSEMENT

Pendant l'utilisation

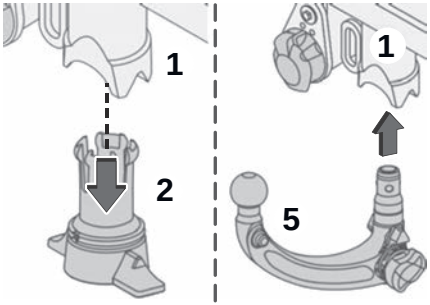
Ne jamais déverrouiller le dispositif tant que l'attelage ou le porte-charge est installé sur la rotule.
Ne jamais dépasser la masse maximale roulante autorisée (MTRA) du véhicule.
Respecter impérativement la charge maximale autorisée sur le dispositif d'attelage : en cas de dépassement, ce dispositif peut se détacher du véhicule - Risque d'accident !
Avant de rouler, vérifier le réglage du site des projecteurs et le fonctionnement des feux de remorque.
Pour plus d'informations sur le Réglage du site des projecteurs, se reporter à la rubrique correspondante.

⚠ AVERTISSEMENT

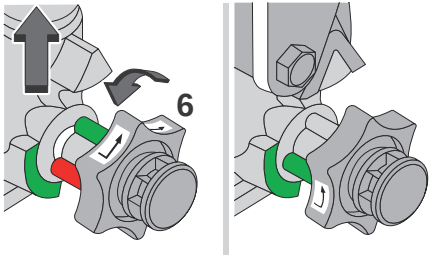
Après utilisation

Lors de trajets effectués sans remorque ou porte-charge, retirer la rotule et insérer l'obturateur dans le support pour que la plaque minéralogique et/ou le dispositif d'éclairage soient bien visibles. De plus, basculer la prise de raccordement dans la position la plus haute pour éviter d'endommager l'équipement en roulant.

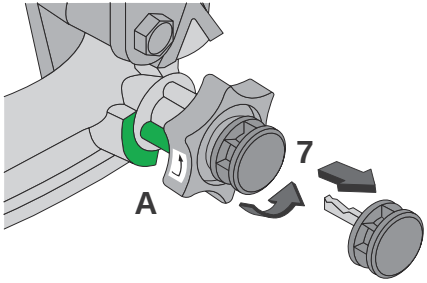
Montage de la rotule



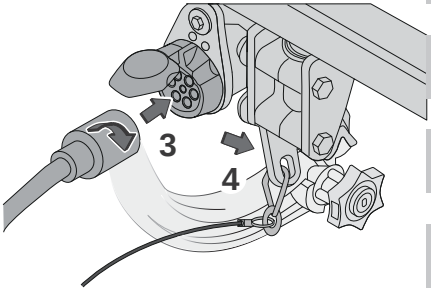
1. Sous le pare-chocs arrière, retirer l'obturateur de protection **2** du support de fixation **1**.
2. Insérer l'extrémité de la rotule **5** dans le support **1** et la pousser vers le haut ; le verrouillage s'effectue alors automatiquement.



3. La molette **6** effectue un quart de tour dans le sens anti-horaire ; faire attention à ne pas laisser la main à proximité !

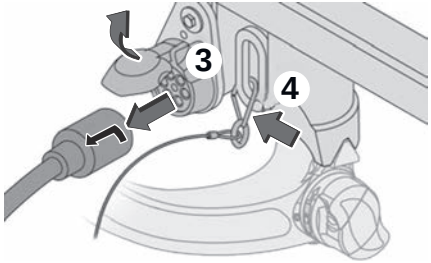


4. Vérifier que le mécanisme est correctement verrouillé et que le repère vert de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule (position **A**).
5. Fermer la serrure **7** à l'aide de la clé.
6. Retirer la clé. La clé ne peut pas être retirée lorsque la serrure est ouverte.
7. Abaisser le capuchon pour protéger la serrure.

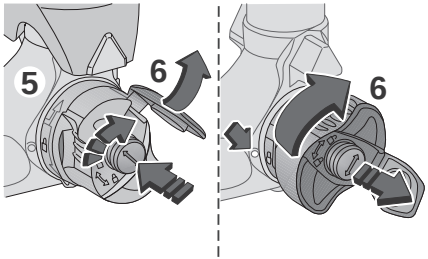


8. Retirer le cache de protection de la rotule d'attelage.
9. Fixer la remorque sur la rotule d'attelage.
10. Attacher le câble solidaire de la remorque à l'anneau de sécurité **4** du support.
11. Abaisser la prise de raccordement **3** pour la mettre en position.
12. Insérer et tourner d'un quart de tour la fiche de la remorque pour la brancher dans la prise de raccordement **3** du support.

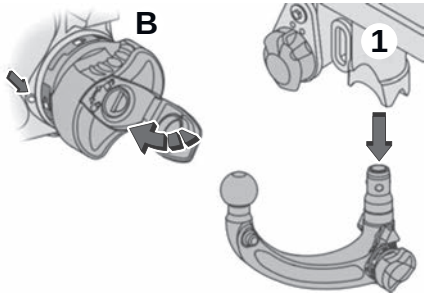
Démontage de la rotule



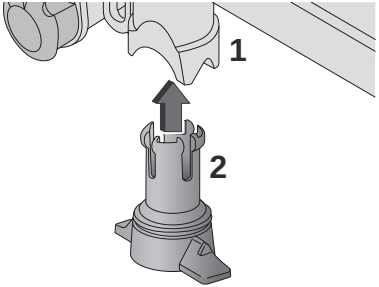
1. Tourner d'un quart de tour et tirer la fiche de la remorque pour la débrancher de la prise de raccordement **3** du support.
2. Basculer la prise de raccordement **3** dans la position la plus haute pour la ranger.
3. Détacher le câble solidaire de la remorque de l'anneau de sécurité **4** du support.
4. Détacher la remorque de la rotule d'attelage.
5. Remettre en place le cache de protection sur la rotule d'attelage.



6. Relever le capuchon pour accéder à la serrure.
7. Insérer la clé dans la serrure **7**.
8. Ouvrir la serrure à l'aide de la clé.
9. Tenir fermement la rotule **5** d'une main ; de l'autre main, tirer et tourner la molette **6** dans le sens horaire, jusqu'en butée ; ne pas relâcher la molette.



10. Sortir la rotule par le bas de son support **1**.
11. Relâcher la molette ; celle-ci se bloque automatiquement en position déverrouillée et le repère rouge de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule (position **B**).



12. Remettre en place l'obturateur de protection **2** dans le support de fixation **1**.
13. Ranger la rotule dans sa housse à l'abri des chocs et des salissures.

Conseils de conduite

Obligations légales

Afin de respecter la réglementation européenne GSR v2 et pour des raisons de sécurité, ces fonctions ne peuvent être désactivées partiellement ou totalement par le conducteur :

- Informations sur les limites de vitesse dans le système de reconnaissance des panneaux routiers.
- Frein de sécurité actif/Alerte risque de collision.
- Aide au maintien dans la voie.
- Alerte Attention Conducteur.
- Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.

- Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (par exemple réglages).
- Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

Important !

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser tourner le moteur dans un local fermé sans aération suffisante. Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques tels que du monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort !

⚠ AVERTISSEMENT

En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23°C), laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler, pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule (moteur et boîte de vitesses).

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais garer le véhicule et ne jamais laisser tourner le moteur sur une surface inflammable (par exemple de l'herbe sèche, des feuilles mortes). Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais conduire sur des surfaces couvertes de végétation (par exemple des herbes hautes, une accumulation de feuilles mortes, récoltes, débris) telles qu'un champ, un chemin de campagne envahi par les buissons ou un bas-côté herbeux. Cette végétation pourrait entrer en contact avec le système d'échappement du véhicule ou d'autres systèmes très chauds. Risque d'incendie !

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer de ne pas laisser d'objets dans l'habitacle qui pourraient agir comme une loupe sous l'effet des rayons du soleil et causer un incendie. Risque d'incendie ou de dommages sur les surfaces intérieures !

⚠ AVERTISSEMENT

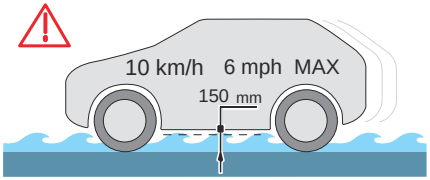
Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, avec le moteur en marche. Si le conducteur doit quitter le véhicule moteur tournant, il doit serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses automatique sur la position **N**ou **P**.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur d'un véhicule.

Sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur (thermique et/ou électrique), la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques du véhicule.



Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

1. Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
2. Désactiver la fonction Stop & Start.
3. Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h.
4. Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur. En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein. En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Bruit (BEV)

À l'extérieur

Le conducteur doit être particulièrement vigilant en raison du faible bruit émis en circulation. Lors de manœuvres, le conducteur doit toujours vérifier l'environnement immédiat du véhicule. Jusqu'à 30 km/h, l'avertisseur sonore piéton prévient de la présence du véhicule.

REMARQUE

Refroidissement du chargeur embarqué

Le moto-ventilateur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué.

À l'intérieur

En fonctionnement, il est possible d'entendre des bruits normaux propres au véhicule électrique tels que :

- Relais de la batterie de traction lors du démarrage.
- Pompe à vide lors d'un freinage.
- Pneus ou aérodynamique du véhicule en roulage.
- À-coup et bruit de claquement lors d'un redémarrage en pente.

SYSTÈMES AVANCÉS D'AIDE À LA CONDUITE

Présentation des systèmes d'aide

Informations générales

REMARQUE

Les aides à la conduite et les aides à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.
Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir en garder le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée.
Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file.
Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

REMARQUE

Aides à la conduite. Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

REMARQUE

Aides à la manœuvre. Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

Obligations légales

Afin de respecter la réglementation européenne GSR v2 et pour des raisons de sécurité, ces fonctions ne peuvent être désactivées partiellement ou totalement par le conducteur :

- Informations sur les limites de vitesse dans le système de reconnaissance des panneaux routiers.
- Frein de sécurité actif/Alerte risque de collision.
- Aide au maintien dans la voie.
- Alerte attention conducteur par caméra.
- Capteurs de stationnement.

AVERTISSEMENT

Tapis / Couvre-pédales

L'utilisation de tapis ou de couvre-pédales non homologués par le fabricant peut nuire au fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.
Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du tapis.
- Ne jamais superposer plusieurs tapis.

REMARQUE

Unités de vitesse

S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné d'instruments (km/h ou mph) correspond à celle du pays de circulation.
Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.
En cas de doute, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Raccourcis des aides à la conduite

La liste complète des aides à la conduite disponibles se trouve dans l'onglet **Fonctions**.

Il est possible d'accéder directement aux aides à la conduite pour les activer / désactiver rapidement.

Par défaut, les aides à la conduite sont déjà enregistrées dans l'onglet **Raccourcis** (par exemple Stop & Start, Aide au maintien dans la voie).

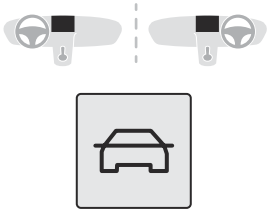
D'autres aides à la conduite peuvent être ajoutées ou supprimées dans cet onglet.

Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** > **Fonctions** de l'écran tactile.

Appuyer sur la touche correspondant à l'aide à la conduite concernée :

- Symbole plein : la fonction est ajoutée à l'onglet **Raccourcis**.
- Symbole vide : la fonction est supprimée de l'onglet **Raccourcis**.

Vérifier le changement dans l'onglet **Raccourcis**.



- Appuyer sur ce bouton pour accéder directement à l'onglet **Raccourcis**

L'onglet **Raccourcis** s'ouvre automatiquement.

Désactivations multiples

Il est possible de désactiver plusieurs fonctions d'assistance au conducteur simultanément.

Pour ce faire, deux étapes :

- Commencer par sélectionner toutes les fonctions à désactiver.
- Ensuite, les désactiver toutes simultanément.

Sélection des fonctions

Appuyer sur ce bouton situé au combiné d'instruments pour afficher les onglets **ADAS**.

Appuyer sur ce bouton de l'écran pour afficher la liste des fonctions qui peuvent être désactivées par un appui long.

- Sélectionner les fonctions qui seront désactivées par un appui long sur le bouton **ADAS** à chaque démarrage (par exemple Stop&Start, Aide au maintien dans la voie, Système de freinage automatique (Active Safety Brake)).

Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

Les fonctions à désactiver sont mémorisées dans le système.

Désactivation de ces fonctions

Appuyer longuement sur ce bouton situé au combiné d'instruments.

+3s

Toutes les fonctions précédemment sélectionnées sont désactivées jusqu'au redémarrage du véhicule (confirmée par un signal sonore).

Capteurs de détection

Volant avec détection de présence des mains

(avec DS DRIVE ASSIST 2.0)

Le volant est équipé d'un système de détection des mains pour éviter toute distraction de la part du conducteur.
Il est proscrit de recouvrir ou d'attacher quoi que ce soit au volant.

AVERTISSEMENT

Le conducteur doit toujours vérifier l'environnement du véhicule et superviser l'ensemble de la manœuvre.
Toute utilisation d'un système intégré à DS DRIVE ASSIST 1.0 ou 2.0 doit rester sous la vigilance du conducteur.
Le système détecte aussi la présence des mains lors de l'utilisation du système d'aide au maintien de la position dans la voie avec DS DRIVE ASSIST.

REMARQUE

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner correctement si :

- Le volant est recouvert par une quelconque protection.
- Le conducteur porte des gants épais (comme des gants de ski).

En cas de mauvaise détection des mains sur le volant, DS DRIVE ASSIST 2.0 ne s'active pas ou se désactive au bout de quelques secondes.

ATTENTION

L'installation d'antivol mécanique sur le volant est proscrite - Risque de détérioration !

Système d'aide à la régulation de vitesse

Limiteur de vitesse

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

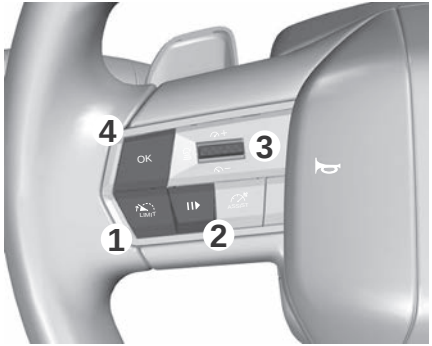
Informations générales ⇨ 181

LIMIT

Ce système empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne).

La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle.
Vitesse supérieure à 30 km/h (19 mph). La valeur de la vitesse de consigne reste en mémoire à la coupure du contact.

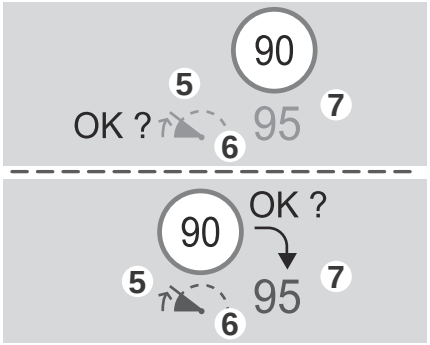
Commandes au volant



1. Sélection du limiteur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne
4. Activation de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
   Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

Pour plus d'informations sur la fonction de **reconnaissance des panneaux routiers (TSR)**, se reporter à la rubrique correspondante. ⇨ 229

Affichage des informations au combiné d'instruments



5. Indication de sélection du mode limiteur de vitesse
6. Indication de marche (vert) / pause (gris) de la limitation
7. Valeur de la vitesse de consigne

Mise en marche / Pause

1. Appuyer sur (**1**) LIMIT pour sélectionner le mode limiteur ; la fonction est en pause (gris).
2. Si le seuil de vitesse limite convient (dernière vitesse programmée dans le système),

appuyer sur (**2**) ▶|| ou (**4**) **OK** pour mettre en marche le limiteur de vitesse (vert).

3. Un nouvel appui sur (**2**) ▶|| permet d'interrompre momentanément la fonction (pause)

REMARQUE

En cas de vitesse de consigne inférieure à la vitesse du véhicule de façon prolongée, une alerte sonore est émise.

Réglage de la vitesse de consigne

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse.
Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur (**3**) pour augmenter / diminuer.
- Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur (**3**) pour augmenter / diminuer. Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance automatique des panneaux routiers affichée au combiné d'instruments :

Au passage d'un panneau :

- Appuyer sur (**4**) **OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

Après avoir dépassé un panneau :

- Appuyer sur (**4**) **OK**. Le message "**OK?**" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- Appuyer une seconde fois sur (**4**) **OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.

Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.

- Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne.

Lorsque le dépassement de vitesse n'est pas dû à l'action du conducteur (par exemple en cas de forte pente), un signal sonore se déclenche immédiatement.

AVERTISSEMENT

En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne.
Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

Lorsque la vitesse du véhicule retrouve le niveau de la vitesse de consigne, le limiteur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse de consigne redevient fixe.

Off

- Appuyer sur (**1**) LIMIT : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Défaut

En cas de défaut, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Régulateur de vitesse

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Informations générales ⇨ 181

ASSIST

Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à la valeur programmée par le conducteur (vitesse de consigne), sans action sur la pédale d'accélérateur.

La mise en marche du régulateur de vitesse est manuelle. La vitesse minimale du véhicule doit être de 40 km/h.
Le mode **D** ou le deuxième rapport ou supérieur en mode **M** de la boîte de vitesses automatique doit être engagé.

REMARQUE

La régulation reste active après un changement de rapport sur les motorisations équipées de la fonction Stop & Start.

REMARQUE

La coupure du contact annule toute vitesse de consigne.

Régulateur de vitesse - Recommandations particulières

AVERTISSEMENT

Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisé et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite.
Pour la sécurité de tous, activer le régulateur de vitesse uniquement si les conditions de circulation permettent de rouler à vitesse constante et de maintenir une distance de sécurité suffisante.

Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir.

En cas **de forte descente**, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule.

En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne pourra ne pas être atteinte ou maintenue.

REMARQUE

Dépassement de la vitesse de consigne.

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser **momentanément** la vitesse de consigne (la vitesse programmée affichée clignote).

Pour revenir à la vitesse de consigne, relâcher la pédale d'accélérateur (lorsque cette vitesse est de nouveau atteinte, l'affichage de la vitesse redevient fixe).

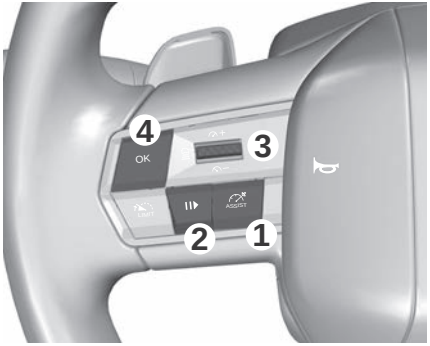
AVERTISSEMENT

Limites de fonctionnement.

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense (sauf versions avec fonction Stop & Go).
- Sur route sinueuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur un circuit.
- Roulage sur banc à rouleau.
- Utilisation d'une roue de secours de type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige ou d'enveloppes antidérapantes.

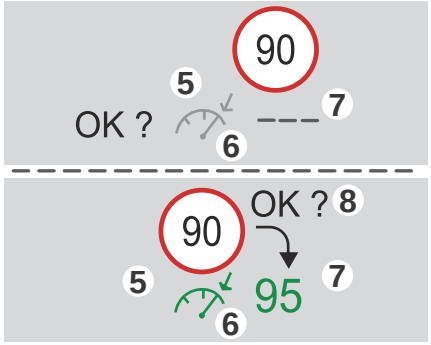
Commandes au volant



1. Sélection du régulateur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si le régulateur est activé)
   Activation de la régulation à la vitesse en cours (si le régulateur est désactivé)
4. Activation de la régulation à la vitesse en cours
   Prise en compte de la vitesse proposée par la reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

Pour plus d'informations sur la fonction de **reconnaissance des panneaux routiers (TSR)**, se reporter à la rubrique correspondante. ⇨ 229

Affichage des informations au combiné d'instruments



5. Indication de sélection du mode régulateur de vitesse
6. Indication de marche (vert) / pause (gris) du régulateur de vitesse
7. Valeur de la vitesse de consigne
8. Vitesse proposée par fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR) (selon version)

Mise en marche / Pause

- Appuyer sur (**1**) ASSIST pour sélectionner le mode régulateur de vitesse ; la fonction est en pause (gris).
- Appuyer sur (**3**) vers le haut / vers le bas ou sur (**4**) **OK** pour activer le régulateur et enregistrer une vitesse de consigne dès que la vitesse du véhicule atteint le niveau souhaité (vert).
- L'appui sur le bouton (**2**) ||▶ permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).
- En appuyant à nouveau sur (**2**) ||▶, (**3**) ou (**4**) **OK**, le régulateur de vitesse (vert) est réactivé.

REMARQUE

Le fonctionnement du Cruise control est aussi momentanément interrompu (pause) :

- par appui sur la pédale de frein
- automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC)
- par passage au point mort ou engagement de la marche arrière
- par appui sur la pédale d'embrayage plus de 5 secondes
- par utilisation du frein de stationnement électrique

Modification de la vitesse de consigne

Le régulateur de vitesse doit être actif. Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur (**3**) pour augmenter / diminuer.
- Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur (**3**) pour augmenter / diminuer.

AVERTISSEMENT

L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur (**3**) entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

AVERTISSEMENT

Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir

de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance automatique des panneaux routiers affichée au combiné d'instruments :

Au passage du panneau :

- Appuyer sur (**4**) **OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

Après avoir dépassé le panneau :

- Appuyer sur (**4**) **OK**. Le message "**OK?** " s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- Appuyer une seconde fois sur (**4**) **OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Off

- Appuyer sur (**1**) ASSIST : l'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

Défaut

En cas de défaut, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Atténuateur de choc mobile (ACC)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Informations générales ⇨ 181

Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à une valeur fixée par le conducteur (vitesse de consigne), en respectant une distance de sécurité avec le véhicule le précédant (véhicule cible) préalablement fixée par le conducteur. Le système gère automatiquement l'accélération et la décélération du véhicule.

Avec la fonction **Stop & Go**, le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet du véhicule et redémarre ce dernier.

AVERTISSEMENT

Toute décélération du véhicule allume les feux de stop.
Si les feux stop sont défaillants, le système ne fonctionne pas.



Pour cela, le système utilise une caméra implantée en haut du pare-brise et un radar implanté dans le pare-chocs avant.

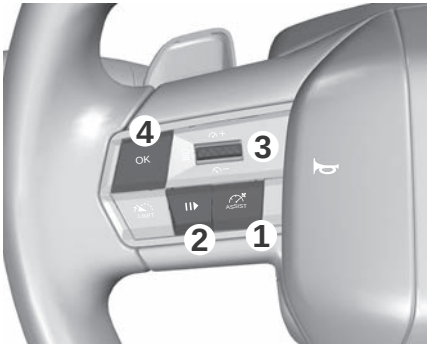
AVERTISSEMENT

Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

REMARQUE

Si le conducteur active le clignotant pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse pourra momentanément réduire la distance au véhicule cible pour faciliter le dépassement, sans dépasser la vitesse de consigne.

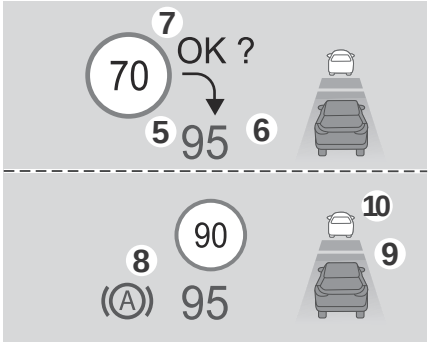
Commandes au volant



1. Sélection / Désélection du régulateur de vitesse seul ou du système ou de DS DRIVE ASSIST (selon version)
2. Pause / Reprise de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
   Confirmation du redémarrage du véhicule après un arrêt automatique
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si le régulateur est activé)
   Activation de la régulation à la vitesse en cours (si le régulateur est désactivé)
   Affichage et réglage de la consigne de distance inter-véhicules
4. Activation du régulateur de vitesse
   Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

Pour plus d'informations sur la fonction de **reconnaissance des panneaux routiers (TSR)**, se reporter à la rubrique correspondante. ⇨ 229

Affichage des informations au combiné d'instruments



5. Régulation de vitesse active (vert) / en pause (gris)
6. Valeur de la vitesse de consigne
7. Vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)
8. Véhicule maintenu à l'arrêt
9. Consigne de distance inter-véhicules
10. Position du véhicule détecté par le système

Utilisation

Sélection du système

- Moteur tournant, faire des appuis successifs sur (**1**) ASSIST jusqu'à l'affichage du mode régulateur de vitesse au combiné.

Après quelques secondes, le mode Régulateur de vitesse est sélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite s'affiche (gris) et la régulation est prête à être activée.

Mise en marche du régulateur de vitesse

La vitesse du véhicule doit être comprise entre 0 et 180 km/h (0 mph et 112 mph).
L'activation du système est également soumise aux conditions suivantes :

- Porte conducteur fermée.
- Ceinture de sécurité conducteur bouclée.
- Mode **D** sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
- Frein de stationnement desserré.
- Si véhicule à l'arrêt, pédale de frein enfoncée.

Un messages **OK ?** apparaît si toutes les conditions d'activation sont réunies.

- Appuyer sur (**4**) **OK** : la vitesse actuelle devient la vitesse de consigne (minimum 30 km/h) et la régulation est active immédiatement (vert).

Modification de la vitesse de consigne

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur (**3**) pour augmenter / diminuer.

- Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur (**3**) pour augmenter / diminuer.

⚠ AVERTISSEMENT

L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur (**3**) entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance automatique des panneaux routiers affichée au combiné d'instruments :

Au passage du panneau :

- Appuyer sur (**4**) **OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

Après avoir dépassé le panneau :

- Appuyer sur (**4**) **OK**. Le message "**OK?** " s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- Appuyer une seconde fois sur (**4**) **OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Mise en pause/Relance du régulateur de vitesse

- Appuyer sur (**2**) ⏯ ou sur la **pédale de frein**. Le symbole "⏯" s'affiche si toutes les conditions d'activation sont réunies.

La régulation de vitesse peut avoir été mise en pause également :

- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
- par passage au neutre ou engagement de la marche arrière.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.
- Par débouclage de la ceinture de sécurité.
- Par ouverture de la porte conducteur.
- Appuyer sur (**2**) ⏯ ou (**4**) **OK** pour relancer la régulation. Après un freinage ayant entraîné l'arrêt du véhicule, si les conditions de circulation ne permettent pas le redémarrage immédiat du véhicule dans les 3 secondes qui suivent l'immobilisation, appuyer sur (**2**) ⏯ ou sur la pédale d'accélérateur pour repartir.

ⓘ REMARQUE

La régulation reste active après un changement de rapport.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le régulateur de vitesse est en pause et que le conducteur tente de le réactiver, le message "**Activation impossible, conditions non réunies**" s'affiche temporairement si la réactivation est impossible (conditions requises non réunies).

Modification de la vitesse de consigne programmée avec la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

- Appuyer sur (**4**) **OK** pour prendre en compte la vitesse proposée par la fonction au combiné, puis réappuyer pour valider.

⚠ ATTENTION

Si la vitesse sélectionnée est éloignée de la vitesse actuelle du véhicule, une forte accélération ou décélération est ressentie.

Modifier la distance inter-véhicules

- Appuyer sur (**3**) pour afficher les seuils de consigne de distance ("**Loin**", "**Normal**" ou "**Proche**"), puis faire des appuis courts successifs vers le haut / bas pour sélectionner un seuil.

Après quelques secondes, l'option est prise en compte et sera mémorisée à la coupure du contact.
Le conducteur doit garder une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui le précède.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- Appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le système est suspendu tant que l'accélération est maintenue. Au relâchement de la pédale d'accélérateur, la vitesse de consigne clignote tant que la vitesse actuelle du véhicule est supérieure à la vitesse de consigne.

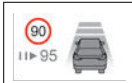
Désélection du système

- Appuyer successivement sur (**1**) ASSIST jusqu'à ce que le mode **OFF** s'affiche au combiné d'instruments.

Après quelques secondes, le mode Régulateur de vitesse est désélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite disparaît.

Messages et alertes

REMARQUE
L'ordre réel d'affichage des messages ou des alertes peut être différent.

 (gris)	Régulateur de vitesse sélectionné, mais non activable. Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.
 (gris)	Régulateur de vitesse sélectionné, en attente de confirmation pour l'activation. Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.
 (gris) / (gris)	Régulateur de vitesse en pause, mais non réactivable. Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.
 (gris) / (gris)	Régulateur de vitesse en pause, en attente de confirmation pour la réactivation. Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.
 (vert) / (vert)	Régulateur de vitesse actif, véhicule détecté.
 (vert) / (gris)	Régulateur de vitesse suspendu, suite à une accélération momentanée du conducteur.



(orange)

"Prenez le contrôle"

- Freiner ou accélérer, selon le contexte.



(rouge)

"Prenez le contrôle"

- **Reprenez immédiatement le contrôle du véhicule :** le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.



"Activation refusée, conditions inadaptées"

Le système refuse d'activer le régulateur de vitesse, car les conditions requises ne sont pas remplies.

Fonction Stop & Go



Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet.

(vert) / (vert)

En dessous de 3 secondes d'arrêt, le véhicule redémarre automatiquement et progressivement si aucune cible n'est détectée ou si la cible détectée est suffisamment éloignée.
Au-delà de 3 secondes d'arrêt, le conducteur doit accélérer ou appuyer sur (**2**) ||▶ pour repartir.

REMARQUE
Sans action du conducteur après l'immobilisation, le frein de stationnement électrique se serre automatiquement au bout d'environ 5 minutes.

AVERTISSEMENT
Pendant la phase d'immobilisation du véhicule, il est recommandé de : - Que le conducteur ne quitte pas le véhicule. - De ne pas ouvrir le coffre. - De ne pas déposer ni prendre de passagers. - De ne pas engager la marche arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

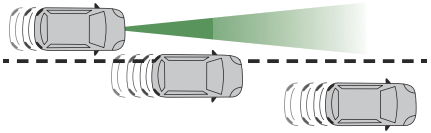
Au redémarrage du véhicule, prendre garde aux cyclistes, piétons ou animaux qui ne sont pas pris en compte par le système.
Le conducteur doit surveiller son environnement.

Limites de fonctionnement

Le régulateur de vitesse fonctionne de jour comme de nuit, par temps sec ou de pluie modérée.
Certaines situations peuvent ne pas être gérées par le système et nécessitent l'intervention du conducteur.

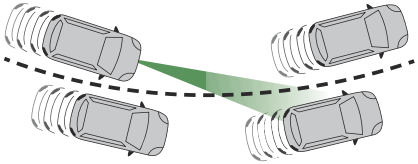
Cas de non-prise en compte par le système :

- Piétons, cyclistes, animaux.
- Véhicules à l'arrêt (ex. : embouteillage, panne), atténuateurs montés sur camion (TMA).

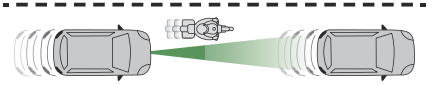


- Véhicules traversant la voie.
- Véhicules roulant en sens inverse.

Mise en pause requise du système par le conducteur :



- Véhicules dans un virage serré.
- À l'approche d'un rond-point.

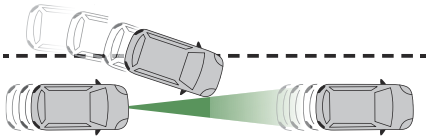


- En suivant un véhicule étroit.

Réactiver le système lorsque les conditions le permettent.

Cas d'incitation de reprise en main immédiate par le conducteur :

- Décélération trop brutale du véhicule qui vous précède.



- Rabattement brutal d'un véhicule entre votre véhicule et celui qui le précède.

⚠ AVERTISSEMENT

Certains véhicules sur la route peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et/ou le radar (ex. : un camion), ce qui peut conduire à une mauvaise évaluation des distances et entraîner une accélération ou un freinage inapproprié du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire particulièrement attention :

- En présence de motocycles et de véhicules décalés sur la voie de circulation.
- En s'engageant dans un tunnel, sur un pont.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un de ces cas de défaillance survient, ne pas utiliser la fonction :

- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra ou sur le pare-chocs avant.
- Non-fonctionnement d'un feu de stop.

⚠ AVERTISSEMENT

Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser le système : transport d'ob-

jets longs sur barres de toit / remorquage / partie avant du véhicule modifiée (ajout de projecteurs longue portée, de peinture sur le pare-chocs avant) / obstruction du radar et/ou de la caméra.

REMARQUE

Les cibles immobiles sont prises en compte lorsqu'elles sont détectées sur la trajectoire du véhicule à des vitesses inférieures à 50 km/h.

Défaut

En cas de défaut, des tirets s'affichent (orange) en lieu et place de la vitesse de consigne.



L'allumage de ce voyant, accompagné d'un message et d'un signal sonore, confirme le défaut.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

DS DRIVE ASSIST

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en utilisant l' atténuateur de choc mobile avec fonction Stop&Go en conjonction avec l'Aide au positionnement dans la voie. Ces deux fonctions doivent être activées et en fonctionnement.
Pour plus d'informations sur le **atténuateur de choc mobile** et l'**assistance au maintien dans la voie**, se reporter aux rubriques correspondantes.

AVERTISSEMENT

Le système assiste le conducteur en agissant sur la direction, l'accélération et le freinage dans les limites physiques et des capacités du véhicule. Certains éléments de l'infrastructure routière ou des véhicules environnants peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et le radar, ce qui peut induire un changement de direction inattendu, une absence de correction de la direction et/ou une gestion inappropriée de l'accélération ou du freinage.

AVERTISSEMENT

Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

Sélection / Désélection du système



- Faire des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode DS DRIVE ASSIST au combiné d'instruments.

Après quelques secondes, le mode DS DRIVE ASSIST est sélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite s'affiche au combiné d'instruments.



La couleur des symboles, représentant le volant et les lignes latérales, dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris) Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert) Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange) Défaut du système.

- Faire de nouveau des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode **OFF** au combiné d'instruments.

Après quelques secondes, le mode DS DRIVE ASSIST est désélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite disparaît.

DS DRIVE ASSIST 2.0

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en associant les fonctions suivantes :

- DS DRIVE ASSIST avec Atténuateur de choc mobile, fonction Stop&Go et Aide au positionnement dans la voie.
- Changement de voie semi-automatique.
- Préconisation anticipée de la vitesse de consigne.

Pour plus d'informations sur ces fonctions, se reporter aux rubriques correspondantes.
La disponibilité du système dépend du pays de circulation.
Ce système est à utiliser uniquement sur autoroutes et voies rapides éligibles.

Sélection / Désélection du système

Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

- Sélectionner l'onglet **Fonctions**, puis sélectionner/désélectionner **Drive Assist**.

L'état du système est mémorisé à la coupure du contact.

Système anti-collision

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Informations générales ⇨ 181



Ce système anti-collision :

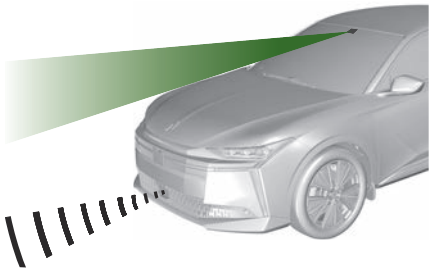
- prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste ;
- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.

REMARQUE

Le système prend également en compte les motocyclistes.
Il peut également réagir en cas d'animaux.
Les animaux (en particulier inférieurs à 0,5 m) et les objets sur la chaussée ne sont pas forcément détectés.

Ce système comprend trois fonctions :

- Alerte risque de collision.
- Assistance au freinage d'urgence intelligent (iEBA).
- Freinage d'urgence actif (AEB).



Le véhicule comporte une caméra multifonction implantée en haut du pare-brise et, selon version, un radar situé dans le pare-chocs avant.

AVERTISSEMENT

Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.
Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite.
Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.

REMARQUE

Dès que le système détecte une collision potentielle, il prépare le circuit de freinage. Cela peut produire un léger bruit et une légère sensation de décélération.

Conditions / Limites de fonctionnement

- Véhicule roulant en marche avant sans remorque.
- Système de freinage en état de fonctionnement.
- Système ASR activé.
- Ceintures de sécurité de tous les passagers bouclées.
- Vitesse stabilisée sur routes peu ou non sinueuses.



Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments sans autre message pour indiquer que le système de freinage automatique post-collision n'est pas disponible.

Ce phénomène est normal et indique qu'une condition n'est pas remplie ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Lorsque le contact est mis et que le freinage automatique post-collision présente un risque, il est recommandé de désactiver le système via l'application Aides à la conduite de l'écran tactile, par exemple :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Passage dans une station de lavage automatique.
- Réalisation d'une tâche d'entretien (par exemple changement d'une roue, intervention dans le compartiment moteur).
- Passage sur un banc à rouleaux dans un atelier qualifié.
- Remorquage du véhicule.
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.

REMARQUE

Le système se désactive automatiquement après détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" de diamètre différent ou du dysfonctionnement du feu de stop droit ou gauche.
Après une forte collision (ex. : avec déploiement de l'airbag), le système se désactive automatiquement. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Les performances du système peuvent être dégradées ou indisponibles en raison de :

- Capteur recouvert de neige, de givre, de neige fondante, de boue ou de saleté.
- Pare-brise endommagé ou maculé, avec une vue floue ou couvert d'éléments étrangers (par exemple des autocollants).
- Pare-chocs avant endommagé (ou déformé dans le passé) ou recouvert d'objets étrangers (par exemple des autocollants).
- Caméra avant mal positionnée ou cache manquant.
- Processus de refroidissement des disques de frein en cours.
- En virages.
- Processus d'initialisation du système après débranchement de la batterie.
- Soleil ou lumières qui brillent dans l'objectif de la caméra avant.
- Conditions environnementales défavorables (par exemple pluie, brouillard ou neige).
- Véhicule qui précède créant des projections sur la route.

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Système de stabilité du véhicule en cours.
- Tension de la batterie du véhicule hors plage.
- Route mouillée réfléchissant les éclairages.
- Rapprochement des véhicules qui précèdent.
- Tracteurs, véhicules boueux ou véhicules avec remorque.
- Routes inclinées.
- Routes sinueuses ou vallonnées.
- Mauvaises conditions d'éclairage.
- Changements d'éclairage brusques.
- Modifications sur le véhicule (par exemple pneus).

REMARQUE

Si la détection est dégradée ou temporairement indisponible en raison des conditions de l'environnement, aucune indication pour le conducteur n'est affichée (car aucune action de la part du conducteur n'est nécessaire).

AVERTISSEMENT

Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur ne doit pas surcharger le véhicule (respecter la limite MTAC et les limites de hauteur de charge pour les barres de toit).

Alerte Risque de collision

Cette fonction prévient le conducteur s'il risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste.

Modification du seuil de déclenchement de l'alerte

Le seuil de déclenchement détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.



Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Système de freinage automatique**.

- Sélectionner l'un des 3 seuils prédéfinis : "**Loin**", "**Moyen**" ou "**Près**".

Le seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.

Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil de déclenchement de l'alerte choisi par le conducteur, différents niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher au combiné d'instruments.
Le système prend en compte la dynamique véhicule, l'écart de vitesse entre le véhicule et l'objet identifié pour le risque de collision et la situation de vie (actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte à l'instant le plus pertinent.



(orange)

Niveau 1 : alerte visuelle seule signalant que le véhicule qui vous précède est très proche.

Le message "**Véhicule proche**" s'affiche.



(rouge)

Niveau 2 : alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente.

Le message "**Freiner !**" s'affiche.

Niveau 3 : un micro-freinage peut venir confirmer le risque de collision (en option).

REMARQUE

Si le véhicule se rapproche de l'obstacle trop rapidement, l'alerte de niveau 2 peut s'afficher directement.

Important : l'alerte de niveau 1 dépend du seuil de déclenchement sélectionné. Elle ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement. Elle se désactive automatiquement à faible vitesse.

REMARQUE

En cas de sélection de "**Loin**" sur l'écran tactile, le système émet un avertissement plus tôt. Cela accroît la sécurité mais augmente également le nombre d'alertes si la distance de sécurité légale n'est pas respectée.

Pour réduire le nombre d'alertes, régler le paramètre sur l'une des deux autres options.

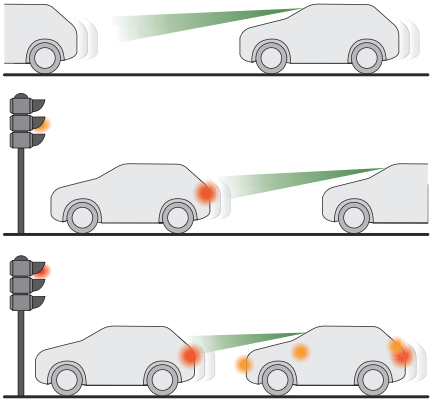
⚠ ATTENTION

Il peut arriver que des avertissements de collision ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés.
Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

Assistance au freinage d'urgence intelligent (iEBA)

Cette fonction augmente la décélération du véhicule si le freinage du conducteur n'est pas suffisant pour éviter une collision.
Cette assistance n'a lieu que si le conducteur effectue un appui sur la pédale de frein.

Freinage d'urgence actif (AEB)



Cette fonction, également appelée "Freinage de sécurité actif (ASB)", intervient après l'alerte sonore si le conducteur n'appuie pas assez vite sur la pédale de frein.
Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter une collision en cas de non-intervention du conducteur.

REMARQUE

À des vitesses inférieures à 30 km/h, un freinage automatique d'urgence peut entraîner le ralentissement du véhicule jusqu'à l'arrêt complet.
Sinon, pour les versions avec caméra seule, la vitesse peut être réduite de 25 km/h maximum.
Pour les versions avec caméra et radar, la vitesse peut être réduite de 50 km/h, si les deux capteurs sont en mesure détecter l'obstacle.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 80 km/h (50 mph) lorsqu'un piéton ou un cycliste est détecté.
- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 8à km/h (50 mph), lorsqu'un véhicule à l'arrêt est détecté.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 10 km/h et 85 km/h (6 mph and 53 mph) (versions avec caméra seule) ou 140 km/h (87 mph) (versions avec caméra et radar) lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.



Ce voyant clignote (pendant environ 10 secondes) dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Tant que le voyant clignote, la fonction n'est pas disponible.
En cas de freinage automatique d'urgence, maintenir l'appui sur la pédale de frein, même si le véhicule a atteint l'arrêt complet, pour l'empêcher de rouler.

REMARQUE

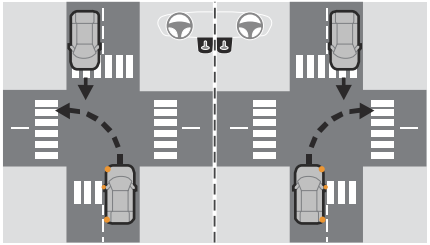
À tout instant, le conducteur peut passer outre le freinage automatique d'urgence en exerçant une action franche sur le volant (manœuvre évasive) et/ou sur la pédale d'accélérateur.

REMARQUE

Le fonctionnement peut se manifester par une résistance de la pédale de frein et de légères vibrations sur celle-ci.
En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique est maintenu 1 à 2 secondes.

Scénarios d'intersections

Braquage et croisement de la trajectoire d'un véhicule venant en sens inverse



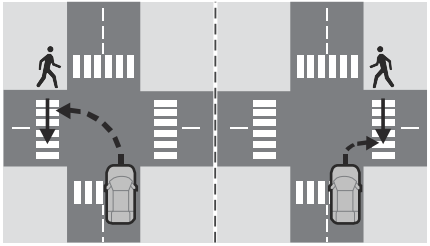
Le système peut s'activer lorsque le véhicule braque et détecte un autre véhicule venant en sens inverse si :

- L'indicateur de direction correspondant est activé.
- Le véhicule est sur le point de couper la trajectoire d'un véhicule ou d'une moto venant en sens inverse.

- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 et 25 km/h (5 et 15 mph).
- Une collision avec le côté de l'autre véhicule (ou moto) est prévisible.

Le système prend également en compte les motocyclistes et peut réagir en conséquence.

Traversée d'une route en détectant un piéton



Le système peut s'activer lorsque le véhicule détecte un piéton qui traverse pendant qu'il tourne à gauche ou à droite si :

- Le piéton traverse devant le véhicule.
- Le piéton est très bien détecté par les capteurs.
- L'environnement est détectable par les capteurs (exemple : luminosité, contraste vs arrière-plan).
- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 et 25 km/h (5 mph et 15 mph).

Le système prend également en compte les cyclistes et peut réagir en conséquence.

Activation / Désactivation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.

Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce voyant, accompagné d'un message.

REMARQUE

Le système ne peut pas être désactivé au-dessus de 10 km/h.

Défaut

Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

En cas de défaut, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Si ces voyants s'allument après un arrêt du moteur puis un redémarrage, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

Ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments et/ou sur l'afficheur des voyants de ceintures de sécurité et d'airbag passager avant pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (selon version).

Le système de freinage automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

Frein de sécurité post-collision (PCSB)

En cas d'accident, le véhicule déclenche un freinage automatique post-collision. Ce système vise à réduire le risque de suraccident si le conducteur ne réagit pas.
Le système n'est pas opérationnel en cas d'indisponibilité de la fonction de déclenchement et d'exécution du freinage automatique post-

collision du véhicule ; cela peut arriver lors d'accidents destructeurs ou dans d'autres scénarios d'accidents spécifiques.
Il est possible de passer outre le freinage automatique post-collision en appuyant sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Conditions de fonctionnement

Le système fonctionne si les conditions suivantes sont remplies :

- Les airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité ont été déclenchés lors de la collision.
- Les systèmes de freinage et les fonctions électriques restent continuellement opérationnels pendant et après la collision.
- Le conducteur n'a pas appuyé sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Défaut



En cas de défaut, l'un de ces voyants s'allument fixement au combiné d'instruments, accompagnés du voyant Service, d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Système d'aide à la stabilité du véhicule

Contrôle électronique de stabilité (ESC)

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.
Le programme de stabilité électronique intègre les systèmes suivants :

- Antipatinage des roues (ASR) et Contrôle dynamique de stabilité (CDS).
- Contrôle de stabilité de la remorque (TSA).
- Advanced Traction Control (Antipatinage avancé).

Antipatinage des roues (ASR) / Contrôle dynamique de stabilité (CDS)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.
Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.



En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce voyant au combiné d'instruments).

Désactivation / Réactivation

Dans des conditions exceptionnelles (par exemple démarrage du véhicule embourbé, immobilisé dans la neige, sur sol meuble), il peut s'avérer utile de désactiver les systèmes DSC/ASR pour faire patiner les roues et retrouver de l'adhérence.
Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.



Le système ASR se neutralise / se réactive via l'application **ADAS** de l'écran tactile.



La neutralisation / réactivation du système ASR est signalée par l'allumage / l'extinction de ce voyant au combiné d'instruments et l'affichage d'un message.

Le système ASR se réactive automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir de 50 km/h.
La réactivation est manuelle en dessous de 50 km/h.

Défaut



En cas de défaut, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

ASR/DSC

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.
C'est dans des conditions d'adhérence réduite (pluie, neige, verglas) que le risque de perte d'adhérence augmente. Il est donc important pour la sécurité de maintenir ces systèmes activés dans toutes les conditions, et particulièrement dans des conditions difficiles.
Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du fabricant, concernant tant les roues (pneus et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention des concessionnaires.
Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneus neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les quatre roues avec des pneus homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneus sont regroupées sur l'étiquette pneus / peinture. Pour plus d'informations sur les **Marquages - Désignations des pneus**, se reporter à la rubrique correspondante.

Marquage des pneus - Désignations ⇨ 273

Contrôle de stabilité de la remorque (TSA)

En situation de remorquage, ce système permet de réduire les risques d'embardée du véhicule et de la remorque.

Fonctionnement

Le système est automatiquement activé à la mise du contact.
Le programme de stabilité électronique (ESC) ne doit pas présenter de dysfonctionnement.
Vitesse du véhicule comprise entre 60 et 160 km/h (37 mph et 99 mph).



Lorsque des mouvements d'oscillation de la remorque sont détectés, le système agit sur les freins pour stabiliser la remorque et réduit, si nécessaire, la puissance du moteur pour ralentir le véhicule (confirmé par le clignotement de ce voyant au combiné d'instruments et par l'allumage des feux de stop).

Pour connaître les masses et les charges remorquables, se reporter à la rubrique **Caractéristiques techniques des moteurs et charges remorquables** ou au certificat d'immatriculation du véhicule.

Pour rouler en toute sécurité avec un **Dispositif d'attelage**, se reporter à la rubrique correspondante. ⇨ 176

Défaut



En cas de défaut, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Pour continuer à tracter une remorque, réduire la vitesse et rouler prudemment !
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système de contrôle de stabilité de la remorque offre un surcroît de sécurité en conduite normale, dans le respect des recommandations d'utilisation de la remorque et de la législation en vigueur dans le pays. Il ne doit pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires, tels que l'utilisation d'une remorque dans des conditions d'utilisation inadaptées (par exemple charge excessive, poids sur flèche dépassé, pneus usés ou sous-gonflés, système de freinage défectueux) ou la conduite à une vitesse excessive.
Dans certains cas, les mouvements d'oscillation de la remorque peuvent ne pas être

détectés par le système, notamment avec une remorque légère.
En cas de conduite sur chaussée glissante ou dégradée, le système peut ne pas empêcher une embardée brutale de la remorque.

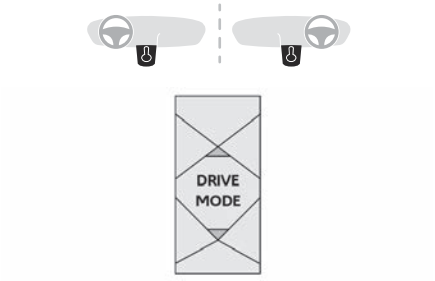
Advanced Traction Control

Ce système d'antipatinage spécifique breveté améliore la motricité dans la neige, la boue et le sable.

REMARQUE

Pour une adhérence optimale dans la neige, il est recommandé d'équiper le véhicule de pneumatiques hiver.
Pour une performance optimale du système, consulter le Réseau pour choisir les pneumatiques les plus adaptés.

Activation / Désactivation



- Appuyer sur le bouton **MODE DE CONDUITE** ; les différents modes s'affichent au combiné d'instruments.
- Selon le contexte, sélectionner "**Neige**", "**Boue**" ou "**Sable**".
  Le mode choisi reste affiché au combiné d'instruments.
- Pour désactiver, sélectionner le mode "**Normal**" ou un autre mode de conduite.

  Le système se désactive automatiquement à la coupure du contact.

Modes de fonctionnement

Neige

Ce mode adapte en permanence le niveau de patinage pour offrir un maximum de motricité en fonction des conditions de neige (beaucoup de patinage dans la neige épaisse ; très peu sur le verglas). Le patinage s'adapte aussi aux conditions rencontrées lors des roulages en montée en s'optimisant sur l'accélération du véhicule.
(mode actif jusqu'à 80 km/h (50 mph))

Boue

Ce mode autorise, lors du démarrage, beaucoup de patinage sur la roue la moins adhérente pour favoriser l'évacuation de la boue et retrouver de l'adhérence. Parallèlement, la roue la plus adhérente est gérée de façon à passer le plus de couple de traction possible.
En phase de progression, le système optimise le patinage pour répondre, au mieux, aux sollicitations du conducteur.
(mode actif jusqu'à 50 km/h (31 mph))

Sable

Ce mode autorise un peu de patinage sur les deux roues motrices de façon simultanée pour faire progresser le véhicule et limiter les risques d'ensablement.
(mode actif jusqu'à 120 km/h (75 mph))

AVERTISSEMENT

Sur le sable, ne pas utiliser les autres modes sous peine d'enliser le véhicule.

REMARQUE

Recommandations

Le véhicule est principalement conçu pour circuler sur des routes goudronnées, mais il peut emprunter occasionnellement d'autres voies moins carrossables.
Cependant, il ne permet pas la conduite tout-terrain :

- Conduite sur un terrain qui peut endommager le soubassement ou déchirer les éléments (par exemple tuyau de carburant, refroidisseur de carburant) par des obstacles ou des pierres en particulier.
- Conduite sur terrains à forte pente et à adhérence réduite.
- Franchissement de cours d'eau.

Système d'aide à la performance de freinage

L'assistance au freinage comprend les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et répartiteur électronique de freinage (REF)
- Assistance au freinage d'urgence (EBA)

Système de freinage antiblocage (ABS)/Répartiteur de freinage électronique (EBFD)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.
Le système ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.
L'EBFD gère la pression de freinage générale sur chaque roue.

- **En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.**

REMARQUE

Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.

L'allumage fixe de ce voyant signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à vitesse modérée.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

L'allumage de ce voyant, couplé aux voyants **STOP** et ABS, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, signale une défaillance du répartiteur électronique de force de freinage (EBFD).

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Consulter le concessionnaire ou un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.

Après un impact

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Assistance au freinage d'urgence (EBA)

Ce système réduit la distance d'arrêt en cas d'urgence, en optimisant la pression de freinage.
Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

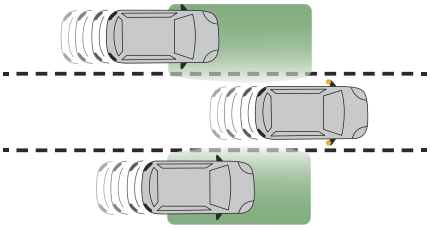
Système d'aide à l'amélioration de la visibilité

Surveillance des angles morts (BSM)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

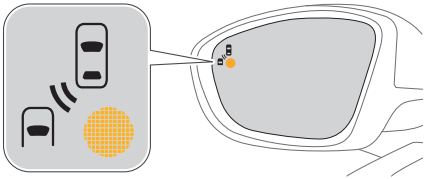
Informations générales ⇨ 181



Ce système avertit le conducteur de l'approche rapide de véhicules par l'arrière sur les voies adjacentes (jusqu'à environ 75 m) et de la présence d'un véhicule dans les zones d'angles morts de son véhicule, à partir des radars d'angles placés dans le pare-chocs arrière.

REMARQUE

Ce système prend en compte les véhicules de type automobile, camion et moto, en couvrant les angles morts ou les zones masquées du champ de vision du conducteur.



Un voyant d'avertissement apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :

- **Fixe**, immédiatement lorsqu'un autre véhicule est dans la zone d'angle mort ou s'approche dans une voie adjacente.
- **Clignotant**, après un délai de 1 seconde environ lorsque l'indicateur de direction est utilisé.

Activation / Désactivation

Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

À chaque démarrage, le voyant s'allume dans chaque rétroviseur pour signaler l'activation du système.
L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

REMARQUE

Le système est désactivé automatiquement en cas de remorquage avec un dispositif d'attelage homologué par le Constructeur.

Conditions de fonctionnement

- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës.
- En dépassant un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 15 km/h.
- Le flux de circulation est fluide.
- Une manœuvre de dépassement se prolonge et le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angles morts.

Limites de fonctionnement

Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :

- Capteurs non couverts de boue, de glace, de neige, etc.
- LED dans les rétroviseurs extérieurs ou radars arrière non recouverts par des autocollants ou d'autres objets.
- Présence d'objets immobiles (par exemple véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux).
- Véhicules roulant en sens inverse.
- Si le pare-chocs arrière a été endommagé.

AVERTISSEMENT

Il est possible que les avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tard ou semblent injustifiés.
Ce système ne remplace pas la surveillance requise par le conducteur. Toujours utiliser les rétroviseurs et regarder par-dessus son épaule avant de changer de voie pour éviter un accident.
En cas de retouche de peinture du pare-chocs arrière, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du radar.

Défaut

En cas de défaut, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

REMARQUE

Le système peut être passagèrement perturbé par certaines conditions climatiques (par exemple : fortes précipitations, grêle ou changements extrêmes de température).
En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (par exemple, présence d'un nuage de gouttelettes

d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule).
Par mauvais temps ou par temps hivernal, s'assurer que les radars ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige.
Veiller à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur le pare-chocs arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

Système d'aide au maintien dans la voie

Alerte de franchissement involontaire de ligne (LDW)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Informations générales ⇨ 181

Le système d'avertissement de franchissement de ligne aide le conducteur à ne pas quitter involontairement la voie de circulation. La caméra avant observe les bords de la route, ainsi que les marquages des voies entre lesquelles circule le véhicule. Si le véhicule franchit un bord de route ou un marquage de voie, le système avertit le conducteur.

Le système ne détecte pas une sortie de voie involontaire lorsque les clignotants sont actionnés et pendant quelques secondes après leur extinction.
Aucun avertissement ne sera notifié en cas de conduite dynamique, c'est-à-dire appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur ou direction lourde.



Lorsque le système détecte une sortie de voie involontaire, ce voyant de contrôle clignote rapidement en jaune.

Conditions de fonctionnement

Pour un bon fonctionnement du système, les conditions suivantes doivent être remplies :

- la vitesse du véhicule doit être comprise entre 65 et 180 km/h (40 et 112 mph)
- clignotants pas activés
- aucune conduite dynamique, c'est-à-dire une pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- Les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système
- Le véhicule ne roule pas dans un virage serré
- Aucun défaut système n'est présent empêchant les corrections

Désactiver le système lorsque le véhicule est remorqué.

AVERTISSEMENT

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule. Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage.
Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Activation

AVERTISSEMENT

En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé que lors de la personnalisation du véhicule jusqu'à la prochaine remise du contact. Le système est automatiquement activé par défaut chaque fois que le moteur électrique est prêt ou que le moteur est démarré.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



Éteint si le système est activé.

Désactivation



Le système peut être désactivé via le menu de personnalisation du véhicule, à l'écran d'infodivertissement.

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants
- chargement lourd ou réparti de façon inégale
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes inclinées
- Routes sinueuses ou vallonnées
- Mauvaises conditions d'éclairage
- Changements soudains d'éclairage
- une lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra
- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- mauvaise pression des pneus
- Routes avec un mauvais marquage des voies

REMARQUE

Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.

Défaut



En cas de défaillance, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Indisponibilité après rebranchement de la batterie

Le système d'alerte de franchissement involontaire de ligne peut être temporairement indisponible ou inactif lorsque l'alimentation du véhicule est rebranchée.

Aide au maintien dans la voie (LKA)

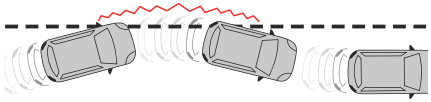
REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Informations générales ⇨ 181

Le système rectifie la trajectoire du véhicule en alertant le conducteur dès qu'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).
Pour cela, le système utilise une caméra, placée sur la partie supérieure du pare-brise, identifiant les lignes de marquage au sol et les bords de route (selon version).

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



Conditions de fonctionnement

- Vitesse du véhicule comprise entre 65 et 180 km/h.
- Voie de circulation délimitée par une ligne médiane.
- Volant maintenu à deux mains.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.

- Système ESC activé et en état de fonctionnement.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule. Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage.
Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Fonctionnement

Dès que le système identifie un risque de franchissement involontaire d'une des lignes de marquage au sol détectées ou une limite de voie (par exemple bordure d'herbe), il effectue la correction de trajectoire nécessaire au rétablissement du véhicule dans sa voie initiale.
Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant.



Ce voyant clignote pendant la durée de la correction de trajectoire.

REMARQUE

Le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement le volant (par exemple, durant une manœuvre d'urgence). La correction est interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.

Tant que les feux indicateurs de direction sont activés et pendant quelques secondes après leur arrêt, le système considère un écart de trajectoire comme volontaire et ne déclenche aucune correction pendant cette période.
Selon version, seul le système d'avertissement de franchissement de ligne est actif, lorsqu'un défaut du système est présent, lorsqu'une roue de secours est utilisée, que le contrôle électronique de stabilité n'est pas activé ou par exemple, lorsqu'une remorque est attachée.

REMARQUE

Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.

Situations de conduite et alertes associées

Le tableau ci-après décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite.
L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

État de la fonction	Affichage	Commentaire
OFF		Fonction désactivée.
ON	Aucun.	Fonction active, conditions non remplies : - Vitesse inférieure à 65 km/h (40 mph). - Pas de reconnaissance de ligne. - ESC en cours de régulation. - Conduite "sportive".
ON		Désactivation / Mise en veille automatique de la fonction (par exemple détection d'une remorque, utilisation de la roue de secours "galette" fournie avec le véhicule, défaillance).
ON	Aucun.	Détection du marquage au sol. Vitesse supérieure à 65 km/h (40 mph).
ON		Le système corrige la trajectoire du côté où le risque de franchissement de voie a été détecté. Les mains du conducteur sont sur le volant.

État de la fonction	Affichage	Commentaire
ON	  **"Tenez le volant" ou "Restez dans la voie"** (selon version)	Si, pendant la correction, le système détecte qu'elle sera insuffisante et qu'une ligne continue est franchie : le conducteur est averti qu'il doit impérativement modifier la correction de trajectoire. Dans le cas où le volant n'est pas correctement tenu, une alerte sonore est émise accompagnée d'un message tant que la correction de trajectoire n'est pas terminée ou que le conducteur n'a pas repris correctement le volant. Plus les corrections se succèdent, plus la durée de l'alerte sonore se rallonge. Elle devient continue tant que le conducteur n'intervient pas.

Alerte pendant une longue intervention

Le système informe le conducteur par un message et un signal sonore en cas de correction continue pendant plus de dix secondes. Si le conducteur ne parvient toujours pas à maintenir le véhicule dans la voie, la correction s'interrompt après un court instant.

Sans mains

Lorsque la conduite sans mains est détectée au cours d'une correction dans un intervalle de roulement de 180 secondes, le système intervient :



Intervention 1 : clignote jusqu'à la fin de l'intervention.

Intervention 2 : clignote et un signal sonore retentit jusqu'à la fin de l'intervention mais pendant au moins une seconde.

Autres interventions : clignote en permanence et le signal sonore retentit pendant 10 secondes de plus que le signal précédent.

Un avertissement de franchissement de ligne au combiné d'instruments avertit lorsque le système ne peut pas maintenir le véhicule dans la voie et qu'une action immédiate du conducteur est requise.

Limites de fonctionnement

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Système ESC désactivé ou en cours de régulation.
- Branchement électrique d'une remorque.
- Détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" (la détection n'est pas immédiate, il est recommandé de désactiver la fonction).
- Détection d'un comportement de conduite dynamique, pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Roulage au-delà des lignes de marquage.
- Franchissement de la ligne intérieure d'un virage.
- Roulage en virage serré.
- Détection d'une inactivité du conducteur pendant une correction.
- Détection d'une voie étroite.

⚠ ATTENTION

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- Aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Mauvaises conditions de visibilité (par exemple éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations, brouillard dense, chutes de neige).
- Éblouissement (par exemple feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sor-

tie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières).
- Zone du pare-brise située devant la caméra (encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant).
- Marquages au sol absents, usés, masqués (par exemple neige, boue, feuilles mortes) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (marquages au sol non détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

Risque de déclenchements indésirables

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Chaussée en mauvais état, non stabilisée ou à très faible adhérence (risque d'aquaplanning, neige, verglas).
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.
- Remorquage du véhicule.

Activation

AVERTISSEMENT

En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé que lors de la personnalisation du véhicule jusqu'à la prochaine remise du contact. Le système est automatiquement activé par défaut chaque fois que le moteur électrique est prêt ou que le moteur est démarré.

En fonction de la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.



Le système peut être activé via le menu de personnalisation du véhicule, à l'écran d'infodivertissement.



Éteint si le système est activé.

Désactivation



Le système peut être désactivé via le menu de personnalisation du véhicule, à l'écran d'infodivertissement.

Défaut





En cas de défaut, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Indisponibilité après rebranchement de la batterie

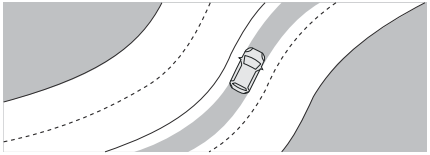
L'aide au maintien dans la voie peut être temporairement indisponible ou inactive lorsque l'alimentation du véhicule est rebranchée.

Aide au positionnement dans la voie (LPA)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Informations générales ⇨ 181



Ce système identifie les délimitations de la voie de circulation et pilote le véhicule à l'intérieur de cette voie pour le maintenir dans la position latérale choisie par le conducteur.
Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise.
Ce système est principalement adapté à la conduite sur autoroutes et voies rapides.

Activation / Désactivation

Le système d'aide au positionnement dans la voie est activé après avoir activé l'atténuateur de choc mobile (ACC). Puis, appuyer sur le bouton ASSIST.
Pour plus d'informations sur le système **DS DRIVE ASSIST**, se reporter à la rubrique correspondante. ⇨ 192
La sélection est confirmée par l'affichage des pictogrammes au combiné, représentant le volant et les lignes latérales.
La couleur des symboles dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris)
Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert)
Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange)
Défaut du système.

Si le conducteur ne souhaite plus bénéficier durablement du système, il peut le désactiver en appuyant de nouveau sur le bouton ASSIST (confirmé par la disparition de la mini-vue des Aides à la conduite au combiné d'instruments).

REMARQUE

L'état de la fonction reste en mémoire à la coupure du contact.

Conditions de fonctionnement

- Régulateur de vitesse adaptatif actif.
- Système ESC en état de fonctionnement.
- Système ASR activé.
- Pas de remorque détectée.
- Pas d'utilisation de roue de secours de type "galette".
- Véhicule non soumis à une forte accélération latérale.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.

Régulation

Le conducteur doit tenir correctement le volant.

Lorsque la régulation s'active, les symboles s'affichent en vert : par de petites actions sur la direction, le système dirige le véhicule et le maintient à la position choisie par le conducteur, dans la voie de circulation.
Cette position n'est pas nécessairement le centre de la voie.
Le conducteur perçoit les mouvements du volant.
À tout instant, il peut modifier la position du véhicule en intervenant sur le volant et en maintenant la position jusqu'à ce que le système intervienne. Si la position choisie est trop excentrée, une manœuvre de recentrage peut intervenir automatiquement. Le système régule sur la nouvelle position définie.

Mise en pause / Suspension du système

AVERTISSEMENT

Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du système. Toute intervention sur la pédale de frein qui entraîne la mise en pause du système de régulateur de vitesse adaptatif entraînera également la mise en pause du système.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.

REMARQUE

Après une suspension due au relâchement prolongé de l'effort de maintien du volant, il est impératif de réactiver le système en appuyant de nouveau sur le bouton **ASSIST**.

Suspension automatique

La suspension du système est accompagnée d'un signal sonore spécifique.

- Déclenchement du système ESC.
- Détection insuffisante de la voie. Dans ce cas, la fonction d'Aide au maintien dans la voie peut prendre le relais et le système se réactivera dès que les conditions de fonctionnement seront de nouveau remplies.

Mise en pause sur action du conducteur

- Roulage en dehors des limites de la voie.
- Tenue trop ferme du volant ou action dynamique sur le volant.
- Action sur la pédale de frein (mise en pause jusqu'à réactivation du régulateur de vitesse) ou d'accélérateur (suspension pendant la durée de l'appui sur la pédale).
- Mise en pause du système atténuateur de choc mobile.
- Désactivation du système ASR.

Situations de conduite et alertes associées

Les tableaux ci-après décrivent les affichages liés aux principales situations de conduite. L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

Commandes au volant	Symboles	Commentaire
ASSIST ou	 (gris)/(gris)	Régulateur en pause. DS DRIVE ASSIST désactivé.
ASSIST ou OK	 (vert) / (vert)	Régulateur actif. DS DRIVE ASSIST désactivé.
ASSIST	 (vert) / (vert)	DS DRIVE ASSIST activé. L'aide au maintien dans la voie fonctionne normalement (présence de correction au volant)
	 (gris)/(gris)	DS DRIVE ASSIST mis en pause par le conducteur.
ASSIST ou OK	 (vert)/(gris)	DS DRIVE ASSIST en veille. Toutes les conditions nécessaires à l'aide au maintien dans la voie ne sont pas réunies.

Commandes au volant	Symboles	Commentaire
ASSIST ou	 (gris)/(gris)	DS DRIVE ASSIST interrompu. Le régulateur de vitesse et le système Aide au maintien dans la voie sont interrompus.

Messages	Situations de conduite
"Gardez les mains sur le volant" (encadré en bleu)	Roulage prolongé avec le volant non tenu, mal tenu ou sans aucun effort appliqué.
"Tenez le volant" (encadré en orange)	Perte constatée ou à venir de l'aide au positionnement dans la voie.
"Tenez le volant" (encadré en rouge)	Perte simultanée du régulateur de vitesse et de l'aide au positionnement dans la voie.

Limites de fonctionnement

REMARQUE

Le système peut émettre une alerte lorsque le véhicule roule sur une longue voie rectiligne avec chaussée lisse même si le conducteur pense tenir correctement le volant.

Le système peut ne pas fonctionner ou générer des corrections au volant inadaptées dans les situations suivantes :

- Port de gants épais (avec DS DRIVE ASSIST 2.0).
- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).
- Zone du pare-brise devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.
- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.
- Routes sinueuses.
- Raccords de goudron sur la chaussée.

Risque de déclenchements indésirables

AVERTISSEMENT

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Conditions météorologiques défavorables.
- Chaussée à faible adhérence (risque d'aquaplanning, neige, verglas).
- Zones de travaux et de péages.
- Conduite sur anneaux de vitesse.

- Roulage sur banc à rouleau.

Défaut



En cas de défaut, le voyant Service et ce pictogramme (orange) s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Changement de voie semi-automatique (SALC)

(avec DS DRIVE ASSIST 2.0)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Informations générales ⇨ 181

Ce système assiste le conducteur pour effectuer un changement de voie.
Pour cela, il utilise la caméra située en haut du pare-brise, le radar situé à l'avant et les quatre radars d'angle situés dans les pare-chocs.

AVERTISSEMENT

Le volant est équipé d'un système de détection des mains pour éviter toute distraction de la part du conducteur.

AVERTISSEMENT

Le système ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur reste responsable de sa conduite en surveillant son environnement et en gardant les mains sur le volant. Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du système. Toute intervention sur la pédale de frein qui entraîne la mise en pause ou la suspension de l'atténuateur de choc mobile provoquera également la désactivation du système.

Sélection du système

Deux possibilités :

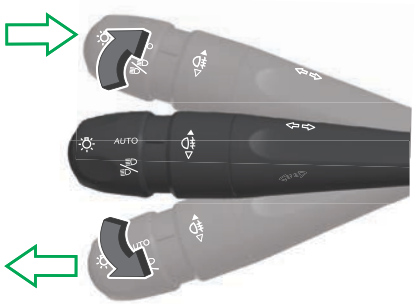
- Soit, quand le véhicule roule déjà sur une route éligible, le conducteur sélectionne le système via l'activation du système DS DRIVE ASSIST 2.0.
- Soit, quand le conducteur utilise déjà DS DRIVE ASSIST, le véhicule lui propose de sélectionner le système à l'arrivée sur une route éligible via l'appui sur le bouton **OK**.

Conditions de fonctionnement

(Selon pays)

- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- La ligne séparant les voies doit être suffisamment nette pour être repérée par le système.
- La position et la vitesse d'autres véhicules doivent permettre au système d'assurer un changement de voie en toute sécurité.
- DS DRIVE ASSIST 2.0 activé.
- Aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Vitesse du véhicule comprise entre 70 et 180 km/h (44 mph et 112 mph).

Activation / Désactivation



- Actionner l'indicateur de direction du côté correspondant au changement de voie en dépassant ou non le point de résistance de la commande d'éclairage.

Le conducteur peut reprendre le contrôle du véhicule à tout moment :

- En désactivant l'indicateur de direction si le véhicule n'a pas encore franchi la ligne.
- En maintenant le volant fermement.
- En agissant sur les pédales.

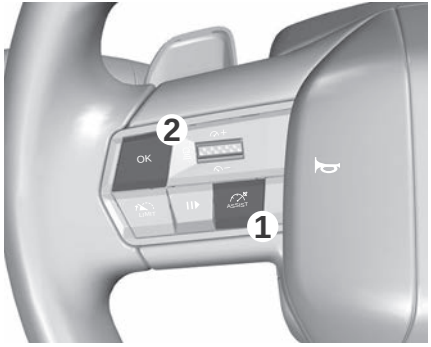
Pour plus d'informations sur les **Clignotants**, se reporter à la rubrique correspondante. ⇨ 64

REMARQUE

En cas de forte accélération, le SALC peut se désactiver automatiquement.

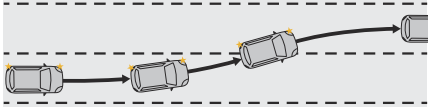
Demande de changement de voie autorisée

À la mise de l'indicateur de direction, si les conditions nécessaires sont remplies, le message "**OK?**" s'affiche sur le tableau de bord.



- Après avoir vérifié les alentours, appuyer sur (**2**) **OK** pour confirmer le début de la manœuvre de changement de voie.

Le message "**Restez attentif**" s'affiche pour rappeler que le conducteur est toujours responsable de la manœuvre.



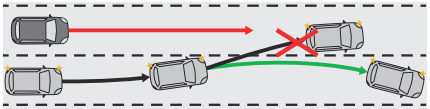
Le système procède alors au changement de voie du véhicule.
Une fois la manœuvre effectuée, le système se désactive automatiquement et l'aide au maintien de la position dans la voie reprend la main.
Si l'indicateur de direction a été mis en dépassant le point de résistance, le conducteur doit le retirer.

REMARQUE

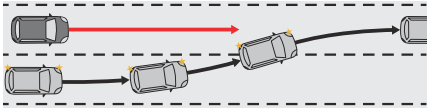
Le conducteur doit tenir correctement le volant.
Dès que le changement de voie semi-automatique débute, le système dirige le véhicule vers la voie visée par de petites actions sur la direction pour le positionner dans la voie de destination.
Le conducteur perçoit les mouvements du volant.

Interruption du changement de voie

Il est possible qu'en cours de changement de voie, les conditions nécessaires au fonctionnement du système ne soient plus remplies.



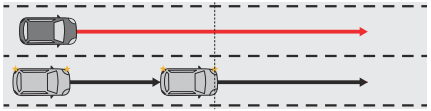
Si cela se produit avant que l'une des roues ait franchi la ligne séparant les deux voies, le système remet automatiquement le véhicule dans sa voie initiale (confirmé par l'affichage d'un message d'annulation de la manœuvre au combiné d'instruments et un signal sonore). Puis le système se désactive automatiquement.



Si cela se produit tandis que le changement de voie a commencé, le système demande au conducteur de reprendre immédiatement le contrôle du véhicule (confirmé par l'affichage d'un message au combiné d'instruments et un signal sonore), et le système se désactive automatiquement.

Demande de changement de voie refusée

À la mise de l'indicateur de direction ou après un appui sur (**2**) **OK**., si les conditions nécessaires ne sont pas remplies, les lignes s'affichent en orange au combiné d'instruments.



Le système maintient le véhicule dans la voie initiale. Le système se désactive et le changement de voie semi-automatique n'est pas réalisé.

Messages et alertes

L'ordre réel d'affichage des messages ou des alertes peut être différent.

Affichage	Commentaire
 (gris)/(gris continu)/(gris)	Système en attente de sélection.
 (gris)/(vert continu)/(vert)	Demande de sélection du système.
 (vert)/(vert continu)/(vert)	Système sélectionné.
 (vert)/(vert pointillé)/(vert)	Demande de confirmation de manœuvre de changement de voie.
 (vert)/(vert pointillé)/(vert)	Manœuvre de changement de voie en cours.

Affichage	Commentaire
 (vert)/(orange continu)/(vert)	Manœuvre de changement de voie refusée à la mise de l'indicateur de direction ou après un appui sur (**2**) **OK.**



(orange)

"**Changement de voie interrompu : Restez dans la voie**"

Le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.
Freiner ou agir sur la direction, selon le contexte.



(bleu)

"**Changement de voie annulé**"

Poursuite du fonctionnement des systèmes :
Aide au positionnement dans la voie et Atténuateur de choc mobile.
ou
Interruption à l'initiative du conducteur.



(rouge)

"**Reprenez le contrôle**"

Le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.
Freiner, accélérer ou agir sur la direction, selon le contexte.

Limites de fonctionnement

Utiliser le système uniquement sur une voie de circulation. Le système peut ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Port de gants épais.
- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).
- Zone du pare-brise devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.
- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.
- Routes sinueuses.
- Raccords de goudron sur la chaussée.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Conditions météorologiques défavorables.
- Chaussée à faible adhérence (risque d'aquaplanning, neige, verglas).
- Zones de travaux et de péages.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.

Défaut



En cas de défaut, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Système d'aide au stationnement et à la marche arrière

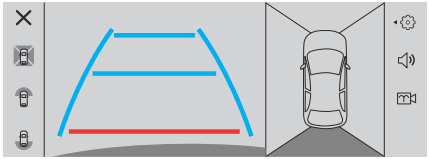
Vision panoramique

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Informations générales ⇨ 181

Ce système permet de visionner sur l'écran tactile les alentours proches du véhicule à l'aide de caméras, situées à l'avant et à l'arrière du véhicule, ainsi que sous les rétroviseurs extérieurs.



L'écran se divise en 4 parties avec deux menus latéraux, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.
Les capteurs de stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule.
En fonction de l'angle de vue choisi dans le menu latéral gauche, le système apporte une aide visuelle spécifique dans des conditions de conduite particulières comme s'engager dans un carrefour sans visibilité ou manœuvrer dans des zones à visibilité réduite.
Différentes vues contextuelles sont disponibles pour l'arrière ou pour l'avant :

- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

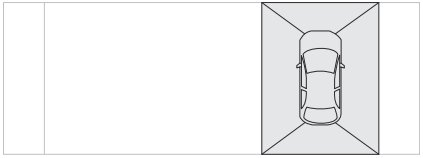
En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).
À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.
L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement

Vue reconstituée

Les caméras s'activent et une reconstitution d'une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche s'affiche sur l'écran tactile.

Vue en direct



Les vues avant, arrière et latérales apparaissent automatiquement dans la vue de dessus du véhicule.
Il est également possible d'afficher en direct n'importe quelle vue en sélectionnant la zone correspondante.
La vue avant peut être sélectionnée en marche avant jusqu'à 16 km/h (10 mph).

REMARQUE

L'installation de l'écran grand froid peut altérer l'image transmise par la caméra avant.

REMARQUE

Une buse supplémentaire est implantée au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon la version).

Paramètres

Dans le menu latéral :



Cette fenêtre permet de régler le volume du signal sonore.



Ce bouton permet de couper/réactiver le signal sonore.



Ce bouton permet de déclencher le lavage de la caméra (selon équipement).

Activation / Désactivation

Automatique

Avec la caméra arrière, moteur tournant et véhicule à l'arrêt, la vision arrière s'affiche automatiquement si la marche arrière est engagée.
Avec la caméra avant, moteur tournant et vitesse inférieure à 16 km/h, la vision avant s'affiche automatiquement si une vitesse est engagée.

Manuel



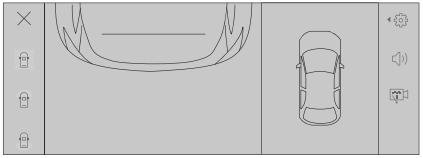
Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Caméra panoramique**

Le système est désactivé :

- Automatiquement pour l'arrière, au retrait de la marche arrière.
- automatiquement pour l'avant, à partir d'environ 16 km/h.

- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

Vue zoom automatique



La caméra avant ou arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus avant ou arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.
À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs avant ou arrière, la vue agrandie automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre.
Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

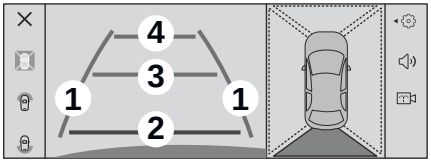
Selon version, elle peut être activée / désactivée dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

REMARQUE

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.
Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue Standard

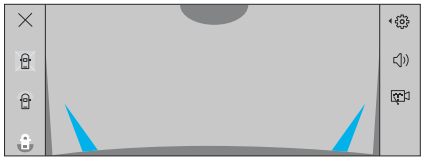


En fonction du contexte, la zone située derrière ou devant le véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes de gabarit en bleu (à l'arrière) / en orange (à l'avant) (**1**) représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière ou avant, la ligne rouge (**2**) représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues (à l'arrière) / orange (à l'avant) (**3**) et (**4**), respectivement à 1 m et à 2 m.
Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral gauche.

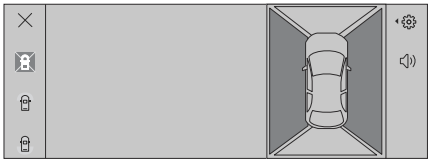
Vue panoramique



La vue panoramique arrière ou avant permet de quitter une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.
Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.
Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral gauche.

Vues latérales

La vue latérale gauche / droite permet de visionner l'environnement de chaque côté du véhicule (par exemple trottoir, muret, autre véhicule garé à côté).



- Sélectionner la vue concernée dans la vue de dessus du véhicule.

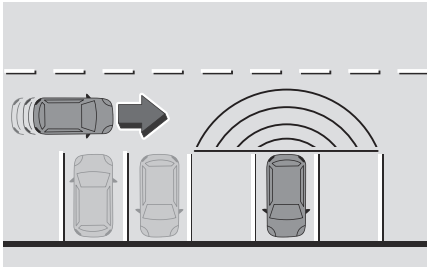
La zone sélectionnée passe en jaune et la vue latérale apparaît au milieu de l'écran.
Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Alerte de trafic arrière

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Informations générales ⇨ 181

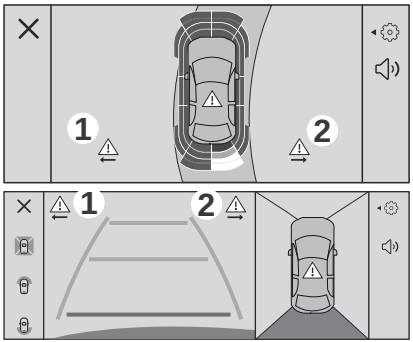


À l'engagement de la marche arrière moteur tournant ou pendant une marche arrière jusqu'à 10 km/h, ce système avertit de l'approche d'obstacles (par ex. piéton, cycliste, véhicule, camion, moto) dans les zones d'angles morts du véhicule, grâce aux radars implantés dans le pare-chocs.
Le système détecte des obstacles qui se déplacent à une vitesse supérieure à 3 km/h et à une distance maximale de 40 m.
Le système fonctionne en complément des fonctions Aide au stationnement, Caméra de recul ou Vision panoramique (selon version).

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur doit surveiller son environnement avant et pendant toute la manœuvre. Rouler lentement et prudemment en marche arrière en cas de visibilité faible ou nulle.

Principe de fonctionnement



Lorsqu'un obstacle en approche est détecté, le symbole (**1**) ou (**2**) clignote à l'écran tactile, dans la vue de l'Aide au stationnement ou dans les différentes vues contextuelles des fonctions Caméra de recul ou Vision panoramique (selon version).
Le symbole est complété par un signal sonore lorsque le véhicule recule.



Un obstacle est en approche dans la zone d'angle mort sur le côté arrière droit / arrière gauche ou des deux côtés du véhicule.

En cas de défaut de ces fonctions d'affichage visuel, de l'écran tactile, ou si le conducteur désactive les vues de ces fonctions sur l'écran tactile, la détection d'un obstacle en approche est toujours signalée par le signal sonore lorsque le véhicule est en marche arrière.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

L'état du système est mémorisé à la coupure du contact.

Limites de fonctionnement

Le système peut ne pas fonctionner dans les cas suivants :

- Remorque attelée au véhicule.
- Utilisation d'un porte-vélos sur attelage.
- Changements extrêmes de température.
- Pare-chocs arrière endommagé.
- Accumulation ou projection d'éléments extérieurs (exemple : boue, givre, neige), pose d'autocollants.

⚠ AVERTISSEMENT

Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés.
En conséquence, rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de retouche de peinture sur le pare-chocs arrière, consulter le réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peintures pourraient perturber le fonctionnement des radars.

Défaut

En cas de défaut au passage de la marche arrière, pendant une marche arrière ou lorsque le conducteur tente d'activer le système, un message apparaît sur le tableau de bord, accompagné d'un signal sonore.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Ce message apparaît au combiné d'instruments "**Capteur d'aide au stationnement occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

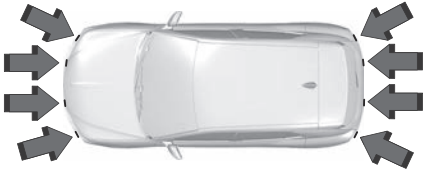
Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si les radars d'angle, la caméra de recul et/ou les capteurs de stationnement arrière sont recouverts de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Capteurs de stationnement

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Informations générales ⇨ 181



Ce système détecte et signale la proximité d'obstacles (par ex. piéton, véhicule, arbre, barrière) grâce à des capteurs situés dans le pare-chocs.

Capteurs de stationnement arrière

Le démarrage du système est disponible dans les conditions suivantes :

- Au passage de la marche arrière.
- En marche arrière (par exemple en descente, au neutre).

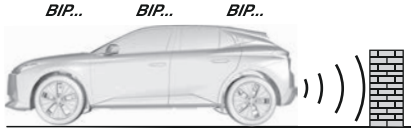
Il est signalé par un signal sonore de confirmation et une indication sur l'écran.

REMARQUE

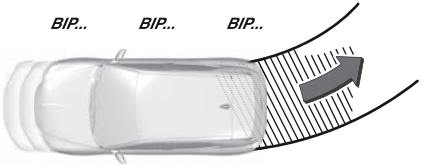
Si un obstacle est détecté dès l'engagement de la marche arrière, un signal sonore de détection est émis directement à la place du signal sonore de confirmation.

Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication de l'écran ne s'affiche pas ou si un message d'avertissement apparaît, cela signifie que le système a un problème.

Aide sonore



Le système signale la présence d'obstacles à la fois dans la zone de détection des capteurs et dans la trajectoire du véhicule définie par l'orientation du volant.



Selon version, dans l'exemple illustré, seuls les obstacles présents dans la zone hachurée seront signalés par l'aide sonore.
L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule est proche de l'obstacle.
Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle devient inférieure à une trentaine de centimètres, le signal sonore devient continu.

Le son diffusé par le haut-parleur (droit ou gauche) indique de quel côté se situe l'obstacle.
Le signal sonore est automatiquement suspendu lorsque le véhicule est à l'arrêt pendant quelques secondes.
Le signal sonore est automatiquement rétabli lorsque le véhicule se remet en mouvement ou si un obstacle se rapproche du véhicule.

Réglage du signal sonore de détection

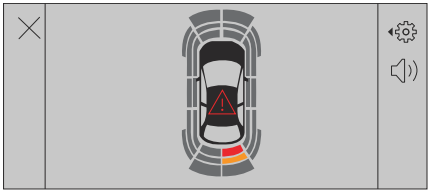


Une pression sur ce bouton ouvre la fenêtre de réglage du volume du signal sonore.



Une pression sur ce bouton coupe/rétablit le signal sonore.

Aide graphique



Elle complète l'aide sonore, sans tenir compte de la trajectoire du véhicule, par l'affichage à l'écran de segments dont l'emplacement représente la distance entre l'obstacle et le véhicule (blanc : éloigné, orange : proche, rouge : très proche).

Au plus près de l'obstacle, le symbole "**Danger**" s'affiche à l'écran.

Fermeture de la fenêtre d'affichage du système



L'appui sur ce bouton ferme la fenêtre d'affichage du système.



Ce voyant d'avertissement clignote lors de la détection d'un obstacle au tableau de bord.

REMARQUE

Couper l'assistance sonore / Fermer l'assistance visuelle

Si le signal sonore de détection est coupé ou si la fenêtre d'affichage du système est fermée par le conducteur pendant la détection d'obstacle, seul le voyant continue de clignoter au combiné d'instruments.

Capteurs de stationnement avant

En complément les capteurs stationnement arrière, les capteurs de stationnement avant se déclenchent lorsqu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h.
L'aide au stationnement avant est interrompue si le véhicule s'arrête plus de 3 secondes en marche avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

REMARQUE

Le son diffusé par le haut-parleur (avant ou arrière) permet de situer l'obstacle par rapport au véhicule, dans la trajectoire du véhicule, à l'avant ou à l'arrière.

Activation / Désactivation

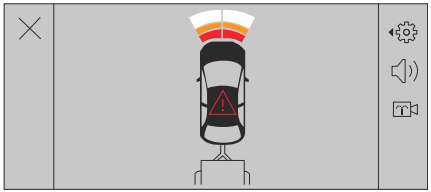
(Selon pays de commercialisation)
Par défaut, le signal sonore est automatiquement activé lorsque la marche arrière est enclenchée.

REMARQUE

Le système ne peut pas être désactivé.



Le système peut être démarré manuellement et le signal sonore peut être activé/désactivé dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



REMARQUE

L'aide au stationnement arrière est désactivée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur un dispositif d'attelage installé selon les préconisations du Constructeur.
Dans ce cas, le dessin d'une remorque s'affiche à l'arrière de la représentation du véhicule.

REMARQUE

Au démarrage du véhicule, les aides graphique et sonore sont seulement disponibles après le démarrage de la tablette tactile.

Limites de fonctionnement

L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance.
En cas de panne de boîte de vitesses, le système n'est pas actif lorsque la marche arrière est engagée.

Défaut

REMARQUE

En cas de défaillance de l'affichage ou des haut-parleurs, le système peut être perturbé ou indisponible.

AVERTISSEMENT

En cas de défaillance du véhicule, il se peut que le système soit désactivé.



En cas de défaut, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore (bip court).

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide au stationnement occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si les capteurs arrière et/ou avant sont recouverts de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

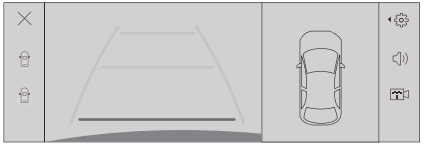
Télécaméra arrière (RVC)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Informations générales ⇨ 181

À l'engagement de la marche arrière, moteur tournant, ce système affiche sur l'écran tactile des vues des alentours proches du véhicule à l'aide d'une caméra, située à l'arrière du véhicule.



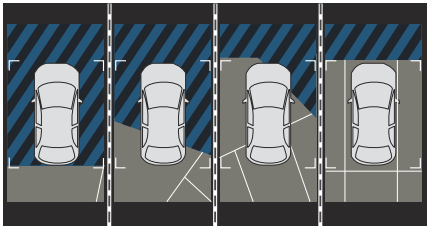
L'écran se divise en 4 parties avec deux menus latéraux, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche. Les capteurs de stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule.
Différentes vues contextuelles sont disponibles :

- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).
À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement



À l'aide de la caméra, les alentours proches du véhicule sont enregistrés pendant les manœuvres à basse vitesse.
Une image du dessus du véhicule dans son environnement proche est créée en temps réel (sur le côté de l'écran), au fur et à mesure de la progression du véhicule.
Cette vue permet de faciliter l'alignement du véhicule lors du stationnement et de percevoir les obstacles situés à proximité.
Elle s'efface automatiquement si le véhicule reste immobile trop longtemps.

REMARQUE

Une buse supplémentaire est implantée au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon la version).

Paramètres

Dans le menu latéral :

Cette fenêtre permet de régler le volume du signal sonore.

Ce bouton permet de couper/réactiver le signal sonore.

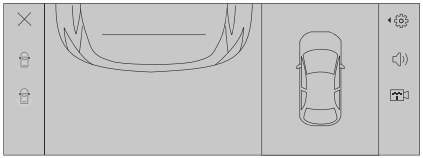
Ce bouton permet de déclencher le lavage de la caméra (selon équipement).

Activation / Désactivation

Pour activer la caméra, engager la marche arrière.
Le système est désactivé :

- Au retrait de la marche arrière.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

Vue zoom automatique

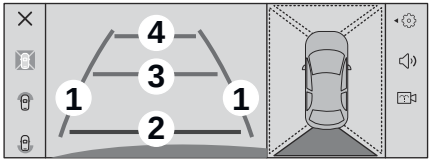


La caméra arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.
À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs arrière, la vue zoom automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre.
Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

REMARQUE

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.
Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.
L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue Standard

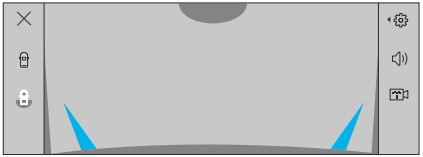


La zone située derrière le véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes bleues (**1**) représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière, la ligne rouge (**2**) représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues (**3**) et (**4**), respectivement à 1 m et à 2 m. Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral.

Vue panoramique



La vue panoramique permet de quitter, en marche arrière, une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.
Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.
Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral.

Système de détection de perte d'attention du conducteur

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Informations générales ⇨ 181

Le système de détection de perte d'attention du conducteur surveille le temps de conduite et la vigilance du conducteur. Le contrôle de la vigilance du conducteur est basé sur les variations de trajectoire du véhicule par rapport au marquage des voies, et sur l'analyse du visage du conducteur (selon version).
Le système ne peut pas se substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur.

AVERTISSEMENT

En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant.
Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué.
Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Alerte Attention Conducteur par minuterie

S'éclaire en tant que partie intégrante d'un message, accompagné d'un signal sonore. 2h de conduite à des vitesses supérieures à 70 km/h (43 mph) se sont écoulées.
Faire une pause.

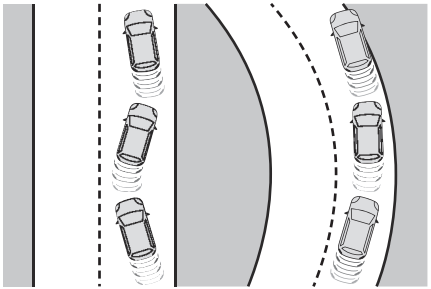
L'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à ce que le véhicule soit arrêté, quelle que soit l'évolution de la vitesse du véhicule.

Le décompte de l'alerte de temps de conduite est remis à zéro lorsque :

- L'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- ou la ceinture de sécurité du conducteur a été détachée
- la porte conducteur a été ouverte.

Alerte Attention Conducteur par caméra avant

La caméra détecte les écarts de trajectoire par rapport aux marquages de voie.
Si la trajectoire du véhicule laisse supposer un certain niveau de somnolence ou d'inattention du conducteur, l'alerte se déclenche.



Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 70 km/h (43 mph).

Le système peut effectuer une procédure d'apprentissage jusqu'à 30 minutes après le début de la surveillance. Durant cette période, le com-

portement de conduite individuel du conducteur est analysé et aucune alerte n'est émise.
Dans certaines conditions routières (revêtement de chaussée dégradé ou vents forts, etc.), le système peut déclencher des alertes indépendamment du niveau de vigilance du conducteur.

Alerte conducteur



Allumé, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Une somnolence ou une distraction a été détectée.

Après trois alertes, le témoin s'allume à nouveau, accompagné d'un message et d'un signal sonore plus prononcé.

Assoupissement et distraction du conducteur par caméra de surveillance du conducteur

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter le risque de lésion oculaire : Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant.

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 20 km/h (13 mph).
Le système surveille et analyse les signes visuels et la somnolence et la distraction du conducteur en surveillant les mouvements du visage, de la tête et des yeux.

Le système n'enregistre pas de vidéo et n'est pas non plus capable d'identifier le conducteur.
Les signes visuels de somnolence et de distraction du conducteur peuvent être les suivants :

- Le conducteur détourne plus longtemps et plus souvent son regard du trafic
- Ses paupières se ferment ou clignotent
- Signes de micro-sommeil

Si le système détecte certains mouvements faciaux, par exemple une fermeture complète des yeux pendant un certain temps, ou s'il analyse un certain niveau de somnolence ou de distraction, une alerte est déclenchée.

Alerte conducteur

Le conducteur est alerté par un message et un signal sonore retentit.



Allumé, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Une somnolence ou une distraction a été détectée.



Allumé, accompagné d'un message et d'un signal sonore prononcé.
Une distraction ou une somnolence importante est détectée (micro-sommeil, épisodes de sommeil).

Les alertes de somnolence et de micro-sommeil ne se déclenchent qu'après quelques minutes de conduite et à partir d'une certaine vitesse.

Activation / Désactivation

Par défaut, à chaque démarrage, la fonction est automatiquement activée.



Les paramètres sont modifiés dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

Réinitialisation

Selon version, la détection de somnolence et de distraction du conducteur est réinitialisée dans les situations suivantes :

- L'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- Le conducteur a changé
- Le système est resélectionné

Limitations du système

Le système avec caméra avant peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Faible visibilité consécutive à un éclairage insuffisant de la chaussée, des chutes de neige, de fortes pluies, du brouillard dense, etc.
- Éblouissement provoqué par les phares des véhicules approchant en sens inverse, au lever/coucher de soleil, les réflexions lumineuses sur les routes humides, les sorties de tun-

nel, les alternances d'ombre et de lumière, etc.
- Aucun marquage de voie détecté ou marquages de voie trop nombreux en raison de travaux routiers.
- Véhicules proches à l'avant.
- Routes sinueuses ou étroites.
- Assistance avancée au maintien de trajectoire active.
- Caméra avant recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saletés, ou affectée par des dommages du pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants.

La caméra de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- la caméra de surveillance du conducteur est recouverte de saletés ou d'objets étrangers, par exemple des autocollants.
- Le conducteur porte des lunettes de vue ou de soleil présentant certaines caractéristiques (comme, mais pas seulement, une protection élevée contre les infrarouges).
- La caméra de surveillance du conducteur est exposée à des températures extrêmement élevées.

Défaut



En cas de défaut, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.



S'allume avec le message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.
Si le voyant d'avertissement resté allumé après avoir nettoyé la caméra, faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



S'allume au combiné, accompagné d'un message.
La caméra de surveillance du conducteur n'est pas en mesure de détecter les mouvements du visage et/ou des yeux, par exemple à cause de lunettes de soleil.

Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente

Aide au démarrage en côte (HSA)

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.
Le système est actif uniquement lorsque :

- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.

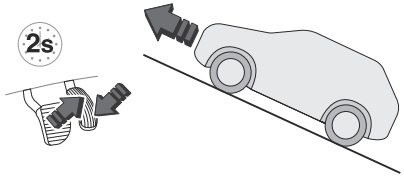
Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le voyant de frein de stationnement et le voyant **P** de la commande sont allumés de manière fixe.

⚠ AVERTISSEMENT

L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du

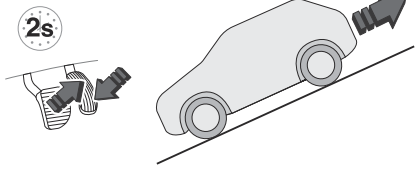
frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si le mode **D** ou **M** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.



En descente, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Défaut



En cas de défaut, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné, accompagnés d'un message.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

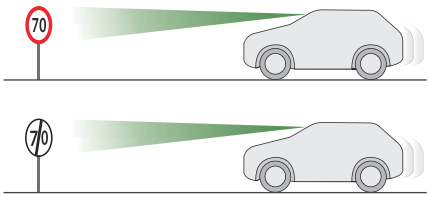
Autres fonctions d'aide à la conduite

Reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Informations générales ⇨ 181



Ce système affiche au combiné d'instruments la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :

- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations sur les limitations de vitesse issues de la cartographie du système de navigation embarqué.
- Informations sur les limitations de vitesse des services connectés.
- Panneaux indiquant une zone de rencontre détectés par la caméra.

Panneau détecté	Vitesse proposée (calculée)
Entrée dans une zone de rencontre Exemple : 	**Sans DS IRIS SYSTEM** 12 mph ou 20 km/h (selon l'unité du combiné d'instruments) **Avec DS IRIS SYSTEM** Affichage de la vitesse en vigueur dans le pays de circulation.

- Certains panonceaux détectés par la caméra.

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse en cas de pluie Exemples : 	Si la commande d'essuie-glace est en position "balayage intermittent" ou "balayage automatique" (afin que le capteur de pluie soit activé) : 110 km/h (68 mph) (exemple)
Limitation de vitesse en cas de remorquage 	Si un attelage homologué est fixé sur le véhicule : 90 km/h (56 mph) (exemple)
Limitation de vitesse applicable pendant une certaine distance Exemple : 	70 km/h (43 mph) (exemple)

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé est inférieur à 3,5 tonnes 	90 km/h (56 mph) (exemple)
Limitation de vitesse en cas de neige Exemple : 	Si la température extérieure est inférieure à 3°C : 30 km/h (19 mph) (exemple) avec un symbole de flocon de neige
Limitation de vitesse pendant certains horaires Exemple : 	30 km/h (19 mph) (exemple) avec un symbole d'horloge

REMARQUE

Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement.
Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible.
Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité des services connectés.

AVERTISSEMENT

Afin d'obtenir une information de limitation de vitesse issue du système de navigation pertinente, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie de la navigation embarquée.

AVERTISSEMENT

L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays traversé.
Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée.
Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation.
La sélection du pays n'est disponible que pour les systèmes audio sans navigation embarquée.

AVERTISSEMENT

La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes.
Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires par rapport à l'affichage à ceux affichés par le système.

Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

REMARQUE

Les limitations de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées.
L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux voitures (véhicules légers).

Affichage des informations au combiné d'instruments



1 Indication de la fin de limitation de vitesse

ou

2 Indication de la limitation de vitesse détectée



Le système est activé, mais il n'est pas capable de détecter le panneau routier ou les informations sur la limitation de vitesse ne sont pas connues.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur, accompagnée d'un signal sonore.

REMARQUE

Le signal sonore peut être désactivé au menu ADAS de l'écran tactile.



Pour une vitesse maximale proposée, lorsque la vitesse du véhicule la dépasse, la vitesse s'affiche en clignotant pendant 3 secondes.



Si le véhicule continue à dépasser la vitesse maximale, la vitesse s'affiche en clignotant pendant 8 secondes, accompagnée d'un signal sonore.

Limites de fonctionnement

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse imposées notamment dans les cas suivants :

- Pollution atmosphérique.
- Remorquage.
- Conduite avec roue de secours de type galette ou chaînes à neige.
- Pneu réparé avec le kit de dépannage provisoire.
- Jeunes conducteurs.

Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :

- Signalisation routière non standard.
- Panneaux masqués, endommagés ou déformés.

Paramètres

Activation / Désactivation

Par défaut, l'alerte sonore d'excès de vitesse est automatiquement activée à chaque démarrage du moteur.

L'alerte d'excès de vitesse et le son de changement de limite de vitesse peuvent être activés / désactivés.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

REMARQUE

Le système ne peut pas être désactivé. Le changement de limite de vitesse est mémorisé à la coupure du contact.

Sélection du pays

La liste des panneaux routiers détectés peut être mise à jour en sélectionnant un pays spécifique.

Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Panneaux routiers > Réglage du pays.**

- Dans la liste **Sélectionner le pays**, sélectionner le pays souhaité.

REMARQUE

Le pays actuel s'affiche en dessous du nom de la fonction dans l'écran des paramètres. La sélection du pays reste en mémoire à la coupure du contact.

Défaut

En cas de défaut, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté. Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Préconisation de vitesse de consigne

Le conducteur peut retenir la vitesse affichée par le système **Reconnaissance des panneaux routiers (TSR)** comme vitesse de consigne pour le limiteur de vitesse, le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif à l'aide de la touche **OK**.
En cas de détection de pluie, le système propose au conducteur une vitesse de consigne inférieure à la vitesse lue / issue de la cartographie afin de s'adapter aux conditions météorologiques (par exemple sur autoroute, la vitesse proposée est de 110 km/h au lieu de 130 km/h).

REMARQUE

Pour plus d'informations sur le **Limiteur de vitesse**, le **Régulateur de vitesse.** ou le **Régulateur de vitesse adaptatif**, se reporter aux rubriques correspondantes.

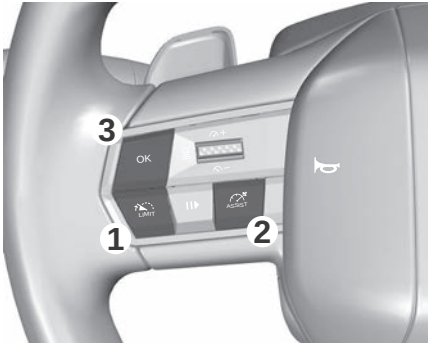
Limiteur de vitesse ⇨ 183
Régulateur de vitesse ⇨ 184
Régulateur de vitesse adaptatif ⇨ 187

Préconisation anticipée de la vitesse de consigne

Avec le système DS DRIVE ASSIST 2.0 activé, le système détecte le prochain panneau de limitation de vitesse, l'affiche en arrière-plan et propose cette nouvelle vitesse comme vitesse de consigne.
Une fois mémorisé :

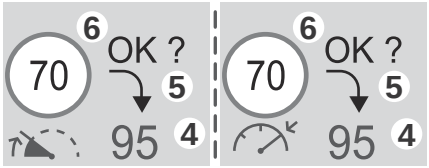
- Si la vitesse de consigne est inférieure à la précédente, le véhicule ralentit pour atteindre cette nouvelle vitesse au niveau du panneau.
- Si la vitesse de consigne est supérieure à la précédente, le véhicule accélère à cette nouvelle vitesse à partir du panneau.

Commandes au volant

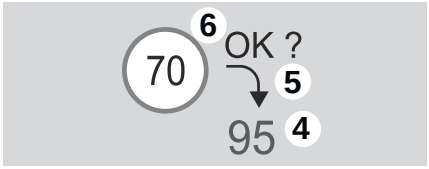


1. Sélection du mode Limiteur de vitesse
2. Sélection du mode régulateur
3. Mémorisation de la vitesse de consigne
4. Vitesse de consigne actuelle
5. Invite de mémorisation de la vitesse
6. Indication de la limitation de vitesse en cours
7. Indication de la prochaine limitation de vitesse

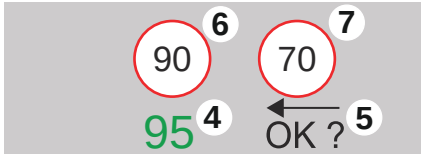
Affichage des informations au combiné d'instruments



Sans préconisation anticipée de vitesse de consigne



Avec préconisation anticipée de vitesse de consigne



Conditions de fonctionnement

- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- DS DRIVE ASSIST 2.0 activé.
- Vitesse du véhicule comprise entre 0 et 180 km/h (0 mph et 112 mph).
- Volant tenu correctement par le conducteur.

Mémorisation de la vitesse de consigne

- Mettre en marche le limiteur de vitesse (**1**) LIMIT ou le régulateur de vitesse (**2**) ASSIST.

Les informations liées au limiteur de vitesse ou au régulateur de vitesse s'affichent.

À la détection d'une nouvelle vitesse de consigne, le système affiche la valeur et " **OK ?** " pour proposer de l'enregistrer comme nouvelle vitesse de consigne.

REMARQUE

En cas d'écart inférieur à 5 km/h entre la vitesse de consigne et la vitesse affichée par la Reconnaissance automatique des panneaux, le symbole « **OK ?** » ne s'affiche pas.

Selon les conditions de route, plusieurs vitesses peuvent s'afficher.

- Appuyer sur (**3**) **OK** pour valider la nouvelle vitesse de consigne.

L'afficheur revient ensuite à l'affichage courant.

Reconnaissance étendue des panneaux routiers

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Informations générales ⇨ 181



Ce système complémentaire reconnaît ces panneaux de signalisation routière et les affiche au combiné d'instruments.
À son approche, le pictogramme du panneau correspondant s'affiche au combiné d'instruments.

Le mode d'affichage sélectionné doit être "**Conduite**".

AVERTISSEMENT

Les panneaux routiers réels sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système.

Les panneaux doivent être conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.
Les panneaux peuvent varier en fonction de la configuration du véhicule.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)

Ce système alerte le conducteur lorsqu'un ou plusieurs pneus présentent une perte de pression.
L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations transmises par les capteurs de vitesse de roues **à des valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneus ou un changement de roue**.

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation. Il est donc indispensable que la pression des pneus soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.

AVERTISSEMENT

Le système TPMS ne remplace en aucun cas la vigilance du conducteur et la nécessité de vérifier régulièrement la pression des pneus (y compris la roue de secours), surtout avant un long voyage.
Rouler en situation de sous-gonflage, en particulier en conditions sévérisées (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- aggrave la tenue de route
- allonge les distances de freinage
- provoque l'usure excessive des pneus
- augmente la consommation d'énergie

REMARQUE

Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneus.

Pour plus d'informations sur les **Marquages - Désignations des pneus**, se reporter à la rubrique correspondante.

Marquage des pneus - Désignations ⇨ 273

AVERTISSEMENT

Contrôle de la pression des pneus

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km (6 miles) effectué à vitesse modérée).
Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

REMARQUE

Chaînes à neige. Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Système de contrôle de pression des pneus Avertissement pression basse



Elle est signalée par l'allumage fixe de ce voyant d'avertissement, accompagné d'un signal sonore et, selon équipement, d'un message.

- Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
- Arrêter le véhicule dès que les conditions de circulation le permettent.

AVERTISSEMENT

La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneu.
Ne pas se contenter d'un seul contrôle visuel.

- À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneu, contrôler à froid la pression des quatre pneus.
- S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.
- En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneu ou la roue de secours (selon équipement).

AVERTISSEMENT

En roulant à moins de 40 km/h (25 mph) ou en adoptant un style de conduite dynamique, l'alerte TPMS peut être retardée.
Après une perte de pression soudaine ou un éclatement du pneu, l'alerte n'est pas immédiatement déclenchée. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes.

REMARQUE

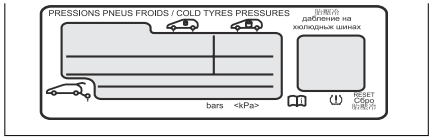
L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

Réinitialisation

Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou de plusieurs pneus, et après le changement d'une ou de plusieurs roues.

AVERTISSEMENT

Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des quatre pneus est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneus. Vérifier la pression des quatre pneus avant d'effectuer la réinitialisation. Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.



Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait dans l'application **Paramètres >Véhicule** de l'écran tactile.

- Puis, sélectionner **Sécurité > Réglage de pression des pneus**.
- Appuyer sur **OUI** pour confirmer.

Un signal sonore et un message confirment la réinitialisation.

Défaut

En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments.

Un message apparaît accompagné d'un signal sonore.
Dans ce cas, la fonction de contrôle de pression des pneus n'est plus assurée.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

REMARQUE

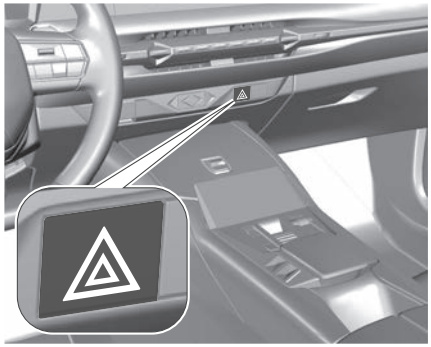
Roue de secours non homogène ou de type "galette".

L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance des pneus.
Dans ce cas, le témoin d'avertissement de défaillance s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

EN CAS D'URGENCE

Feux de détresse

Activation des feux de détresse



Appuyer sur ce bouton, tous les feux indicateurs de direction clignotent.
Ils peuvent fonctionner contact coupé.

Feux de détresse automatiques

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération.

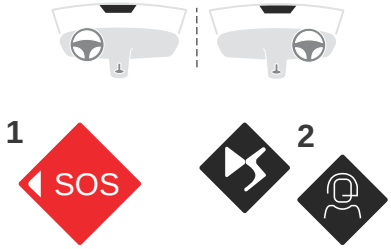
Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Assistance et SOS

REMARQUE

Pour être disponible et opérationnel, le système nécessite le bon fonctionnement du système électrique du véhicule, d'un service mobile et d'une liaison satellite GPS ou GLONASS. Selon l'équipement, une batterie de secours est utilisée.

Les services connectés peuvent inclure les données de navigation en direct, telles que les informations en ligne sur la circulation et l'état du véhicule, ainsi que des informations telles que les alertes de rappel d'entretien.
Les services accessibles à bord du véhicule comprennent également l'appel d'urgence et l'appel en cas de panne.
Ces fonctions sont activées automatiquement.
Les termes et conditions s'appliquent.



1 eCall (SOS)

2 ASSISTANCE

Appel d'urgence (eCall)

Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur le véhicule ou proposé en option.
La fonction d'appel d'urgence établit une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche.
Un ensemble minimal de données, y compris les informations sur le véhicule et l'emplacement, sera envoyé au centre d'appel de sécurité publique (PSAP).

Le système eCall (SOS), complètement intégré au véhicule permet de contacter directement les services de secours. Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur le bouton **1**.

Selon le pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, etc.
Le système eCall (SOS) est activé par défaut.

1. Pour passer un appel d'urgence manuellement, appuyer sur le bouton **1** pendant plus de 2 secondes.

Le voyant lumineux et un message vocal confirment que l'appel a été transmis aux services d'urgence (conformément aux conditions générales d'utilisation du service, disponibles auprès des concessionnaires et soumis à des limitations techniques et technologiques).
Le système eCall (SOS) localise immédiatement le véhicule et met le conducteur en contact avec les services de secours compétents (suivant la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "Appel d'assistance". La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays).
Un nouvel appui immédiat annule la demande.
Le voyant clignote lorsque les données du véhicule sont envoyées puis reste allumé lorsque la communication est établie.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'accident grave, détecté par les capteurs intégrés au véhicule tel que le calculateur d'airbags, un appel d'urgence est lancé automatiquement.

ⓘ REMARQUE

Le système d'appel d'urgence eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

Fonctionnement du système

- À la mise du contact, le voyant s'allume quelques secondes puis s'éteint : fonctionnement correct du système.
- Le voyant clignote en rouge : pile de secours déchargée. Elle se recharge en roulant quelques minutes.
- Le témoin s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.
- Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il y a également un dysfonctionnement.

Si le problème persiste, consulter un atelier qualifié dans les meilleurs délais.

ⓘ REMARQUE

Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

ⓘ REMARQUE

Lors d'une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système eCall (SOLS) est indisponible.

ⓘ REMARQUE

Traitement des données. Tout traitement de données à caractère personnel par la fonction eCall (SOS) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 (Règlement général sur la protection des données – RGPD) ou par le règlement britannique RGPD 2019 (Data Protection, Privacy and Electronic Communications) et la Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées, conformément à l'Article 6 (1), paragraphe d) du RGPD.

Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge du système eCall (SOS) associé au numéro européen d'appel d'urgence "112".
Le système eCall (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme, véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et directions suivies, nombre de passagers, fichier journal horodaté de l'activation automatique du système, avec horodatage.
Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro "112".

Pour plus d'informations sur eCall et les données personnelles, voir le chapitre **Informations du client**.

REMARQUE

Conservation des données. Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal.

Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.
Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

REMARQUE

Accès aux données. L'utilisateur dispose d'un droit d'accès aux données et peut demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement de ses données à caractère personnel, et dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectué(e) conformément au RGPD correspondant, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

L'utilisateur peut également exercer son droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente en matière de protection des données.
Pour faire valoir les droits mentionnés ci-dessus, nous contacter par courrier électronique à l'adresse privacyrights@stellantis.com.

Pour plus d'informations sur nos coordonnées, consulter notre **Politique en matière de confidentialité et de cookies** sur le site Internet de la Marque.

Appel d'urgence manuel

En cas d'urgence, appuyer sur le bouton rouge SOS **1** dans le vide-poches de pavillon pendant plus de deux secondes.

La LED clignote en vert pour confirmer qu'une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche est en cours d'établissement. La LED s'allume en permanence tant que l'appel est actif.
En appuyant sur le bouton SOS immédiatement une seconde fois, l'appel est interrompu.
La LED s'éteint.

Appel d'urgence (eCall)

Notification automatique d'accident

En cas d'accident, si les airbags se sont déployés mais que le matériel nécessaire n'est pas endommagé, un appel d'urgence automatique est établi et une notification automatique d'accident est transmise au PSAP le plus proche.

Appel d'assistance

1. En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton **2** pour demander une assistance. Un message vocal confirme que la connexion est établie.
2. Une nouvelle pression immédiate sur le bouton annule la demande.

REMARQUE

La langue dépend de la couverture géographique des systèmes eCall et Demande d'assistance, ainsi que de la langue du système du véhicule.

Selon la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "Appel d'assistance" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule.
La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

REMARQUE

Un mode privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre votre véhicule et DS AUTOMOBILES.

Il est paramétrable dans l'application **Paramètres** de l'écran tactile.

REMARQUE

Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du Réseau, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre Réseau.
Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

REMARQUE

Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

AVERTISSEMENT

Durant une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système DS ASSISTANCE est indisponible.

REMARQUE

Si vous bénéficiez de l'offre DS CONNECT BOX avec Pack SOS et Assistance inclus, vous disposez de services complémentaires dans votre espace personnel via le site internet de votre pays.

Pour toutes informations relatives au **Pack SOS et Assistance**, se reporter aux conditions générales relatives à ces services.

Triangle de présignalisation

Kit de triangle de présignalisation

Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.

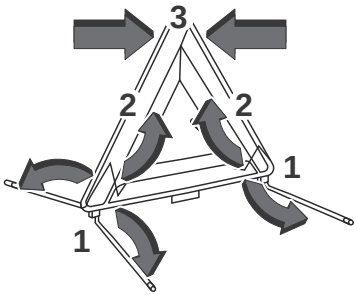
AVERTISSEMENT

Avant de descendre du véhicule

Allumer les feux de détresse, puis enfiler le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

Rangement
Un compartiment est aménagé dans la boîte de rangement, située sous le tapis de coffre.

Assemblage du triangle



Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, se reporter à l'illustration ci-dessus.
Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

Placement du triangle

Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue

Kit d'outils pour changement d'une roue

Le kit d'outils se compose d'un ensemble d'outils fournis avec le véhicule.

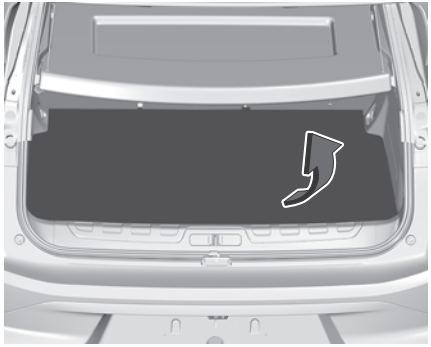
Selon version du kit d'outils, l'outillage est rangé dans un sac dans le coffre, soit derrière la troisième rangée, soit sous le couvercle de coffre.
Sa composition dépend de l'équipement du véhicule :

- Kit de dépannage provisoire de pneu.
- Roue de secours.

⚠ ATTENTION

L'outillage de bord est spécifique au véhicule et peut varier selon version.
Ne pas l'utiliser pour d'autres usages.

Accès à l'outillage



L'outillage de bord est rangé dans le coffre, sous le plancher.
Pour y accéder :

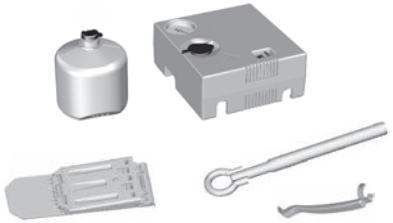
Versions avec plancher de coffre rigide

1. Ouvrir le coffre.
2. Soulever le plancher de coffre au maximum et le maintenir relevé.

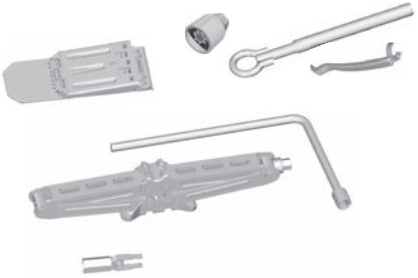
Versions avec tapis de coffre articulé (version PHEV)

1. Ouvrir le coffre.
2. Déplier le tapis de coffre articulé en le tirant par sa poignée, jusqu'à l'ouvrir complètement.

Avec kit de dépannage provisoire de pneu



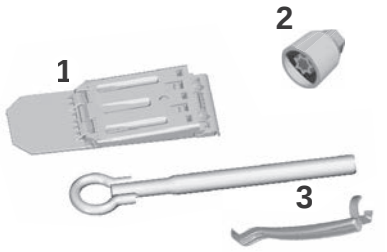
Avec roue de secours



⚠ AVERTISSEMENT

Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneu endommagé.
Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule
Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour obtenir celui prévu par le fabricant.
Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE, et est également conforme à la réglementation UKCA, telle que définie dans le Règlement no 1597 de 2008 sur la fourniture de machines (sécurité).
Le cric ne nécessite aucun entretien.

Détail de l'outillage



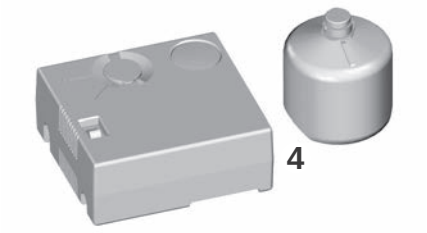
1 Cale pour immobiliser le véhicule (selon équipement)

2 Douille pour vis antivol (située dans la boîte à gants, selon équipement) pour adapter la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol".

3 Anneau amovible de remorquage et outil d'ouverture des caches de protection avant et arrière pour le remorquage (selon équipement).

Pour plus d'informations sur le **Remorquage du véhicule** et l'utilisation de l'anneau amovible, se reporter à la rubrique correspondante ⇨ 253.

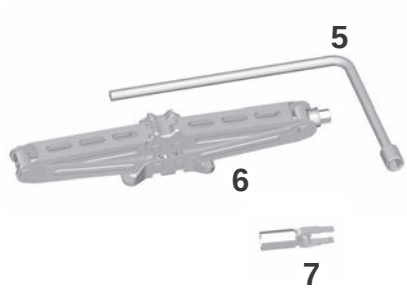
Avec kit de dépannage provisoire de pneu



4 Compresseur 12V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse. Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneu.

Pour plus d'informations sur le **Kit de dépannage provisoire de pneu**, se reporter à la rubrique correspondante ⇨ 245.

Avec roue de secours



5 Clé démonte-roue pour retirer les boulons de roue

6 Cric avec poignée intégrée pour soulever le véhicule

7 Démonte cache-boulons de roue (selon équipement) ; pour déposer les enjoliveurs de tête de vis sur les roues en alliage

Pour plus d'informations sur la **Roue de secours**, se reporter à la rubrique correspondante ⇨ 241.

Roue de secours

REMARQUE

Suivre ce lien pour visionner les vidéos explicatives : http://q-r.to/bagGl9

REMARQUE

Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante ⇨ 240.

Accès à la roue de secours

La roue de secours est installée dans le coffre sous le plancher.

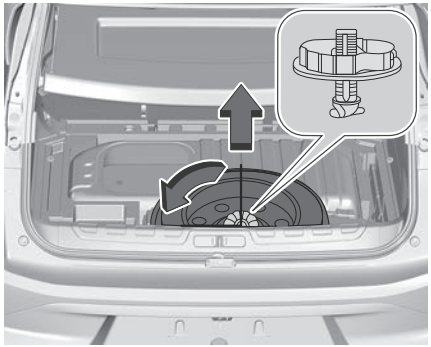


Pour accéder à la roue de secours, se reporter au préalable à la rubrique concernant l'**Outillage de bord**.

REMARQUE

La roue de secours est de type "galette".

Retrait de la roue de secours

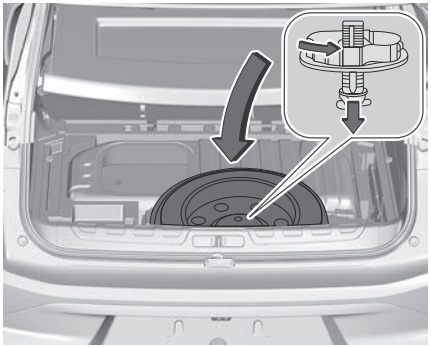


1. Dévisser l'écrou central.
2. Retirer le dispositif de fixation (écrou et vis).
3. Relever la roue de secours vers soi par l'arrière.
4. Retirer la roue du coffre.

Remise en place de la roue de secours

AVERTISSEMENT

La roue crevée ne peut pas être mise sous le plancher de coffre.



1. Remettre en place la roue de secours dans son logement.
2. Dévisser de quelques tours l'écrou sur la vis.
3. Mettre en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.
4. Serrer suffisamment l'écrou central pour bien maintenir la roue.
5. Remettre en place la boîte à outils au centre de la roue et la clipper.

Dépose d'une roue

AVERTISSEMENT

Stationnement du véhicule.

Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation : le sol doit être horizontal, stable et non glissant.
Serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique, et couper le contact.
S'assurer impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et à l'abri dans une zone garantissant leur sécurité.
Placer une cale de roue, si nécessaire, contre les roues qui ne sont pas remplacées.
Ne jamais s'engager sous un véhicule levé par un cric ; utiliser une chandelle.

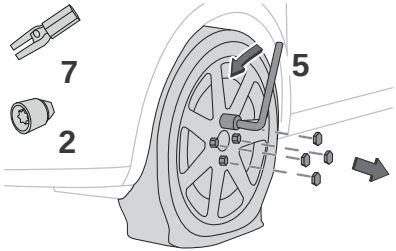
REMARQUE

Roue avec enjoliveur.

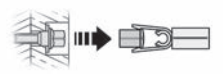
Lors du démontage de la roue, retirer d'abord l'enjoliveur en tirant avec les deux mains sur l'un des bras supérieurs.

Lors du remontage de la roue, remonter l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyer sur son pourtour avec la paume de la main.

1. Si le véhicule est équipé de roues en acier, retirer l'enjoliveur.



2. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage, retirer le cache-boulons de jantes à l'aide de l'outil (**7**).

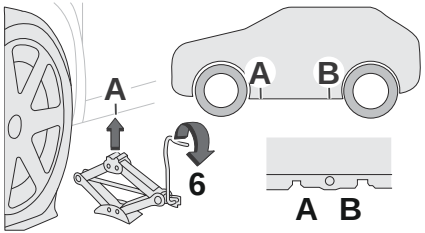


3. Si le véhicule en est équipé, monter la douille antivol (**2**) sur la clé démonte-roue (**5**) pour débloquer la vis antivol.

4. Débloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue (**5**).

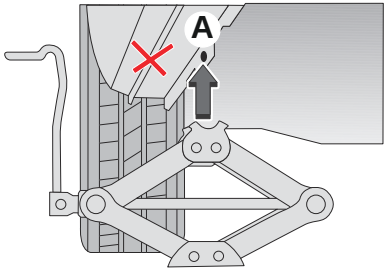
⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser de clé à chocs sur la douille du boulon de sécurité.



5. Positionner la semelle du cric (**6**) au sol et s'assurer que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant **A** ou arrière **B** prévu sur le soubassement, le plus proche de la roue à changer.

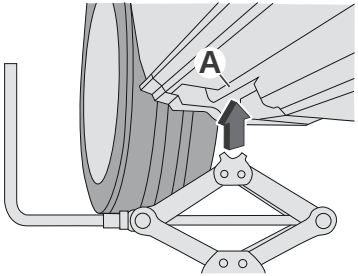
Version BEV : pour changer la roue avant, placer le pied du cric (**6**) au sol et s'assurer qu'il se trouve directement sous le point de levage avant **A** sur le soubassement.



6. Vérifier que le cric est bien positionné sous le point de levage adéquat.

7. S'assurer que le bord de la carrosserie est adapté à l'encoche dans le cric.

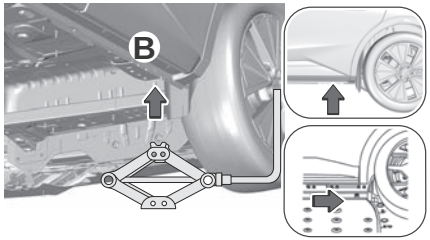
Version BEV



REMARQUE

Pour les versions électriques haut de gamme, il est normal de constater que le couvercle souple est poussé par le vérin lorsqu'il est déployé au point de levage avant **A**.

8. Pour le changement de roue arrière, placer le pied du cric (**6**) au sol et s'assurer qu'il se trouve directement en dessous du point de levage arrière **B** sur le rail de fixation de la batterie de traction.

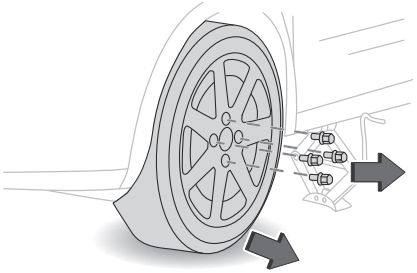


9. Déployer le cric jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement **A** ou **B** utilisé ; la zone d'appui **A** ou **B** du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.

10. Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).

⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de déraper ou de s'affaisser - Risque de blessure !
Veiller à positionner le cric uniquement aux emplacements **A** ou **B** sous le véhicule, en s'assurant que la tête du cric est bien centrée sous la zone d'appui du véhicule.
Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ ou le cric de s'affaisser - Risque de blessure !

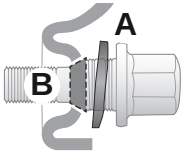


11. Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.
12. Dégager la roue.

Montage des roues

REMARQUE

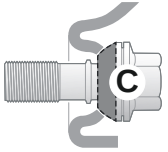
Pour les versions ICE/MHEV



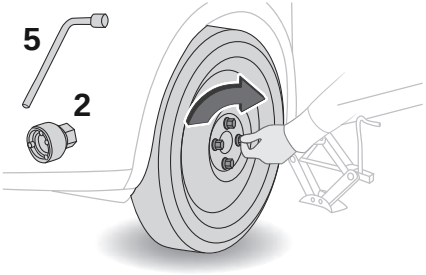
Dans le cas des roues en aluminium, les rondelles **A** ne viennent pas en contact avec la roue de secours en acier ou de type "galette". Le maintien de la roue se fait par l'appui conique **B** de chaque vis.

REMARQUE

Pour les versions PHEV/BEV

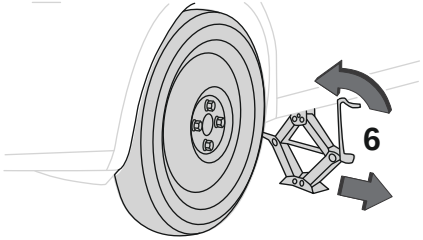


Si le véhicule est équipé de roues en alliage, la roue est maintenue en place par l'appui sphérique **C** de chaque vis.

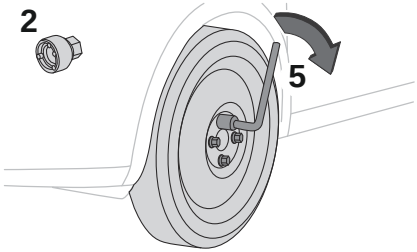


1. Soulever délicatement la roue de secours.
2. Aligner la roue avec le moyeu, en veillant à ce que les trous de la roue soient alignés avec les trous des boulons.
3. Installer les boulons de roue à la main et les serrer partiellement à l'aide de la clé de roue.
4. Effectuer un pré-serrage de la vis antivol avec la clé démonte-roue (**5**) équipée de la douille antivol (**2**).

   Effectuer un pré-serrage des autres vis uniquement avec la clé démonte-roue (**5**).



5. Utiliser le cric pour abaisser lentement le véhicule au sol jusqu'à ce que la roue de secours touche fermement le sol.
6. Replier le cric (**6**) et le dégager.



7. Serrer la vis antivol avec la clé démonte-roue (**5**) équipée de la douille antivol (**2**).

   Serrer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue (**5**).
8. Veiller à ce qu'ils soient bien fixés, mais éviter de trop les serrer.
9. Remonter le cache-boulons de roue sur chacun des boulons (selon équipement).
10. Si le véhicule est équipé de roues en acier, retirer l'enjoliveur.
11. Replacer la roue plate, le cric et les outils dans le coffre.

Après changement d'une roue

La roue crevée ne peut pas être rangée en lieu et place de la roue de secours. La mettre dans le coffre.

AVERTISSEMENT

Avec une roue de secours non standard ou de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Freinage automatique d'urgence, Atténuateur de choc mobile, ...).
Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h (50 mph) ou la distance maximale de 200 km (125 miles).
Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de ce type.
Ne pas remonter l'enjoliveur provenant de la roue crevée.

AVERTISSEMENT

Se rendre chez un concessionnaire ou dans un atelier qualifié.
Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.
Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien pourra dire si le pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé.

Kit de réparation des pneus

Kit de réparation des pneus

Les petits dégâts sur la bande de roulement du pneu peuvent être réparés avec le kit de réparation de pneus.

Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneu pour se rendre dans le garage le plus proche.

Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.
Pour éviter de décharger la batterie du véhicule, il est recommandé d'utiliser le kit de réparation des pneus uniquement lorsque le moteur thermique tourne ou lorsque le moteur électrique est en mode "READY".

REMARQUE

Un dégât situé sur le flanc du pneu ou d'une taille supérieure à 4 mm ne peut pas être réparé avec ce type de kit.

REMARQUE

Le circuit électrique du véhicule permet de brancher le compresseur à la prise 12V pour la durée nécessaire à la réparation du pneu endommagé.

AVERTISSEMENT

Seule la prise de 12 V située **à l'avant** du véhicule peut être utilisée pour le branchement du compresseur.

AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h et ne pas rouler plus de 80 km avec un pneu réparé à l'aide de ce type de kit.
Consulter impérativement le Réseau ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et, si nécessaire, faire changer le pneu.

AVERTISSEMENT

En cas de réglage de la pression d'un ou de plusieurs pneus, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage.

Pour de plus amples informations sur le système de **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Détection de sous-gonflage des pneus ⇨ 234

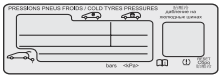
REMARQUE

Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE

La pression de gonflage des pneus est indiquée sur cette étiquette.

Pour plus d'informations sur l'**identification du véhicule**, notamment cette étiquette, se reporter à la rubrique correspondante.

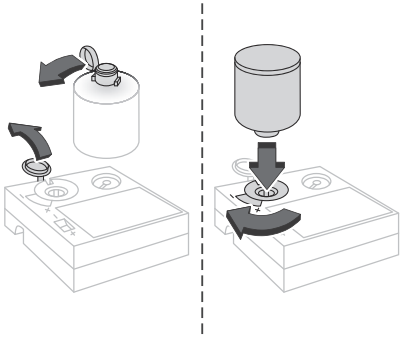


Procédure de réparation des pneus

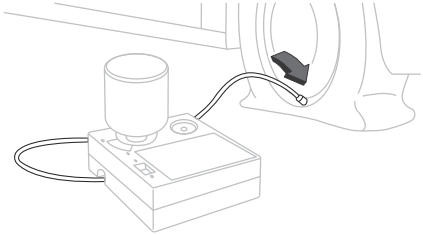
AVERTISSEMENT

Ne pas retirer les corps étrangers (par exemple clou, vis) ayant pénétré dans le pneu.

1. Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.
2. Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, gilet de sécurité…) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
3. Couper le contact.



4. Retirer le bouchon transparent du flacon de produit de colmatage.
5. Soulever le cache de protection avant d'installer le flacon de produit de colmatage sur le compresseur.
6. Retourner le flacon de produit de colmatage et le visser d'un quart de tour sur le compresseur.
7. Retirer le bouchon de la valve du pneu à réparer et le conserver dans un endroit propre.



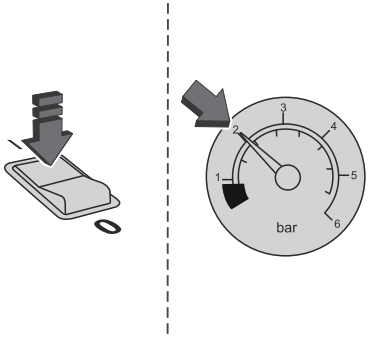
8. Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
9. Raccorder le tuyau du compresseur à la valve du pneu à réparer et serrer fermement.
10. Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "**0**".
11. Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
12. Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.
13. Coller l'autocollant de limitation de vitesse.



⚠ AVERTISSEMENT

L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

14. Mettre le contact.



15. Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "**I**" jusqu'à ce que la pression du pneu atteigne 2 bar. Le produit d'étanchéité est injecté sous pression dans le pneu ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

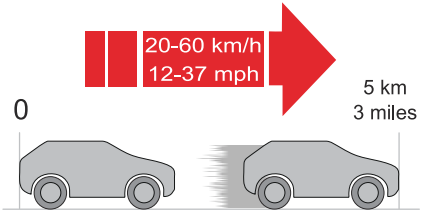
⚠ AVERTISSEMENT

Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout de 7 minutes, le pneu est endommagé ; contactez un concessionnaire ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

16. Basculer l'interrupteur sur la position "**0**".
17. Débrancher la prise électrique du compresseur de la prise 12V du véhicule.
18. Retirer le kit.
19. Replacer le bouchon sur la valve.
20. Retirer puis ranger la bouteille de produit d'étanchéité.

⚠ AVERTISSEMENT

Le produit d'étanchéité est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux. Tenir ce produit hors de portée des enfants.
La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur la bouteille.
Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le Réseau ou à un organisme chargé de sa récupération.
Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.



21. Rouler immédiatement pendant environ 5 kilomètres (3 miles) à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h) (12 et 37 mph), afin de colmater la crevaison.

22. S'arrêter pour vérifier la réparation et contrôler **la pression** à l'aide du kit :

- Si la pression du pneu n'est pas correcte, contacter le Réseau pour faire changer le pneu.
- Si la pression du pneu est correcte, rouler de nouveau pendant environ 5 kilomètres (3 miles) à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h (12 et 37 mph)) ; arrêter le véhicule, puis contrôler de nouveau la pression du pneu à l'aide du kit pour être sûr que la crevaison est réparée.

AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h et ne pas rouler plus de 200 km avec un pneu réparé à l'aide de ce type de kit.

Consulter impérativement le concessionnaire ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et faire changer le pneu.

Contrôle - Réglage de la pression des pneus

Il est possible d'utiliser le compresseur, **sans injection de produit**, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneus.

1. Retirer le bouchon de la valve du pneu, et le conserver dans un endroit propre.
2. Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
3. Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
4. Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "**0**".
5. Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
6. Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.
7. Mettre le contact.
8. Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "**I**" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneus du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.
9. Une fois la pression atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "**0**".
10. Retirer le kit, puis le ranger.
11. Replacer le bouchon sur la valve.

AVERTISSEMENT

Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, c'est que le pneumatique n'est pas réparable ; consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

Démarrage par câbles auxiliaires

Ne jamais démarrer à l'aide d'un chargeur rapide.
Lorsque la batterie d'un véhicule est déchargée, démarrer le moteur à l'aide de câbles auxiliaires de démarrage et de la batterie d'un autre véhicule.

AVERTISSEMENT

Si la batterie tombe en panne (après la fin de la garantie), la remplacer par une batterie de même spécification que celle utilisée dans le véhicule.
Toutes les informations sur la batterie sont disponibles en ligne, sur https://service.dsautomobiles.com/DSddb/

AVERTISSEMENT

Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage.
Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flam-

mes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie. Se laver les mains en fin d'opération.

⚠ AVERTISSEMENT

Batterie gelée

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion !
Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

⚠ AVERTISSEMENT

Boîte de vitesses automatique

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Versions BEV

ⓘ REMARQUE

En cas de batterie d'accessoires déchargée. La mise en route du moteur n'est plus assurée et la charge de la batterie de traction ne peut plus être effectuée.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant toute intervention sur la batterie d'accessoires. Sélectionner le mode **P**, couper le contact, vérifier que le tableau de bord est éteint et que le véhicule n'est pas branché.

⚠ AVERTISSEMENT

Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas utiliser la batterie 12 V pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

Recommandation MHEV

Sur les versions MHEV, la recharge de la batterie 12V permet de démarrer le moteur et de charger la batterie de traction 48V via le convertisseur DC/DC.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas tenter de charger directement le système hybride.

Le système hybride est connecté au réseau de 12 V via le convertisseur DC/DC. Toute opération peut affecter le comportement général du système.

ⓘ REMARQUE

Le système hybride démarre le véhicule, mais une alimentation 12 V est nécessaire. Le démarrage du véhicule peut être impossible pour plusieurs raisons.

⚠ AVERTISSEMENT

Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (par exemple Mode e-Auto).

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser uniquement un chargeur de batterie de 12 V spécifique capable de maintenir 13,5 V avec un courant élevé de 40-50 A (environ 600 W).
Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

Démarrage au moyen de la batterie d'un autre véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de procéder, toujours vérifier qu'il n'y a pas de fuites, de fissures ou de signes évidents de dommages sur la batterie déchargée.

⚠ AVERTISSEMENT

Calculateurs électroniques / Projecteurs LED

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.
Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs ! Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie.
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.
Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.
Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.
Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-glaces, feux, etc.).
Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie, ...).
Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.

ⓘ REMARQUE

Si la batterie 12V est complètement déchargée, les serrures électriques des portes ne fonctionneront pas et empêcheront l'accès au levier d'ouverture du capot.
Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Clés - Verrouillage centralisé inopérant** ⇨ 13.

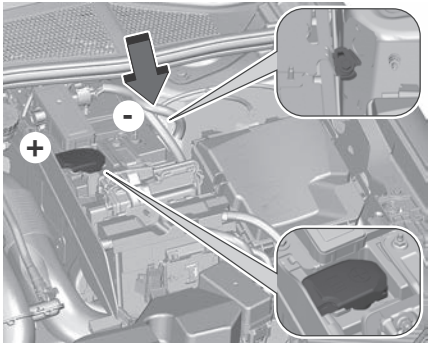
ⓘ REMARQUE

Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

Accès à la batterie 12 V

La batterie 12 V est située sous le capot.

- (+) Borne positive
- (–) Borne négative

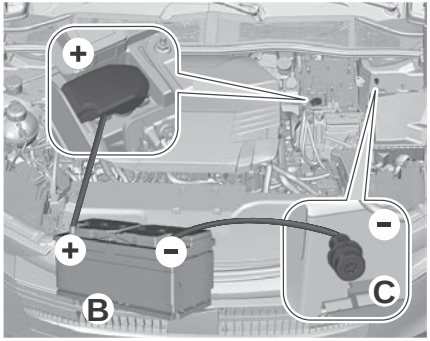


ⓘ REMARQUE

Se reporter à la rubrique "**Compartiment moteur - Ouverture du capot**" ⇨ 263.

Avant de commencer la procédure

1. Pas de flamme nue ni d'étincelles à proximité de la batterie du véhicule.
2. Une batterie déchargée peut commencer à geler à une température de 0°C. Dégeler la batterie gelée avant de raccorder les câbles de démarrage.
3. Utiliser une batterie de démarrage de même tension (12V). Sa capacité (Ah) ne doit pas être trop inférieure à celle de la batterie de véhicule déchargée.
4. Utiliser des câbles auxiliaires de démarrage avec pinces-crocodiles isolées et présentant une section d'au moins et de 16 mm^2.
5. Ne pas débrancher la batterie de véhicule déchargée du réseau de bord.
6. Arrêter les appareils électriques non indispensables.
7. Pendant le démarrage par câbles auxiliaires, ne pas se pencher sur la batterie du véhicule.
8. Veiller à ce que les pinces-crocodiles des câbles auxiliaires de démarrage ne se touchent pas.
9. Les véhicules ne doivent pas se toucher pendant le démarrage à l'aide des câbles auxiliaires.
10. Serrer le frein de stationnement électrique, mettre la boîte automatique sur **P**.



Procédure de démarrage

1. Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
2. Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne **A** (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours **B** ou du booster.
3. Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours **B** ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).
4. Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse **C**.
5. En cas d'utilisation d'un autre véhicule ou d'un chargeur de batterie, démarrer l'appareil et le laisser fonctionner pendant quelques minutes.

Démarrage

1. Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.
2. En versions **ICE**, **PHEV** ou **MHEV**, actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser tourner le moteur. Dans le cas d'un véhicule **BEV**, attendre que le voyant **READY** s'allume avant d'essayer de démarrer le moteur. Si le véhicule ne démarre pas immédiatement, attendre quelques instants avant de réessayer.
3. Au bout de cinq minutes, démarrer l'autre moteur. Les tentatives de démarrages ne doivent pas dépasser 15 secondes avec un intervalle de une minute entre elles.
4. Faire tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes au ralenti avec les câbles branchés.
5. Activer des appareils consommateurs d'électricité, par exemple les phares, la lunette arrière chauffante.
6. Le retrait des câbles se fait exactement dans l'ordre inverse de l'installation.

Déconnexion des fils

1. Débrancher les câbles de secours dans **l'ordre inverse**.
2. Reposer le cache en plastique de la borne (+), selon équipement.
3. Laisser tourner le moteur (véhicule à l'arrêt), au minimum 30 minutes afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

⚠ AVERTISSEMENT

Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (ex. Stop&Start).

Version ICE

Sur les versions ICE, la recharge des 12 V permet de démarrer le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Selon la source d'alimentation :

- Vérifier que le générateur est éteint avant de connecter les câbles.
- Vérifier que le véhicule dépanneur est éteint et qu'il n'est pas en contact avec le véhicule à dépanner.
- Vérifier le bon état des câbles du chargeur.

Versions PHEV/BEV

Si la batterie 12 V est déchargée, il devient impossible de démarrer ou de recharger le véhicule.
Pour les PHEV, le moteur thermique ne peut pas être démarré par la batterie 12 V.

Recharge d'un autre véhicule

La procédure de démarrage d'un autre véhicule est identique à la procédure de "**Démarrage au moyen d'une autre batterie**", du point de vue du véhicule dépanneur.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que la batterie d'alimentation est complètement chargée et dans des conditions de fonctionnement optimales.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que le véhicule à plat peut être démarré par câbles auxiliaires (c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'un véhicule BEV).

Chargeur batterie 12 V

Un chargeur de batterie 12 V est un appareil nomade conçu pour fournir un courant électrique très élevé pendant une courte période afin de démarrer un véhicule lorsque la batterie 12 V est déchargée.
Ne jamais démarrer le véhicule en connectant un chargeur de batterie (également appelé "mainteneur de batterie"), car il convient uniquement aux opérations prolongées de rétablissement de la charge de la batterie ou à son maintien à un niveau optimal, en utilisant une alimentation électrique domestique standard dans un environnement intérieur.

⚠ AVERTISSEMENT

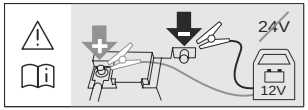
Avant de procéder, toujours vérifier qu'il n'y a pas de fuites, de fissures ou de signes évidents de dommages sur la batterie déchargée.

⚠ AVERTISSEMENT

Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.
Ne jamais inverser les polarités.

⚠ ATTENTION

En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.



ⓘ REMARQUE

Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

Déconnexion - Connexion de la batterie

Afin de maintenir une charge suffisante pour démarrer le véhicule, il est recommandé de déconnecter la batterie 12V si le véhicule reste inutilisé pendant une période prolongée.
Avant de déconnecter la batterie :

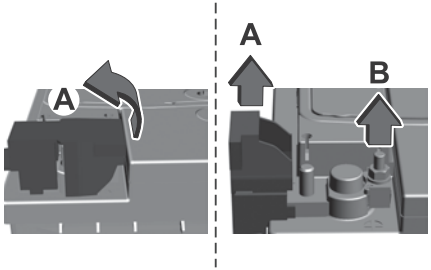
1. Fermer tous les ouvrants (portes, coffre, vitres).
2. Couper tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-glaces, lampes, etc.).
3. Couper le contact et respecter un délai d'attente de 4 minutes.

Après avoir accédé à la batterie, il suffit de débrancher la borne (+).

Cosse de batterie à verrouillage rapide

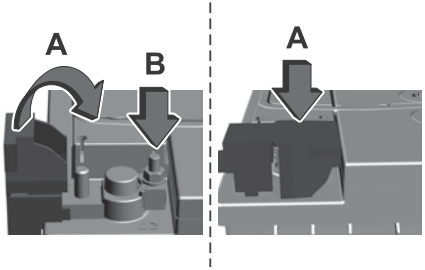
Pour éviter de décharger la batterie en cas de remisage à long terme, il peut être nécessaire de déconnecter la batterie 12 V.

Débranchement de la borne (+)



1. Soulever le cache en plastique **A** de la borne **(+)**.
2. Utiliser une clé ou une douille de 10 mm pour revisser l'écrou **B** et décrocher le couvercle en plastique.
3. Déposer le couvercle en plastique **A** en le soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



1. Reposer le cache en plastique **A** de la borne **(+)**.
2. Utiliser une clé ou une douille de 10 mm pour revisser l'écrou **B**.
3. Fermer le couvercle en plastique **A** des bornes.

Après recharge - redémarrage

Après avoir rebranché la batterie, mettre le contact et attendre au moins 1 minute avant de démarrer le moteur, pour permettre l'initialisation des systèmes électroniques.
Si de légères perturbations subsistent après cette procédure, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.
Il se peut que certains équipements doivent être réinitialisés conformément aux sections pertinentes, notamment :

- Clé électronique
- Toit ouvrant
- Lève-vitres électriques
- Date et heure
- Stations de radio mémorisées

Lorsque le véhicule est suffisamment rechargé, débrancher les câbles et fermer le capot avant de repartir.

Remorquage

REMARQUE

Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.
Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.
Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.
Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.
Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.
Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

AVERTISSEMENT

Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- en panne sur autoroute ou sur voie rapide
- impossibilité de mettre la boîte de vitesses au neutre, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement
- impossibilité de tracter un véhicule à boîte de vitesses automatique, moteur en marche
- remorquage avec deux roues au sol seulement
- véhicule à quatre roues motrices
- absence de barre de remorquage homologuée

AVERTISSEMENT

Véhicules à moteur thermique

Avant de le remorquer, il est impératif de mettre le véhicule en roue libre.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

AVERTISSEMENT

Particularité du remorquage pour véhicules hybrides

Avec les deux roues arrière au sol : ceci est autorisé uniquement sur de courtes distances (environ 15 km/h) et à vitesse réduite (maximum 25 km/h).

Les quatre roues au sol : le véhicule peut être remorqué sur 100 mètres maximum à une vitesse maximale de 10 km/h (boîte de vitesses automatique en mode **N** et **N** affichés sur le tableau de bord).

⚠ AVERTISSEMENT

Véhicules PHEV

Avant toute intervention, contact mis, appuyer sur la pédale de frein et sélectionner le mode **N**, puis couper le système hybride (témoin **READY** éteint).
Faire impérativement appel à un professionnel pour le remorquage du véhicule sur un plateau.

Utiliser l'anneau de remorquage **uniquement** pour dégager le véhicule ou pour l'arrimer dans le cadre du remorquage sur un plateau.

ⓘ REMARQUE

Véhicules BEV

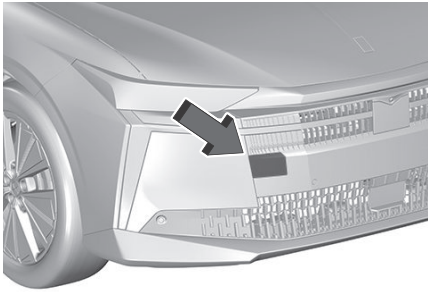
Un véhicule BEV ne peut en aucun cas être utilisé pour le remorquage d'un autre véhicule.
Cependant, il peut être utilisé par exemple dans le cas de sortie d'ornière.

ⓘ REMARQUE

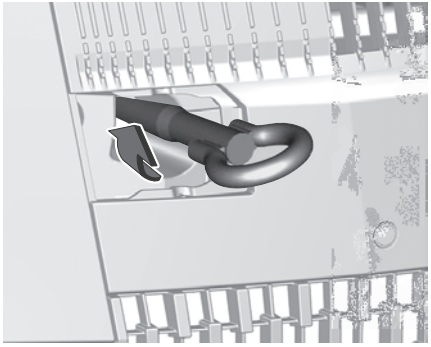
En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau (hors boîte de vitesses manuelle).

Remorquage du véhicule

Pour accéder au pas de vis avant :



1. Dégager le couvercle.
2. Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.



L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage du véhicule ⇨240.
Pour être remorqué :

1. Fixer la barre de remorquage à l'anneau de remorquage.
2. Mettre le contact afin de pouvoir débloquer le volant et actionner les feux stop, l'avertisseur sonore et l'essuie-glace avant.

ⓘ REMARQUE

L'anneau de remorquage ne doit être utilisé que pour le remorquage et non pour récupérer le véhicule enlisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (ex. : freinage, transmission) et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais remorquer le véhicule roues motrices au sol avec le moteur arrêté.

3. Mettre la transmission au point mort avec le moteur en marche.
4. Desserrer le frein de stationnement électrique.
5. Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

⚠ ATTENTION

Désactiver les systèmes d'assistance au conducteur comme le freinage d'urgence actif, sans quoi le véhicule est susceptible de freiner automatiquement pendant le remorquage.

6. Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.
7. Après le remorquage, dévisser l'anneau de remorquage.
8. Remettre le couvercle en place.

⚠ ATTENTION

Rouler lentement. Sans à-coups.
Une force de traction excessive peut endommager le véhicule.

Quand le moteur est arrêté, le freinage et la direction nécessitent de plus grands efforts. Mettre en marche le système de recyclage de l'air et fermer les fenêtres afin d'éviter toute pénétration des gaz d'échappement du véhicule tracteur.

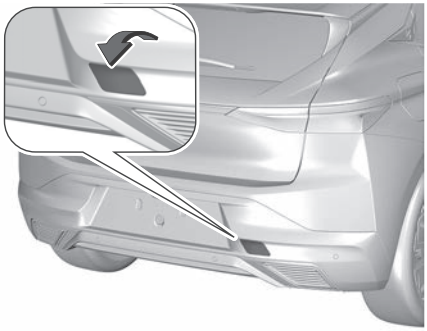
⚠ ATTENTION

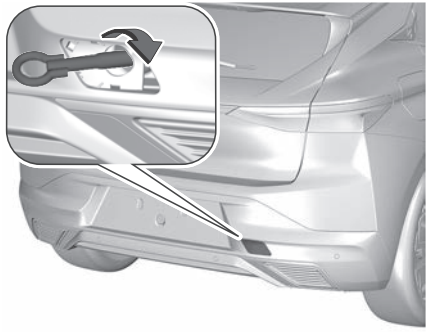
Pour remorquer le véhicule moteur, toujours dégager les roues non motrices du sol.

Remorquage d'un autre véhicule

Pour accéder au pas de vis arrière :

1. Déclippez le couvercle.
2. Tirer le cache vers le bas.



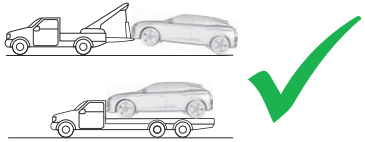


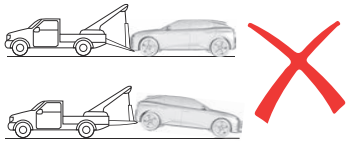
Pour remorquer :

1. Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
2. Installer la barre de remorquage.
3. Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules.
4. Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage du véhicule ⇨ 240.

Contraintes de remorquage





Lors du remorquage d'un véhicule BEV ou d'un véhicule équipé d'une boîte automatique, transporter le véhicule sur une plate-forme ou le remorquer avec les roues avant soulevées. Faire appel à l'assistance d'un atelier qualifié.

REMARQUE

Pour les véhicules AWD, le remorquage n'est pas autorisé et un camion à plateau doit être utilisé.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE

Introduction à la maintenance et à l'entretien du véhicule

Informations générales

Nous vous recommandons d'utiliser les pièces et accessoires d'origine et les pièces homologuées par l'usine correspondant spécifiquement à votre type de véhicule. Nous ne pouvons porter aucun jugement sur la fiabilité d'autres pièces, même s'ils disposent d'un agrément officiel ou autre devait exister, et nous ne pouvons pas non plus en répondre.

⚠ ATTENTION

L'accès à la prise de diagnostic associée à l'électronique embarquée est réservé aux techniciens qualifiés et aux outils agréés.

⚠ ATTENTION

Les bavettes garde-boue peuvent être endommagées lors du transport du véhicule sur un train ou sur une dépanneuse.

Écran grand froid

(Selon pays de commercialisation)

Disponible uniquement pour les véhicules PHEV. Ce dispositif amovible évite l'accumulation de neige au niveau du ventilateur de refroidissement du radiateur.
Il est constitué de deux éléments pour la partie supérieure de la calandre et de deux autres pour la partie inférieure.

ⓘ REMARQUE

En cas de difficulté pour le montage / démontage

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant toute manipulation, s'assurer que le moteur et le ventilateur sont à l'arrêt.

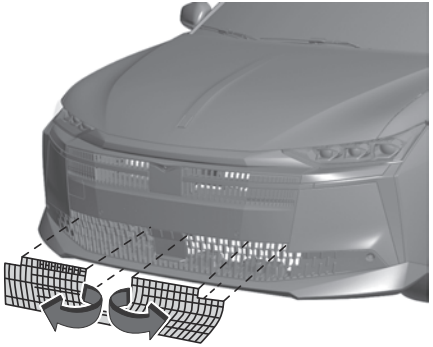
Pose



1. Présenter un des écrans inférieurs du côté correspondant de la grille inférieure du pare-chocs.
2. Engager les pattes extérieures dans le pare-chocs jusqu'à l'enclenchement de tous les clips.
3. Engager les pattes intérieures dans le pare-chocs jusqu'à l'enclenchement de tous les clips.

Répéter les mêmes opérations pour l'autre protection inférieure.

Dépose



1. Insérer un doigt derrière la face interne du panneau.
2. Tirer vers soi pour accompagner le déclippage de l'ensemble.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est impératif de les retirer en cas de :

- Température extérieure supérieure à 10°C.
- Remorquage.
- Vitesse supérieure à 120 km/h (75 mph).

Mise au rebut des véhicules hors d'usage

Des informations sur les centres de reprise des véhicules hors d'usage et leur recyclage sont disponibles sur notre site Web, selon les exigences légales. Ne confier cette tâche qu'à un centre de recyclage agréé.



Informations sur l'entretien

Pour garantir un fonctionnement économique et sûr du véhicule, et pour conserver sa valeur, il est très important que tous les travaux d'entretien soient effectués aux intervalles corrects.
Le dernier plan d'entretien détaillé pour votre véhicule est disponible auprès de votre atelier.
Des conditions de fonctionnement intenses existent si une ou plusieurs des circonstances suivantes se produisent fréquemment : Démarrage à froid, utilisation de l'arrêt / démarrage, comme pour les taxis et véhicules de police, utilisation d'une remorque, conduite en montagne, conduite sur des surfaces routières en mauvais état et sableuses, augmentation de la pollution de l'air, présence de sable dans l'air et haute teneur en poussières, conduite à haute altitude et variations importantes de température.
Dans ces conditions d'utilisation intenses, certains entretiens peuvent être plus souvent nécessaires que l'intervalle d'entretien habituel indiqué dans l'affichage de service. Contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour obtenir des plans d'entretien personnalisés.

Entretien programmé

Contrôles périodiques

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur et en fonction du moteur.
Sinon, les faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utiliser que des produits recommandés par le Constructeur ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes.
Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, le Constructeur sélectionne et propose des produits spécifiques.

Vérification des niveaux des liquides

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur.
Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.
En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau.
La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol.
Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Huile moteur

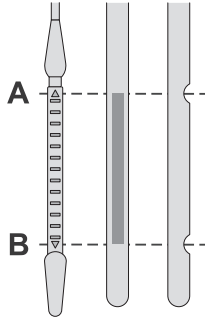
La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle.

Il est normal de faire des appoints d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est préconisé d'effectuer un contrôle, avec appoint si nécessaire, tous les 5 000 km.

Vérification avec la jauge manuelle

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, consulter l'illustration correspondante du compartiment moteur.

1. Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
2. Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.
3. Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères **A (max.)** et **B (min.)**.



Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- supérieur au repère **A** : faire appel à un concessionnaire ou à un atelier qualifié.
- inférieur au repère **B** : faire impérativement l'appoint en huile moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Caractéristiques de l'huile

Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile correspond à la motorisation et est conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès d'un concessionnaire ou d'un atelier qualifié).
L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Appoint en huile moteur

Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, consulter l'illustration du compartiment moteur correspondant.

AVERTISSEMENT

Ne jamais retirer le bouchon de l'orifice de remplissage moteur tournant. Risque de brûlure et d'éclaboussures dans le compartiment moteur.

1. Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
2. Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
3. Compléter le niveau, si nécessaire.
4. Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage et replacer la jauge dans son logement.

AVERTISSEMENT

La jauge doit être complètement enfoncée pour éviter que l'huile ne se répande sur le moteur. Risque d'incendie à l'intérieur du compartiment moteur.

REMARQUE

Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné à la mise du contact n'est pas valable.

Huile moteur ⇨ 261
Liquides et lubrifiants ⇨ 285

Liquide de freins

Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "**MAX**". Sinon, vérifier l'usure des plaquettes de frein.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, consulter le plan d'entretien du constructeur.

AVERTISSEMENT

Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint. Utiliser uniquement du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Liquide de refroidissement moteur

Versions ICE/MHEV/PHEV

Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère "**MAX**" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en dessous du repère "**MIN**", il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.
Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur avant toute intervention.
En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.
Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

Pour les versions BEV

AVERTISSEMENT

Ne pas réaliser d'appoint du liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en dessous du repère "**MIN**", il est impératif de consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Liquide de lave-glace



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.
En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

⚠ AVERTISSEMENT

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire). L'utilisation de vinaigre ou d'autre produit non conçu à cet effet peut endommager irrémédiablement le système de lave-glace.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandés

Utiliser uniquement des produits satisfaisant les spécifications recommandées.

⚠ AVERTISSEMENT

Les produits sont dangereux et peuvent être toxiques. Manipuler avec précaution. Lire attentivement les informations fournies sur les bidons.

Huile moteur

L'huile moteur est identifiée par sa qualité et par sa viscosité. Lors du choix de l'huile moteur à utiliser, la qualité est plus importante que la viscosité. La qualité de l'huile garantit, par exemple la propreté du moteur, la protection contre l'usure et le contrôle du vieillissement de l'huile, alors que la classe de viscosité définit la capacité d'écoulement de l'huile sur une certaine plage de températures.
Utiliser l'huile moteur adéquate indiquée sur la fiche du plan d'entretien remise par le concessionnaire vendeur.

Appoint d'huile moteur

REMARQUE

En cas d'épandage d'huile moteur, l'essuyer et évacuer conformément aux règles en vigueur.

Les huiles moteur de différentes marques et différents fabricants peuvent être mélangées sous réserver de respecter les critères d'huile moteur spécifiés en termes de qualité et de viscosité.
L'utilisation d'huiles moteur classées uniquement ECA pour tous les moteurs à essence est interdite, car le moteur risquerait d'être endommagé dans certaines conditions de fonctionnement.

Additifs supplémentaires d'huile moteur

L'utilisation d'additifs supplémentaires d'huile moteur peut entraîner des dégâts et rendre la garantie caduque.

REMARQUE

Afin de préserver la fiabilité du moteur et du système de contrôle des émissions, ne jamais utiliser d'additifs dans l'huile moteur.

Degrés de viscosité d'huile moteur

Les classes de viscosité SAE définissent la capacité d'écoulement d'une huile. L'huile multigrade est représentée par deux chiffres, par exemple SAE 5W-30. Le premier chiffre, suivi d'un W, indique la viscosité à basse température et le second chiffre, la viscosité à haute température.
Vérification des niveaux de liquide ⇨ 259
Liquides et lubrifiants ⇨ 285

Liquide de lave-glace

Utiliser uniquement du liquide de lave-glace agréé pour le véhicule pour éviter d'endommager les balais d'essuie-glace, la peinture, les pièces en plastique et en caoutchouc. Consulter un atelier qualifié.

Liquides de frein et d'embrayage

Au fil du temps, le liquide de frein absorbe l'humidité, ce qui réduit l'efficacité du freinage.
Le liquide de frein doit donc être remplacé à l'intervalle spécifié.

Utiliser uniquement du liquide de frein approuvé pour le véhicule. Consulter un atelier qualifié.

Liquide de refroidissement antigel

Utiliser uniquement un liquide de refroidissement antigel approuvé pour le véhicule. Consulter un atelier qualifié.
Le système est rempli en usine avec un liquide de refroidissement conçu pour offrir une excellente protection contre la corrosion ainsi que le gel à des températures allant approximativement jusqu'à -28 °C. Dans les régions froides à très basses températures, le liquide de refroidissement rempli en usine offre une protection contre le gel à des températures allant jusqu'à -37 °C. Cette concentration doit être maintenue toute l'année. L'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement dont le but est de procurer une protection supplémentaire contre la corrosion ou d'assurer l'étanchéité en cas de petites fuites peut provoquer des problèmes de fonctionnement. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences liées à l'utilisation d'additifs supplémentaires.

Compartiment moteur

Le moteur représenté est un exemple donné à titre indicatif.
Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :

- Filtre à air.
- Jauge d'huile moteur.
- Remplissage de l'huile moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Circuit de gazole

Ce circuit est sous très haute pression.
Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Accès au compartiment moteur

Pour plus d'informations sur le **capot actif**, se reporter à la rubrique correspondante.

⚠ AVERTISSEMENT

Intervention dans le compartiment moteur

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !

⚠ AVERTISSEMENT

Stop & Start/Mode e-Auto.

Avant toute intervention sous le capot moteur, couper impérativement le contact pour éviter tout risque de redémarrage automatique du moteur.
Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !



⚠ AVERTISSEMENT

Versions PHEV/BEV

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact, vérifier que le témoin READY est éteint au combiné et débrancher le pistolet du connecteur de charge si celui-ci est branché.



⚠ AVERTISSEMENT

Moteur chaud, manipuler avec précaution la commande extérieure et la béquille de capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée.
Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture.
Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

⚠ AVERTISSEMENT

Refroidissement du moteur à l'arrêt

Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.

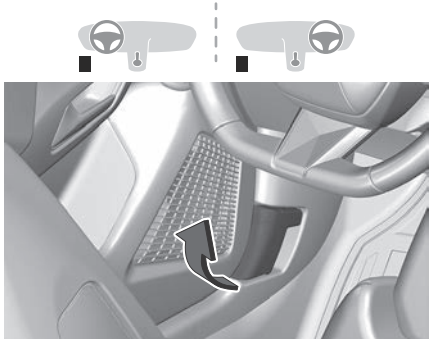
Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur !

REMARQUE

L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture tant que la porte avant gauche est fermée.

Ouverture

1. Ouvrir la porte conducteur (pour les versions à conduite à gauche) ou la porte passager (pour les versions à conduite à droite).
2. Tirer vers soi la commande, située côté gauche sous le tableau de bord.



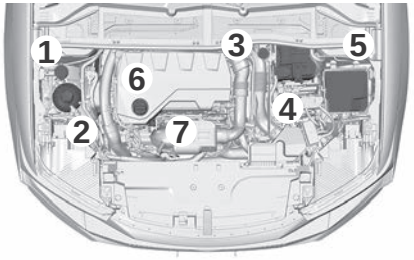
3. Lever le crochet de sécurité et soulever le capot. Deux béquilles ouvrent et maintiennent le capot ouvert.



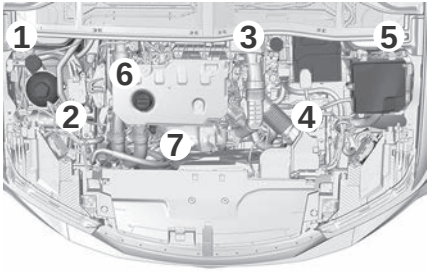
Fermeture

1. Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.
2. S'assurer que le capot est complètement fermé et qu'il n'est pas seulement fixé par le dispositif de verrouillage en essayant de l'ouvrir. S'il n'est pas parfaitement fermé, ne pas essayer d'enfoncer le capot, mais l'ouvrir et répéter la procédure.

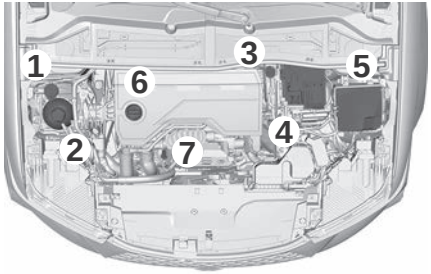
Moteur ICE / PHEV



Moteur Diesel

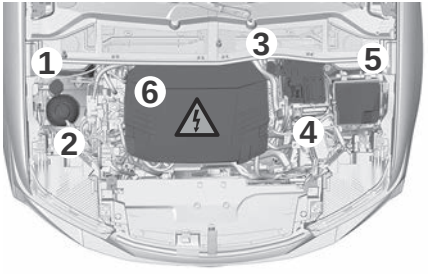


Moteur MHEV



1 Réservoir du liquide de lave-glace
2 Réservoir du liquide de refroidissement du moteur
3 Réservoir du liquide de frein
4 Batterie / Fusibles
5 Boîte à fusibles
6 Bouchon de remplissage d'huile moteur
7 Jauge d'huile moteur

Moteur BEV



1 Réservoir du liquide de lave-glace
2 Réservoir du liquide de refroidissement (niveau uniquement)
3 Réservoir du liquide de frein
4 Batterie / Fusibles
5 Boîte à fusibles
6 Circuit électrique 400 V

Pour plus d'informations sur le **Système de charge (Électrique)**, consulter la rubrique correspondante ⇨ 158.

Contrôle du niveau d'huile

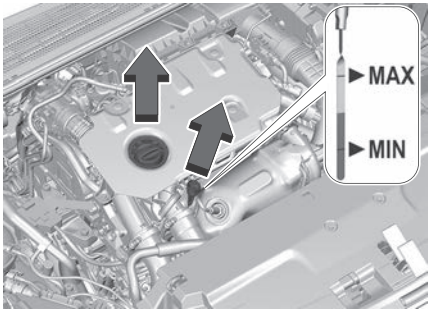
Contrôler régulièrement le niveau d'huile moteur afin de protéger le moteur contre toute détérioration. Veiller à ce que l'huile moteur utilisée respecte les valeurs spécifiées.
La consommation maximale d'huile moteur est de 0,6 l par 1000 km.

Contrôle à effectuer uniquement lorsque le véhicule est à l'horizontale. Le moteur doit avoir atteint sa température de fonctionnement et être arrêté depuis au moins cinq minutes.
Pour vérifier le niveau d'huile, se reporter à ⇨ 259

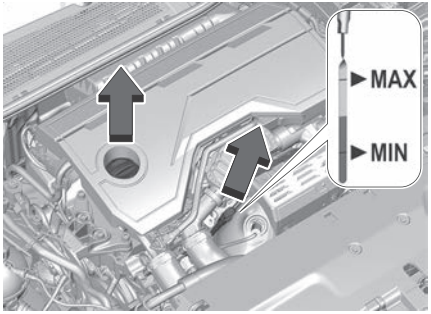
⚠ ATTENTION

Il incombe au propriétaire de veiller à maintenir le niveau correct d'huile de qualité appropriée dans le moteur.

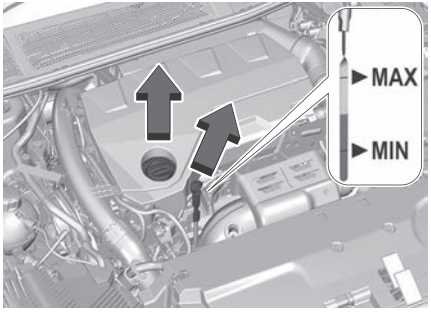
Version diesel



Version MHEV



Version ICE/MHEV



Extraire la jauge de niveau d'huile, l'essuyer, la réinsérer complètement, l'extraire à nouveau et lire le niveau d'huile moteur.
En fonction du moteur, différentes jauges d'huile sont utilisées.

⚠ AVERTISSEMENT

Introduire la jauge à fond contre la poignée. Vérifier que de l'huile moteur ne s'est pas infiltrée dans le compartiment moteur, car cela augmenterait le risque d'incendie.

Lorsque le niveau d'huile moteur est descendu sous le repère **MIN**, faire l'appoint d'huile moteur.

Nous recommandons d'utiliser une huile moteur de même qualité que celle utilisée lors de la dernière vidange.

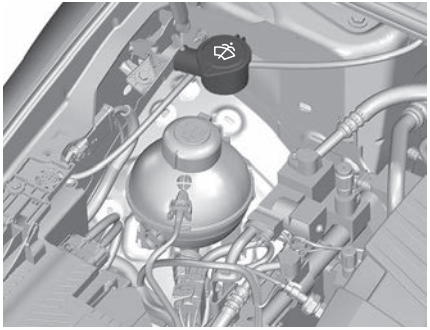
Le niveau d'huile moteur ne doit pas dépasser le repère **MAX** de la jauge.

⚠ ATTENTION

Un excès d'huile moteur doit être vidangé ou aspiré. Si l'huile dépasse le niveau maximum, ne pas faire démarrer le véhicule et s'adresser à un atelier.

Remettre le bouchon droit et le serrer.
Liquides et lubrifiants ⇨ 285
Fluides et lubrifiants recommandés ⇨ 261

Appoint en liquide lave-glace

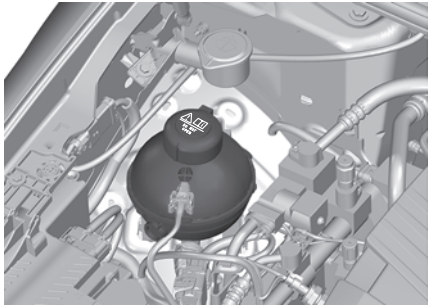


Remplir avec de l'eau propre mélangée d'une quantité adéquate de produit de lave-glace homologué contenant de l'antigel.

⚠ ATTENTION

Seul le liquide de lave-glace avec une concentration suffisante d'antigel offre une protection à basse température ou en cas de chute soudaine de température.

Appoint en liquide de refroidissement



Version BEV

Le niveau du liquide de refroidissement du système de traction doit être vérifié lorsque le moteur est froid et doit se situer entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir.
Ne pas tenter d'ouvrir le bouchon soi-même pour éviter des brûlures et/ou des dommages au circuit de refroidissement et aux composants électroniques.

⚠ ATTENTION

L'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur inadéquat peut causer de graves dommages à la batterie haute tension. Seuls des mécaniciens expérimentés sont autorisés à ouvrir le réservoir de liquide de refroidissement et à faire l'appoint de liquide de refroidissement.

Versions ICE et hybrides 48 V

Le liquide de refroidissement rempli à l'usine offre une protection contre le gel allant jusqu'à environ -37°C.

⚠ ATTENTION

Un niveau insuffisant de liquide de refroidissement peut provoquer des dommages au moteur.

⚠ ATTENTION

N'employer que du produit antigel homologué.

Si le système de refroidissement est froid, le niveau de liquide de refroidissement doit se trouver au-dessus du repère **MIN**. Faire l'appoint si le niveau est bas.

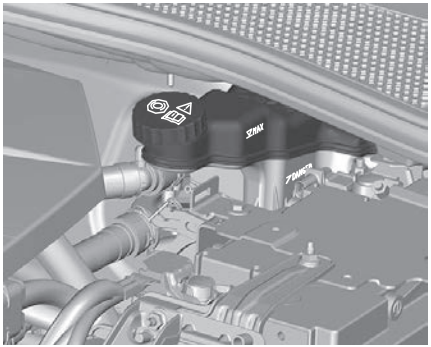
⚠ AVERTISSEMENT

Laisser refroidir le moteur avant d'ouvrir le bouchon. Ouvrir délicatement le bouchon, en laissant la pression s'échapper lentement.

Pour faire l'appoint, utiliser un mélange 1:1 de concentré de liquide de refroidissement recommandé et d'eau de ville propre. Si du concentré de liquide de refroidissement n'est pas disponible, utiliser de l'eau de ville propre. Serrer fermement le bouchon. Faire contrôler la concentration de liquide de refroidissement et faire remédier à la cause de la perte de liquide de refroidissement par un atelier qualifié.

Contrôle du liquide de frein

Selon le style de conduite, l'usure des freins peut varier de façon importante.
L'usure des freins peut augmenter lorsque le véhicule parcourt de petites distances, par exemple en ville.



Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule. Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.
Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères **MIN** et **MAX**. Si le niveau de liquide est en dessous du niveau **MIN**, contacter un atelier qualifié.
Une fois que des garnitures de frein neuves ont été montées, ne pas effectuer de freinage d'urgence inutile pendant les premiers déplacements.

Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.
Pour plus d'informations sur la vérification de l'état d'usure des disques de freins, consulter le Réseau ou un atelier agréé.

⚠ AVERTISSEMENT

Le liquide de frein est toxique et corrosif. Éviter tout contact avec les yeux, la peau, les tissus et les surfaces peintes. En cas de contact accidentel, laver immédiatement les pièces concernées avec de l'eau et du savon doux. Rinser ensuite soigneusement. Appeler immédiatement un médecin en cas d'ingestion.

⚠ AVERTISSEMENT

Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée.

Batterie de 12 V

La batterie du véhicule ne nécessite aucun entretien, à condition que le style de conduite adopté garantisse une charge suffisante de la batterie. Les petits trajets et les démarrages fréquents peuvent entraîner la décharge de la batterie. Éviter d'utiliser les consommateurs électriques non indispensables.



Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.
Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de quatre semaines, la batterie peut se décharger. Débrancher la cosse de la borne négative de la batterie du véhicule.
Ne brancher et débrancher la batterie que quand le contact est coupé.

Remplacement de la batterie du véhicule

Si nécessaire, remplacer la batterie 12 V par une autre batterie d'origine présentant les mêmes caractéristiques. Suivre les instructions du fabricant de la batterie pour l'entretien.

ⓘ REMARQUE

Le non-respect des instructions fournies dans cette section peut entraîner une désactivation ou une perturbation du système Stop-Start.

Lors du remplacement de la batterie du véhicule, s'assurer qu'il n'y a pas de trous de ventilation ouverts à proximité de la borne positive. Si un trou de ventilation est ouvert dans cette zone, il doit être obturé par un capuchon borgne et la ventilation à proximité de la borne négative doit être ouverte.
Veiller à toujours faire remplacer la batterie par une batterie de même type.
La batterie du véhicule doit être remplacée par un atelier.

Vérification des connexions

Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.

Recharge de la batterie du véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

Sur les véhicules dotés du système Stop & Start, s'assurer que le potentiel de charge ne dépasse pas 14,6 V si un chargeur de batterie est utilisé.
Dans le cas contraire, la batterie du véhicule peut être endommagée.

Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb).
Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères.
Déposer les batteries usées dans un point de collecte spécial.

Symboles

Les symboles de sécurité suivants sont visibles sur la batterie 12 V :



Pas d'étincelles ni de flammes nues, interdit de fumer.



Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent provoquer la cécité et des blessures



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou provoquer de graves brûlures



Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation



Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie

Lavage des moteurs

⚠ AVERTISSEMENT

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

Entretien du véhicule

Remplacement des balais d'essuie-glace

Position d'entretien des balais d'essuie-glace

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les balais du pare-brise.

⚠ ATTENTION

Ne **JAMAIS** essayer de déplacer les essuie-glaces manuellement. Cela peut causer des dommages permanents au mécanisme.

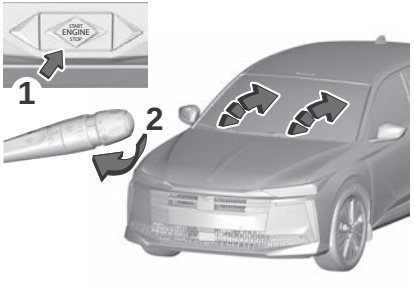
ⓘ REMARQUE

Pour conserver l'efficacité des essuie-glaces à balais plats, il est conseillé de :

- les manipuler avec précaution
- les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse
- ne pas les utiliser pour maintenir un morceau de carton contre le pare-brise
- les remplacer dès les premiers signes d'usure

Avant démontage d'un balai d'essuie-glace avant

1. Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-glace positionne les balais verticalement.
2. Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

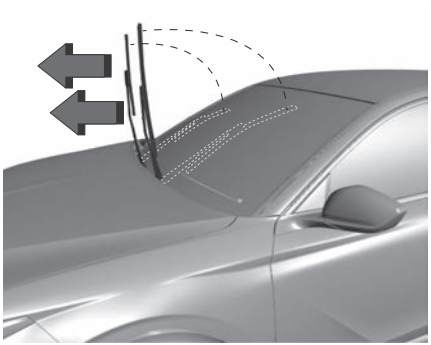


Après remontage d'un balai d'essuie-glace avant

Pour remettre les balais dans leur position initiale après intervention, mettre le contact et manœuvrer la commande.

Démontage / Remontage à l'avant

1. Effectuer ces opérations de changement de balais en se plaçant côté conducteur.
2. En commençant par le balai le plus éloigné de soi, saisir chaque bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.



⚠ AVERTISSEMENT

Faire attention à ne pas saisir le bras au niveau du gicleur.
Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irrémédiables.
Ne pas les dégager en les faisant bouger.
Risque de détérioration du pare-brise.

3. Nettoyer le pare-brise à l'aide d'un liquide lave-glace.

ⓘ REMARQUE

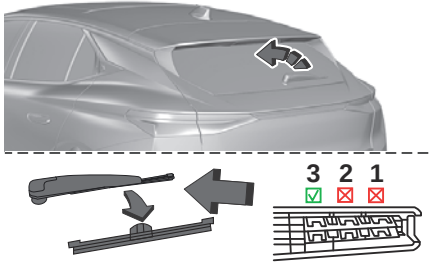
Ne pas appliquer de produits déperlants du type « Rain X ».

⚠ ATTENTION

Ne pas claquer les bras d'essuie-glace sur le pare-brise. Cela peut endommager les balais et le pare-brise.

4. Déclipper le balai usé le plus proche de soi et le retirer.
5. Installer le nouveau balai et le clipper.
6. Répéter la procédure pour l'autre balai.
7. En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

Dépose/repose à l'arrière



1. Saisir le bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.
2. Nettoyer la lunette arrière à l'aide d'un liquide lave-glace.
3. Repérer la position du bras sur laquelle est fixé le balai.
4. Déclipper le balai usé en le tirant vers la lunette et le retirer.
5. Installer le nouveau balai sur la même position du bras et le clipper.
6. Saisir de nouveau le bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'à la lunette arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire attention à ne pas se tromper de position lors du montage - Risque de détérioration !

Remplissage d'AdBlue® (liquide d'échappement)

Une alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint.

Pour plus d'informations sur les Indicateurs et notamment sur les indicateurs d'autonomie d'**AdBlue®**, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour éviter l'immobilisation réglementaire du véhicule, il est impératif d'effectuer le remplissage du réservoir d'**AdBlue®**.

Filtre à air d'habitacle



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

REMARQUE

Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Filtre à huile moteur



Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

Filtre à air moteur



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

Filtre du compartiment



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

REMARQUE

Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Plaquettes de frein



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances.

Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule. Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

REMARQUE

Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

Usure des disques de frein



Pour plus d'informations sur la vérification de l'état d'usure des disques de freins, consulter le Réseau ou un atelier agréé.

Frein de stationnement électrique



Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier. Néanmoins, en cas de problème, ne pas hésiter à le faire vérifier par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

REMARQUE

Pour plus d'informations sur le **Frein de stationnement électrique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Amortisseurs



Des amortisseurs usés sont difficilement repérables par l'utilisateur. Or, ils influencent fortement l'efficacité du freinage et la tenue de route.

Un contrôle régulier par le réseau agréé est nécessaire pour assurer la sécurité et le confort de conduite.

Kits de distribution et d'accessoires



Les kits de distribution et d'accessoires sont sollicités dès la mise en route du moteur et jusqu'à son arrêt complet. Il est normal qu'ils s'usent au fil du temps.

Un kit de distribution ou d'accessoires défectueux peut altérer le moteur et le mettre hors d'usage. Respecter la préconisation de remplacement donnée en kilomètres parcourus ou en temps, au premier des deux termes atteint.

Boîte de vitesses automatique



La transmission est sans entretien (pas de vidange).

Fusibles

Boîte à fusibles

Un fusible défectueux doit être remplacé par un atelier qualifié.

DANGER

Remplacement d'un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le remplacement d'un fusible par un tiers peut entraîner un dysfonctionnement grave du véhicule.

REMARQUE

Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels.
Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le réseau agréé.

ATTENTION

Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non homologués et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

Remplacement des ampoules

REMARQUE

Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

AVERTISSEMENT

Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

- **Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant.**
- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
- En utilisant le lavage haute pression sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée la lance sur les projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

AVERTISSEMENT

Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



AVERTISSEMENT

Remplacement de ce type de lampes

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié. Ne pas toucher aux projecteurs à technologie LED ou Full LED - Risque d'électrocution !

AVERTISSEMENT

Le changement d'une lampe doit se faire impérativement contact coupé et projecteur / feu éteint depuis plusieurs minutes - Risque de brûlure grave ! Ne pas toucher directement la lampe avec les doigts, utiliser des chiffons non pelucheux.
Il est impératif de n'utiliser que des lampes de type anti-ultraviolet (UV) afin de ne pas détériorer le projecteur.
Toujours remplacer une lampe défectueuse par une lampe neuve ayant les mêmes références et caractéristiques. Pour éviter un déséquilibre de l'éclairage, remplacer les lampes par paire.

REMARQUE

Remontage des feux. Effectuer les opérations dans l'ordre inverse du démontage.

AVERTISSEMENT

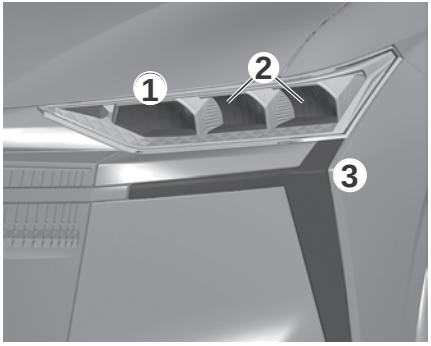
Ouverture du capot / Accès aux lampes. Moteur chaud, intervenir avec précaution - Risque de brûlure !

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur - Risque d'étranglement !

REMARQUE

Ampoules à halogène (Hx). Afin de garantir une bonne qualité d'éclairage, vérifier que l'ampoule est correctement positionnée dans son logement.

Feux avant

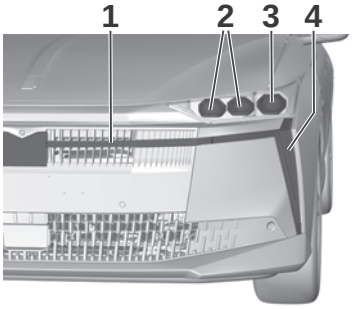


1 Feu de route

2 Feu de croisement

3 Feu de jour/Feu de position/Clignotant

Phares MATRIX LED™



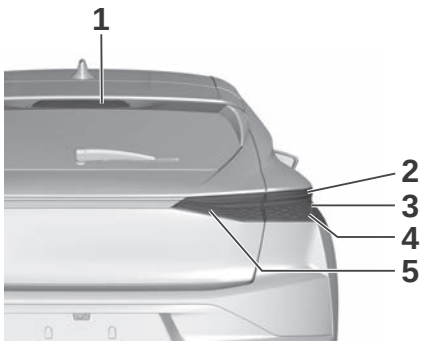
1 Calandre lumineuse / Logo DS

2 Feu de croisement

3 Feux de croisement / Feux de route avec fonction Matrix Beam

4 Feu de jour / Feu de position / Clignotant

Feux arrière



1 Troisième feu stop

2 Clignotants

3 Feu de recul

4 Feux stop - Feux de position latéraux

5 Feu antibrouillard arrière

Pneus et roues

Informations sur la sécurité des pneus

Les informations relatives à la sécurité des pneus couvrent les aspects suivants :

- Marquage des pneus
- Numéros d'identification des pneus
- Terminologie et définitions relatives aux pneus
- Pression et charge des pneus

Marquage des pneus / Désignations

Par exemple, **215/65 R17 96H**

215 largeur des pneus (mm)

65 rapport de section (hauteur du pneu sur largeur du pneu) (%)

R type de carcasse : Radiale

RF Type : RunFlat

17 diamètre des jantes (pouces)

96 indice de capacité de charge par exemple : 96 correspond à 710 kg

H indicatif de vitesse

Indicatif de vitesse

Q jusqu'à 160 km/h

S jusqu'à 180 km/h

T jusqu'à 190 km/h

H jusqu'à 210 km/h

V jusqu'à 240 km/h

O jusqu'à 270 km/h

Choisir un pneu approprié à la vitesse maximale du véhicule.

La vitesse maximale peut être atteinte avec le poids à vide avec conducteur (75 kg) plus une charge utile de 125 kg. Des équipements optionnels peuvent réduire la vitesse maximale du véhicule.

Indice de charge (capacité)

75 = 387 kg	**95** = 690 kg
76 = 400 kg	**96** = 710 kg
77 = 412 kg	**97** = 730 kg
78 = 425 kg	**98** = 750 kg
79 = 437 kg	

La capacité peut être inférieure, en fonction de la pression de gonflage des pneus prescrite pour le véhicule. L'indice de charge reste le même et ne dépend pas de la pression d'utilisation.

Pneus directionnels

Les pneus directionnels doivent être montés de telle sorte qu'ils tournent dans le bon sens de rotation. Le sens de rotation correct est reconnaissable au symbole (par exemple une flèche) placé sur le flanc du pneu.

Plaque d'information sur les pneus et le chargement

L'étiquette d'information sur la pression des pneus située sur le montant B gauche indique les pneus d'origine et les pressions correspondantes.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.
Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.
Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus. Une pression trop basse pourrait provoquer une surchauffe considérable et l'endommagement interne du pneu, avec pour conséquence le décollement de la bande de roulement et même l'éclatement du pneu à vitesses élevées.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour des pneus spécifiques, la pression de gonflage recommandée dans le tableau de pression des pneus peut dépasser la pression maximale des pneus indiquée sur le pneu. Ne jamais dépasser la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu.

Pneus hiver

Les pneus hiver améliorent la sécurité de conduite à des températures inférieures à 7°C et devraient donc être montés sur toutes les roues.

Disposer l'autocollant de vitesse dans le champ de vision du conducteur selon la réglementation du pays.
Toutes tailles de pneus sont permises comme pneus hiver.



Les pneus hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

Pression des pneus

Vérifier la pression des pneus (à froid) au moins tous les 14 jours et avant chaque long voyage.
Ne pas oublier la roue de secours (le cas échéant). Cela vaut également pour les véhicules avec système de surveillance de la pression des pneus.
L'étiquette des pneus indique les pressions de gonflage à vide et en charge. Elle est collée au niveau de la porte côté conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours rouler avec chaque pneu gonflé à la pression de gonflage à froid recommandée.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.
Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres (6 miles) à plus de 50 km/h (31 mph), ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.
La pression des pneus dépend de la température des pneus. Pendant la conduite, la pression et la température des pneus augmentent. La pression augmente de près de 10 kPa pour une augmentation de température de 10°C. Cet élément doit être pris en compte lors de la vérification de pneus chauds.
Les valeurs de pression des pneus données sur l'étiquette d'information et dans le tableau de pression des pneus sont valables pour les pneus à froid, c'est-à-dire à 20°C.
Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.
Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence défavorablement la sécurité, la tenue de route, le confort routier et la consommation et augmente l'usure des pneus.
La pression des pneus change selon les différentes options. Pour obtenir une valeur de pression des pneus correcte, appliquer la procédure ci-après :

- identifier l'appellation du moteur
- identifier les pneus correspondants

Les tableaux de pression des pneus indiquent toutes les combinaisons de pneus possibles.
Pour les pneus homologués pour le véhicule, consulter le certificat de conformité CEE fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.
Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des

pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

⚠ AVERTISSEMENT

Le surgonflage réduit la capacité d'un pneu à amortir les chocs. Les objets sur la route et les nids-de-poule peuvent causer des dommages qui entraînent une défaillance des pneus. Des pneus surgonflés ou sous-gonflés peuvent affecter la tenue de route du véhicule et peuvent céder soudainement, entraînant une perte de contrôle du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

La pression des pneus doit être vérifiée à froid. Si, pour une raison quelconque, il est nécessaire de vérifier la pression avec des pneus chauds, ne pas réduire la pression même si elle est supérieure à la valeur prescrite, mais répéter le contrôle lorsque les pneus sont froids.

⚠ AVERTISSEMENT

Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.

⚠ AVERTISSEMENT

Des pressions de pneus inégales peuvent entraîner des problèmes de direction. Il existe un risque de perte de contrôle du véhicule. Une pression inégale des pneus d'un côté à l'autre du véhicule peut entraîner une dérive du véhicule vers la droite ou la gauche.

Profondeur de sculpture

Contrôler régulièrement la profondeur des sculptures.
Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas dépasser un écart de plus de 2 mm entre les profondeurs de sculpture de pneus d'un même essieu.



La profondeur minimale de sculpture légalement autorisée (1,6 mm) est atteinte lorsque le profil est usé jusqu'au repère d'usure (TWI = Tread Wear Indicator). La position des repères d'usure est indiquée par des marques sur les flancs du pneu.
Si l'usure est plus importante à l'avant qu'à l'arrière, permuter régulièrement les roues avant avec les roues arrière. En cas de monte de pneus directionnels, s'assurer que le sens de rotation des roues reste le même.
Les pneus vieillissent même sans rouler.
Il est recommandé de remplacer les pneus tous les 6 ans.

Tailles de pneus et de jantes autorisées

En cas d'utilisation d'une taille de pneus autre que celle montée d'origine, il faut, le cas échéant, reprogrammer le système de détection de sous-gonflage des pneus et procéder à d'autres modifications du véhicule.
L'utilisation de roues et de pneus de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneus, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.
Le montage de pneus différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC.
Faire remplacer l'étiquette d'indication de pression des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule.

Chaînes à neige

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule au freinage.

⚠ AVERTISSEMENT

Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant.
Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

REMARQUE

Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneus d'origine	Taille de maillon maximum
215/65 R17	9 mm
225/55 R18	9 mm
205/55 R19	9 mm
245/40 R20	Polaire PSGB 120

Pour plus d'informations, contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Conseils d'installation

1. Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
2. Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
3. Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
4. Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
5. Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

REMARQUE

Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneus du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

Changement d'une roue

Se référer au chapitre "Mise sur cric du véhicule et changement de roue" dans la section "En cas d'urgence".

Remisage du véhicule

Remisage de longue durée

Si le véhicule doit être remisé pendant plusieurs mois :

1. Laver le véhicule.
2. Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
3. Nettoyer et protéger les parties métalliques brillantes à l'aide de produits spéciaux disponibles dans le commerce.
4. Saupoudrer du talc sur les balais en caoutchouc d'essuie-glace du pare-brise et de la lunette arrière et les soulever de la vitre.
5. Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
6. Recouvrir le véhicule d'une toile ou d'une feuille de plastique perforée, en veillant particulièrement à ne pas endommager la surface peinte en entraînant la poussière qui pourrait s'y être accumulée. Ne pas utiliser de feuilles de plastique compactes qui ne permettent pas à l'humidité de s'évaporer de la surface du véhicule.
7. Désactiver le système d'alarme du véhicule (selon équipement)
8. Vider le réservoir de liquide de lave-glace.
9. Vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement. Ne pas vidanger le système de refroidissement.
10. Vérifier l'état de charge de la batterie conventionnelle tous les 30 jours.

REMARQUE

En cas de remisage de longue durée, les rétroviseurs extérieurs restent rabattus. Ils se déploient uniquement au démarrage du moteur.

Remisage de longue durée d'un véhicule hybride- électrique

Si le véhicule doit être remisé pendant plusieurs mois :

1. Laver et lustrer le véhicule.
2. Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
3. Nettoyer et protéger les parties métalliques brillantes à l'aide de produits spéciaux disponibles dans le commerce.
4. Saupoudrer du talc sur les balais en caoutchouc d'essuie-glace du pare-brise et de la lunette arrière et les soulever de la vitre.
5. Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
6. Recouvrir le véhicule d'une toile ou d'une feuille de plastique perforée, en veillant particulièrement à ne pas endommager la surface peinte en entraînant la poussière qui pourrait s'y être accumulée. Ne pas utiliser de feuilles de plastique compactes qui ne permettent pas à l'humidité de s'évaporer de la surface du véhicule.
7. Désactiver le système d'alarme du véhicule (selon équipement)
8. Vider le réservoir de liquide de lave-glace.
9. Vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement. Ne pas vidanger le système de refroidissement.
10. Vérifier l'état de charge de la batterie conventionnelle tous les 30 jours. La charge de la batterie haute tension peut diminuer progressivement lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Il faut donc éviter les séjours prolongés avec un état de charge proche de zéro. Si possible, surveiller le niveau de charge et éviter qu'il n'atteigne des niveaux trop bas. Suivre ces avertissements même pour des séjours de moins d'un mois (quelques semaines)
11. Amener la batterie haute tension à un niveau de charge proche de 100 %.
12. Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge.
13. Faire fonctionner le système de climatisation pendant au moins 5 minutes, en réglant l'air extérieur et le ventilateur à la vitesse maximale. Cette opération assurera une lubrification appropriée du système, réduisant ainsi le risque d'endommager le compresseur lors de la remise en service du système.
14. Garer le véhicule dans un endroit sec et bien ventilé et ouvrir légèrement les vitres. Enclencher la première ou engager **P**. Caler le véhicule pour l'empêcher de rouler.
15. Ne pas serrer le frein de stationnement électrique.
16. Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.

REMARQUE

En cas de remisage de longue durée, les rétroviseurs extérieurs restent rabattus. Ils se déploient uniquement au démarrage du moteur.

Jusqu'à quatre semaines

Brancher le câble de charge.

Quatre semaines à douze mois

1. Décharger la batterie haute tension jusqu'à ce qu'il reste 30% sur le témoin d'autonomie de batterie (symbole de batterie) du combiné d'instruments.
2. Ne pas brancher le câble de charge.
3. Toujours entreposer le véhicule dans un endroit où la température se situe entre −10°C et 30°C.
4. Le stockage du véhicule par des températures extrêmes peut endommager la batterie haute tension.
5. Déposer le câble noir négatif (−) de la batterie 12 V du véhicule et fixer un chargeur aux cosses de la batterie du véhicule ou bien garder les câbles de la batterie 12 V du véhicule connectés et charger depuis les cosses positive (+) et négative (−) dans le compartiment moteur.
6. Tous les trois mois, vérifier l'état de charge de la batterie. Si l'état de charge est inférieur à 30 pour cent, recharger la batterie à 30 pour cent.

Carrosserie - Entretien extérieur

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques !
Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.

REMARQUE

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique ainsi qu'à désactiver la fonction mains-libres (Accès bras chargés).
Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).
Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).
En fonction de l'environnement, nettoyer le véhicule fréquemment pour éliminer les dépôts iodés (zones côtières), les suies (zones industrielles) et les boues/sels (zones humides ou froides) qui sont très corrosifs.
Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le Réseau ou un atelier qualifié.
Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Peinture brillante

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.
Ne jamais utiliser une éponge abrasive pour nettoyer les taches tenaces. Risque de rayure de la peinture !
Ne pas appliquer de produit lustrant.

REMARQUE

Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre.
Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec.
Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

Autocollants

(Selon version)

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

REMARQUE

Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25° C et 40 °C).
Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.
Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

REMARQUE

Ne pas appliquer de produit à polir sur les autocollants. - risque d'endommager ou de détacher les autocollants !
Nettoyer uniquement avec un chiffon doux et humide.

Entretien de l'intérieur

AVERTISSEMENT

Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.

Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !
Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec. Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

Consignes générales

Ne nettoyer l'habitacle, y compris le revêtement de tableau de bord et les revêtements qu'à l'aide d'un chiffon sec ou de produit de nettoyage intérieur.
Nettoyer les garnitures en cuir à l'eau propre et avec un chiffon doux. Pour les taches tenaces, utiliser un produit d'entretien pour cuir.
Nettoyer le combiné d'instruments et les écrans uniquement avec un chiffon doux humide. Le cas échéant, utiliser une solution savonneuse douce.
Les garnitures en tissu se nettoient le mieux à l'aspirateur et à la brosse. Pour éliminer les taches, utiliser un produit de nettoyage pour tissu.
Il se peut que les tissus ne soient pas grand teint. Cela peut provoquer des décolorations visibles, notamment sur les garnitures de couleur claire. Éliminer les taches et les décolorations dès que possible.
Nettoyer les ceintures de sécurité à l'eau tiède ou avec un produit de nettoyage pour intérieur.

⚠ ATTENTION

Attacher les fermetures Velcro des vêtements car elles peuvent abîmer le garnissage du siège si elles restent ouvertes.
La même chose s'applique aux vêtements avec des objets aux bords tranchants, tels que fermetures éclair, ceintures ou jeans cloutés.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.
Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !
Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec. Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

Entretien des ceintures de sécurité

Ne pas blanchir, teindre les ceintures de sécurité ou les nettoyer avec des solvants chimiques et des détergents abrasifs. Cela affaiblirait le tissu.
Les dommages causés par le soleil peuvent également affaiblir le tissu.
Si les ceintures de sécurité sont sales, les nettoyer avec une solution savonneuse neutre ou de l'eau tiède. Ne par retirer les ceintures de sécurité du véhicule pour les laver. Sécher avec un chiffon doux.
Remplacer les ceintures de sécurité si elles sont effilochées ou usées ou si les boucles ne fonctionnent pas correctement.

⚠ AVERTISSEMENT

Une ceinture de sécurité effilochée ou déchirée peut se déchirer lors d'une collision et vous laisser sans protection. Inspecter régulièrement le système de ceinture de sécurité, en vérifiant qu'il n'y a pas de coupures, d'effilochages ou de pièces desserrées. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne pas démonter ou modifier le système de ceinture de sécurité. Si le véhicule est impliqué dans une collision, ou pour toutes questions concernant l'état des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, confier le véhicule pour inspection à un concessionnaire ou à un établissement agréé dans le cadre du programme Manufacturer Certified Collision Care.

Éléments en matière plastique et revêtues

Nettoyer les parties intérieures en plastique avec un chiffon humide (si possible en microfibre) et une solution d'eau et de détergent neutre et non abrasif.

Pour nettoyer les taches grasses ou persistantes, il convient d'utiliser des produits spécifiques exempts de solvants et conçus pour préserver l'aspect et la couleur d'origine des composants. Éliminer la poussière à l'aide d'un chiffon en microfibre, éventuellement humidifié avec de l'eau. L'utilisation de mouchoirs en papier n'est pas recommandée car ils peuvent laisser des résidus.

REMARQUE

Le contact direct de désodorisants, d'insectifuges, de lotions solaires ou de désinfectants pour les mains avec les surfaces plastiques, peintes ou décorées de l'intérieur peut causer des dommages permanents. Essuyer immédiatement.

REMARQUE

Les dommages causés par ce type de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée sur le véhicule neuf.

Combiné d'instruments et écrans

Les lentilles situées devant les instruments de ce véhicule sont moulées en plastique transparent.
Lors du nettoyage des lentilles, veiller à ne pas rayer le plastique.
Nettoyer avec un chiffon doux et humide. Une solution savonneuse douce peut être utilisée, mais ne pas utiliser de nettoyants abrasifs ou à forte teneur en alcool. En cas d'utilisation de savon, nettoyer avec un chiffon propre et humide. Sécher avec un chiffon doux.

REMARQUE

Ne jamais utiliser d'alcool, d'essence ou de dérivés pour nettoyer le tableau de bord et les lentilles du tableau de bord.

Surfaces en verre

Toutes les surfaces vitrées doivent être nettoyées régulièrement à l'aide d'un nettoyant commercial pour vitres.
Ne pas utiliser de grattoirs ou d'autres instruments tranchants qui pourraient rayer les éléments.
Pour nettoyer le rétroviseur, vaporiser du nettoyant sur la serviette ou le chiffon utilisé. Ne pas vaporiser le nettoyant directement sur le miroir.

REMARQUE

Ne jamais utiliser de nettoyant de type abrasif. Faire preuve de prudence pour nettoyer la vitre arrière intérieure équipée de dégivreurs électriques ou les vitres équipées d'antennes radio.

Pièces textiles

Enlever la poussière à l'aide d'une brosse douce ou d'un aspirateur.

Il est conseillé d'utiliser une brosse humide pour nettoyer le rembourrage qui n'est pas en textile. Frotter les sièges à l'aide d'un chiffon doux en microfibre humecté d'une solution d'eau et de détergent neutre.

Alcantara®

L'Alcantara® est un matériau pratique et élégant, très résistant et facile à entretenir.

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de chiffons ou de papiers absorbants imprimés.
Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur.

REMARQUE

Dépoussiérer les pièces en Alcantara® régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.
Nettoyer les pièces en Alcantara®, sans frotter trop vigoureusement, avec un chiffon en coton blanc légèrement humide.

Pour connaître les produits et les procédures à utiliser en fonction du type de tache, se reporter à la rubrique "**Pièces en tissu - Détachage**".

Pour en savoir plus, visiter le site Internet de la marque Alcantara® : www.alcantara.com.

Surfaces en cuir

Le cuir est un produit naturel. Un entretien régulier approprié est essentiel pour sa durabilité.
Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produit d'entretien non adapté au nettoyage du cuir (p. ex. solvant, détergent, pétrole, alcool pur).
Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (p. ex. perchloroéthylène).
Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".

REMARQUE

Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus.
Avant nettoyage, éliminer les résidus susceptibles d'érafler le cuir avec un chiffon imbibé d'eau déminéralisée bien essoré.
Nettoyer, sans frotter énergiquement, le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre.
Sécher avec un chiffon doux et sec.

Textiles

La planche de bord, les panneaux de portes et les sièges peuvent comporter des pièces en matière textile.
Dépoussiérer les pièces textiles régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.
Nettoyer les pièces textiles une fois par an avec un chiffon propre et humide. Les laisser sécher une nuit, puis les brosser avec une brosse souple.

REMARQUE

Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (exemple : alcool, solvant ou ammoniaque). Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - risque de décollement des tissus !

Entretien

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (par ex. : alcool, solvant ou ammoniaque).
Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - Risque de décollement des tissus !

REMARQUE

Dépoussiérer les pièces textiles régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.
Nettoyer les pièces textiles une fois par an avec un chiffon propre et humide. Les laisser sécher une nuit, puis les brosser avec une brosse souple.

Retrait des taches

AVERTISSEMENT

Ne pas frotter la tache ; elle risquerait de s'étaler et la substance pourrait pénétrer dans le matériau.

REMARQUE

Agir rapidement sur la tache en commençant par les bords puis en allant vers l'intérieur.
Enlever un maximum de substance, solide à l'aide d'une cuillère ou d'une spatule, liquide à l'aide d'un papier absorbant.

REMARQUE

Produit à utiliser / mode opératoire selon le type de tache :

- Graisse, huile et encre : utiliser un détergent à pH neutre.
- Vomi : utiliser de l'eau minérale gazeuse.

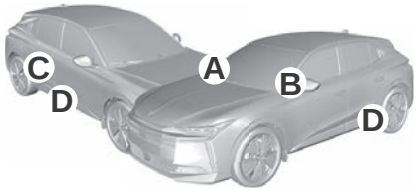
- Sang : recouvrir la tache de farine et laisser sécher ; retirer la farine avec un chiffon légèrement humide.
- Boue : laisser sécher, puis retirer la boue avec un chiffon légèrement humide.
- Gâteau, chocolat, crème glacée : nettoyer à l'eau tiède.
- Boissons sucrées et/ou alcoolisées : nettoyer à l'eau tiède ou au jus de citron en cas de tache tenace.
- Gel coiffant, café, sauce tomate, vinaigre : nettoyer à l'eau tiède et au jus de citron.
- Pour les substances solides, utiliser ensuite une brosse douce ou un aspirateur.
- Pour les substances liquides, utiliser ensuite un chiffon microfibres humide, puis sécher avec un chiffon différent.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (VIN)

Différents dispositifs de marquage visibles pour l'identification et la recherche du véhicule.



A. Numéro d'identification véhicule (VIN), sous le capot moteur.

Gravé sur le châssis.

B. Numéro d'identification véhicule (VIN), sur la planche de bord.

Imprimé sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C. Étiquette constructeur.

Collée au niveau de la porte côté droit.
Répertorie les informations suivantes :

- Nom du Constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification véhicule (V.I.N.).
- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).
- Masse totale roulante autorisée (MTRA).
- Masse maximale sur l'essieu avant.
- Masse maximale sur l'essieu arrière.

D. Étiquette pneus / peinture.

Collée au niveau de la porte côté conducteur.
Reprend les informations suivantes sur les pneus :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.
- Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.
- Pression de gonflage de la roue de secours.

Indique également le code couleur de la peinture.

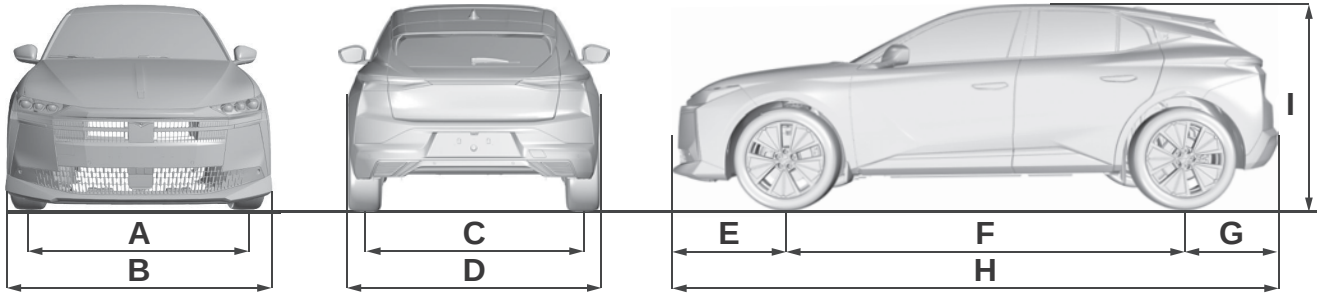
REMARQUE

Le véhicule peut être équipé d'origine de pneus à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid).
En cas de changement du type de pneus, consulter le concessionnaire pour connaître les montes de pneus homologuées pour le véhicule.

Données du véhicule

Dimensions

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.



A	B	C	D	E	F	G	H	I
1600/1580	1886* / 2067*	1605/1585	1830	925	2730	800	4400	1490/1480

* Avec rétroviseurs rabattus.
** Avec rétroviseurs déployés

Données du moteur

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale. Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

REMARQUE

La puissance maximale correspond à la valeur homologuée sur banc d'essai, telle que définie par le règlement UE 715/2007.

Pour plus d'informations, contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Liquides et lubrifiants

L'huile moteur utilisée sur le véhicule a été soigneusement développée et testée pour répondre aux exigences du plan d'entretien programmé. N'utiliser que les lubrifiants recommandés pour prolonger le fonctionnement et la durée de vie du moteur.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de produits autres que ceux indiqués ci-dessus peut endommager le moteur, dommages non couverts par la garantie.

	Classes de viscosité	Spécifications	Produit recommandé
EB2LTDH2	SAE 0W20	01/955535	QUARTZ FPW01
EP6LTCHP	SAE 0W20	01/955535	QUARTZ FPW01
DV5RC	SAE 5W30	03/955535	QUARTZ FPW03

Contenances des réservoirs

Réservoirs	Capacités (litres)		
	Hybride 145	**Blue HDI**	**Hybride rechargeable 240**
Carburant	52	52	42
Réserve de carburant	5,0		

Données de remorquage

AVERTISSEMENT

Pour les véhicules hybrides (48 V), la capacité de remorquage est limitée car elle peut affecter les performances du véhicule.

AVERTISSEMENT

Pour les véhicules hybrides (MHEV) utilisés en hautes altitudes (>2500 m asl), la capacité de remorquage est limitée car elle peut affecter les performances du véhicule.

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale.
Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.
Pour plus d'informations, contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié.
Les valeurs de PTR (poids total roulant) et de charge remorquée indiquées sont valables jusqu'à une altitude maximale de 1000 mètres. La valeur de la charge remorquée doit être réduite de 10% pour chaque tranche de 1000 mètres d'altitude supplémentaire.
Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.

AVERTISSEMENT

Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37°C, limiter la masse remorquée.

⚠ AVERTISSEMENT

Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route.
Tracter une remorque augmente la distance de freinage.
Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (62 mph) (respecter la législation locale en vigueur).

Moteurs et charges remorquables - Diesel

Moteurs	BlueHDi 130
Transmission	**EAT8 (Auto. 8 rapports)**
Code	**DV5RC ATN8 STT Euro 6bis**
TVV	**FCYHZ**
Cylindrée (cm^3)	1499
Puissance max. : norme CE [kW]	96
Couple max. [Nm]	300
Carburant	Gazole
Remorque freinée (dans la limite du PTR) (kg) en pente 10% ou 12%	1500
Remorque non freinée (kg)	740
Poids sur flèche max.	70

Moteurs et charges remorquables - Essence

Moteur	Hybride 145
Transmission	**Automatique électrique à double embrayage à 6 rapports**
Code	**EB2LTDH2-eDCT6 145hp - €6e bis/€7**
TVV	**FRHPY/H**
Cylindrée	1199
Puissance max. [kW]	100
Couple max. [Nm]	230
Carburant	Sans Plomb
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 12%	1300/600(*)
Remorque non freinée	750/600(*)
Poids sur flèche max.	70
Moteur électrique	
Technologie	Synchrone à aimants permanents
Puissance max. EC standard kW	21
Batterie de traction	
Technologie	Lithium-Ion
Tension (VCC)	48
Capacité installée (kWh)	0,9
Puissance combinée (kW)	145

(*) : selon destination

Moteurs et charges remorquables - PHEV

Moteur	Hybride rechargeable 240
Transmission	**Automatique électrique à double embrayage à 7 rapports**
Code	**EP6LTCHP eDCT7 240 €7-€6e bis**
TVV	**F4DGN/A**
Cylindrée	1598
Puissance max. [kW / (ch)]	92 / (125)
Couple max. [Nm]	250
Carburant	Sans Plomb
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 12%	1300 / 600(*)
Remorque non freinée	750 / 600(*)
Poids sur flèche max.	70
Moteur électrique	
Technologie	Synchrone à aimants permanents
Puissance max. norme CE [kW / (ch)]	92 / (125)
Batterie de traction	
Technologie	Lithium-Ion
Tension (VCC)	240-400
Capacité installée [kWh]	17,2
Puissance combinée [kW / (ch)]	177 /(240)
Câble de charge domestique	**Mode 2**

Moteur	Hybride rechargeable 240
Transmission	**Automatique électrique à double embrayage à 7 rapports**
Code	**EP6LTCHP eDCT7 240 €7-€6e bis**
Courant alternatif (AC) Tension / Nominale (A)	230 (monophasé) / 8 ou 16
Charge accélérée	**Mode 3**
Courant alternatif (AC) Tension / Nominale (A)	230 (monophasé ou triphasé) / 16 ou 32

(*) : selon destination

Moteurs et charges remorquables - BEV

Moteur	E-Tense
Code	**M4 RGM/L**
TVV	**FNZKZ/Z**
Remorque freinée (dans la limite du PTR) [kg] en pente 10 % ou 12 %	0
Remorque non freinée [kg]	0
Poids maximal autorisé sur flèche [kg]	0
Moteur électrique	
Technologie	Synchrone à aimants permanents / Moteur synchrone hybride
Puissance max. : norme CE [kW/(ch)]	157 / (213)
Couple max. [Nm]	343
Batterie de traction	
Technologie	Lithium-Ion
Capacité installée [kWh]	58,3

Moteur	E-Tense
Code	**M4 RGM/L**
Câble de charge domestique	**Mode 2**
Tension alternative (AC) Intensité (A)	230 (monophasé) 8 ou 16
Charge accélérée	**Mode 3**
Tension alternative (AC) Intensité (A)	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32
Charge super rapide	**Mode 4**
Tension continue (DC)	400

Roues et pneus

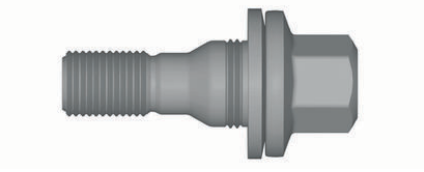
Le véhicule peut être équipé de roues et de pneus de différentes tailles.
Lors du changement des pneus usés, veiller à choisir un pneu de remplacement adapté au véhicule.

Couples de serrage

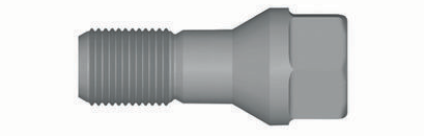
⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à toujours utiliser les vis de fixation de roue adéquates lors des changements de roues. Lors du montage de la roue de secours, pour un usage temporaire, les boulons pour jantes en alliage peuvent également être utilisés.

Selon version, il existe deux tailles de boulons :



Le couple de serrage des boulons M12 est 115 Nm.



Le couple de serrage des boulons M14 est 130 Nm environ.

INFORMATIONS AU CLIENT

Déclaration de conformité

Ce véhicule est équipé d'équipements radio qui émettent et/ou reçoivent des ondes radio soumises à la directive 2014/53/UE.
Les fabricants des équipements radio ci-dessous déclarent qu'ils sont conformes à la directive 2014/53/UE.
Aucune restriction régionale ne s'applique à la mise en service de l'équipement conformément à l'article 10, § 10, de la directive 2014/53/UE.

REMARQUE

Le texte intégral de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse Internet suivante :
https://service.dsautomobiles.com/DSddb/index.html

Ou utiliser le QR code ci-dessous.

Radars

Fabricant :

Robert Bosch GmbH

Robert-Bosch-Platz 1

70839 Gerlingen-Schillerhöhe, **Allemagne**

- Fréquences de fonctionnement : 76,0 - 77,0 GHz
- Puissance max. : 29,25 dBm crête 21,9 dBm nominale | 28,1 dBm crête 17,8 dBm RMS

Radio et système d'infodivertissement

Fabricant :

MARELLI EUROPE S.p.A

Viale A. Borletti 61/63, Corbetta, **Italie**

BT :

- Fréquences de fonctionnement : 2402 MHz à 2480 MHz
- Puissance max. : 2,34 dBm

Wi-Fi :

- Fréquences de fonctionnement : 5725 MHz à 5875 MHz
- Puissance max. :
  - 20 MHz BW : 5745 MHz → 12,86 dBm
  - 40 MHz BW : 5755 MHz → 12,48 dBm
  - 80 MHz BW : 5775 MHz → 11,84 dBm

Antidémarrage

Fabricant :

Aptiv Services Deutschland GmbH

Am Technologiepark 1 D–42119 Wuppertal, **Allemagne**

- Fréquences de fonctionnement : 125 kHz
- Puissance max. : -18,97dBµA/m à 10m

Boîtier télématique

BSRF

Fabricant :

Continental Automotive GmbH

Siemensstrasse 12

93055 Regensburg, **Allemagne**

- Fréquences de fonctionnement :
  - FM : 87,5 - 108 MHZ
  - AM : 148,5 - 283,5 kHZ, 526,5 - 1606,5 kHz
  - DAB : 174 - 240 MHz
  - Wi-Fi : 2,4GHz et 5GHz
  - LTE (1,4 MHz 3 MHz 5 MHz 10 MHz 15 MHz 20 MHz)
  - GNSS : 1559-1610 MHz
- Puissance max. : GSM (33 dBm +/- 2 dB), LTE/WCDMA (23 dBm +/- 2 dB)

RTBM

Fabricant :

FIH Co., Ltd No.4,

Minsheng St., Tucheng Dist., 236 New Taipei City, Taïwan

Wi-Fi :

802.11b/g/n (2,4 GHz)

- Fréquences : 2412 - 2472 MHz
- Puissance max. : 18,83 dBm

802,11a/n/ac (5 GHz)

- Fréquences : 5180 – 5240 MHz
- Puissance max. : 15,99 dBm

SRD

- Fréquences : 5745 – 5825 MHz
- Puissance max. : 13,93 dBm

GSM 900

- Fréquences : 880–915 MHz (émetteur) / 925–960 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 33 dBm (valeur nominale)

GSM 1800

- Fréquences : 1710-1785 MHz (émetteur) / 1805-1880 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 30 dBm (valeur nominale)

WCDMA Bande I

- Fréquences : 1920-1980 MHz (émetteur) / 2110-2170 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 24 dBm (valeur nominale)

WCDMA Bande VIII

- Fréquences : 880–915 MHz (émetteur) / 925–960 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 24 dBm

LTE FDD Bande 1

- Fréquences : 1920-1980 MHz (émetteur) / 2110-2170 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 3

- Fréquences : 1710-1785 MHz (émetteur) / 1805-1880 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 7

- Fréquences : 2500-2570 MHz (émetteur) / 2620-2690 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 8

- Fréquences : 880–915 MHz (émetteur) / 925–960 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 20

- Fréquences : 832-862 MHz (émetteur) / 791-821 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 28

- Fréquences : 703-748 MHz (émetteur) / 758-803 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

Télécommande et télémétrie

ADML

Fabricant :

Valeo Comfort and Driving Assistance

76, rue Auguste Perret 94046 Créteil - CEDEX, France

- Fréquences de fonctionnement : 433,05… 434,79MHz / 125kHz 2402…2480MHz
- Puissance max. : 10 dBm /-6,85 dBm / 125kHz : -7,3 dBm

PLIP

Fabricant :

Huf Hülsbeck & Fürst GmbH & Co. KG

Steeger Str. 17, 42551 Velbert

Allemagne

- Fréquences de fonctionnement : 433,92 MHz
- Puissance max. : 11,3 dBm

Antenne radio

Fabricant :

ASK Industrie SpA

C.P. 110 c/o U.P. RE2

42121 Reggio Emilia, Italie

- Fréquences de fonctionnement : 76 - 108 MHz
- Puissance max. : n/a

Chargeur sans fil

Fabricant :

FORYOU MULTIMEDIA ELECTRONICS CO., LTD

No.1, North Shangxia Road, Dongjiang Hi-tech Industry Park 516005

HUIZHOU GUANGDONG PROVINCE P.R., Chine

- Fréquences de fonctionnement : 125 kHz
- Puissance max. : 15 W

Consommation de carburant et émissions de CO_2

(Versions ICE, PHEV et MHEV)
Les chiffres de consommation de carburant et d'émissions de CO_2 déclarés par le fabricant sont déterminés sur la base des essais d'homologation prévus par les normes applicables dans le pays où le véhicule est immatriculé.
Le type d'itinéraire, la circulation, les conditions météorologiques, le style de conduite, l'état général du véhicule, le niveau d'équipement/accessoires, l'utilisation du système de climatisation, la charge du véhicule, la présence d'une galerie de toit et d'autres situations qui affectent négativement l'aérodynamisme ou la résistance conduiront à des valeurs de consommation différentes. Ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomètres de conduite qu'il sera possible d'établir une consommation de carburant plus régulière.
Pour connaître les chiffres spécifiques de consommation de carburant et d'émissions de CO_2 de ce véhicule, se référer aux données du certificat de conformité et à la documentation connexe qui accompagne le véhicule.

Prescriptions relatives à l'élimination

(le cas échéant)
Le fabricant s'est engagé depuis de nombreuses années à préserver l'environnement en améliorant constamment ses processus de production et en fabriquant des produits de plus en plus "éco-compatibles". Afin d'offrir aux clients le meilleur service possible dans le respect des lois environnementales et en réponse à la directive européenne 2000/53/CE régissant les véhicules véhicule hors d'usage, le fabricant propose à ses clients de remettre leur véhicule en fin de vie sans frais supplémentaires. La directive européenne prévoit que le dernier détenteur et/ou propriétaire puisse remettre le véhicule hors d'usage sans frais du fait de l'absence de valeur marchande ou d'une valeur marchande négative du véhicule.
Pour remettre le véhicule hors d'usage sans frais supplémentaires, s'adresser à un concessionnaire Stellantis en cas d'achat d'un autre véhicule ou à un centre de collecte et de mise à la casse agréé par le fabricant. Ces centres ont été soigneusement choisis pour offrir un service de qualité pour la collecte, le traitement et le recyclage des véhicules hors d'usage, dans le respect de l'environnement.
De même, pour respecter ses obligations au titre de la directive européenne 2006/66/CE relative aux piles et accumulateurs, le fabricant doit se conformer à tout moment aux réglementations nationales relatives à la manipulation des batteries lithium-ion basse tension (12 V et 48 V) et haute tension.
Il s'agit notamment de confier les véhicules avec leurs batteries à l'un des centres de collecte et de démolition autorisés par le fabricant à traiter ces batteries, et de ne pas s'en débarrasser de manière inappropriée, ce qui pourrait entraîner des blessures corporelles et/ou nuire à l'environnement.
Le conducteur peut obtenir de plus amples informations sur ces centres de collecte et de mise au rebut soit auprès d'un concessionnaire Stellantis, soit en appelant le numéro figurant dans le carnet de garantie, soit en consultant les sites Web des différentes marques du fabricant.

REACH

Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals (REACH) est un règlement de l'Union européenne adopté pour améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques.

Enregistreur des données du véhicule et confidentialité

Introduction

Des calculateurs électroniques sont installés dans le véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule,

d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.
Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule.
D'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans votre véhicule sont disponibles sous le mot clé "Protection des données", sans oublier les références des caractéristiques fonctionnelles affectées dans le Guide d'utilisation du véhicule.
Celles-ci sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les conditions générales de vente des services connectés, ou en ligne sur le site de la marque.

Référence personnelle

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique. D'autres options, telles que la plaque d'immatriculation du véhicule, permettent de retrouver des données sur le détenteur ou le conducteur du véhicule.
Les données générées ou traitées par les boîtiers de commande peuvent donc être personnelles, ou être rendues personnelles sous certaines conditions. En fonction des données disponibles sur le véhicule, des conclusions peuvent être tirées sur des informations telles que votre comportement de conduite, votre emplacement ou l'itinéraire parcouru ou sur votre comportement d'utilisation.

Caractéristiques de fonctionnement du véhicule

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule.
Ces données incluent par exemple :

- Informations sur l'état du véhicule (par exemple vitesse, temps de trajet, accélération latérale, taux de rotation des roues, affichage des ceintures de sécurité bouclées).
- Conditions environnementales (par exemple température, capteur de pluie, capteur de distance).

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien, ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

Enregistreur des données d'appel d'urgence et confidentialité

Traitement des données

Tout traitement d'informations personnelles par la fonction d'appel d'urgence respecte le cadre de protection des informations personnelles établi par le règlement 2016/679 (RGPD) et la directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, cherche à protéger les intérêts vitaux de la personne concernée, conformément à l'article 6.1, paragraphe d) du règlement 2016/679.
Le traitement des informations personnelles est strictement limité aux exigences de la fonction d'appel d'urgence utilisée avec le numéro d'appel d'urgence européen.
La fonction d'appel d'urgence est uniquement en mesure de collecter et de traiter les données suivantes relatives au véhicule : numéro de châssis, type (véhicule de tourisme ou véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois derniers lieux et sens de déplacement, nombre de passagers et un fichier journal horodaté enregistrant les données techniques liées au fonctionnement du système.
Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro d'urgence.

Conservation des données

Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et n'est pas surveillé en permanence dans son mode de fonctionnement normal.
Les données contenues dans la mémoire interne du système sont automatiquement et continuellement effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.

Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

Accès aux données

Le conducteur a le droit d'accéder aux données et, si nécessaire, de soumettre une demande de rectification, d'effacement ou de restriction du traitement de toute information personnelle non traitée conformément aux dispositions du règlement 2016/679 (RGPD). Les tiers auxquels des données ont été communiquées sont informés de toute rectification, tout effacement ou toute restriction effectués conformément à la directive susmentionnée, à moins que cela ne soit impossible ou n'exige un effort disproportionné.
Le conducteur a également le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données.
Pour faire valoir ces droits, nous contacter par e-mail à l'adresse privacyrights@mpsa.com.
Pour plus d'informations concernant nos coordonnées, prière de consulter notre politique de confidentialité et de cookies sur notre site web.

Caractéristiques techniques du véhicule

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement des composants du système (par exemple niveau de remplissage, pressions des pneus, état de charge de la batterie).
- Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (par exemple phares, freins).
- Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques (par exemple déploiement d'un airbag, déclenchement des systèmes de contrôle de stabilité et de freinage).
- Information sur des événements qui endommagent le véhicule.
- Pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables, la quantité de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée.
- Événements de cybersécurité (par ex. établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales).
- Kilométrage exact ou horodatage des événements enregistrés (détection de dysfonctionnements internes, activation de systèmes spécifiques, etc.), permettant de les localiser à temps.
- Données dynamiques enregistrées quelques secondes avant et après des événements de conduite spécifiques, comme des accidents, collisions ou activations des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) : données de conduite (par exemple vitesse, accélération, angle de braquage, régime moteur, rapport sélectionné sur la boîte de vitesses, pression sur les pédales), et images potentiellement très basse résolution de la vue à l'avant du véhicule (système Data Recorder (ADR) ADAS activé).

Dans des circonstances particulières (par exemple si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

Opérations de maintenance et de réparation

Lors de l'entretien du véhicule (par exemple réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées, si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau d'entretien (par exemple garages, constructeurs) ou des tiers (par exemple agents d'assistance routière) peuvent lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité.
Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au fabricant, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du fabricant peut être également engagée. Le fabricant peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie.
Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

Système Data Recorder (ADR) ADAS

Selon le niveau d'équipement, le véhicule peut être équipé d'un système ADAS Data Recorder qui traite en permanence les images et les données de conduite, et les enregistre dans le véhicule au déclenchement des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) (par exemple Assistance au freinage d'urgence intelligent, interruption d'un Changement de voie semi-automatique, selon le cas). Ce système est destiné à mieux comprendre le comportement des ADAS, en collectant des données à chaque déclenchement des ADAS.
Les données concernées sont des photos grisées basse résolution de la vue à l'avant du véhicule et de données de conduite dynamique (par exemple vitesse, accélération, angle de braquage, pression sur la pédale de frein, état des clignotants, position de la pédale d'accélérateur), prises toutes les secondes juste avant et après l'événement. Le kilométrage exact et l'horodatage de l'événement sont également enregistrés. La résolution des images enregistrées est trop faible et ne permet pas de reconnaître les visages, de lire les plaques d'immatriculation ou d'interpréter les panneaux routiers.
Toutes ces informations ne peuvent être extraites que par un réparateur agréé, à l'aide d'un équipement spécial connecté par câble à la prise OBD. Cette opération peut s'effectuer à la demande du conducteur qui souhaite une explication des ADAS ou dans le cadre d'une enquête judiciaire concernant le véhicule. Ce système a uniquement pour but de fournir des explications relatives à l'activation des ADAS. Il ne peut être déclenché que par activation de systèmes ADAS spécifiques ; ce système ne se déclenche jamais suite à la détection d'accidents ou de collisions sans activation des ADAS. Si les ADAS sont désactivés, le système ADR n'enregistre aucune donnée.

Système Event Data Recorder (EDR)

De plus, selon le pays de commercialisation et les obligations légales, le véhicule peut également être équipé d'un système Event Data Recorder qui enregistre les données en cas d'accident ou de collision, quel que soit l'état d'activation des systèmes ADAS. Conformément au règlement (UE) 2022/545, le système EDR est une obligation légale au sein du Marché européen et dans d'autres pays liés par le règlement ONU n° 160 ; son but est de figer les données de conduite au moment des accidents ou des collisions.
Contrairement au système ADR décrit ci-avant, les photos de la scène ne sont jamais enregistrées par le système EDR. Les données ne peuvent être lues que par une prise OBD à l'aide d'un équipement spécial, et utilisées par les forces de l'ordre pour analyser le contexte d'un accident qui implique le véhicule. Sauf exception, les réparateurs ne possèdent pas cet équipement.

Fonctions de confort et d'infodivertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.
Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

L'utilisateur peut saisir ses propres données dans les fonctions du système audio et télématique du véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.
Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.
- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.
- Destinations saisies.
- Données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'infodivertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil connecté au véhicule (par exemple smartphone, clé USB ou lecteur MP3). Les données saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment.
Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à la demande de l'utilisateur, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages sélectionnés.

Intégration smartphone (par exemple Android Auto® ou Apple®CarPlay®)

Si le véhicule est équipé en conséquence, il est possible de connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pou-

voir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.
L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. La possibilité de définir des paramètres dépend de l'application en question et du système d'exploitation du smartphone.

Services en ligne - Connectivité "Over-The-Air"

Si le véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre le véhicule et d'autres systèmes.
La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans le véhicule ou à un appareil mobile prévu par l'utilisateur (par exemple smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services propriétaires

En ce qui concerne les services en ligne du fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par lui-même sur un support approprié (par exemple manuel, site Web du fabricant) et les informations sur la protection des données sont fournies.
Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne. L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du fabricant prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données personnelles aux fins de la fourniture des services se font uniquement sur la base d'une obligation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence réglementaire, ou dans le cadre d'un accord contractuel ou d'un consentement.
Il est possible d'activer ou de désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au réseau radio. Ceci n'inclut pas les fonctions et services légalement requis tels que le système de communication d'urgence.

Services tiers

En cas d'utilisation de services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard. Veiller par conséquent à vérifier la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

Services en ligne sur la base de contrats

Votre véhicule peut divulguer et recevoir des données par la connectivité "Over-The-Air" pour la fourniture de services demandés explicitement par l'abonné au service. Tout au long du processus d'abonnement, nous vérifions par différents moyens la légitimité du demandeur, considéré comme le propriétaire du véhicule, d'activer des services sur le véhicule.
Pour plus de détails sur ces services, demandez à l'abonné au service de vous communiquer les Conditions générales acceptées. Vous les trouverez dans l'application mobile de la Marque ou sur le site Web de la Marque, après vous être connecté à un compte Stellantis.

Mesures de protection contre les cyberattaques

Selon le modèle, votre véhicule peut être équipé d'un système qui détecte les tentatives de cyberattaques ou des événements imprévus en matière de cybersécurité. S'il est installé à l'intérieur du véhicule, ce système fonctionne pendant toute la durée de vie du véhicule.
En cas de détection d'événements de cybersécurité (par exemple établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales), des fichiers d'historisation sont stockés temporairement dans le véhicule puis transmis aux infrastructures du Fabricant par connectivité "Over-The-Air". Ces fichiers d'historisation sont analysés par le Securité Operational Center (SOC) du fabricant afin d'identifier les mesures

appropriées pour protéger les véhicules contre toutes interactions malveillantes avec des composants électroniques. Ces mesures pourraient par exemple consister dans le déploiement de mises à jour du logiciel ou du firmware.
Ce système a pour objectif d'améliorer les mesures de cybersécurité implantées dans les véhicules.
Il participe aussi directement à la sécurisation de la connectivité du véhicule et permet l'exécution correcte des services en ligne activés sur votre véhicule. Les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement sont décrits dans la politique européenne de confidentialité de Stellantis relative aux véhicules connectés (voir ci-dessous).

Application des obligations légales et des exigences respectives

Cette liste peut évoluer selon la réglementation européenne. Consulter ce document en ligne pour être sûr d'avoir la liste à jour des réglementations applicables dans l'UE. Certaines réglementations ne peuvent pas s'appliquer en fonction de la date d'homologation du véhicule.
Généralement, ces obligations légales peuvent divulguer des données indépendamment des paramètres de confidentialité embarqués dans le véhicule.

eCall - Appel d'urgence

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE.
Cette fonction, lorsqu'elle est opérationnelle, est assurée par le service public d'urgence de chaque pays traversé. Peu importe où vous avez acheté votre véhicule ou où il est immatriculé.
En cas d'impact significatif ou d'accident grave enregistré par l'APPAREIL sur le VÉHICULE, avec pour conséquence l'arrêt du VÉHICULE lui-même, un appel téléphonique est automatiquement transmis du VÉHICULE au numéro d'urgence public correspondant (appel au "112" au sein de l'Europe), ainsi que la transmission des données minimales nécessaires à l'identification et à la localisation du VÉHICULE (c'est-à-dire votre localisation exacte, l'heure de l'accident, le numéro d'identification de votre véhicule et le sens de déplacement). Ces informations ne sont transmises depuis votre véhicule qu'en cas d'accident grave ; il permet aux Services Publics d'Urgence d'évaluer et de gérer votre situation. Les services publics d'urgence agiront conformément à la législation locale et à leurs propres procédures opérationnelles. En Europe, le service eCall basé sur le 112 est un service public d'intérêt général et est donc accessible gratuitement à tous les consommateurs.
Conformément au règlement (UE) 2015/758, ce système est obligatoire pour tous les nouveaux types de véhicules dont la fabrication est homologuée après le 31 mars 2018.
Le système eCall n'est activé que si votre véhicule est impliqué dans un accident grave. Le reste du temps, le système reste inactif. Cela signifie que lorsque vous conduisez simplement votre véhicule, aucun suivi permanent (enregistrement de la position de votre voiture ou suivi de votre conduite) ni transmission de données n'a lieu de la part de ce service de régulation.

OBFCM - Compteur de consommation de carburant embarqué

Ce SERVICE est fourni 15 ans suivant la première mise en circulation du véhicule.
Conformément à l'article 9 du règlement d'exécution (UE) 2021/392 ("OBFCM"), ce service de régulation permet à l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) de collecter des données sur les véhicules liées à leur utilisation (telles que le VIN, la distance totale parcourue, le carburant total consommé, l'énergie totale du réseau dans la batterie, le cas échéant).
L'AEE utilise ces données pour surveiller en utilisation réelle la consommation de carburant et d'énergie, ainsi que les émissions de CO_2 des nouveaux véhicules, de manière anonymisée et agrégée.
Comme mentionné dans la réglementation OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule pour la finalité du règlement OBFCM. Cela peut être fait en contactant le service client (coordonnées disponibles sur le site Web de la marque disponible pour votre pays).

SLI - Informations sur les limites de vitesse

Cette fonction sera fournie pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE, uniquement pour les véhicules vendus sur le marché européen.
Conformément au règlement (UE) 2018/858 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, du 30 mai 2018, tel que modifié par le règlement (UE) 2019/2144 du 27 novembre 2019 et le règlement délégué (UE) 2021/1958 de la Commission du 23 juin 2021 (ensemble le "Règlement GSR V2"), les constructeurs automobiles sont tenus d'équiper les véhicules neufs vendus en Europe de différents systèmes visant à garantir la sécurité globale de ces véhicules.

Conformément à l'article 6 du règlement (UE) 2019/2144, ces systèmes doivent inclure un système "d'adaptation intelligente de la vitesse" (ci-après "AIV") qui fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur au moins 90% de la distance totale et pour au moins 80% de la distance parcourue sur chacun des trois types de routes (routes urbaines et rues, routes non urbaines et autoroutes/voies express/voies rapides).
La fonction SLI fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur la route où il circule.
La fonction SLI vise à améliorer la sécurité en permettant au véhicule d'afficher en temps réel la limite de vitesse applicable, même lorsque les conditions extérieures ne le permettent pas (par ex. météo, panneau caché par un autre véhicule). La limite de vitesse applicable est récupérée de la caméra avant du véhicule et peut être complétée via le système de communication Over-The-Air pour améliorer la fiabilité des informations en fonction de la définition du véhicule. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement. Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule.
Comme l'exige le "Règlement GSR V2", cette fonctionnalité SLI est activée par défaut à l'allumage du contact, mais peut être partiellement désactivée à tout moment par l'utilisateur du véhicule, étant donné que le conducteur peut couper la fonction d'avertissement sonore dans les paramètres du véhicule disponible sur l'écran tactile central. Cela n'aura pas d'impact sur la fonction d'avertissement visuel qui restera active et pourra toujours nécessiter une transmission de données en direct de la position actuelle du véhicule pour une détection précise des limites de vitesse. Selon le modèle de votre véhicule, il peut être également possible de couper complètement la fonction SLI (c'est-à-dire d'arrêter la fonction de détection de limite de vitesse et d'avertissement de limite de vitesse) sur l'écran tactile central, et ainsi de couper la transmission des données pour le trajet en cours.

Affichage du kilométrage sur l'association Vehicle-Pass

(uniquement pour les véhicules enregistrés en Belgique)
Cette divulgation est active uniquement en Belgique, en réponse à une loi belge visant à prévenir la fraude au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, applicable à partir du 01/01/2020). Elles sont fournies à vie, tant que l'association Vehicle-Pass demande les données.
Elle consiste à fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Vehicle-Pass, une association déléguée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données.
Ce kilométrage est collecté en direct par Stellantis si un autre service connecté l'utilise déjà. Ces données sont transmises à l'association Vehicle-Pass, sur demande de cet organisme.
Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique de confidentialité de Vehicle-Pass (https://www.car-pass.be/fr/privacy-policy).

Utilisation des données – Amélioration de la qualité des produits

Vous reconnaissez et acceptez que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par STELLANTIS AUTO SAS en tant que constructeur automobile, les données de votre véhicule (telles que définies dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés, voir ci-dessous) – à l'exclusion de la géolocalisation du véhicule – sont transférées au constructeur automobile dans le but d'éviter des anomalies, d'analyser des données agrégées pour l'amélioration du produit ou la création de nouveaux produits.
De plus amples informations à ce sujet, ainsi que les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement, sont décrits dans la Politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous).

Politique de confidentialité européenne des véhicules connectés de Stellantis

La présente Politique en matière de protection de la vie privée relative aux véhicules connectés ("Politique de confidentialité") s'applique aux Données personnelles que nous traitons concernant les utilisateurs des Services connectés par le biais de nos véhicules, nos sites Internet ou notre application et qui ont signé les Conditions générales en tant que Clients ou qui sont autorisés par un Client à accéder aux services connectés et à les utiliser.
Cette politique de confidentialité est rédigée conformément à l'article 13 du règlement UE

679/2016 et vous permettra de mieux comprendre comment nous traitons vos informations.
Dans ce document, vous trouverez quelques exemples de la façon dont nous traitons les Données personnelles ainsi que des définitions apportant de plus amples explications (à la fin de cette Politique de confidentialité). Si vous souhaitez des éclaircissements concernant cette Politique de confidentialité ou la manière dont vos données sont traitées, veuillez envoyer votre demande à : dataprotectionofficer@stellantis.com
Ce document est disponible sur les sites des marques, à la rubrique dédiée aux services connectés.
Il est également disponible à l'adresse suivante : https://connected-vehicles-privacy.stellantis.com/

Identification par radiofréquence (RFID)

La technologie RFID est utilisée sur certains véhicules pour des fonctions telles que la surveillance de la pression des pneus et le blocage de démarrage.
Elle est également utilisée en association avec des fonctions de confort comme les télécommandes radio pour le verrouillage/déverrouillage des portes et le démarrage.
La technologie RFID dans les véhicules STELLANTIS n'utilise pas ou n'enregistre pas de renseignements personnels ou de lien avec tout autre système STELLANTIS contenant des renseignements personnels.

Enregistreur de données d'événements

(Selon pays de commercialisation)
Ce véhicule est équipé d'un système d'enregistrement des données d'accident, également appelé Event Data Recorder (EDR).
Ce système permet de collecter et enregistrer certaines données du véhicule sur une courte période (quelques secondes), avant, pendant et après un événement de type accident ou collision.
Afin de mieux comprendre les circonstances de l'événement, ce système a pour mission d'enregistrer le fonctionnement des différents systèmes du véhicule au moment où s'est produit l'événement, notamment :

- Le déploiement éventuel d'un moyen de retenue (airbag de sécurité).
- L'état des ceintures de sécurité de tous les occupants (bouclées / non-bouclées).
- Le contact ou l'intensité d'appui sur la ou les pédale(s) actionnée(s) par le conducteur.
- La vitesse du véhicule.
- L'état de certains systèmes d'aide à la conduite et à la manœuvre.

Les éléments suivants ne sont pas enregistrés par le système :

- Les données en condition de conduites normales, c'est-à-dire en dehors de tout événement.
- Les données personnelles du conducteur et des éventuels occupants.
- La position géographique du véhicule au moment de l'événement.
- La lecture des données enregistrées par le système nécessite :
- L'accès à l'intérieur du véhicule ou au système.

Et

- Un équipement spécial qui peut être acheté auprès de l'équipementier BOSCH (www.BoschCDRTool.com).

Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, peuvent disposer de ces données pour l'analyse de l'événement.
Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.

INDEX

A

Accès au compartiment moteur 262
Accoudoir
arrière 78
Activation des annonces trafic 122
AdBlue® 156
Affichage tête haute 111
Aide au démarrage en côte (HSA) 228
Aide au maintien dans la voie (LKA) . . . 204
Aide au positionnement dans la
voie (LPA) 208
Airbags avant 43
Airbags centraux 43
Airbags latéraux 43
Airbags rideaux 43
Alerte Attention Conducteur par
caméra avant 226
Alerte Attention Conducteur par
minuterie 226
Alerte de franchissement
involontaire de ligne (LDW) 203
Alerte de trafic arrière 220
Alerte Risque de collision 195
Aménagements
arrière 78
Ancrages Top Tether 49
Angle du siège 35, 36
Anneaux d'arrimage 79
Antidémarrage 18
Antipatinage des roues (ASR) /
Contrôle dynamique de stabilité (CDS) . 198
Appel d'assistance 238
Appel d'urgence (eCall) 236
Applications 109, 124
Appoint en liquide de refroidissement . 266
Appoint en liquide lave-glace 265
Appuie-têtes
arrière 32
Assistance au freinage
d'urgence (EBA) 201
Assistance au freinage
d'urgence intelligent (iEBA) 195
Assistance et SOS 236
Assoupissement et distraction
du conducteur par caméra de
surveillance du conducteur 227
Atténuateur de choc mobile (ACC) . . . 187
Avertisseur sonore 57
Avertisseur sonore piéton
(MHEV ou BEV) 57

B

Banquette arrière 38
Barres de toit 172

C

Capot actif 80
Capteurs de stationnement 222
Capteurs de stationnement arrière . . . 222
Capteurs de stationnement avant 223
Carrosserie - Entretien extérieur 278
Ceintures de sécurité, arrière
Ceintures de sécurité 40
Chaînes à neige 275
Changement de voie semi-
automatique (SALC) 213
Chargeur de téléphone sans fil 76
Chauffage du volant 56
Choix de la fréquence radio 120
Choix des médias 120
Clés 10
Climatisation 29
Climatisation automatique bizone . . . 102
Combiné d'instruments 84
Combiné d'instruments numérique 84
Commande d'activation/
désactivation de la climatisation 103
Commande de recyclage 103
Commandes au combiné du volant 82
Commandes au volant 123
Commutateur d'allumage 57
Compartiment moteur 262
Compatibilité des carburants 153
Connecteurs d'ancrage ISOFIX 48
Connectivité 129
Connexion
Bluetooth 129
Consommation pour le confort
thermique (BEV) 88
Contrôle de stabilité de la
remorque (TSA) 199
Contrôle du liquide de frein 266
Contrôle du niveau d'huile 264
Contrôle électronique de
stabilité (ESC) 198

Contrôles périodiques 258
Cosse de batterie à verrouillage rapide . 252

D

Déclaration de conformité 292
Démarrage au moyen de la batterie d'un autre véhicule 249
Démarrage par câbles auxiliaires 248
Dépose d'une roue 242
Désactivation de l'airbag passager avant 45
Détrompeur de carburant 155
Dimensions 284
Données du moteur 285
Données du véhicule 284
DS Drive Assist 192
DS DRIVE ASSIST 2.0 193
DS MATRIX LED VISION 68

E

Éclairage
coffre 79
Éclairage automatique 62
Éclairage d'accueil 71
Éclairage d'ambiance 72
Éclairage de courtoisie 71
Éclairage intérieur 71
Économie d'énergie (mode) 142
Écran grand froid 257
Écran tactile 108
En cas d'urgence 1, 236
Enregistreur de données d'événements . 301
Enregistreur des données d'appel d'urgence et confidentialité . . . 295
Enregistreur des données du véhicule et confidentialité 294
Entrée d'air 29
Entretien de l'intérieur 278
Entretien des ceintures de sécurité . . . 279
Entretien du véhicule 268
Entretien programmé 258
Espace de rangement intérieur-Caractéristiques intérieures 74
Essuie-glaces avant 59
Essuie-glaces et lave-glaces 58
EV Routing 128

F

Feux antibrouillard
arrière 64
Feux antibrouillard arrière 64
Feux arrière (remplacement) 273
Feux avant (remplacement) 272
Feux de détresse 236
Feux de jour 65
Feux de stationnement 64
Feux extérieurs 61
Filet
retenue de bagages 79
Filtre à air d'habitacle 270
Filtre à air moteur 270
Filtre à huile moteur 270
Fluides, lubrifiants et pièces recommandés 261
Fonction d'accueil 37
Fonction de la télécommande radio 10
Fonction massage 38
Fonction Stop & Start automatique . . . 139
Frein de sécurité post-collision (PCSB) . 197
Freinage 145
Freinage d'urgence actif (AEB) 196
Fusibles 271

H

Hayon électrique 24
Huile 270

I

Identification par radiofréquence (RFID) 301
Indicateur de niveau de charge (BEV) . . . 89
Indicateur de température du liquide de refroidissement 85
Informations au client 1, 292
Informations et conseils 122
Instruments et commandes de la planche de bord 1, 81

K

Kit d'outils pour changement d'une roue 239
Kit de réparation des pneus 245

L

Lavage des moteurs 268
Lecture d'une piste de lecture 120
Lève-vitres électriques 27
Limiteur de vitesse 183
Liquide de freins 260
Liquide de lave-glace 261
Liquide de refroidissement antigel . . . 262
Liquide de refroidissement moteur . . . 260
Liquides de frein et d'embrayage 261
Lombaire 36

M

Maintenance et entretien du véhicule 1, 257

Marquage des pneus / Désignations . . 273
Mémorisation d'une station radio 121
Messages de sécurité 6
Mise à jour du système 115
Mise au rebut des véhicules hors d'usage 258
Mise en miroir de l'écran 131
Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue 239
Mode délestage 142
Montage des roues 244
Moteur BEV (contrôle des niveaux) . . . 264
Moteur Diesel (vérification des niveaux) 263
Moteur ICE / PHEV (contrôle des niveaux) 263
Moteur MHEV (contrôle des niveaux) . . 264

N

Navigation 126
Numéro d'identification du véhicule (VIN) 283

O

Objets longs
transport 78
Ordinateur de bord 90
Outillage de bord 79

P

Paramètres 134
Paramètres audio 122
Pare-soleil 75
Passive Entry 20
Personnalisation 116
Pièces textiles 280
Plaquettes de frein 270
Plug&Charge 171
Pneus et roues 273
Pneus hiver 274
Portes 19
Ports USB 75
PortUSB 78
Préconditionnement de la batterie 171
Prescriptions relatives à l'élimination . . 294
Pression des pneus 274
Prétension (ceintures de sécurité) 39
Prises
accessoire 12 V 79
Prises de courant 75
Profils 114
Profondeur de sculpture 275

R

Rabattement des sièges arrière 38
Raccourcis des aides à la conduite 181
Rangement 79, 174
REACH 294
Recharge d'un autre véhicule 251
Reconnaissance des panneaux routiers (TSR) 229
Reconnaissance étendue des panneaux routiers 233
Réglage de l'angle du siège 35, 36
Régulateur de vitesse 184
Réinitialisation de la télécommande . . . 15
Remisage du véhicule 276
Remorquage 253
Remorquage d'un autre véhicule 255
Remorquage du véhicule 254
Remplacement des ampoules 271
Remplacement des balais d'essuie-glace 268
Rétroviseur
vue arrière 31
Rhéostat d'éclairage 89
Roue de secours 241

S

Sécurité enfants 22
Sélection d'une station radio 120
Sièges
arrière 38
chauffants 37
Sièges chauffants et ventilés 37
Sièges enfants i-Size 49
Sièges enfants recommandés 50
Spécifications techniques 1, 283
Spots de rétroviseurs extérieurs 71
Streaming audio 122
Super-verrouillage 17
Surfaces en cuir (entretien) 281
Surveillance des angles morts (BSM) . . 201
Système d'airbags 42
Système d'alerte sonore pour les piétons . 16
Système d'éclairage avant adaptatif . . . 65
Système Data Recorder (ADR) ADAS . . 297
Système de clé électronique 10
Système de freinage antiblocage (ABS)/Répartiteur de freinage électronique (EBFD) 201
Système de sécurité du véhicule 16
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) 234
Système de verrouillage centralisé 13
Système Hi-Fi FOCAL Electra® 80

Système MHEV 8
Systèmes de retenue pour enfants 46

T

Tablette cache-bagages 79
Tailles de pneus et de jantes autorisées 275
Télécaméra arrière (RVC) 224
Téléphone 133
Témoins d'avertissement et indicateurs orange 96
Témoins d'avertissement et indicateurs rouges 94
Témoins d'avertissement et indicateurs verts 101
Toit ouvrant 72
Trappeà skis 78
Triangle de présignalisation 239

U

Usure des disques de frein 270
Utilisation de ce manuel 6

V

Véhicule électrique à batterie 9
Véhicule électrique hybride léger 8
Véhicule électrique hybride rechargeable . 8
Vérification des niveaux des liquides . . 258
Vision panoramique 218
Vitres 27
Volant 55
Voyant d'avertissement
ceinture de sécurité
conducteur non bouclée 39
Voyants d'avertissement et de signalisation bleus 102
Voyants d'avertissement et de signalisation noirs/blancs 102
Vue d'ensemble du tableau de bord 81

Matières recyclées / Véhicules hors d'usage
Le Constructeur atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) et de la réglementation no 1094 de 2010 (amendement) sur les véhicules hors d'usage (responsabilité du producteur), qu'elle atteint les objectifs fixés par celles-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.
Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite du Constructeur.

Imprimé en UE
2026/09





DS AUTOMOBILES | TotalEnergies

Stimuler l'innovation pour demain.

Depuis plus de 50 ans, **TotalEnergies et Stellantis partagent une vision commune de la performance, de l'innovation et de la mobilité pour l'avenir.**

Ce partenariat de longue date repose sur une étroite collaboration technique, de la conception des produits au service après-vente sur les réseaux officiels. En combinant leur expertise, les deux sociétés ont développé des technologies de lubrification de pointe adaptées aux besoins changeants des groupes motopropulseurs DS Automobiles.

Les gammes **Quartz Mopar** et **Quartz EV3R Mopar** co-marquées reflètent cette expertise partagée. Spécialement conçues et **approuvées par DS Automobiles**, elles comprennent des **huiles moteur haute performance** couvrant chaque groupe motopropulseur DS Automobiles. Chaque formulation aide à garder les moteurs propres, à réduire l'usure et à soutenir l'efficacité énergétique, assurant un fonctionnement en douceur kilomètre après kilomètre, même dans les conditions les plus exigeantes.

Nous poussons l'innovation plus loin avec **Quartz EV3R Mopar**, qui introduit l'**approche 3R (Réduire, Réutiliser, Régénérer)** en utilisant des huiles de base régénérées et une bouteille recyclable, tout en offrant les mêmes performances que les huiles Quartz standard, avec un impact moindre par rapport à nos produits conventionnels.

Votre réparateur DS Automobiles agréé vous recommandera l'huile adaptée à votre modèle et à votre plan d'entretien. Disponible et **recommandée au sein des réseaux après-vente autorisés DS Automobiles**, Quartz Mopar offre confiance, durabilité et une technologie éprouvée soutenue par des décennies de partenariat.

DS AUTOMOBILES

Voyager est un Art

DSautomobiles.com

D0DS4B02609fr-1